

Le curriculum de l'Ontario 11^e et 12^e année



Français



TABLE DES MATIÈRES

INTRODUCTION	3
Les écoles secondaires au XXI ^e siècle	3
L'école de langue française	3
La place du programme-cadre de français dans le curriculum	5
Le rôle de l'élève	6
Le rôle des parents	6
Le rôle de l'enseignante ou l'enseignant	7
Le rôle de la directrice ou du directeur d'école	8
ORGANISATION DU PROGRAMME-CADRE	
DE FRANÇAIS	9
Les cours offerts	9
Les domaines d'étude	13
Les attentes et les contenus d'apprentissage	15
Les tableaux de processus	16
Les textes à l'étude	20
Les connaissances linguistiques et textuelles	21
La nouvelle approche de l'enseignement de la langue	22
ÉVALUATION DU RENDEMENT	
DE L'ÉLÈVE	23
Le processus d'évaluation du rendement de l'élève	23
La grille d'évaluation du rendement	24
La communication du rendement	
CONSIDÉRATIONS CONCERNANT	
LA PLANIFICATION DU PROGRAMME	29
Les stratégies d'enseignement et d'apprentissage	29
Les habiletés de la pensée et de la recherche	
L'importance de l'actualité	
La planification des cours de français destinés aux élèves en difficulté	30

Cette publication est affichée sur le site Web du ministère de l'Éducation au www.edu.gov.on.ca.

L'élève des programmes d'actualisation linguistique en français et de perfectionnement du français	33
L'éducation antidiscriminatoire dans le programme de français	
La littératie et la numératie	
Le rôle du centre de ressources dans le programme de français	36
La place des technologies dans le programme de français	
La majeure haute spécialisation	37
La planification de carrière	38
Le Passeport-compétences de l'Ontario et les compétences essentielles	39
L'éducation coopérative et les autres formes d'apprentissage par l'expérience	39
La santé et la sécurité	40
COURS OBLIGATOIRES 4	‡1
Français, 11 ^e année, cours préuniversitaire (FRA3U)	43
Français, 11 ^e année, cours précollégial (FRA3C)	53
Français, 11 ^e année, cours préemploi (FRA3E)	65
Français, 12 ^e année, cours préuniversitaire (FRA4U)	75
Français, 12 ^e année, cours précollégial (FRA4C)	87
Français, 12 ^e année, cours préemploi (FRA4E)	97
COURS OPTIONNELS 10)7
Compétence fonctionnelle en communication orale, en lecture et en écriture,	
11 ^e année, cours ouvert (FCC3O)	09
Français des médias, 11 ^e année, cours ouvert (FFM3O) 1	19
Grandes œuvres de la littérature, 12 ^e année, cours préuniversitaire (FLO4U)1	31
Littérature du Canada français, 12 ^e année, cours préuniversitaire/précollégial (FLC4M)	41
Atelier d'écriture, 12 ^e année, cours ouvert (FAE4O)	51
Français des affaires et de la technologie, 12 ^e année, cours ouvert (FAF4O) 1	57
ANNEXE A 16	59
ANNEXE B 17	79

INTRODUCTION

Le présent document *Le curriculum de l'Ontario – Français, 11e et 12e année, édition révisée, 2007* est destiné aux écoles de langue française; il remplace le document *Le curriculum de l'Ontario – Français, 11e et 12e année, 2000*. À compter de septembre 2007, tout le programme de français de 11e et 12e année sera fondé sur les attentes et les contenus d'apprentissage énoncés dans les pages suivantes.

LES ÉCOLES SECONDAIRES AU XXIº SIÈCLE

Les écoles secondaires de l'Ontario offrent à tous les élèves un programme d'études varié et planifié de grande qualité. Ce programme vise la réussite de tous les élèves dans la destination de leur choix. La mise à jour du curriculum de l'Ontario, de pair avec un élargissement des options d'apprentissage offertes à l'extérieur de la salle de classe, intègre l'apprentissage des compétences essentielles pour réussir au XXI^e siècle et respecte les champs d'intérêt, les forces ainsi que les besoins des élèves.

L'ÉCOLE DE LANGUE FRANÇAISE

À l'école secondaire de langue française, un apprentissage de qualité se déroule dans un environnement propice à la construction de l'identité francophone. En effet, s'éveiller et s'ouvrir à la francophonie, prendre conscience de ses enjeux, identifier ses caractéristiques, s'y engager avec fierté et contribuer à la vitalité de ses institutions, tout cela correspond sans aucun doute à la plus-value de l'apprentissage proposé.

C'est dans cet esprit que, conformément à la *Politique d'aménagement linguistique de l'Ontario pour l'éducation en langue française*, 2004 et au mandat de l'école de langue française qu'elle sous-entend, le personnel scolaire doit tenir compte des attentes génériques suivantes communes à tous les programmes-cadres :

- L'élève utilise la langue française et des référents culturels de la francophonie pour exprimer sa compréhension, interpréter l'information qui lui est communiquée et s'en servir dans différents contextes.
- L'élève utilise sa capacité à communiquer oralement en français pour explorer ses propres idées, les cerner, les organiser et les communiquer aux autres.

Lors de la planification des activités d'enseignement et d'apprentissage, le personnel enseignant de l'école conçoit des interventions en aménagement linguistique qui réunissent les conditions favorables à la création d'un espace francophone respectueux du dynamisme et du pluralisme de la communauté et qui contrent les effets négatifs du contexte anglo-dominant sur la réussite des élèves. De cette manière, l'école devient

un milieu de bilinguisme additif qui permet d'acquérir de solides compétences langagières en français à l'oral et à l'écrit. Elle invite les élèves à prendre conscience des avantages de maîtriser les deux langues officielles du Canada. Les élèves utilisent leur capacité à communiquer oralement en français pour apprendre à se connaître, à construire leur identité, à apprendre avec les autres et à faire état de leurs apprentissages.

La politique d'aménagement linguistique de l'Ontario (PAL) comporte, entre autres, deux axes d'intervention qui ciblent la réussite scolaire et le développement de la personne.

L'axe de l'apprentissage. Cet axe d'intervention porte sur l'appropriation des savoirs et le choix de carrière. Le curriculum de l'Ontario définit les compétences transdisciplinaires que tous les élèves doivent acquérir pour évoluer comme francophones dans la vie et dans la société, c'est-à-dire savoir communiquer oralement, savoir lire, savoir écrire, savoir rechercher l'information, savoir se servir des technologies de l'interaction et savoir exercer une pensée critique. Garante de la réussite scolaire, l'acquisition de ces compétences de base se fait graduellement et en parallèle avec la découverte des champs d'intérêt et des talents individuels qui amènera chaque élève à définir son rôle dans la société et à choisir son domaine d'activité professionnelle.

L'axe de la construction identitaire. Cet axe d'intervention porte sur l'appropriation de la culture et le développement de l'identité. En approfondissant sa connaissance du français, l'élève acquiert un ensemble de repères culturels qui lui permettent d'interpréter le monde et de découvrir les traits distinctifs et les manifestations de la francophonie sur le plan matériel et intellectuel. Chez l'élève, ce cheminement culturel vient encadrer sa démarche de construction identitaire qui s'opère en trois étapes interreliées : l'ouverture et le constat où l'élève s'éveille au milieu environnant et à la réalité culturelle francophone, l'expérience où l'élève prend contact de façon approfondie et plus active avec les contextes socioculturels et l'affirmation où l'élève fait des choix déterminants pour s'engager et affirmer son identité.

Puisqu'une langue sert de véhicule à la culture, l'école doit aussi s'assurer de créer des situations d'apprentissage qui permettront aux élèves d'affirmer leur identité comme francophones. Les attentes du curriculum de l'Ontario visent le cheminement de l'élève sur les plans personnel, interpersonnel et professionnel. En incitant les élèves à discuter de leurs apprentissages et à les mettre en relation avec leurs émotions, leurs valeurs et leurs connaissances antérieures, on développe simultanément chez eux l'expression de la pensée et le courage d'exposer un point de vue et de le confronter à d'autres avec mesure et tolérance. Ainsi, les attentes constituent un tremplin à partir duquel l'élève peut construire son identité tout en perfectionnant ses compétences linguistiques.

En instaurant dans la salle de classe une ambiance collégiale et respectueuse des divers niveaux d'habiletés linguistiques et des différences culturelles, on contribue à rehausser l'estime de soi et à construire une identité forte et engagée chez les élèves.

Finalement, les expériences vécues dans le milieu communautaire et les expériences de travail prévues dans les cours du présent document offrent d'excellentes occasions pour que l'élève s'engage dans des activités sociales, communautaires ou culturelles et consolide ses liens avec la communauté.

LA PLACE DU PROGRAMME-CADRE DE FRANÇAIS DANS LE CURRICULUM

Au cours des dernières décennies, notre société a connu des transformations aussi rapides que profondes. Les progrès technologiques ont considérablement amélioré les moyens de communication, ce qui a réduit les distances, rapproché les frontières et favorisé les échanges dans l'univers francophone. Dans le contexte de cette francophonie élargie, on comprendra toute l'importance que revêt le programme-cadre de français dans le curriculum des écoles de langue française de l'Ontario.

En 11e et 12e année, les cours de français prennent le relais du programme de 9e et 10e année en visant le perfectionnement des habiletés de l'élève en communication orale, en lecture et en écriture, de même qu'en ciblant l'acquisition des habiletés supérieures de la pensée comme l'analyse et la synthèse, auxquelles donne accès une solide compétence langagière. Le programme-cadre de français reconnaît aussi le rôle de la littérature en tant que véhicule et manifestation de la culture et de l'identité. Aussi y fait-on une place de choix.

Le programme-cadre de français de 11e et 12e année a pour objectifs de permettre à l'élève :

- de comprendre le contenu des textes écoutés ou lus;
- de développer les habiletés reliées à la littératie, incluant les habiletés de la pensée critique et créative, de réflexion, de recherche ainsi que les habiletés relatives à l'utilisation des technologies de l'information et de la communication (TIC);
- de communiquer oralement et par écrit pour décrire, expliquer, informer, raconter son quotidien et discuter de l'actualité présentée dans les médias francophones ainsi que des questions qui touchent les francophones et la francophonie d'ici et d'ailleurs;
- d'appliquer les connaissances et les attitudes acquises dans les cours de français à une large gamme de tâches d'apprentissage et d'acquérir une vision critique du monde;
- de construire son identité personnelle.

Ces objectifs peuvent être atteints par des activités d'apprentissage qui combinent l'acquisition des connaissances et le développement des habiletés dans un contexte de communication signifiant. Il faut aussi que le contexte d'apprentissage favorise l'interaction verbale entre les élèves, entre les élèves et le personnel de l'école et entre les élèves et d'autres intervenants – en face à face ou en réseau à l'aide des TIC – et que ces échanges verbaux soient mis au service des apprentissages dans toutes les matières. Il faut aussi que les livres et les ressources médiatiques et culturelles en langue française (p. ex., magazines, bandes dessinées, émissions de télévision, cédéroms, films, chansons) occupent une place de choix dans le programme, car ils véhiculent le patrimoine francophone ontarien et universel. On renforce ainsi l'idée que la culture et le développement de l'identité transcendent l'école et la famille, la province et même le pays. Dans ce contexte, l'élève doit avoir la chance de fréquenter les bibliothèques municipales, de visiter les salons du livre régionaux et de rencontrer des auteurs, des illustrateurs des maisons d'édition franco-ontariennes et canadiennes ainsi que des artistes de la chanson, du théâtre et des arts visuels. On doit aussi encourager l'élève à lire, à écouter et à visionner des productions en langue française pendant ses temps libres et en dehors des heures de classe pour accroître ses connaissances, enrichir son vocabulaire et élargir sa vision du monde. On s'attend à ce que des dialogues constructifs, nourris de lectures et

d'expériences culturelles très diverses, facilitent la formation et la réalisation de projets d'écriture significatifs et cohérents dans lesquels, par exemple, le choix du genre de texte, du contenu et du registre de langue convient à l'intention poursuivie et à l'auditoire ciblé.

De plus, les objectifs d'apprentissage se rattachant à la construction identitaire et au leadership participatif stimulent l'engagement parental et communautaire et garantissent la vitalité des institutions, des organismes et des associations francophones. L'école anime la vie quotidienne de l'élève dans des situations concrètes et favorise l'établissement d'une communauté francophone qui mise sur la communication, sur un rapport positif à la langue et au savoir, sur le bilinguisme additif et même sur la connaissance d'une troisième langue. Cette richesse linguistique contribue à l'affirmation de l'identité et permet d'actualiser le patrimoine francophone de l'Ontario.

LE RÔLE DE L'ÉLÈVE

Face à la diversité des possibilités d'apprentissage que l'école lui propose, l'élève a la responsabilité de s'engager résolument et de faire les efforts nécessaires pour réussir. C'est en prenant conscience de ses progrès et du développement de ses habiletés que l'élève sera amené à croire en sa réussite et trouvera la motivation pour assumer cette responsabilité et persévérer dans ses apprentissages. Tous les élèves doivent pouvoir compter sur l'appui et la sollicitude du personnel enseignant et, dans certains cas, sur un soutien supplémentaire.

La maîtrise des connaissances et des habiletés propres au programme de français requiert de la part de l'élève un engagement sincère. L'élève devrait saisir toutes les occasions possibles en dehors de la classe pour mieux maîtriser les processus de communication. Ses connaissances et ses habiletés croîtront au fur et à mesure qu'elle ou il explore son environnement et s'engage dans des activités qui impliquent la communication orale, la lecture et l'écriture. Les activités d'apprentissage qui lui sont proposées permettent à l'élève de s'engager activement dans sa construction identitaire, dont l'épanouissement culturel constitue une dimension importante. Il importe donc d'amener l'élève à réaliser que la culture comporte de nombreux aspects qui concourent tous à la richesse de son identité et qu'à cet égard il lui appartient d'assumer une part de responsabilité.

LE RÔLE DES PARENTS

Le rôle des parents¹ dans l'éducation de leur enfant consiste principalement à connaître le curriculum, à accompagner leur enfant dans son apprentissage et à faire du foyer un milieu d'apprentissage et un lieu d'épanouissement culturel.

Connaître le curriculum. L'élève a tendance à fournir un meilleur rendement scolaire lorsque ses parents s'intéressent à ses études. S'ils se familiarisent avec les programmes-cadres du curriculum, les parents sauront quelles sont les connaissances, les habiletés et les compétences que leur enfant doit acquérir dans chaque cours. Ils pourront mieux suivre les progrès scolaires de leur enfant et en discuter en connaissance de cause. Cela leur permettra aussi de collaborer plus étroitement avec l'enseignante ou l'enseignant en vue d'améliorer le rendement scolaire de leur enfant.

^{1.} Dans le présent document, le terme parents désigne aussi les tutrices et tuteurs.

Accompagner leur enfant dans son apprentissage. Les parents peuvent manifester leur intérêt pour l'apprentissage de leur enfant de bien des façons, par exemple, en l'encourageant à faire ses travaux, en assistant aux réunions de parents ou en s'assurant que l'enfant dispose d'un endroit pour faire ses travaux et de ressources appropriées en langue française. Comme l'apprentissage de leur enfant se fait en français, il est important que les parents valorisent l'acquisition de bonnes compétences langagières en faisant du foyer un milieu stimulant pour l'apprentissage du français. Ils peuvent aussi l'encourager à assumer ses responsabilités en matière de citoyenneté et à se tailler une place dans la communauté francophone de l'Ontario.

Faire du foyer un milieu d'apprentissage. Les parents peuvent encourager leur enfant à participer à des activités qui élargiront ses horizons, enrichiront sa compréhension du monde et développeront son esprit critique, qu'il s'agisse de discuter de questions d'actualité traitées dans un bulletin de nouvelles télévisé ou dans l'éditorial du journal régional, de lui proposer un roman à lire ou de l'inviter à un débat public ou à une conférence sur un sujet qui l'intéresse.

Faire du foyer un lieu d'épanouissement culturel. L'appui des parents est essentiel pour favoriser chez leur enfant le développement de l'identité francophone. Le fait de parler français à la maison, de prévoir des activités culturelles et récréatives en français, d'offrir des ressources en français à l'enfant renforcera le travail éducatif accompli à l'école de langue française. Cela aidera l'enfant à mieux réussir à l'école et à s'identifier plus étroitement à la culture d'expression française, dans toute la diversité de ses manifestations.

LE RÔLE DE L'ENSEIGNANTE OU L'ENSEIGNANT

Le rôle de l'enseignante ou l'enseignant, qui consiste à appuyer chaque élève dans sa réussite, s'articule ainsi : créer un milieu d'apprentissage convivial pour l'élève, lui proposer des activités pertinentes et faire de l'aménagement linguistique en français une priorité.

Créer un milieu d'apprentissage convivial pour l'élève. L'enseignante ou l'enseignant a pour tâche d'élaborer une gamme de stratégies d'enseignement et d'évaluation fondées sur une pédagogie éprouvée. Il lui faut concevoir des stratégies qui tiennent compte des différents styles d'apprentissage et les adapter pour répondre aux divers besoins des élèves. Ces stratégies devraient aussi viser à insuffler à chaque élève le désir d'apprendre et de maintenir sa motivation à donner son plein rendement.

Proposer des activités pertinentes pour l'élève. L'enseignante ou l'enseignant fait des liens entre la théorie et la pratique et conçoit des activités fondées sur un apprentissage actif. Miser sur le connu et le concret amène l'élève à découvrir et à intégrer les concepts à l'étude par l'entremise du questionnement, de la recherche, de l'observation et de la réflexion. L'enseignante ou l'enseignant l'encouragera à situer ces concepts dans un contexte qui lui permettra d'en voir clairement la pertinence et l'application dans le monde qui l'entoure.

Faire de l'aménagement linguistique en français une priorité. La qualité de la langue utilisée est garante de la qualité des apprentissages. Il importe donc qu'en salle de classe, on attache la plus grande importance à la qualité de la communication orale et écrite, quelle que soit l'activité d'apprentissage. Il ne s'agit pas de tout corriger, mais plutôt d'encadrer l'élève dans le processus de production orale et écrite afin de lui permettre de transmettre clairement ses idées. Il faut offrir à l'élève un milieu linguistique où tout contribue à enrichir ses compétences en français. Il est donc essentiel que l'élève dispose de diverses ressources d'apprentissage en français.

LE RÔLE DE LA DIRECTRICE OU DU DIRECTEUR D'ÉCOLE

De concert avec divers intervenants, la directrice ou le directeur d'école prendra les mesures nécessaires pour fournir la meilleure expérience scolaire possible à tous les élèves et leur donner les moyens de connaître le succès et d'assumer leurs responsabilités sur le plan personnel, civique et professionnel. Il lui incombe aussi de veiller à la mise en œuvre du curriculum de l'Ontario dans sa totalité et dans le respect des différents styles d'apprentissage des élèves et, pour ce faire, de s'assurer que les élèves et le personnel enseignant disposent des ressources nécessaires, y compris en matière de perfectionnement professionnel pour favoriser l'excellence de l'enseignement.

La directrice ou le directeur d'école doit valoriser et favoriser l'apprentissage sous toutes ses formes, à l'école comme dans le milieu communautaire. Il lui appartient en outre de concevoir des mesures pour appuyer l'épanouissement d'une culture d'expression française, en conformité avec la politique d'aménagement linguistique du conseil scolaire. À cet égard, la directrice ou le directeur d'école travaille en collaboration avec divers intervenants pour créer une communauté apprenante qui constituera un milieu communautaire où il fait bon vivre et apprendre en français.

La directrice ou le directeur d'école a la responsabilité de s'assurer que l'élève qui a un plan d'enseignement individualisé (PEI) obtienne les adaptations et les changements décrits dans son PEI. Il lui incombe aussi de voir à l'élaboration, à la mise en œuvre et au suivi du PEI.

ORGANISATION DU PROGRAMME-CADRE DE FRANÇAIS

LES COURS OFFERTS

Le programme-cadre de français de la 9e à la 12e année comprend des cours obligatoires que les élèves doivent suivre pour satisfaire aux conditions d'obtention du diplôme d'études secondaires de l'Ontario (DESO), de même que des cours optionnels en 11e et 12e année donnant droit à des crédits et pouvant aussi servir aux fins de l'obtention du diplôme².

Les cours obligatoires mettent l'accent sur les compétences essentielles en communication orale, en lecture et en écriture. De la 9^e à la 12^e année, les élèves sont tenus de suivre un cours de français obligatoire à chaque année d'études.

En 11e et 12e année, cinq types de cours sont offerts : les cours préuniversitaires, les cours prévuniversitaires/précollégiaux, les cours précollégiaux, les cours préemploi et les cours ouverts. L'élève choisit le type de cours selon ses champs d'intérêt, son rendement et ses objectifs postsecondaires. Les cinq types de cours sont définis de la façon suivante :

- Les **cours préuniversitaires** sont conçus pour permettre à l'élève d'acquérir les connaissances et les habiletés qu'il lui faut pour satisfaire aux critères d'admission des programmes d'études universitaires.
- Les cours préuniversitaires/précollégiaux sont conçus pour permettre à l'élève d'acquérir les connaissances et les habiletés qu'il lui faut pour satisfaire aux critères d'admission de programmes d'études particuliers offerts dans les universités et les collèges.
- Les cours précollégiaux sont conçus pour permettre à l'élève d'acquérir les connaissances et les habiletés qu'il lui faut pour satisfaire aux critères d'admission de la plupart des programmes d'études collégiales ou à ceux des programmes d'apprentissage ou d'autres programmes de formation professionnelle.
- Les cours préemploi sont conçus pour permettre à l'élève d'acquérir les connaissances et les habiletés qu'il lui faut pour répondre aux attentes des employeurs, si son intention est de joindre le marché du travail immédiatement après l'obtention de son diplôme, ou pour satisfaire aux critères d'admission de certains programmes d'apprentissage ou d'autres programmes de formation professionnelle.

^{2.} Il est important de signaler que tout cours de français du programme-cadre de la 9º à la 12º année, y compris les cours optionnels, peut être reconnu comme crédit supplémentaire du Groupe 1 aux fins de l'obtention du DESO.

• Les **cours ouverts** sont conçus pour élargir les connaissances et les habiletés de l'élève dans des matières qui l'intéressent et qui le préparent à participer de façon active et enrichissante à la société. Ils ne visent pas particulièrement à satisfaire aux exigences des universités, des collèges ni des milieux de travail.

Les conseils scolaires peuvent offrir en 9e et 10e année des cours de français élaborés à l'échelon local qui peuvent compter comme crédits obligatoires en français pour ces années d'études³. Les cours de français de 9e et 10e année élaborés à l'échelon local préparent les élèves au cours préemploi de 11e année en français⁴.

Cours obligatoires de français, 11^e et 12^e année

Année	Cours	Туре	Code	Cours préalable	
11 ^e année	Français	Préuniversitaire	FRA3U	Français, 10 ^e année, cours théorique	
11 ^e année	Français	Précollégial	FRA3C	Français, 10 ^e année, cours appliqué	
11 ^e année	Français	Préemploi	FRA3E	Français, 10 ^e année, cours appliqué	
12 ^e année	Français	Préuniversitaire	FRA4U	Français, 11 ^e année, cours préuniversitaire	
12 ^e année	Français	Précollégial	FRA4C	Français, 11 ^e année, cours précollégial	
12 ^e année	Français	Préemploi	FRA4E	Français, 11 ^e année, cours préemploi	
N. B.: Chacun des cours ci-dessus vaut un crédit.					

Cours optionnels de français, 11e et 12e année

Année	Cours	Туре	Code	Cours préalable
11 ^e année	Compétence fonctionnelle en communication orale, en lecture et en écriture	Ouvert	FCC30	Français, 10 ^e année, cours théorique ou appliqué
11 ^e année	Français des médias	Ouvert	FFM30	Français, 10 ^e année, cours théorique ou appliqué
12 ^e année	Grandes œuvres de la littérature	Préuniversitaire	FL04U	Français, 11 ^e année, cours préuniversitaire
12 ^e année	Littérature du Canada français	Préuniversitaire/ précollégial	FLC4M	Français, 11 ^e année, cours préuniversitaire ou précollégial
12 ^e année	Atelier d'écriture	Ouvert	FAE40	Français, 11 ^e année, cours préuniversitaire, précollégial ou préemploi
12 ^e année	Français des affaires et de la technologie	Ouvert	FAF40	Français, 11 ^e année, cours préuniversitaire, précollégial ou préemploi
N.B.: Chacun des cou	ırs ci-dessus vaut un créc	lit.		

^{3.} Voir la note Politique/Programme n° 134 qui révise la section 7.1.2, « Cours élaborés à l'échelon local », du document Les écoles secondaires de l'Ontario, de la 9^e à la 12^e année – Préparation au diplôme d'études secondaires de l'Ontario, 1999.

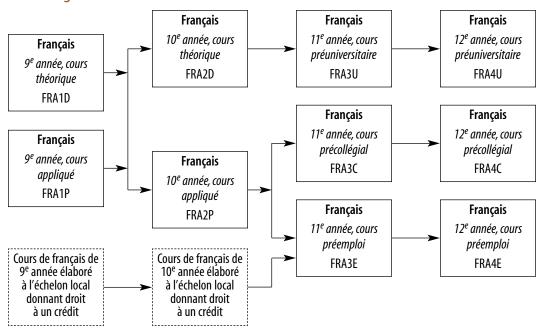
^{4.} Si un élève réussit un cours de français élaboré à l'échelon local en 9e ou 10e année ainsi qu'un cours faisant partie du présent programme-cadre pour la même année d'études, la direction de l'école pourra lui attribuer un crédit obligatoire pour chaque cours, puisqu'un crédit obligatoire de français est requis pour chacune de ces deux années d'études.

Exigence en matière de compétences linguistiques. L'élève doit réussir le Test provincial de compétences linguistiques (TPCL) administré en 10^e année pour obtenir son diplôme d'études secondaires. L'élève qui ne réussit pas le TPCL doit reprendre le test ou suivre et réussir le cours de compétences linguistiques des écoles secondaires de l'Ontario (CCLESO), normalement en 12^e année. Le CCLESO peut être utilisé comme crédit obligatoire de français de 11^e ou de 12^e année.

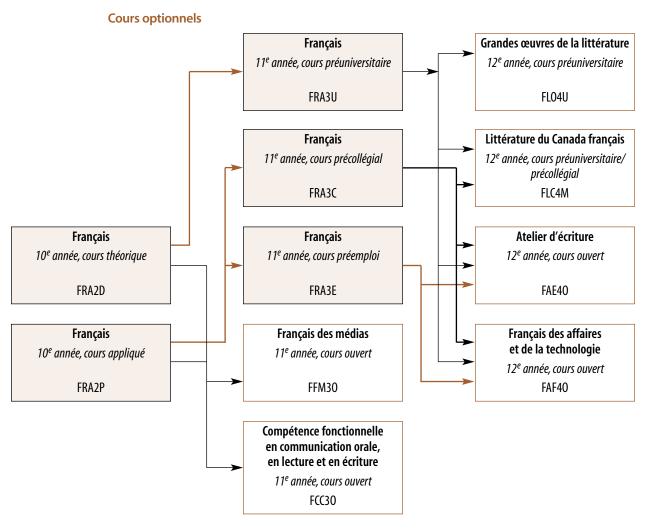
Organigrammes des préalables pour les cours de français de la 9^e à la 12^e année

Ces organigrammes présentent l'organisation des cours de français obligatoires et des cours de français optionnels en fonction des préalables. Toutes les options de cheminement entre les cours ne sont cependant pas indiquées.

Cours obligatoires



N.B.: Les élèves qui s'inscrivent au cours Français: Les voix autochtones contemporaines (NBF), de la filière préuniversitaire, précollégiale ou préemploi, peuvent substituer le crédit de ce cours au crédit obligatoire de français de 11^e année.



N.B.: Les cases ombrées indiquent des préalables qui sont également définis comme des cours de français obligatoires à la page précédente.

Les cours donnant droit à des demi-crédits. Les cours de français décrits dans le présent document ont été conçus comme des cours donnant droit à un plein crédit. Toutefois, à l'exception des cours préuniversitaires et préuniversitaires/précollégiaux de 12^e année, on pourra offrir les cours décrits dans le présent document sous forme de demi-cours valant chacun un demi-crédit. Les demi-cours exigent un minimum de cinquante-cinq (55) heures d'enseignement et doivent satisfaire aux conditions suivantes :

- Les deux demi-cours élaborés à partir d'un cours donnant droit à un plein crédit doivent ensemble inclure toutes les attentes et les contenus d'apprentissage du cours d'où ils sont tirés. Les attentes et les contenus d'apprentissage doivent être répartis entre les deux demi-cours de la meilleure façon possible pour permettre à l'élève d'acquérir les connaissances et les habiletés dans le temps alloué.
- Un cours préalable à un autre cours au palier secondaire peut aussi être offert sous forme de deux demi-cours. Cependant, l'élève doit réussir les deux demi-cours pour obtenir ce préalable. L'élève n'a pas à suivre les deux demi-cours si le cours original ne constitue pas un préalable à un cours qu'elle ou il a l'intention de suivre.
- Le titre de chaque demi-cours doit préciser *Partie 1* ou *Partie 2*, selon le cas. La reconnaissance d'un demi-crédit (0,5) sera inscrite dans la colonne de la valeur en crédits du bulletin scolaire et du relevé de notes de l'Ontario.

Les conseils scolaires s'assureront que tous les demi-cours respectent ces conditions et signaleront tous les demi-cours au ministère de l'Éducation dans les rapports des écoles, au mois d'octobre.

LES DOMAINES D'ÉTUDE

Dans tous les cours de français de la 9^e à la 12^e année, la matière à l'étude se répartit en trois domaines : Communication orale, Lecture et Écriture. Toute la matière portant sur les technologies de l'information et de la communication est intégrée aux attentes et aux contenus d'apprentissage de ces trois domaines. Ces domaines ne s'enseignent pas de façon isolée; ils se renforcent et se complètent pour permettre à l'élève de respecter toutes les attentes du cours de français.

Communication orale. L'élève a besoin de nombreuses occasions d'échanger avec les autres pour comprendre le fonctionnement d'une communication orale (p. ex., conversation, discussion, travail d'équipe, jeu de rôle, présentation orale). Pour bien communiquer, il lui faut aussi apprendre à écouter et s'efforcer de comprendre ce qui est dit.

En s'exerçant à verbaliser sa pensée, l'élève acquiert progressivement de l'aisance et parvient à s'exprimer avec clarté et assurance. L'expression orale lui permet d'explorer ses propres idées, de les cerner, de les organiser et de les communiquer aux autres.

Le programme de communication orale doit donner à l'élève l'occasion de s'exprimer sur tout ce qui peut l'intéresser ou lui être utile. Le curriculum de l'Ontario permet de proposer de multiples thèmes et sujets d'intérêt (p. ex., situation des autochtones, protection de l'environnement) tout désignés pour nourrir la réflexion et le dialogue dans les classes.

Dans ce domaine, comme en lecture et en écriture, l'étude des médias est intégrée. L'élève pourra notamment discuter du contenu de productions médiatiques, concevoir des produits médiatiques et en assurer la diffusion. De même, les technologies de l'information et de la communication (TIC) font partie intégrante du programme d'études de l'élève qui les utilisera à des fins de recherche pour élaborer, réaliser et diffuser ses projets d'apprentissage.

Lecture. La lecture est un processus de construction du sens d'un texte. L'apprentissage mise sur l'acquisition graduelle d'habiletés qui permettront aux élèves de devenir des lectrices et des lecteurs attentifs et compétents. Pour bien lire, il faut comprendre les idées exprimées, les assimiler et les utiliser dans des contextes différents. Ce processus d'analyse et d'assimilation forme l'esprit et ouvre de nouveaux horizons. Enrichie par la lecture, la pensée devient claire, précise, créative et critique. À mesure que son vocabulaire augmente, l'élève peut de mieux en mieux exprimer sa pensée, nuancer ses propos et saisir les messages des autres.

Par ailleurs, lire renforce les compétences en écriture et en communication orale. Les activités de lecture sont conçues non seulement pour montrer à l'élève la nécessité de savoir lire, mais aussi pour lui donner le goût de lire. Pour développer le goût de lire, il est essentiel d'offrir un programme équilibré qui appuie l'enseignement dans toutes les matières et qui permet à l'élève de découvrir ce qui l'attire et de se découvrir. Les ressources conçues et diffusées par les médias de langue française de l'Ontario et de toute la francophonie doivent occuper une place dominante dans ce programme (p. ex., journaux locaux ou régionaux; magazines littéraires, sportifs, scientifiques; recueils de contes, de

chansons; séries de bandes dessinées). Ces produits motivent les élèves, car ils reflètent la langue d'aujourd'hui et leur contenu est signifiant.

Écriture. L'apprentissage de l'écriture ne se fait pas spontanément; c'est une entreprise de longue haleine faisant appel à une démarche rigoureuse, dont l'envergure varie selon l'âge de l'élève, le type de texte et la situation d'écriture. L'enseignante ou l'enseignant peut explorer des thèmes d'écriture sans nécessairement franchir toutes les étapes du processus d'écriture. Il lui est ainsi possible de travailler l'étape de la planification et de viser la rédaction d'une ébauche si son intention est d'amener les élèves à saisir l'importance de choisir des outils adéquats pour conceptualiser, classifier et organiser de l'information ou leurs idées (p. ex., constellations, tableaux, plans, schémas). Les besoins d'apprentissage des élèves ou l'évolution du groupe classe peuvent exiger de consacrer toute une période à la révision d'un texte.

L'acte d'écriture et la maîtrise du processus d'écriture doivent se vivre au quotidien avec l'encadrement de l'enseignante ou l'enseignant. Les technologies de l'information et de la communication devraient être exploitées en classe pour favoriser l'écriture, car leur utilisation est un facteur de motivation pour les élèves. Il est important que le personnel enseignant veille à ce que les élèves apprennent à utiliser ces outils de manière efficace et sécuritaire en expliquant les principales fonctions des logiciels de traitement de texte, de recherche et de création ainsi que des correcteurs orthographiques, grammaticaux et syntaxiques, et en explicitant les caractéristiques des différents services de communication électronique offerts sur Internet (p. ex., courriel, blogue).

Le schéma explicatif ci-dessous illustre la présentation des cours de français.

La matière à l'étude dans tous les cours de français se répartit en trois **domaines d'étude**: Communication orale, Lecture et Écriture.

Les contenus d'apprentissage se rattachant à une même attente sont regroupés sous une rubrique.

Les contenus d'apprentissage décrivent en détail les connaissances et les habiletés que l'élève doit acquérir pour satisfaire aux attentes auxquelles ces contenus se rattachent.

COMMUNICATION ORALE

ATTENTES

À la fin du cours, l'élève doit pouvoir :

- s'exprimer spontanément, en temps opportun, dans le contexte de diverses situations de communication.
- interpréter diverses communications orales de textes littéraires et courants pour en construire le sens, y réagir de façon critique et se donner des repères culturels.
- présenter diverses communications orales préparées en utilisant des connaissances linguistiques et textuelles appropriées et en faisant preuve d'esprit critique.
- réinvestir dans ses communications orales les apprentissages réalisés en lecture, en écriture de même qu'en matière d'utilisation des technologies de l'information et de la communication.

CONTENUS D'APPRENTISSAGE

Pour satisfaire aux attentes, l'élève doit pouvoir :

Communication orale spontanée

- prendre la parole spontanément dans divers contextes pour interagir, informer et s'informer, présenter et défendre ses prises de position, préciser sa pensée, susciter une réaction (p. ex., participer à un travail d'équipe, à un remue-méninges; exprimer une opinion).
- échanger avec ses pairs dans divers contextes pour mieux se connaître, faire connaître ses valeurs et apprendre à respecter celles des autres (p. ex., préciser ses goûts personnels, son graggement communautaire).
- reconnaître les causes des bris de compréhension (p. ex., vocabulaire technique présenté dans un vidéoreportage) et les stratégies à appliquer pour corriger la situation (p. ex., faire des recherches sur le sujet présenté avant le visionnement; poser des questions de clarification).
- ▶ recourir à des connaissances linguistiques d'ordre lexical, syntaxique, morphologique et prosodique et à des connaissances textuelles pour analyser le contenu des communications orales (p. ex., reconnaître la reprise de l'information, débit).

Les attentes décrivent en termes généraux les connaissances et les habiletés que l'élève doit avoir acquises à la fin de chaque cours.

Bon nombre de contenus d'apprentissage proposent à titre indicatif des **exemples** présentés entre parenthèses et en italique. Ces exemples illustrent des possibilités d'actes langagiers propres à chaque cours, des situations ou des thèmes, de même que la progression dans les apprentissages.

LES ATTENTES ET LES CONTENUS D'APPRENTISSAGE

À chaque domaine correspondent des attentes et des contenus d'apprentissage. Les attentes décrivent en termes généraux les connaissances et les habiletés que l'élève doit avoir acquises à la fin de chaque cours, tandis que les contenus d'apprentissage décrivent en détail ces connaissances et ces habiletés. L'élève démontrera sa compréhension de la matière dans son travail de classe, dans ses recherches ainsi que dans ses travaux, ses examens ou toute autre activité qui sert à évaluer son rendement.

Les contenus d'apprentissage sont répartis en plusieurs rubriques qui portent chacune sur des aspects particuliers des connaissances et des habiletés précisées dans le cours. Cette répartition pourra aider le personnel enseignant à planifier les activités d'apprentissage. Cependant, le fait d'organiser les cours selon des domaines d'étude et des rubriques ne signifie pas que les attentes et les contenus d'apprentissage d'un domaine ou d'une rubrique doivent être abordés séparément. Au contraire, le personnel enseignant devrait intégrer des attentes et des contenus d'apprentissage de divers domaines d'étude et rubriques lorsque cela s'applique.

Le tableau ci-dessous illustre les domaines d'étude avec leurs rubriques respectives pour tous les cours de français de la 9^e à la 12^e année.

	Communication orale	Lecture	Écriture	
Rubriques	Communication orale spontanée	Interprétation	Production de textes	
	Interprétation	Analyse / Littératie critique	Amélioration de textes	
	Communication orale préparée	/ maryse / Entertaile entique		
	Réinvestissement	Réinvestissement	Réinvestissement	

Bon nombre de contenus d'apprentissage proposent à titre indicatif des exemples entre parenthèses. Ces exemples illustrent des possibilités d'actes langagiers propres à chaque cours, des situations ou des thèmes, de même que la progression dans les apprentissages. L'enseignante ou l'enseignant pourra s'en inspirer dans son enseignement.

L'organisation des attentes et des contenus d'apprentissage vise à placer l'élève dans des situations d'apprentissage lui permettant de s'approprier la langue française comme outil de développement personnel, intellectuel, social et culturel. Cette organisation tient compte de sa compréhension grandissante des connaissances à l'étude ainsi que de sa capacité accrue à utiliser les habiletés requises (p. ex., faire une utilisation fonctionnelle des textes) pour appliquer ces apprentissages et communiquer oralement et par écrit. Cette progression est particulièrement observable dans les tableaux où figurent les connaissances linguistiques et textuelles à acquérir d'un cours de français à l'autre. Le caractère répétitif des attentes et des contenus d'apprentissage signale clairement que c'est graduellement, par l'entremise de nombreuses expériences, que l'élève apprend à s'exprimer oralement, à lire et à écrire de façon efficace.

Les connaissances linguistiques et textuelles précisées dans le tableau sommaire (voir Annexe A) doivent être acquises au moment opportun pendant une activité de communication. Elles doivent s'intégrer de façon harmonieuse aux autres contenus d'apprentissage.

LES TABLEAUX DE PROCESSUS

Les tableaux des processus de communication orale, de lecture et d'écriture sont présentés succinctement ci-après. Chacun de ces processus fait l'objet d'un contenu d'apprentissage intégré dans le domaine d'étude approprié, de manière à ne pas présenter chacun des éléments des processus comme des contenus individuels.

Processus de communication orale. Le processus de communication orale diffère selon qu'on est en situation d'interprétation ou en situation de présentation, mais dans les deux cas il comporte trois étapes. Ce sont la préparation, la compréhension ou l'expression, et la réaction.

Processus de communication orale en situation d'interprétation

	nmunication orale en situation d'interpretation
Étapes	Stratégies
Préparation	• préciser la tâche en analysant la consigne (p. ex., identifier les mots clés, comprendre le sens du verbe, demander des renseignements supplémentaires);
	faire appel à ses connaissances antérieures sur le sujet;
	• utiliser une variété de stratégies pour anticiper le contenu d'une communication orale (p. ex., anticiper le ton d'une pièce de théâtre à partir du décor, se faire une idée du sujet d'un documentaire en visionnant les premières images).
Compréhension	• dégager les éléments de la situation de communication (p. ex., émetteur, destinataire, intention, message, contexte);
	• relever l'information exprimée de façon explicite dans une communication orale (p. ex., noter les idées importantes dans un bulletin de nouvelles);
	• dégager l'information exprimée de façon implicite (p. ex., inférer, à partir d'indices de temps, l'époque où se déroule un court métrage);
	 analyser des communications orales variées en fonction: des procédés de mise en relief (p. ex., changement de débit ou de volume, mimique, phrase exclamative ou interrogative); de la structure (p. ex., schéma narratif, ordre de présentation des arguments); des modalités d'enchaînement et de progression des propos (p. ex., transitions, organisateurs textuels, marqueurs de relation, temps verbaux, reprise de l'information, techniques cinématographiques); des modalités d'énonciation (p. ex., ton, point de vue, registre de langue).
Réaction	Retour sur le message écouté
	• clarifier sa compréhension à l'aide de questions, de reformulations ou de commentaires explicites;
	• reconnaître les effets que les propos entendus provoquent chez soi (p. ex., être sensible aux émotions et aux impressions ressenties, être attentif à la manière dont les propos ont été formulés et au registre de langue utilisé);
	• se situer par rapport aux propos entendus (p. ex., comparer sa compréhension et son interprétation à celles des autres, clarifier sa compréhension à l'aide de questions ou de commentaires, réviser ses perceptions au besoin).
	Retour sur sa démarche d'écoute
	réfléchir sur ses stratégies d'écoute, de prise de notes et de discussion;
	proposer des pistes d'amélioration pour une meilleure compréhension.

Processus de communication orale en situation de présentation

Étapes	Stratégies
Préparation	• préciser la tâche en analysant la consigne (p. ex., identifier les mots clés, prévoir les étapes du travail, encercler les mots qui indiquent le format de la présentation exigée);
	• préciser les éléments de la situation de communication (p. ex., sujet, intention de communication, caractéristiques de l'auditoire, contexte);
	• préciser, s'il y a lieu, le rôle de chaque membre de l'équipe;
	faire appel à ses connaissances antérieures sur le sujet;
	• se documenter en utilisant une méthode de recherche et en consultant une variété de ressources;
	établir le plan de la présentation;
	élaborer la présentation de manière créative et originale en s'assurant d'utiliser une langue correcte;
	• choisir la stratégie de communication et les supports techniques nécessaires (p. ex., ressources, matériel de présentation);
	• s'exercer en appliquant les éléments prosodiques (p. ex., articulation, intonation, débit) et d'ordre extralinguistique (p. ex., contrôle du trac, gestuelle, expression du visage);
	• s'exercer à utiliser les supports techniques (p. ex., logiciels de présentation, éléments sonores, costumes).
Expression	livrer sa présentation orale au groupe ciblé;
	établir le contact avec son auditoire;
	utiliser des procédés de mise en relief pour faire ressortir les éléments importants du contenu;
	maintenir la communication en adaptant ses propos en fonction de l'auditoire;
	recourir à des fiches aide-mémoire et des supports techniques;
	interagir avec l'auditoire en s'y adaptant;
	• tenir compte des connaissances linguistiques et textuelles à l'étude (p. ex., syntaxe, types et formes de phrases, principes de cohérence).
Réaction	Retour sur sa présentation
	reconnaître les aspects réussis de la production et ceux présentant des lacunes.
	Retour sur sa démarche de présentation
	dresser un plan d'amélioration en tenant compte : de la réaction de l'auditoire; de la grille d'évaluation; des commentaires de l'enseignante ou l'enseignant; de se propre chiefication.
	de sa propre objectivation.

Processus de lecture. L'enseignante ou l'enseignant mise sur le processus de lecture pour aider l'élève à tirer pleinement parti de ses lectures. Les trois phases du processus de lecture qui sont la prélecture, la lecture et la réaction à la lecture, sont mises en évidence dans les attentes. L'aspect répétitif de ces attentes et des contenus d'apprentissage reflète le principe d'une acquisition et d'un perfectionnement graduels des compétences. Les catégories de textes (p. ex., narratif, poétique) sont associées à des genres de textes particuliers pour chaque cours. On donne ainsi à l'élève la possibilité d'approfondir, à l'aide de textes à sa portée, ses connaissances de la langue et des discours et de les transférer dans des contextes d'écriture.

Processus de lecture

Étapes	Stratégies				
Prélecture	 planifier sa lecture : se donner un but et choisir les textes en fonction du but; faire appel à ses connaissances antérieures sur le sujet et anticiper le contenu (p. ex., relever des indices en examinant divers éléments du document, dont la table des matières, la quatrième de couverture, la division en paragraphes ou en chapitres). 				
Lecture	 recourir à une stratégie de lecture appropriée à son intention de lecture et la modifier au besoin (p. ex., lecture rapide, en survol ou en diagonale, ou lecture attentive); interpréter le texte en en dégageant le sens explicite et implicite: préciser les éléments de la situation de communication (p. ex., émetteur, destinataire, intention de communication, contexte, message); reconstituer le contenu du texte (p. ex., résumer le texte, décrire un personnage); expliquer l'organisation du texte (p. ex., schéma narratif d'une nouvelle littéraire, structure de l'argumentation d'un éditorial, ordre chronologique d'un compte rendu d'événement); analyser le point de vue et le ton, c'est-à-dire les traces de la présence de l'auteur (p. ex., point de vue du narrateur omniscient, participant ou témoin dans un texte narratif; mots, expressions et tournures qui traduisent un ton humoris tique dans un conte, un ton sérieux dans une critique de film); analyser le style (p. ex., commenter certains procédés ou moyens stylistiques tels que le champ lexical, les figures de pensée, de mots et de construction); soutenir la progression de sa compréhension en recourant à une variété de stratégies : lire, s'il y a lieu, une variété de textes à haute voix (p. ex., lecture expressive) en adaptant le ton, l'expression, le débit, la gestuelle; 				
	 inférer le sens d'une expression ou d'un mot inconnu à partir du contexte, d'indices morphologiques ou syntaxiques et en activant ses connaissances antérieures; dégager le contenu d'une variété de textes à l'aide de l'imagerie mentale (p. ex., imaginer le caractère d'un personnage à l'aide d'une illustration, visualiser le déroulement des événements dans un récit de vie, prédire la source d'un conflit de travail à l'aide du titre d'une chronique); utiliser des stratégies de prise de notes (p. ex., style télégraphique et mots clés, code personnel d'abréviation, courtes phrases, gabarits tels que tableau de comparaison et tableau chronologique); dégager le contenu d'une variété de textes à l'aide des éléments paratextuels (p. ex., images, résumé, table des matières); expliquer comment les éléments visuels de la mise en page aident à comprendre un texte (p. ex., procédés typographiques, encadrés, tableaux, schémas, illustrations); dégager le sens des éléments visuels en inférant les renseignements complémentaires exprimés de façon explicite ou implicite; recourir à des renseignements complémentaires (p. ex., notes en bas de page); anticiper la suite du texte. 				
Réaction à la lecture	 Retour sur le texte lu faire un examen critique du texte lu, en déterminer la pertinence et l'utilité dans un autre contexte; réagir au texte en prenant position par rapport au contenu (p. ex., faits, opinions, valeurs); établir des liens entre le contenu de ses lectures et ses expériences ou ses apprentissages dans diverses matières. Retour sur sa démarche de lecture identifier les stratégies de lecture et les stratégies de gestion de l'information utilisées; effectuer le bilan de ses apprentissages en lecture et en gestion de l'information (p. ex., commenter l'efficacité de sa prise de notes, commenter l'importance de la lecture pour les études et les activités de la vie courante, expliquer ses choix de lecture, identifier un genre de texte qui pose un défi à la lecture); identifier des moyens d'améliorer ses habiletés en lecture dans toutes les situations de la vie quotidienne. 				

Processus d'écriture. Le processus d'écriture se révèle également très utile à l'élève. La démarche proposée peut se diviser en cinq étapes. Comme le processus d'écriture a fait l'objet d'un apprentissage systématique au palier élémentaire, on s'attend à ce qu'au secondaire les élèves en aient acquis une maîtrise suffisante pour s'en servir de façon autonome et avec une efficacité accrue, en fonction de leurs besoins.

Processus d'écriture

Étapes	Stratégies
Planification	 définir la tâche et en préciser les attentes en analysant l'énoncé (p. ex., identifier les mots clés, interpréter le sens du verbe, encercler les mots qui indiquent la longueur exigée); explorer le sujet, choisir l'aspect à traiter, préciser la situation de communication; faire la recherche des idées; recueillir l'information; organiser les idées; élaborer un plan provisoire (p. ex., schéma narratif, discours rapporté direct ou indirect); déterminer le ton (p. ex., dramatique, sérieux, humoristique); déterminer le registre de langue (p. ex., populaire, familier, courant, soutenu).
Rédaction	 rédiger un premier brouillon en respectant les caractéristiques du texte demandé; modifier le plan initial et faire un deuxième brouillon le cas échéant; illustrer certains renseignements par des schémas, des tableaux ou des images en utilisant si possible des logiciels spécialisés.
Révision et correction	 vérifier les caractéristiques particulières au texte demandé : texte courant : clarté, enchaînement et organisation des idées, texte littéraire : structure narrative; vérifier les aspects liés au style : point de vue (de l'auteur et du narrateur); organisation des phrases; tonalité et sonorités; lexique et figures de style; vérifier les cinq principes de cohérence contribuant à la fluidité du texte : unité du sujet; reprise de l'information; organisation et progression de l'information; absence de contradiction; constance du point de vue; corriger son texte en consultant des ouvrages de référence imprimés ou électroniques; corriger son texte en ayant recours à des connaissances linguistiques et textuelles liées aux éléments suivants : syntaxe, types et formes de phrases, principes de cohérence du texte, orthographe d'accord, ponctuation, lexique, orthographe d'usage et morphologie verbale.
Publication	 adapter la présentation matérielle de son document en fonction des consignes et des modèles en usage (p. ex., page titre, bibliographie, notes en bas de page); adapter la présentation du texte (p. ex., typographie, mise en page) à l'effet recherché en utilisant si possible des logiciels spécialisés; diffuser ses productions à un public (p. ex., journal d'école, annuaire scolaire).
Réaction à l'écriture	 Retour sur son texte relever dans ses textes l'expression de ses goûts et de ses champs d'intérêt (p. ex., conte de son enfance, opinion sur un sujet, sentiments exprimés dans un poème); établir des liens entre le contenu de ses textes et ses expériences ou ses apprentissages dans diverses matières. Retour sur sa démarche d'écriture évaluer son degré d'efficacité dans l'application du processus d'écriture et élaborer un plan d'amélioration (p. ex., gestion du temps, consultation de ressources variées, recours à un plus grand nombre de modèles).

LES TEXTES À L'ÉTUDE

Le présent programme-cadre renvoie à la notion de texte dans l'énoncé des attentes et des contenus d'apprentissage. Par « texte », on entend ici tout message oral ou écrit qui constitue un acte de communication, ce qui comprend également les autres composantes du message telles que le ton de la voix, l'expression du visage, la typographie ou la mise en page.

Le texte, dans toute sa diversité et sa complexité, constitue l'objet d'étude principal du programme-cadre de français. Cependant, cette grande diversité commande un classement qui vise à faire ressortir les caractéristiques de contenu, de structure et de langue d'un texte pour en faciliter l'étude. Il s'agit d'abord et avant tout d'un instrument pédagogique – plutôt que d'un objet d'étude pour les élèves – qui permet de souligner certaines régularités de composition ainsi que les caractéristiques linguistiques et textuelles communes à des catégories de textes.

Il importe de proposer à l'élève une grande variété de textes littéraires et courants. D'une part, l'élève doit pouvoir explorer différents textes courants qui relèvent du domaine de l'information, de l'opinion, du monde des affaires et de la technologie, afin de maîtriser la plus grande partie des communications du quotidien. D'autre part, il est tout aussi important de donner à l'élève la possibilité d'explorer le domaine de la création à travers des textes littéraires pour lui permettre d'enrichir son imaginaire, d'apprécier l'esthétique du langage et d'assurer son épanouissement culturel.

Dans ce programme-cadre, on compte quatre catégories de textes : narratif, poétique, descriptif ou explicatif, et argumentatif ou incitatif. (Le texte dramatique ne constitue pas ici une catégorie distincte, mais est plutôt intégré au texte narratif en raison de sa structure et de son contenu.)

Ces quatre catégories de textes se distinguent principalement par leur contenu, leur structure et leur fonction. Ainsi, les textes narratifs relatent une histoire en faisant souvent appel aux dialogues; les textes poétiques créent un univers où dominent surtout impressions, sentiments ou émotions au moyen d'une utilisation esthétique du langage; les textes descriptifs ou explicatifs visent à décrire ou à expliquer une réalité; les textes argumentatifs ou incitatifs visent à convaincre ou à faire agir.

Il existe peu de textes qui sont strictement d'un seul type; c'est pourquoi dans un même texte on peut trouver, entre autres, des séquences narratives, descriptives et poétiques.

Le texte narratif. Ce qui caractérise le texte narratif, c'est la présence d'au moins un personnage qui pose des actions dans le temps et l'espace. Quantité de textes littéraires sont de type narratif : le conte, le téléroman, la fable, la nouvelle, le roman et le texte dramatique.

La structure d'une narration ou d'un texte dramatique s'articule généralement autour de cinq étapes : la situation initiale, l'élément déclencheur, les péripéties, le dénouement et la situation finale.

Le texte poétique. Dans ce type de texte, l'auteur vise à intéresser et à faire réagir par le recours à des moyens esthétiques et un travail soigné sur le langage. Les poèmes ou les chansons sont de cette catégorie; il y a aussi les extraits en prose où la langue imagée, créatrice et même provocatrice sert autant que les idées exprimées à véhiculer un message.

Le texte descriptif ou explicatif. Dans un texte descriptif, l'auteur indique comment est un objet, un paysage, un lieu, une atmosphère, un être, une action, un événement, une situation, un concept, une procédure, un processus, un fonctionnement. Appartiennent notamment à cette catégorie le documentaire, les textes techniques et administratifs, le bulletin de nouvelles et le reportage.

Dans un texte explicatif, l'auteur s'attache à expliquer le pourquoi d'un phénomène, d'un fait, d'une affirmation. L'article de vulgarisation scientifique et l'exposé relèvent de cette catégorie, car ils répondent à des questions de compréhension du genre « Quelle est la cause de ce problème environnemental? », « Pourquoi ce phénomène physique se produit-il? ». De même, en donnant les raisons de ses affirmations afin de les faire comprendre, dans un texte personnel, l'élève produit alors un texte explicatif.

La structure du texte explicatif permet une certaine souplesse. Généralement, l'introduction présente le sujet de l'explication et expose les aspects qui appellent des explications. Suit une phase explicative qui s'articule autour des renseignements reliés au « parce que ». Quant à la phase conclusive, elle est facultative; le plus souvent, il n'y a pas de conclusion.

Le texte argumentatif ou incitatif. Dans un texte argumentatif, l'auteur présente l'opinion qu'il veut défendre, soit sa thèse, et cherche à convaincre les destinataires de la justesse de ses idées. Il justifie son opinion à l'aide d'arguments ou de preuves. La critique et l'éditorial notamment sont des textes argumentatifs.

La structure d'un texte argumentatif requiert généralement plusieurs paragraphes. Dans l'introduction, on présente le sujet et, dans le développement, on expose les arguments, les contre-arguments et les conclusions partielles. Pour finir, l'auteur reformule sa thèse et peut aussi élargir la perspective.

Le texte incitatif se caractérise par le recours à divers moyens de persuasion pour pousser les destinataires à agir. Les directives, les messages publicitaires et les publireportages sont des exemples de cette catégorie de texte.

LES CONNAISSANCES LINGUISTIQUES ET TEXTUELLES

Le présent programme-cadre présente en annexe un tableau sommaire des connaissances linguistiques et textuelles devant être acquises dans chaque cours, en 11e et en 12e année. Ce tableau divise les apprentissages en trois catégories : apprentissage planifié et évalué, approfondissement des connaissances et apprentissage occasionnel pour faciliter la planification de l'enseignement en fonction des acquis antérieurs ou des apprentissages à venir. Il permet aussi de visualiser l'ensemble des connaissances linguistiques et textuelles à l'étude ainsi que la progression des apprentissages.

Chaque cours présente dans un tableau les connaissances linguistiques et textuelles à l'étude qui doivent faire l'objet d'un apprentissage planifié et évalué.

LA NOUVELLE APPROCHE DE L'ENSEIGNEMENT DE LA LANGUE

La recherche en linguistique et en didactique des langues a amené les autorités des grands pays et des provinces francophones à promouvoir depuis plusieurs années une autre façon d'enseigner la langue à l'école. Les maisons d'édition ont publié divers ouvrages pour mieux faire connaître cette approche appelée « nouvelle grammaire » aux éducatrices et éducateurs et la rendre accessible au grand public.

Avec cette révision du programme-cadre, les élèves recevront un enseignement différent de celui auquel leurs parents ont été habitués. Le personnel enseignant des écoles françaises de l'Ontario a pour sa part la tâche de se familiariser le plus rapidement possible avec cette nouvelle approche afin de pouvoir bien s'en servir pour enseigner le français. Il dispose pour cela de plusieurs moyens, notamment la consultation de sites Web spécialisés, le recours à des outils de mise à niveau autodidacte et la participation à des ateliers de formation offerts par le ministère de l'Éducation de l'Ontario ou leur conseil scolaire.

À la différence de l'approche traditionnelle, cette nouvelle approche préconise d'expliquer le fonctionnement de la langue à partir du texte, en passant par la phrase, puis ses constituants. On évite de cloisonner lexique, orthographe et syntaxe pour considérer la langue comme un tout cohérent et orienter l'analyse vers la compréhension et la recherche de sens à partir des régularités de la langue. Ainsi, l'analyse des faits de langue n'est pas un exercice sans finalité autre que l'étiquetage ou la décomposition en parties, mais un moyen de prêter attention au contexte et aux fonctions diverses pour créer du sens. Un principe fondamental de la « nouvelle grammaire » est de systématiser les explications se rapportant aux concepts et à la terminologie qui les dénote, de faire une mise au clair systématique et en situation des faits de langue et de discours, et cela, dans le but de parvenir à une vraie maîtrise de la langue. Les recherches ont montré que la conscience des structures de la langue joue un rôle important tant en lecture, pour la compréhension des textes, qu'en écriture. La nouvelle grammaire élargit ainsi naturellement son champ d'investigation à l'étude du texte, de la phrase et des variations discursives.

C'est pourquoi ce nouveau programme-cadre inclut la grammaire du texte à côté de la grammaire de la phrase. Cela permettra aux élèves de comprendre à quelles contraintes ou à quels principes de base tout texte obéit, tout en les aidant à mieux interpréter les textes, à l'oral et à l'écrit, et à mieux construire leurs propres textes.

ÉVALUATION DU RENDEMENT DE L'ÉLÈVE

LE PROCESSUS D'ÉVALUATION DU RENDEMENT DE L'ÉLÈVE

L'objectif premier de l'évaluation consiste à améliorer l'apprentissage de l'élève. Les données recueillies au moyen de l'évaluation aident le personnel enseignant à cerner les points forts et les points faibles de l'élève par rapport aux attentes visées. Ces données permettent aussi au personnel enseignant d'adapter le programme et les approches pédagogiques aux besoins de l'élève et d'en évaluer l'efficacité globale.

Le processus d'évaluation consiste d'abord à recueillir des données provenant de diverses sources, notamment les présentations, les projets, les activités et les tests qui témoignent jusqu'à quel point l'élève satisfait aux attentes. L'enseignante ou l'enseignant peut donner à l'élève une rétroaction descriptive qui la ou le guidera dans ses efforts pour s'améliorer. Il s'agit ensuite de juger de la qualité du travail de l'élève en fonction des critères établis et d'y attribuer une valeur.

L'enseignante ou l'enseignant fondera l'évaluation sur les attentes du curriculum en se servant de la grille d'évaluation du programme-cadre, conformément aux consignes énoncées dans le présent document. Pour assurer la validité et la fiabilité de l'évaluation ainsi que pour favoriser l'amélioration du rendement scolaire, l'enseignante ou l'enseignant doit utiliser des stratégies d'évaluation qui :

- portent sur la matière enseignée et sur la qualité de l'apprentissage de l'élève;
- sont fondées sur la grille d'évaluation du rendement (p. 26-27), qui met en relation quatre grandes compétences et les descriptions des niveaux de rendement;
- sont diversifiées et échelonnées tout au long de l'année d'études pour donner à l'élève des possibilités suffisantes de montrer l'étendue de son apprentissage;
- conviennent aux activités d'apprentissage, aux attentes et aux contenus d'apprentissage, de même qu'aux besoins et aux expériences de l'élève;
- sont justes pour tous les élèves;
- tiennent compte des besoins de l'élève en difficulté, conformément aux stratégies décrites dans son plan d'enseignement individualisé (PEI);
- tiennent compte des besoins de l'élève inscrit au programme d'actualisation linguistique en français (ALF) ou de perfectionnement du français (PDF);
- favorisent la capacité de l'élève à s'autoévaluer et à se fixer des objectifs précis;

- reposent sur des échantillons des travaux de l'élève illustrant bien son niveau de rendement;
- servent à communiquer à l'élève la direction à prendre pour améliorer son rendement;
- sont communiquées clairement à l'élève et aux parents au début du cours et à tout autre moment approprié durant l'année scolaire.

Le niveau 3 de la grille d'évaluation (p. 26-27) correspond à la norme provinciale. Le rendement à ce niveau est pleinement satisfaisant. Le personnel enseignant et les parents peuvent considérer que l'élève ayant un rendement de niveau 3 sera bien préparé pour le cours suivant.

Le niveau 1, bien qu'il indique une réussite, signifie que l'élève a démontré un rendement inférieur à la norme provinciale. Le niveau 2 indique un rendement moyen qui se rapproche de la norme provinciale. Le niveau 4 signifie que le rendement de l'élève est supérieur à la norme provinciale. Cependant, cela ne veut pas dire que l'élève dépasse les attentes du cours, mais plutôt qu'elle ou il démontre une compréhension plus approfondie de la matière que l'élève dont le rendement se situe au niveau 3.

Le ministère de l'Éducation met à la disposition du personnel enseignant de la documentation qui l'aidera à améliorer ses méthodes et ses stratégies d'évaluation et, par conséquent, son évaluation du rendement de l'élève. Cette documentation comprend des échantillons de travaux d'élèves (appelés *copies types*) qui illustrent chacun des quatre niveaux de rendement.

LA GRILLE D'ÉVALUATION DU RENDEMENT

La grille d'évaluation du rendement en français sera utilisée par le personnel enseignant de toute la province. Elle lui permettra de porter un jugement sur le rendement de l'élève basé sur des niveaux de rendement clairs et précis et sur des données recueillies sur une période prolongée.

La grille d'évaluation du rendement vise à :

- fournir un cadre qui couvre les attentes pour tous les cours du programme-cadre;
- guider l'enseignante ou l'enseignant lors de l'élaboration d'instruments de mesure, y compris des grilles adaptées;
- guider l'enseignante ou l'enseignant dans la planification de son enseignement;
- communiquer à l'élève ses points forts et ceux à améliorer;
- préciser les compétences et les critères d'après lesquels sera évalué le rendement de l'élève.

La grille porte sur les quatre *compétences* suivantes : Connaissance et compréhension, Habiletés de la pensée, Communication et Mise en application. Ces compétences couvrent l'ensemble des éléments à l'étude et des habiletés visés par les attentes et les contenus d'apprentissage. Elles sont précisées par des critères clairs et sont complémentaires les unes des autres. L'enseignante ou l'enseignant doit déterminer quelles compétences utiliser pour évaluer la satisfaction des attentes. Les compétences doivent être mesurées et évaluées de manière équilibrée tout au long du cours. De plus, il est essentiel de donner à l'élève des occasions multiples et diverses de démontrer jusqu'à quel point, elle ou il a satisfait aux attentes et ce, pour chacune des quatre compétences.

Les compétences sont définies comme suit :

- La compétence *Connaissance et compréhension* est la construction du savoir propre à la discipline, soit la connaissance des éléments à l'étude et la compréhension de leur signification et de leur portée.
- La compétence *Habiletés de la pensée* est l'utilisation d'un ensemble d'habiletés liées aux processus de la pensée critique et de la pensée créative. Elles comprennent les habiletés liées à la planification (p. ex., définir une tâche et ses composantes, dresser un plan, organiser des idées dans un schéma, repérer l'information) et au traitement de l'information (p. ex., inférer, sélectionner, analyser, évaluer). Les processus comprennent, entre autres, raisonner, justifier, faire des analogies, traduire autrement sa compréhension.
- La compétence *Communication* est la transmission des idées et de l'information selon différentes formes et divers moyens. L'information et les idées peuvent être transmises de façon orale (p. ex., exposé, commentaire), de façon écrite (p. ex., court texte dramatique, résumé, critique) ou visuelle (p. ex., affiche publicitaire, fiche technique).
- La compétence *Mise en application* est l'application des éléments à l'étude et des habiletés dans des contextes familiers (p. ex., processus de communication orale, de lecture et d'écriture) et leur transfert à de nouveaux contextes (p. ex., transformer un texte d'un genre à un autre).

Dans la grille d'évaluation du rendement, une série de *critères* viennent préciser davantage chaque compétence et définissent les dimensions du rendement de l'élève qui sont évaluées. Par exemple, le premier critère sous la compétence Connaissance et compréhension est la « connaissance des éléments à l'étude (p. ex., nommer les caractéristiques des textes, définir les mots propres à l'étude de la langue) ».

Les descripteurs permettent à l'enseignante ou l'enseignant de poser un jugement professionnel sur la qualité du rendement de l'élève et de lui donner une rétroaction descriptive. Dans la grille d'évaluation du rendement, le type de descripteur utilisé pour tous les critères des trois dernières compétences de la grille est l'efficacité. On définit l'efficacité comme la capacité de réaliser entièrement le résultat attendu. L'enseignante ou l'enseignant pourra se servir d'autres types de descripteur (p. ex., la clarté, l'exactitude, la précision, la logique, la pertinence, la cohérence, la souplesse, la profondeur, l'envergure) en fonction de la compétence et du critère visés au moment d'élaborer des grilles adaptées. Par exemple, l'enseignante ou l'enseignant pourrait déterminer le niveau d'efficacité pour la compétence Habiletés de la pensée en évaluant l'aspect logique d'une analyse; pour la compétence Communication, elle ou il pourrait déterminer le niveau de clarté de la communication des idées; pour la compétence Mise en application, elle ou il pourrait évaluer la pertinence des liens établis. De la même façon, pour la compétence Connaissance et compréhension, l'évaluation de la connaissance des éléments à l'étude pourrait porter sur l'exactitude des faits, tandis que celle de la compréhension des éléments à l'étude, tels que les caractéristiques dominantes d'une catégorie de texte, pourrait porter sur la profondeur d'une explication.

L'échelle de progression (p. ex., avec une efficacité limitée, avec une certaine efficacité, avec efficacité ou avec beaucoup d'efficacité) qualifie le rendement de l'élève à chacun des niveaux de la grille. Par exemple, pour l'élève dont le rendement se situe au niveau 3 par rapport au premier critère de la compétence Habiletés de la pensée, on dirait qu'elle ou il « utilise les habiletés de planification avec efficacité ».

GRILLE D'ÉVALUATION DU RENDEMENT EN FRANÇAIS

Compétences	50-59 % (Niveau 1)	60-69 % (Niveau 2)	70-79 % (Niveau 3)	80-100 % (Niveau 4)		
Connaissance et compréhension – La construction du savoir propre à la discipline, soit la connaissance des éléments à l'étude et la compréhension de leur signification et de leur portée.						
	L'élève :					
Connaissance des éléments à l'étude (p. ex., nommer les caractéristiques des textes et définir les mots propres à l'étude de la langue).	démontre une connaissance limitée des éléments à l'étude.	démontre une connaissance partielle des éléments à l'étude.	démontre une bonne connais- sance des éléments à l'étude.	démontre une connaissance approfondie des éléments à l'étude.		
Compréhension des éléments à l'étude (p. ex., distinguer une catégorie de texte d'une autre, associer des stratégies aux étapes d'un processus, reconnaître les concepts liés à la structure de la phrase et du texte).	démontre une compréhension limitée des éléments à l'étude.	démontre une compréhension partielle des éléments à l'étude.	démontre une bonne com- préhension des éléments à l'étude.	démontre une compréhension approfondie des éléments à l'étude.		
Habiletés de la pensée – L' C	'utilisation d'un ens ritique et de la pen L'élève :		iées aux processus	de la pensée		
Utilisation des habiletés de planification (p. ex., définir une tâche et ses composantes, dresser un plan, organiser des idées dans un schéma, repérer l'information).	utilise les habiletés de plani- fication avec une efficacité limitée.	utilise les habiletés de planification avec une certaine efficacité.	utilise les habiletés de planification avec efficacité.	utilise les habiletés de planification avec beaucoup d'efficacité.		
Utilisation des habiletés de traitement de l'information (p. ex., inférer, sélectionner, analyser, évaluer).	utilise les habiletés de traitement de l'information avec une efficacité limitée.	utilise les habiletés de traitement de l'information avec une certaine efficacité.	utilise les habiletés de traitement de l'information avec efficacité.	utilise les habiletés de traitement de l'information avec beaucoup d'efficacité.		
Utilisation des processus de la pensée critique (p. ex., raisonner, justifier) et de la pensée créative (p. ex., faire des analogies, traduire autrement sa compréhension).	utilise les processus de la pensée critique et de la pensée créative avec une efficacité limitée.	utilise les proces- sus de la pensée critique et de la pensée créative avec une certaine efficacité.	utilise les proces- sus de la pensée critique et de la pensée créative avec efficacité.	utilise les proces- sus de la pensée critique et de la pensée créative avec beaucoup d'efficacité.		

GRILLE D'ÉVALUATION DU RENDEMENT EN FRANÇAIS (suite)

Compétences	50-59 % (Niveau 1)	60-69 % (Niveau 2)	70-79 % (Niveau 3)	80-100 % (Niveau 4)		
Communication – La transmission des idées et de l'information selon différentes formes et divers moyens.						
	L'élève :					
Expression et organisa- tion des idées et de l'information.	exprime et organise les idées et l'information avec une efficacité limitée.	exprime et organise les idées et l'information avec une certaine efficacité.	exprime et organise les idées et l'information avec efficacité.	exprime et organise les idées et l'information avec beaucoup d'efficacité.		
Communication des idées et de l'information de façon orale, écrite et visuelle à des fins précises (p. ex., expliquer, convaincre, divertir, décrire, raconter) et pour des auditoires spécifiques.	communique les idées et l'information à des fins précises et pour des auditoires spécifiques avec une efficacité limitée.	communique les idées et l'information à des fins précises et pour des auditoires spécifiques avec une certaine efficacité.	communique les idées et l'information à des fins précises et pour des auditoires spécifiques avec efficacité.	communique les idées et l'information à des fins précises et pour des auditoires spécifiques avec beaucoup d'efficacité.		
Utilisation des conventions (p. ex., syntaxiques, orthographiques; nétiquette) et de la terminologie à l'étude.	utilise les conventions et la terminologie à l'étude avec une efficacité limitée.	utilise les conven- tions et la terminologie à l'étude avec une certaine efficacité.	utilise les conven- tions et la terminologie à l'étude avec efficacité.	utilise les conven- tions et la terminologie à l'étude avec beaucoup d'efficacité.		
Mise en application – L'ap et le	plication des élémer eur transfert à de nou		abiletés dans des co	ntextes familiers		
	L'élève :					
Application des connais- sances et des habiletés (p. ex., processus de communication orale, de lecture et d'écriture) dans des contextes familiers.	applique les con- naissances et les habiletés dans des contextes familiers avec une efficacité limitée.	applique les con- naissances et les habiletés dans des contextes familiers avec une certaine efficacité.	applique les con- naissances et les habiletés dans des contextes familiers avec efficacité.	applique les con- naissances et les habiletés dans des contextes familiers avec beaucoup d'efficacité.		
Transfert des connaissances et des habiletés (p. ex., transformer un texte d'un genre à un autre) dans de nouveaux contextes.	transfère les connaissances et les habiletés à de nouveaux contextes avec une efficacité limitée.	transfère les connaissances et les habiletés à de nouveaux contextes avec une certaine efficacité.	transfère les connaissances et les habiletés à de nouveaux contextes avec efficacité.	transfère les connaissances et les habiletés à de nouveaux contextes avec beaucoup d'efficacité.		
Établissement de liens (p. ex., comparer les valeurs véhiculées dans les textes à ses valeurs).	établit des liens avec une efficacité limitée.	établit des liens avec une certaine efficacité.	établit des liens avec efficacité.	établit des liens avec beaucoup d'efficacité.		

LA COMMUNICATION DU RENDEMENT

Le bulletin scolaire de l'Ontario de la 9^e à la 12^e année doit servir à communiquer officiellement à l'élève et à ses parents le rendement scolaire fourni.

Compte rendu de la satisfaction des attentes. Le bulletin scolaire dresse un bilan du rendement que l'élève a fourni par rapport aux attentes des cours suivis pendant une période déterminée du semestre ou de l'année scolaire, sous forme de notes exprimées en pourcentage. La note en pourcentage représente la qualité du rendement global de l'élève en fonction des attentes du cours et indique le niveau de rendement correspondant dans la grille d'évaluation de la discipline.

Une note finale est inscrite à la fin de chaque cours et le crédit correspondant est accordé si l'élève a obtenu une note de 50 % ou plus. Pour chaque cours de la 9^e à la 12^e année, la note finale sera déterminée comme suit :

- Soixante-dix pour cent (70 %) de la note de chaque cours sera fondé sur les évaluations effectuées tout au long du cours. Cette portion de la note devrait refléter le niveau de rendement le plus fréquent durant le cours, bien qu'il faille accorder une attention particulière aux niveaux de rendement les plus récents.
- Trente pour cent (30 %) de la note sera fondé sur l'évaluation finale, sous forme d'examen, de travail, de recherche ou de tout autre mode d'évaluation approprié. Cette évaluation aura lieu vers la fin du cours.

Compte rendu sur les habiletés à développer. Le bulletin scolaire rend compte des habiletés d'apprentissage démontrées par l'élève dans chacun des cours, dans les six catégories suivantes : l'utilisation du français parlé, l'autonomie, la collaboration en équipe, l'organisation, les habitudes de travail/devoirs et l'initiative. Ces habiletés d'apprentissage sont évaluées au moyen d'une échelle à quatre degrés (E – excellent, T – très bien, S – satisfaisant, N – amélioration nécessaire). La décision d'évaluer et de rendre compte de façon distincte des habiletés d'apprentissage dans ces six catégories est fondée sur leur rôle essentiel dans la capacité des élèves de réaliser les attentes des cours. L'évaluation des habiletés d'apprentissage, sauf celles qui peuvent faire partie intégrante des attentes du cours, ne doit pas être prise en considération dans la détermination des notes en pourcentage, car celles-ci devraient uniquement représenter la mesure dans laquelle l'élève a satisfait aux attentes du cours. Les politiques relatives à ce sujet sont précisées dans le *Guide du bulletin scolaire de l'Ontario de la 9^e à la 12^e année, 1999.* Ce document est affiché sur le site Web du ministère de l'Éducation au www.edu.gov.on.ca.

CONSIDÉRATIONS CONCERNANT LA PLANIFICATION DU PROGRAMME

L'enseignante ou l'enseignant doit planifier son cours de français en tenant compte de certaines considérations, notamment celles qui sont présentées ci-dessous.

LES STRATÉGIES D'ENSEIGNEMENT ET D'APPRENTISSAGE

L'élève apprend mieux lorsqu'on lui offre un éventail d'activités d'apprentissage. Il faudrait privilégier les approches qui encouragent l'élève à faire des recherches, à développer son esprit critique, à travailler en équipe et à proposer des solutions à des préoccupations dans son milieu. Ces approches favorisent un apprentissage actif qui permet à l'élève de mieux assimiler les notions présentées et d'appliquer les connaissances et les habiletés acquises à des problèmes et à des situations de la vie réelle et, ce faisant, de développer ses propres compétences. Cet apprentissage se combine bien à l'apprentissage coopératif en petits groupes. L'enseignante ou l'enseignant pourrait inviter les élèves à travailler en équipe pour discuter des différentes stratégies possibles pour résoudre un problème. Afin d'encourager la tenue d'un dialogue constructif, l'enseignante ou l'enseignant pourrait aussi tenir des séances de révision de texte avec toute la classe, organiser des cercles de lecture et inviter des personnes de l'extérieur ou des élèves plus âgés à examiner avec le groupe classe des questions actuelles. Lorsque les interactions sont nombreuses et diversifiées à l'intérieur de la classe, les enseignantes et enseignants sont davantage en mesure d'examiner les résultats de l'apprentissage des élèves. Il ne faudrait pas cependant négliger les travaux individuels, qui permettent une réflexion personnelle chez l'élève.

L'enseignante ou l'enseignant qui planifie son enseignement devrait miser sur des activités adaptées à son groupe classe pour favoriser chez les élèves l'acquisition des connaissances et des habiletés dont ils ont besoin pour faire les applications et les transferts appropriés et effectuer des recherches de plus en plus complexes. Il n'y a pas qu'une seule façon d'enseigner et d'apprendre le français. Ce programme-cadre exige l'utilisation d'une variété de stratégies en salle de classe, tel l'entraînement à la manipulation des outils de travail, depuis le maniement des objets à lire jusqu'à celui de la langue elle-même. L'enseignante ou l'enseignant réservera aussi du temps pour s'adonner avec les élèves à l'objectivation à la suite de chaque activité d'apprentissage, cette pratique faisant partie intégrante de la démarche pédagogique.

La création d'un milieu d'enseignement et d'apprentissage stimulant et engageant pour les garçons comme pour les filles est important. L'enseignante ou l'enseignant prendra en compte le mode d'apprentissage selon le genre dans le choix des activités, des interventions, des ressources et des projets afin que chaque élève, garçon ou fille, puisse développer un rapport positif au langage et au savoir et apprendre à sa manière selon ses préférences.

L'apprentissage du français dans toutes les matières contribue au développement des connaissances et des habiletés liées à la littératie. Les enseignantes et enseignants s'assureront que les élèves sont exposés à une variété d'occasions d'expérimenter avec la langue et avec le savoir, en insistant sur un enseignement pluridisciplinaire.

La matière de tout cours de français peut être combinée à celle d'un ou de plusieurs cours d'une autre discipline (p. ex., s'inspirer des modèles de présentation d'un curriculum vitae enseignés dans les cours d'affaires et commerce). Il est aussi possible de créer un cours interdisciplinaire, par exemple un cours en journalisme. Les politiques et les modalités applicables à cet égard sont présentées dans le programme-cadre distinct régissant l'élaboration de cours interdisciplinaires (voir Études interdisciplinaires, 2002).

LES HABILETÉS DE LA PENSÉE ET DE LA RECHERCHE

Dans les cours de français, l'élève développe sa capacité à formuler des questions et à planifier les recherches nécessaires pour y répondre. On lui apprend diverses méthodes utiles en recherche et comment choisir celles qui sont adaptées à une recherche particulière. L'élève saura comment tirer des renseignements pertinents de sources imprimées (p. ex., livres, journaux, entrevues, diagrammes, illustrations) et médiatiques (p. ex., Internet, télévision, radio), et dégager des perspectives d'avenir. Avec le temps et l'expérience, l'élève utilisera ces sources d'une manière de plus en plus précise et approfondie et fera la distinction entre sources primaires et sources secondaires pour déterminer leur validité et leur pertinence et pour en tirer profit de manière adéquate. Ceci est particulièrement vrai en ce qui a trait aux sources électroniques.

L'IMPORTANCE DE L'ACTUALITÉ

Les discussions qui portent sur les événements courants, en particulier ceux qui touchent la communauté francophone, suscitent non seulement l'intérêt de la classe, mais aident aussi l'élève à comprendre son monde, à saisir la relation qui existe entre les événements du passé et les situations d'aujourd'hui et à esquisser des perspectives d'avenir. L'étude de questions d'actualité, qu'il s'agisse du réchauffement de la planète, des revendications des peuples autochtones ou de la présence majoritaire des femmes dans les établissements d'enseignement universitaire, ne doit pas être présentée comme un sujet à part dans le programme, mais doit être intégrée à l'étude des contenus d'apprentissage dont ces événements sont l'extension.

LA PLANIFICATION DES COURS DE FRANÇAIS DESTINÉS AUX ÉLÈVES EN DIFFICULTÉ

Les enseignantes et enseignants sont les principaux intervenants en matière d'éducation des élèves en difficulté puisqu'il leur incombe d'aider tous les élèves à apprendre. À cette fin, ils travaillent en collaboration avec le personnel enseignant responsable de l'éducation

de l'enfance en difficulté pour atteindre cet objectif. Le rapport intitulé *Transformation* de l'éducation de l'enfance en difficulté : Rapport des coprésidentes avec les recommandations de la Table de concertation sur l'éducation de l'enfance en difficulté, 2006 a approuvé une série de principes sur lesquels devrait reposer l'ensemble de la planification des programmes destinés aux élèves en difficulté. Ces principes directeurs sont repris du rapport intitulé *L'éducation pour tous* de la Table ronde des experts pour l'enseignement en matière de littératie et de numératie pour les élèves ayant des besoins particuliers de la maternelle à la 6^e année. Le personnel enseignant qui planifie les cours de français devrait y accorder une attention particulière.

La planification des programmes destinés aux élèves en difficulté devrait reposer sur les grands principes exposés dans le rapport précité; les sept énoncés suivants en précisent le contenu :

- Tous les élèves peuvent réussir.
- La conception universelle de l'apprentissage et la pédagogie différenciée sont des moyens pour répondre aux besoins d'apprentissage et de réussite de tout groupe d'élèves.
- Des pratiques réussies d'enseignement s'appuient sur les recherches et les expériences vécues.
- Les enseignantes et enseignants sont les acteurs clés pour l'acquisition de la littératie et de la numératie par les élèves.
- Chaque enfant possède son propre profil d'apprentissage.
- Le personnel enseignant a besoin de l'appui de la communauté pour créer un milieu d'apprentissage favorable aux élèves ayant des besoins particuliers.
- Chaque élève est unique.

Dans toute salle de classe, les élèves peuvent présenter toute une série de styles et de besoins d'apprentissage. Le personnel enseignant prévoit des programmes qui tiennent compte de cette diversité et confie aux élèves des tâches qui correspondent à leurs habiletés précises pour que tous les élèves profitent au maximum du processus d'enseignement et d'apprentissage. Le recours à des groupes souples dans le cadre de l'enseignement et l'évaluation continue constituent des composantes importantes des programmes qui tiennent compte de la diversité des besoins d'apprentissage.

Au moment de la planification du programme de français à l'intention de l'élève en difficulté, le personnel enseignant devrait commencer par examiner le niveau de rendement actuel de l'élève, ses points forts et ses besoins d'apprentissage, de même que les connaissances et les habiletés qui sont attendues de la part des élèves à la fin du cours, afin de déterminer laquelle des options suivantes est la plus appropriée :

- aucune adaptation⁵ ou modification;
- adaptations seulement;
- attentes modifiées et adaptations au besoin;
- attentes différentes qui ne découlent pas des attentes prescrites des cours de français faisant partie du présent programme-cadre.

^{5.} Les adaptations désignent des stratégies d'enseignement et d'évaluation individualisées, un soutien fourni par du personnel ou par un équipement personnalisé.

Si l'élève requiert des adaptations ou des attentes modifiées, ou une combinaison des deux, il faut consigner, dans son plan d'enseignement individualisé (PEI), les renseignements pertinents qui figurent dans les paragraphes ci-dessous. On trouvera des renseignements plus détaillés sur la planification des programmes pour l'enfance en difficulté dans le document intitulé *Plan d'enseignement individualisé* – *Guide*, 2004 (appelé ci-après *Guide du PEI*, 2004). Pour en savoir davantage sur les exigences du ministère de l'Éducation sur les PEI, veuillez consulter le document intitulé *Plan d'enseignement individualisé* – *Normes pour l'élaboration, la planification des programmes et la mise en œuvre*, 2000 (appelé ci-après *Normes du PEI*, 2000). Ces deux documents sont affichés sur le site Web du ministère de l'Éducation au www.edu.gov.on.ca.

L'élève en difficulté qui ne requiert que des adaptations. Certains élèves en difficulté peuvent suivre le curriculum prévu pour le cours et démontrer un apprentissage autonome si on leur fournit des adaptations. Les adaptations facilitent l'accès au cours sans avoir à modifier les connaissances et les habiletés que l'élève doit manifester. Les adaptations requises pour faciliter l'apprentissage de l'élève doivent être inscrites dans le PEI (voir page 11 des *Normes du PEI*, 2000). Les mêmes adaptations seront probablement inscrites dans le PEI pour plusieurs cours, voire tous les cours.

Offrir des adaptations aux élèves en difficulté devrait être la première option envisagée dans le cadre de la planification des programmes. Les élèves en difficulté peuvent réussir lorsqu'on leur offre des adaptations appropriées. L'enseignement axé sur la conception universelle et la pédagogie différenciée met l'accent sur la disponibilité des adaptations permettant de satisfaire les besoins divers des apprenantes et apprenants.

Il existe trois types d'adaptations :

- Les adaptations pédagogiques désignent les changements apportés aux stratégies d'enseignement tels que les styles de présentation, les méthodes d'organisation et l'utilisation d'outils technologiques et multimédias.
- Les adaptations environnementales désignent les changements apportés à la salle de classe ou au milieu scolaire tels que la désignation préférentielle d'une place ou le recours à un éclairage particulier.
- Les adaptations en matière d'évaluation désignent les changements apportés aux stratégies d'évaluation pour permettre à l'élève de démontrer son apprentissage. Par exemple, on pourrait lui donner plus de temps pour terminer les examens ou ses travaux scolaires, ou lui permettre de répondre oralement à des questions d'examen (pour d'autres exemples, voir page 33 du *Guide du PEI*, 2004).

Si seules des adaptations sont nécessaires dans les cours de français, le rendement de l'élève sera évalué par rapport aux attentes du cours et par rapport aux niveaux de rendement décrits dans le présent document. La case du PEI sur le bulletin scolaire de l'Ontario ne sera pas cochée et on n'inclura pas d'information sur l'offre d'adaptations.

L'élève en difficulté qui requiert des attentes modifiées. Certains élèves en difficulté auront besoin d'attentes et de tâches modifiées qui ne correspondent pas aux attentes et aux tâches prévues pour le cours. Dans la plupart des cas, ces attentes modifiées seront fondées sur la matière du cours, mais refléteront des changements en ce qui a trait à leur nombre et à leur complexité. Les attentes modifiées représentent des réalisations précises, réalistes, observables et mesurables, et décrivent les connaissances ou les habiletés précises que l'élève peut démontrer de façon autonome en utilisant, au besoin, des adaptations en matière d'évaluation.

Il est important de vérifier l'étendue des modifications apportées aux attentes et de les noter clairement dans le PEI. Tel qu'indiqué dans la section 7.12 du document de politique ministériel Les écoles secondaires de l'Ontario, de la 9º à la 12º année – Préparation au diplôme d'études secondaires de l'Ontario, 1999, il reviendra à la directrice ou au directeur d'école de déterminer si la réalisation des attentes modifiées fondées sur le niveau de rendement actuel de l'élève signifie que l'élève a réussi le cours et si l'élève peut recevoir un crédit pour le cours. La directrice ou le directeur d'école informera les parents et l'élève de sa décision.

Lorsqu'on s'attend à ce qu'un élève satisfasse à la plupart des attentes d'un cours, les attentes modifiées devraient indiquer comment les connaissances, les habiletés et les tâches de l'élève différeront de celles des autres élèves suivant ce cours. Lorsque les modifications sont si étendues que la réalisation des attentes d'apprentissage (connaissances, habiletés, tâches) ne donnerait probablement pas droit à un crédit, les attentes devraient spécifier les exigences précises ou les tâches d'après lesquelles le rendement de l'élève sera évalué et en fonction desquelles une note pour le cours sera inscrite dans le bulletin scolaire de l'Ontario.

Les attentes modifiées indiquent les connaissances ou les habiletés que l'élève devrait pouvoir démontrer et qui seront évaluées lors de chaque période visée par le bulletin scolaire (voir pages 10 et 11 des *Normes du PEI*, 2000). Les attentes d'apprentissage de l'élève doivent être revues une fois au moins lors de chaque période visée par le bulletin scolaire et être mises à jour, au besoin, à la lumière des progrès accomplis par l'élève (voir page 11 des *Normes du PEI*, 2000).

Si l'élève requiert des attentes modifiées en français, l'évaluation de son rendement sera fondée sur les attentes d'apprentissage inscrites dans son PEI et sur les niveaux de rendement décrits dans le présent document. Si certaines des attentes d'apprentissage d'un élève pour un cours sont modifiées, mais que l'élève essaie d'obtenir un crédit pour ce cours, il suffit de cocher la case PEI sur le bulletin scolaire de l'Ontario. Cependant, si les attentes d'apprentissage de l'élève sont modifiées de telle façon que la directrice ou le directeur d'école estime qu'un crédit ne sera pas conféré pour le cours, la case PEI doit être cochée et on doit inscrire l'énoncé approprié du *Guide du bulletin scolaire de l'Ontario de la 9º à la 12º année, 1999* (voir page 7). Les commentaires de l'enseignante ou l'enseignant devraient comprendre des renseignements pertinents sur la capacité de l'élève à démontrer qu'elle ou il a satisfait aux attentes modifiées. Le personnel enseignant doit aussi indiquer les prochaines étapes de l'apprentissage de l'élève dans le cadre du cours.

L'ÉLÈVE DES PROGRAMMES D'ACTUALISATION LINGUISTIQUE EN FRANÇAIS ET DE PERFECTIONNEMENT DU FRANÇAIS

L'école tient compte des différences linguistiques, scolaires ou socioculturelles de ses élèves et répond à leurs besoins particuliers en leur offrant les programmes de soutien appropriés.

Le programme d'actualisation linguistique en français (ALF) s'adresse à l'élève qui a une connaissance limitée du français ou qui manque de familiarité avec la langue d'enseignement. Il lui permet d'acquérir les compétences linguistiques indispensables à la poursuite de ses études et d'enrichir son répertoire linguistique. Il favorise aussi le développement d'une attitude positive envers l'utilisation du français. Dans certains cas, les élèves doivent se familiariser avec le français, les expressions et le vocabulaire couramment utilisés dans les écoles de langue française et dans les programmes

d'études afin d'assurer leur réussite et leur intégration à l'école, à la communauté ou à l'espace francophone.

Le programme de perfectionnement du français (PDF) s'adresse à l'élève qui parle français, mais qui a connu une scolarisation très différente de celle que reçoivent les élèves des écoles de langue française de l'Ontario ou qui a subi des interruptions dans sa scolarité. Il lui permet d'acquérir et de perfectionner ses compétences de base en lecture, en écriture et en mathématiques et d'enrichir son répertoire linguistique afin d'intégrer et de suivre avec plus d'aisance le programme régulier. Il lui permet aussi de se familiariser avec les particularités du système d'enseignement de langue française et avec son nouveau milieu socioculturel.

Ces deux programmes permettent aux élèves d'acquérir les connaissances et les compétences nécessaires à la réussite de leurs études et à leur insertion dans le monde du travail. Ces programmes d'appui visent l'intégration rapide au programme d'études régulier.

L'enseignante ou l'enseignant doit porter une attention particulière à l'élève inscrit au programme d'ALF ou de PDF. Il lui faudra veiller en particulier à ce que l'élève comprenne et assimile la terminologie propre au français, acquière les compétences fondamentales requises dans ces matières et se familiarise avec les référents culturels propres à la francophonie. L'enseignante ou l'enseignant choisira des stratégies d'enseignement et des activités appropriées aux besoins de l'élève du programme d'ALF ou de PDF, en consultation avec l'enseignante ou l'enseignant de l'un et de l'autre de ces programmes, et adaptera le matériel d'apprentissage en conséquence.

L'enseignante ou l'enseignant doit créer un milieu sécurisant où l'élève constate l'acceptation de tous. L'élève se sentira plus à l'aise, ce qui lui permettra de prendre des risques, de s'exprimer et d'apprendre plus aisément. Pour faciliter l'apprentissage de l'élève, l'enseignante ou l'enseignant pourra recourir aux pratiques suivantes :

- partir du vécu de l'élève et de ses connaissances;
- vérifier régulièrement si l'élève comprend;
- mettre l'accent sur les idées clés et communiquer avec l'élève dans un langage clair et précis;
- mettre l'accent sur les valeurs propres à la francophonie locale, nationale et internationale;
- utiliser des indices visuels et du matériel concret si l'élève est au niveau débutant dans l'apprentissage du français;
- ajuster les attentes en fonction du niveau de langue de l'élève et de sa date d'arrivée au Canada;
- présenter le vocabulaire utilisé dans la discipline pour aider l'élève à comprendre le contenu de la leçon;
- faciliter l'entraide entre les élèves;
- favoriser l'appropriation de référents culturels.

On peut consulter *Le curriculum de l'Ontario, de la 9^e à la 12^e année – Actualisation linguistique en français et Perfectionnement du français, 1999* sur le site Web du ministère de l'Éducation au www.edu.gov.on.ca.

L'ÉDUCATION ANTIDISCRIMINATOIRE DANS LE PROGRAMME DE FRANÇAIS

Comme tous les programmes-cadres qui composent le curriculum de l'Ontario, le programme de français prépare l'élève à devenir une citoyenne ou un citoyen responsable, qui comprend la société complexe dans laquelle elle ou il vit et qui y participe pleinement. On s'attend donc à ce que l'élève comprenne bien en quoi consistent les droits, les privilèges et les responsabilités inhérents à la citoyenneté. On s'attend aussi à ce que, dans ses paroles et dans ses actes, elle ou il fasse preuve de respect, d'ouverture et de compréhension envers les individus, les groupes et les autres cultures. Pour ce faire, l'élève doit comprendre toute l'importance de protéger et de respecter les droits de la personne et de s'opposer au racisme et à toute autre forme de discrimination et d'expression de haine. De plus, la contribution des peuples autochtones à la richesse et à la diversité de la vie au Canada doit être valorisée et appréciée. En ce qui a trait tout particulièrement au présent programme-cadre, on amènera l'élève à reconnaître la contribution de personnalités francophones et francophiles de différentes cultures à l'avancement et à la diffusion de la langue et de la culture d'expression française au Canada et dans le monde.

Les activités d'apprentissage mises en place dans le cadre du programme devraient être de nature inclusive, refléter divers points de vue et expériences et sensibiliser l'élève aux expériences et à la perception des autres. Les habiletés de réflexion et de recherche acquises selon ce programme apprendront à l'élève à reconnaître les partis pris, les stéréotypes et les représentations fondées sur des préjugés et à comprendre comment les relations interpersonnelles sont réellement gérées dans un contexte de mondialisation.

L'éducation inclusive vise à fournir à tous les élèves de la province une chance égale d'atteindre leur plein potentiel en leur permettant d'évoluer dans un environnement sain et sécuritaire. En effet, les élèves ont besoin d'un climat de classe sécurisant et propice à l'apprentissage pour s'épanouir et développer leurs connaissances et leurs compétences, y compris leurs habiletés intellectuelles de niveau supérieur. À cet égard, l'enseignante ou l'enseignant joue un rôle primordial, entre autres, en fixant des attentes élevées pour tous ses élèves et en donnant à chacune et à chacun une attention particulière.

C'est en planifiant des activités enrichissantes permettant d'établir des liens entre des idées contenues dans les textes étudiés et des situations concrètes de la vie que l'enseignante ou l'enseignant fournira à ses élèves des occasions de consolider les connaissances et les habiletés rattachées à l'éducation inclusive qui consiste notamment à sensibiliser les élèves à divers problèmes sociaux. En proposant aux élèves des activités qui mettent en valeur le rôle et l'utilité du français et du bilinguisme dans la vie socio-économique et culturelle, l'enseignante ou l'enseignant contribue à accroître l'intérêt et la motivation des élèves, tout en les préparant à devenir des citoyens responsables.

Le choix des ressources documentaires et médiatiques proposées aux élèves revêt une importance primordiale dans les cours de français. Ces ressources doivent non seulement refléter la diversité ethnoculturelle de la société canadienne, mais aussi présenter un intérêt pour les garçons et les filles. Des recherches récentes démontrent en effet que les garçons s'intéressent davantage aux textes documentaires comme les manuels et les livres qui présentent une abondance d'éléments visuels, alors que les ouvrages de fiction plaisent davantage aux filles. Le guide *Moi lire? Tu blagues!* affiché sur le site Web du Ministère propose diverses stratégies pour susciter et soutenir l'intérêt des garçons pour la lecture et l'écriture et pour favoriser la création d'un milieu d'apprentissage stimulant autant pour les filles que les garçons.

LA LITTÉRATIE ET LA NUMÉRATIE

Les compétences liées à la littératie et à la numératie sont essentielles à tous les apprentissages, dans toutes les disciplines. On définit la littératie comme la maîtrise des savoirs qui permettent à l'élève de s'exprimer, d'écrire, de lire, de chercher des renseignements, d'utiliser les technologies de l'information et de la communication et d'exercer une pensée critique à un niveau fonctionnel dans ses apprentissages actuels et futurs. Quant à la numératie, elle comprend l'ensemble des compétences essentielles basées sur des concepts mathématiques et des compétences connexes, qui permettent à l'élève d'utiliser la mesure et les propriétés des nombres et des objets géométriques, de résoudre des problèmes, de développer sa pensée critique, de lire et d'interpréter les renseignements faisant appel aux concepts mathématiques et de communiquer des données mathématiques.

La littératie et la numératie permettront à l'élève d'apprendre, sa vie durant, dans toutes les disciplines et d'accéder aux niveaux supérieurs de la pensée. Il incombe au personnel enseignant de toutes les disciplines de veiller à ce que l'élève progresse dans l'acquisition des compétences liées à la littératie et à la numératie. L'enseignante ou l'enseignant qui remarque que l'élève accuse un retard dans l'acquisition des compétences liées à la littératie et à la numératie devra prendre des dispositions particulières pour l'aider en s'inspirant des initiatives de littératie et de numératie élaborées par son conseil scolaire et son école.

Le ministère de l'Éducation facilite l'élaboration de ressources pour appuyer le développement de compétences liées à la littératie et la numératie dans tout le curriculum. Des stratégies pratiques applicables à tous les cours sont fournies dans les documents suivants :

- La littératie en tête de la 7^e à la 12^e année : Rapport du groupe d'experts sur les élèves à risque, 2003
- La numératie en tête de la 7^e à la 12^e année : Rapport du groupe d'experts sur les élèves à risque, 2004
- La littératie en tête : Stratégies pour toutes les matières de la 7^e à la 12^e année, 2005
- Moi, lire? Tu blagues! Guide pratique pour les garçons en matière de littératie, 2005

Ces ressources sont affichées sur le site Web du ministère de l'Éducation au www.edu.gov.on.ca.

LE RÔLE DU CENTRE DE RESSOURCES DANS LE PROGRAMME DE FRANÇAIS

Le centre de ressources de l'école joue un rôle primordial dans l'apprentissage et la réussite des élèves, tout particulièrement dans le contexte du programme-cadre de français. En proposant une abondance de ressources documentaires et médiatiques, le centre favorise chez les élèves l'acquisition de connaissances, d'habiletés et d'habitudes essentielles dans une société du savoir et dont ils se serviront toute leur vie.

Le centre de ressources permet, entre autres, aux élèves :

- de développer le goût de la lecture, autant pour le plaisir que pour apprendre;
- de découvrir la richesse et la diversité de la production littéraire et médiatique en langue française, au Canada et ailleurs dans le monde;
- d'accéder à des ressources dans toutes les disciplines du curriculum;

- de faire des recherches et de se documenter sur divers sujets;
- de découvrir la richesse du réseau des bibliothèques publiques municipales ou régionales et d'acquérir l'habitude de les fréquenter.

LA PLACE DES TECHNOLOGIES DANS LE PROGRAMME DE FRANÇAIS

Les technologies de l'information et de la communication (TIC) offrent une gamme d'outils qui peuvent grandement élargir et enrichir les stratégies d'enseignement du personnel enseignant et appuyer l'apprentissage des élèves en français. Ces outils comprennent, entre autres, des logiciels de production (p. ex., traitement de texte, logiciel de dessin, multimédia, dictionnaire, correcteur grammatical, orthographique et syntaxique), des outils numériques (p. ex., appareil photo numérique, scanneur, table de mixage) et des jeux éducatifs (p. ex., modules d'enseignement assisté par ordinateur). Le personnel enseignant peut utiliser les outils et les ressources des TIC dans son enseignement en salle de classe et concevoir des programmes qui répondent aux divers besoins des élèves. Par exemple, rédiger l'ébauche d'un texte à l'ordinateur permet, avec vitesse et souplesse, de réviser et de vérifier, à l'écran et sur papier, les ratures et les changements apportés au texte, d'apporter d'autres changements, de corriger et d'imprimer une copie finale; enregistrer un cercle de lecture sur vidéo peut amener les élèves à mieux comprendre l'art de la discussion; et utiliser des émissions radiophoniques peut leur servir à mieux saisir les concepts de prosodie. Les TIC peuvent aussi être utilisées pour permettre aux élèves de communiquer avec des élèves d'autres écoles et pour faire entrer la communauté mondiale dans la salle de classe.

Grâce aux sites Web et à divers supports numériques, l'élève peut maintenant accéder à des ressources en français offertes par des archives et des institutions publiques à travers le pays et autour du monde, ce qui lui permet de trouver les renseignements les plus récents portant sur des sujets d'actualité. Les TIC permettent à l'élève du palier secondaire de mener des recherches plus étendues et plus authentiques que jamais auparavant.

Il faut encourager l'élève à utiliser les TIC chaque fois que cela est approprié. En outre, il est important que l'élève puisse disposer (dans une version imprimée, électronique ou numérique) de toute une gamme d'outils pour lire ou interpréter des documents sous toutes leurs formes et en tirer tous les renseignements. L'élève pourra ainsi développer les habiletés nécessaires à l'utilisation des innovations technologiques et médiatiques et des applications numériques informatisées, à des fins de collecte de données, de simulation, de production, de présentation ou de communication.

LA MAJEURE HAUTE SPÉCIALISATION

La majeure haute spécialisation est un type de programme spécialisé approuvé par le ministère de l'Éducation qui permet aux élèves de se concentrer sur les connaissances et les habiletés importantes de certains secteurs économiques et d'obtenir des certifications reconnues dans ces secteurs, tout en étudiant en vue du diplôme d'études secondaires de l'Ontario (DESO). La majeure a été conçue pour permettre aux élèves de personnaliser leur expérience au palier secondaire en fonction de leurs talents et de leurs champs d'intérêt et pour leur permettre de faire des apprentissages spécifiques et d'acquérir des compétences qui favoriseront leur réussite dans toutes les destinations postsecondaires : formation en apprentissage, collège, université et marché du travail. Chaque majeure cible

un domaine particulier afin de préparer les élèves à des études postsecondaires ou à un emploi dans un secteur de l'économie.

Chaque majeure haute spécialisation doit comprendre les cinq composantes énumérées ci-après et définies dans les cadres de référence approuvés par le Ministère pour chaque domaine de spécialisation :

- Ensemble de 9, 10 ou 11 crédits requis (en grande partie provenant de cours de 11^e et 12^e année) qui trace un itinéraire d'études vers l'une des quatre destinations possibles, soit :
 - quatre crédits de spécialisation,
 - trois ou quatre crédits d'appui à la majeure en français et dans d'autres disciplines pertinentes (p. ex., sciences, mathématiques, affaires et commerce),
 - deux crédits d'éducation coopérative,
 - deux demi-crédits obligatoires Éducation à la citoyenneté et Exploration de carrière (ou si on effectue une substitution Découvrir le milieu de travail);
- Certifications obligatoires précisées dans chaque cadre de référence;
- Possibilités d'apprentissage par l'expérience;
- Utilisation du Passeport-compétences de l'Ontario (PCO);
- Possibilités d'expérience d'anticipation qui permettent aux élèves de réaliser des apprentissages dans la destination postsecondaire envisagée.

Les cours de français s'inscrivent dans l'ensemble des crédits requis dans les programmes menant à la majeure haute spécialisation ou dans les programmes conçus pour offrir aux élèves des itinéraires d'études spécialisés. Ils permettent à l'élève d'acquérir des connaissances et des compétences qui sont importantes dans des secteurs économiques et qui sont nécessaires pour réussir sur le marché du travail ou pour poursuivre des études postsecondaires, y compris les programmes d'apprentissage. Les cours de français peuvent être combinés aux crédits d'éducation coopérative pour fournir à l'élève l'expérience en milieu de travail exigée par des programmes de majeure et par différents itinéraires d'études spécialisés. Les programmes de majeure haute spécialisation pourraient fournir des possibilités d'apprentissage dans des secteurs spécifiques, qu'elles soient offertes par des employeurs, des centres de formation professionnelle, des collèges ou des organismes communautaires.

LA PLANIFICATION DE CARRIÈRE

Les attentes et les contenus d'apprentissage du programme de français offrent à l'élève la possibilité d'appliquer ses habiletés langagières dans de nombreuses situations liées au monde du travail, d'explorer des possibilités d'études postsecondaires, de formation, de métiers et de profession, et devenir autodidacte. Les cours de français permettent aussi à l'élève de développer ses habiletés en recherche, de développer des techniques de présentation orale et visuelle et de maîtriser des stratégies de lecture. Peu importe leur destination postsecondaire, tous les élèves ont besoin de réaliser que les habiletés acquises en matière de littératie constituent aussi des habiletés essentielles d'employabilité. Les élèves qui ont développé des habiletés en littératie savent mieux exploiter les technologies de l'information et de la communication pour communiquer efficacement dans diverses situations et pour accomplir des tâches spécifiques.

LE PASSEPORT-COMPÉTENCES DE L'ONTARIO ET LES COMPÉTENCES ESSENTIELLES

Le personnel enseignant qui planifie les cours de français doit encourager la connaissance, la compréhension et le développement des compétences essentielles et des habitudes de travail nécessaires pour réussir au travail. Le Passeport-compétences de l'Ontario (PCO) est une ressource Web bilingue qui aide les enseignantes et enseignants à tenir compte du milieu de travail en salle de classe. Le PCO offre une description claire des compétences essentielles telles que la lecture des textes, la rédaction, l'utilisation des documents, l'informatique, le calcul et la capacité de raisonnement. On se sert de compétences essentielles dans notre vie de tous les jours et elles sont transférables de l'école au travail, d'un emploi à l'autre et d'un secteur à l'autre. Le PCO inclut une base de données portant sur des tâches en milieu de travail et des descriptions d'importantes habitudes de travail telles que la fiabilité, la sécurité au travail et le service à la clientèle. Il offre aussi aux employeuses et employeurs une méthode cohérente pour évaluer et consigner la démonstration de ces compétences et de ces habitudes de travail par les élèves dans le cadre de leur stage d'éducation coopérative. Les élèves peuvent se servir du PCO pour préciser les compétences et les habitudes de travail déjà acquises, planifier le développement de nouvelles compétences ou montrer aux employeuses et employeurs ce qu'ils peuvent faire.

Les compétences décrites dans le PCO sont les compétences essentielles que le gouvernement du Canada et des agences nationales et internationales ont déterminées à la suite de recherches considérables comme étant les compétences requises pour travailler, apprendre et vivre. Les compétences essentielles constituent la base de l'apprentissage de toute autre habileté et permettent aux personnes de progresser dans leur emploi et de s'adapter au changement en milieu de travail. Pour des précisions sur le PCO et les compétences essentielles, consulter le site http://skills.edu.gov.on.ca.

L'ÉDUCATION COOPÉRATIVE ET LES AUTRES FORMES D'APPRENTISSAGE PAR L'EXPÉRIENCE

L'éducation coopérative et les autres formes d'apprentissage par l'expérience permettent à l'élève d'appliquer les habiletés acquises en salle de classe dans les contextes authentiques au sein de la communauté du monde des affaires et des services publics. L'éducation coopérative et les autres expériences en milieu de travail aident l'élève à approfondir sa connaissance des possibilités d'emploi dans de nombreux domaines, y compris le milieu de l'édition et de la publicité, ainsi que les entreprises médiatiques. De plus, l'élève élargit sa compréhension des pratiques du monde du travail, des certifications et de la nature des relations employeurs-employés. En outre, en se basant sur ses expériences, l'élève reconnaît l'apport de la connaissance des deux langues officielles du Canada. Il s'avère important que les enseignantes et enseignants des cours de français entretiennent des liens avec les entreprises locales, notamment celles de la communauté francophone afin d'assurer à l'élève des expériences pratiques qui viendront renforcer les connaissances et les habiletés acquises à l'école.

La préparation aux expériences pratiques en milieu de travail doit comprendre un enseignement sur les mesures liées à la santé et la sécurité en milieu de travail. Le personnel enseignant appuyant l'élève en situation d'apprentissage en milieu de travail doit évaluer les conditions relatives à la santé et à la sécurité dans le milieu de travail.

Avant de participer à une expérience en milieu de travail, l'élève doit acquérir les connaissances et les compétences nécessaires pour assurer sa sécurité physique et son bien-être personnel. L'élève doit comprendre les questions relatives à la confidentialité et au respect de la vie privée, comme il est énoncé dans la *Loi sur l'accès à l'information et la protection de la vie privée*. Elle ou il a le droit de travailler dans un milieu exempt de mauvais traitements et de harcèlement et doit être sensible aux enjeux portant sur sa sécurité personnelle. L'élève doit être renseigné quant aux ressources scolaires et communautaires, aux politiques de l'école et à la marche à suivre pour signaler toutes formes d'abus et de harcèlement.

La note Politique/Programme n° 76A intitulée *Assurance contre les accidents du travail pour les élèves des programmes de formation pratique* (Septembre 2000) trace les grandes lignes des procédures à suivre pour assurer le respect des dispositions de la *Loi sur la sécurité professionnelle et les assurances contre les accidents du travail* (1997) aux élèves âgés d'au moins 14 ans inscrits à un stage de plus d'une journée en milieu de travail. L'observation au poste de travail et le jumelage sont considérés comme une sortie éducative. Le personnel enseignant doit connaître l'âge minimum requis selon la *Loi sur la santé et la sécurité au travail* (1990) pour trouver un milieu de travail où l'élève peut travailler. Tous les stages d'éducation coopérative et les autres expériences en milieu de travail sont offerts selon les prescriptions énoncées dans *Éducation coopérative et autres formes d'apprentissage par l'expérience : Lignes directrices pour les écoles secondaires de l'Ontario*, 2000.

LA SANTÉ ET LA SÉCURITÉ

Malgré le fait que les questions relatives à la santé et à la sécurité ne sont pas généralement liées à l'enseignement d'une langue, elles peuvent s'avérer importantes lorsque l'apprentissage fait appel à des activités pratiques, en particulier celles qui se déroulent à l'extérieur de l'école. Ces activités offrent une dimension authentique et motivante en ce qui a trait aux expériences d'apprentissage de l'élève. Les enseignantes et enseignants planifieront avec soin ces activités afin de prévoir les problèmes et de prévenir les risques pour la santé et la sécurité de l'élève.

COURS OBLIGATOIRES

Français, 11^e année

cours préuniversitaire

FRA3U

Ce cours permet à l'élève d'approfondir ses connaissances en communication orale, en lecture et en écriture. En littérature, l'étude d'œuvres contemporaines du Canada français, d'extraits significatifs d'œuvres de la littérature française des XVIIIe et XIXe siècles et de quelques extraits d'œuvres de la francophonie ontarienne, canadienne ou mondiale écrites avant 1960 amène l'élève à réfléchir aux enjeux de la francophonie et à son engagement envers la langue et la culture d'expression française. À l'oral et à l'écrit, l'élève utilise les technologies de l'information et de la communication et applique ses connaissances et ses habiletés langagières pour produire des textes variés. Ce cours est conçu pour préparer l'élève à suivre un cours obligatoire des filières préuniversitaire ou précollégiale en 12e année.

Préalable: Français, 10e année, cours théorique

TEXTES À L'ÉTUDE

	Communication orale ¹		Lostino	ŕ
	Interprétation	Présentation ²	Lecture	Écriture
TEXTES LITTÉRAIRES ³				
Textes narratifs	Pièce de théâtre ou comédie musicale	Création théâtrale	Œuvres contemporaines du Canada français	• Récit
Textes poétiques			dont un roman ET quelques extraits significatifs d'œuvres de la littérature française des XVIIIe et XIXe siècles ET quelques extraits significatifs d'œuvres de la francophonie ontarienne, canadienne ou mondiale écrites avant 1960	
TEXTES COURANTS				
Textes descriptifs ou explicatifs	• Vidéoreportage	Vidéoreportage Chronique	Reportage Chronique	Dissertation littéraire de type explicatifChroniqueProjet autonome
Textes argumentatifs ou incitatifs		Débat ou table ronde	• Éditorial	• Éditorial

Remarques:

- 1. Les habiletés en communication orale spontanée s'apprennent dans le quotidien de la salle de classe. À cette fin, il faut tenir compte de l'attente formulée dans le domaine Communication orale.
- 2. En fonction du nombre d'élèves dans le cours et de l'envergure des présentations orales, on pourra n'exiger que deux présentations portant sur des textes différents.
- 3. Parmi les textes littéraires qui lui sont proposés à l'oral et en lecture, l'élève doit interpréter, en 11e et 12e année, un minimum de trois œuvres d'auteurs de l'Ontario français dont un roman et, au choix, une pièce de théâtre, une bande dessinée ou un recueil (contes, légendes, poèmes, chansons).

CONNAISSANCES LINGUISTIQUES ET TEXTUELLES

Connaissances faisant l'objet d'un apprentissage planifié et évalué

Dans le contexte d'activités de communication orale, de lecture et d'écriture, l'élève apprend à mettre à contribution ses connaissances linguistiques et textuelles pour mieux comprendre et interpréter les textes à l'étude ainsi que pour mieux évaluer ses propres textes dans le but de les améliorer. Pour ce faire, on l'amène à faire des observations, à dégager des constatations et à faire des généralisations sur la langue orale et écrite et sur son fonctionnement en s'inspirant des principes pédagogiques et des exemples d'apprentissage proposés en annexe.

GRAMMAIRE DE LA PHRASE / SYNTAXE

- 1. La phrase de base et ses constituants
 - 1.2 Le groupe verbal :

attribut du complément direct groupe infinitif complément

1.3 Le groupe adjectival :

ses compléments, ses modificateurs; la place de l'adjectif

- 1.5 Le groupe prépositionnel complément de l'adjectif ou de phrase
- 2. Les subordonnées
 - 2.3 Sujets
 - 2.4 Circonstancielles de temps et de conséquence au subjonctif
- 3. Les types et les formes de phrases
 - 3.2 Formes:

phrase passive (verbes transitifs et intransitifs) phrase impersonnelle phrase non verbale/elliptique

GRAMMAIRE DU TEXTE / COHÉRENCE

- 4. Le texte
 - 4.1 Principes de base : unité du sujet, reprise de l'information, progression, absence de contradiction
 - 4.2 Autre procédé : remplacement des subordonnées par des groupes nominaux

ORTHOGRAPHE D'ACCORD ET PONCTUATION

- 5. La morphologie des mots variables
 - 5.1 Noms : nombre du nom dans les groupes prépositionnels
 - 5.4 Adjectifs: exceptions usuelles
 - 5.5 Verbes : accord avec un nom collectif, une subordonnée infinitive, des sujets qui s'additionnent ou s'excluent
- 6. La ponctuation : tiret, points de suspension, parenthèses, majuscule dans des cas spéciaux

LEXIQUE ET ORTHOGRAPHE D'USAGE

- 7. Le vocabulaire et l'usage
 - 7.3 Homophones (p. ex., davantage/d'avantages, quel que/quelque)

COMMUNICATION ORALE

ATTENTES

À la fin du cours, l'élève doit pouvoir :

- s'exprimer spontanément, en temps opportun, dans le contexte de diverses situations de communication.
- interpréter diverses communications orales de textes littéraires et courants pour en construire le sens, y réagir de façon critique et se donner des repères culturels.
- présenter diverses communications orales préparées en utilisant des connaissances linguistiques et textuelles appropriées et en faisant preuve d'esprit critique.
- réinvestir dans ses communications orales les apprentissages réalisés en lecture, en écriture de même qu'en matière d'utilisation des technologies de l'information et de la communication.

CONTENUS D'APPRENTISSAGE

Pour satisfaire aux attentes, l'élève doit pouvoir :

Communication orale spontanée

- ▶ prendre la parole spontanément dans divers contextes pour interagir, informer et s'informer, présenter et défendre ses prises de position, préciser sa pensée, susciter une réaction (p. ex., participer à un travail d'équipe, à un remue-méninges; exprimer une opinion).
- ▶ échanger avec ses pairs dans divers contextes pour mieux se connaître, faire connaître ses valeurs et apprendre à respecter celles des autres (p. ex., préciser ses goûts personnels, son engagement communautaire).
- prendre la parole dans divers contextes pour manifester son engagement envers la langue et la culture d'expression française (p. ex., réagir aux propos d'un éditorialiste; critiquer spontanément une œuvre littéraire).

Interprétation

- recourir au processus de communication orale pour interpréter une variété de communications orales.
- ▶ relever l'information exprimée de façon explicite (p. ex., aspects d'un vidéoreportage) et implicite (p. ex., humour dans une comédie musicale).

- ▶ reconnaître les causes des bris de compréhension (p. ex., vocabulaire technique présenté dans un vidéoreportage) et les stratégies à appliquer pour corriger la situation (p. ex., faire des recherches sur le sujet présenté avant le visionnement; poser des questions de clarification).
- ▶ recourir à des connaissances linguistiques d'ordre lexical, syntaxique, morphologique et prosodique et à des connaissances textuelles (p. ex., reconnaître la reprise de l'information; débit) pour analyser des communications orales.
- comparer des référents culturels dans diverses communications orales pour se donner des repères culturels (p. ex., critique sociale).
- réagir avec un esprit critique à diverses présentations orales, par rapport notamment :
 - au contenu (p. ex., pertinence de l'information, respect des caractéristiques des textes à l'étude);
 - aux référents culturels (p. ex., manifestation artistique, mode de pensée);
 - aux valeurs (p. ex., éthique professionnelle, engagement social);
 - aux perceptions véhiculées par le narrateur ou le locuteur (*p. ex., préjugés, partis pris*).

- ▶ interpréter la présentation d'une pièce de théâtre ou d'une comédie musicale en tenant compte, entre autres, des éléments suivants :
 - la progression dramatique (p. ex., éléments qui assurent l'unité; ruptures et rebondissements);
 - la structure dramatique (p. ex., histoires connexes; durée narrative et durée réelle);
 - le contexte socioculturel (p. ex., lien entre le milieu socioculturel et les lieux, les décors, les costumes et les caractéristiques de l'époque représentée; façon d'agir et de réagir des personnages);
 - les motivations et l'évolution des personnages principaux et secondaires (p. ex., à travers leurs paroles, leurs gestes, leurs réactions et les rapports entre eux);
 - les éléments de la mise en scène (p. ex., décor, éclairage);
 - le jeu des comédiens;
 - l'importance du texte, de la musique ou de la trame sonore (p. ex., atmosphère créée, émotions suscitées).
- ▶ interpréter des **vidéoreportages** en tenant compte, entre autres, des éléments suivants :
 - l'actualité du sujet (p. ex., problèmes environnementaux, santé publique);
 - le traitement du sujet (p. ex., exposition, interprétation, analyse);
 - la structure (p. ex., importance relative des aspects abordés, transitions);
 - les procédés descriptifs et explicatifs (p. ex., énumérations de faits, comparaisons, lien de cause à effet);
 - les procédés linguistiques (p. ex., registre de langue, choix du vocabulaire);
 - le point de vue (p. ex., faits et opinions; observation des marqueurs de modalité indiquant la distanciation ou non du narrateur);
 - les éléments sonores et visuels (p. ex., support musical, présentation de données sous forme de tableaux ou de séquences visuelles);
 - les aspects cinématographiques (p. ex., jeux de la caméra, intertitres, texte, son);
 - le découpage technique (p. ex., dialogues intégrés, transitions sonores).

Communication orale préparée

- suivre les étapes du processus de communication orale pour présenter diverses communications orales.
- ▶ respecter les caractéristiques des textes à présenter oralement.
- utiliser les éléments linguistiques appropriés d'ordre syntaxique, lexical, morphologique et prosodique de même que les éléments textuels pour assurer la qualité de ses présentations.
- exercer son esprit critique pour présenter des communications orales d'une teneur appropriée au contexte (p. ex., absence de préjugés, d'affirmations gratuites, de vocabulaire sexiste ou raciste).
- tenir compte de ses repères culturels, de ses valeurs et des valeurs du milieu pour produire ses communications orales.
- présenter une **création théâtrale** en tenant compte, entre autres, des éléments suivants :
 - un préambule pour situer l'auditoire (p. ex., temps et lieu de l'action; sommaire du schéma dramatique où s'insère la scène créée);
 - l'action dramatique de la scène créée (p. ex., péripéties, dénouement);
 - le choix de l'époque ou du contexte socioculturel;
 - le choix du ton en fonction du sujet de l'action (p. ex., comique, sérieux, mélodramatique);
 - le registre de langue selon les personnages et la situation;
 - les didascalies et les indications techniques et scéniques;
 - la mise en scène (p. ex., jeux et déplacements des personnages, décors);
 - les costumes, les accessoires, les appuis sonores et visuels (*p. ex., extraits musicaux, éclairage, bruitage*).
- présenter un vidéoreportage en tenant compte, entre autres, des éléments suivants :
 - l'intérêt du sujet et le traitement des aspects en fonction des besoins en information des destinataires;
 - la structure (p. ex., séquence de présentation des aspects traités en fonction de leur importance relative et des effets recherchés);

- les procédés descriptifs et explicatifs (p. ex., énumérations de faits, comparaisons, lien de cause à effet);
- les procédés linguistiques qui révèlent le point de vue (p. ex., phrases interrogatives, auxiliaires de modalité tels que falloir et devoir suivis d'un infinitif);
- les appuis sonores et visuels (p. ex., utilisation d'un support musical, recours à des éléments visuels pour présenter l'information);
- les techniques de communication des présentateurs, des personnes interviewées et des commentateurs.
- présenter sa **chronique** (*p. ex., celle rédigée en* Écriture) en tenant compte, entre autres, des éléments suivants :
 - la présentation de l'objet de sa chronique (p. ex., commentaires sur un événement récent);
 - le choix d'une stratégie de communication (p. ex., recours à un média) et des supports techniques appropriés (p. ex., logiciel de présentation, schémas, illustrations);
 - le recours à un ton et à un registre de langue appropriés (p. ex., humoristique, sarcastique, sérieux);
 - la prosodie et les éléments extralinguistiques (p. ex., intonation adaptée au sujet, contact avec l'auditoire).
- participer à un débat ou une table ronde en tenant compte, entre autres, des éléments suivants:

DANS LE CAS D'UN DÉBAT :

- le rôle des participantes et participants (p. ex., intervention de l'animatrice ou l'animateur; rapport entre les participantes et participants);
- l'argumentation : arguments appuyés à l'aide de divers procédés (p. ex., témoignages d'experts, citations, statistiques);
- les types d'arguments (p. ex., argument d'autorité, appel à la raison);
- la structure et l'organisation des échanges (p. ex., durée des interventions, respect du minutage attribué, commentaire de clôture);
- les règles du débat ou de la discussion structurée;
- le registre de langue et le ton appropriés (p. ex., vouvoiement, formules de politesse);
- l'application de stratégies d'écoute active (p. ex., reformulations, reprise de l'information à partir de la dernière idée émise, questions de clarification);
- les éléments prosodiques (p. ex., accent d'insistance, intonation, rythme, pauses).

DANS LE CAS D'UNE TABLE RONDE :

- le choix d'un thème à discuter;
- une documentation et une préparation adéquates pour soutenir la discussion, présenter des éléments nouveaux et répondre aux questions (p. ex., faits, références, citations, statistiques);
- le respect des règles propres à ce format de discussion (p. ex., ordre de présentation, durée de chaque présentation et de la période d'échanges);
- des stratégies d'écoute active pour maintenir une interaction soutenue entre les participantes et participants (p. ex., contact visuel, reformulations, reprise de l'information à partir de la dernière idée émise);
- l'utilisation de questions de clarification ou de prévision (*p. ex.*, Que voulez-vous dire par...?, Pouvez-vous donner un exemple de...?, Quelles seront les conséquences ou retombées de...?);
- un registre de langue, un ton et un vocabulaire appropriés;
- les éléments prosodiques (p. ex., accent d'insistance, intonation, rythme, pauses).

Réinvestissement

- ▶ utiliser en communication orale, à des fins d'interprétation et de présentation, les connaissances linguistiques et textuelles acquises en lecture, en écriture et en matière d'utilisation des technologies de l'information et de la communication :
 - lecture (p. ex., utilisation de moyens appropriés pour la reprise de l'information, respect des caractéristiques d'une pièce de théâtre, emploi d'organisateurs textuels dans un débat);
 - écriture (p. ex., recours à divers types et formes de phrases, progression du texte, emploi correct à l'oral des verbes du 2^e groupe aux temps et aux modes usuels);
 - technologies de l'information et de la communication (p. ex., recours à un moteur de recherche, enregistrement de sa performance sur vidéocassette ou caméscope, projection d'une photo numérisée comme décor de présentation d'un vidéoreportage).
- porter un regard critique sur sa performance en communication orale en consignant ses réflexions sur ses champs d'intérêt et ses apprentissages en communication orale (p. ex., commentaires critiques des partenaires, pistes pour améliorer sa langue).

COMMUNICATION ORALE

LECTURE

ATTENTES

À la fin du cours, l'élève doit pouvoir :

- interpréter une variété de textes littéraires et courants pour en construire le sens, y réagir de façon critique et se donner des repères culturels.
- analyser une variété de textes de manière critique pour mieux comprendre les moyens d'ordre linguistique et textuel qui servent à véhiculer le sens.
- réinvestir en lecture les apprentissages réalisés en communication orale, en écriture de même qu'en matière d'utilisation des technologies de l'information et de la communication.

CONTENUS D'APPRENTISSAGE

Pour satisfaire aux attentes, l'élève doit pouvoir :

Interprétation

- recourir au processus de lecture pour interpréter une variété de textes littéraires et courants.
- ▶ relever dans les textes à l'étude l'information exprimée de façon explicite (p. ex., renseignements présentés dans un reportage) et implicite (p. ex., atmosphère créée dans une pièce de théâtre).
- ▶ établir un parallèle entre ses champs d'intérêt et ses connaissances d'une part et les thèmes des textes lus d'autre part (p. ex., caractéristiques de personnages d'œuvres littéraires et de personnes de son entourage).
- comparer les référents culturels des œuvres étudiées avec ceux du monde d'aujourd'hui pour se donner des repères culturels (p. ex., stéréotypes et préjugés dans les romans et les pièces de théâtre à l'étude).
- ▶ interpréter des œuvres contemporaines du Canada français dont un roman ET quelques extraits significatifs d'œuvres de la littérature française des XVIII^e et XIX^e siècles ET quelques extraits significatifs d'œuvres de la francophonie ontarienne, canadienne ou mondiale écrites avant 1960 en tenant compte, entre autres, des éléments suivants selon le genre de texte à l'étude :
 - l'auteure ou l'auteur et son œuvre;

- les caractéristiques du genre littéraire à l'étude;
- les enjeux présentés dans les œuvres étudiées (p. ex., justice sociale);
- les variations linguistiques (p. ex., comparaison entre des textes d'époques et d'origines diverses; observation de tournures stylistiques et syntaxiques et de temps des verbes caractéristiques d'une époque);
- les périodes ou mouvements littéraires associés aux œuvres littéraires à l'étude;
- les liens entre certains aspects relevés dans les œuvres étudiées et le monde contemporain (*p. ex., guerre, pouvoir, honneur*);
- les repères culturels de la francophonie (p. ex., caractéristiques d'une société, manières d'agir d'un groupe);
- les indices qui permettent de connaître le contexte socioculturel ou sociohistorique (p. ex., classe sociale, conception de l'amour);
- la progression de l'action (p. ex., succession des péripéties, point culminant);
- l'évolution des personnages et leur rôle dans la progression de l'action (p. ex., traits physiques et psychologiques);
- les indices qui permettent de connaître les personnages (p. ex., faits et gestes, paroles et pensées);
- l'importance relative des séquences descriptives, explicatives et dialogales;

- l'argumentation : arguments appuyés à l'aide de divers procédés (p. ex., témoignages *d'experts, citations, statistiques*);
- les types d'arguments (p. ex., argument d'autorité, appel à la raison);
- la structure des séquences narratives, descriptives, explicatives et argumentatives, leur importance relative et leur rôle (p. ex., mise en contexte, narration des circonstances entourant un événement);
- le point de vue adopté par l'éditorialiste et le rapport qu'il établit avec les destinataires et le sujet (p. ex., point de vue distancié ou engagé; indices qui traduisent l'autorité de l'auteur);
- les procédés linguistiques (p. ex., phrases complexes, figures de construction).
- interpréter des **reportages** en tenant compte, entre autres, des éléments suivants :

• les procédés narratifs (p. ex., écart entre

teur omniscient, narrateur participant);

images, figures de style, sonorités).

personnage archétype);

la durée réelle et la durée narrative, retour en

• le point de vue de la narration (p. ex., narra-

• les procédés poétiques (p. ex., versification,

arrière, discours rapporté direct et indirect,

- le type de reportage et ses caractéristiques (p. ex., événement sportif, consommation, vulgarisation scientifique);
- les aspects traités et leur agencement (p. ex., organisation des informations autour de sous-thèmes);
- l'ordre, la qualité et la quantité des informations présentées;
- l'objectivité ou la subjectivité du point de vue et les indices de modalité qui la traduisent (p. ex., adjectifs, adverbes, mode des verbes);
- le point de vue adopté par le narrateur et le rapport qu'il établit avec les destinataires (p. ex., jugement personnel, commentaires déguisés);
- les procédés descriptifs et explicatifs (p. ex., résultats d'enquêtes, citations, statistiques).
- interpréter des chroniques en tenant compte, entre autres, des éléments suivants :
 - le contenu et la structure libre (p. ex., commentaire spontané sur un événement récent; commentaire réfléchi sur les propos d'une personne interviewée dans un reportage);
 - les procédés descriptifs et explicatifs (p. ex., descriptions, témoignages, illustrations);
 - les procédés argumentatifs (p. ex., faits, anecdotes, témoignages);
 - les procédés linguistiques qui révèlent le point de vue (p. ex., emploi de verbes qui expriment l'engagement de l'auteur comme je crois sincèrement que...; emploi d'adjectifs et d'adverbes comme absolument);
 - le registre de langue;
 - le ton (p. ex., humoristique, sarcastique, sérieux).
- interpréter des éditoriaux en tenant compte, entre autres, des éléments suivants :
 - l'objet de l'argumentation (p. ex., thèse soutenue, idée principale présentée);

Analyse / Littératie critique

- recourir à des connaissances relatives à la grammaire du texte et à la langue pour construire le sens des textes lus (p. ex., organisation et progression de l'information, types de phrases selon le genre de texte).
- recourir à la manipulation linguistique pour construire le sens des textes lus (p. ex., sens des modificateurs des groupes adjectivaux).
- expliquer le rôle des marqueurs de relation et des organisateurs textuels.
- expliquer les éléments contribuant à la cohérence du texte (p. ex., coordonnants et subordonnants comme marqueurs de relation).
- réagir aux choix stylistiques et lexicaux pour en commenter l'efficacité (p. ex., champ lexical dans un éditorial).
- réagir avec un esprit critique à divers textes lus, par rapport notamment :
 - aux renseignements (p. ex., quantité, pertinence, précision);
 - aux référents culturels (p. ex., façon de penser, mode de vie);
 - aux valeurs (p. ex., loyauté, sens des responsabilités);
 - aux perceptions véhiculées par le narrateur (p. ex., point de vue, stéréotypes).

Réinvestissement

- utiliser en lecture les connaissances linguistiques et textuelles apprises en :
 - communication orale (p. ex., structure utilisée dans un vidéoreportage);
 - écriture (p. ex., types de phrases);
 - technologies de l'information et de la communication (p. ex., recours à Internet pour la lecture de renseignements sur une époque donnée).
- ▶ porter un regard critique sur les textes lus en consignant ses réflexions sur ses champs d'intérêt et ses apprentissages en lecture (p. ex., capacité à reconnaître ses difficultés de lecture, à organiser l'information).

ÉCRITURE

ATTENTES

À la fin du cours, l'élève doit pouvoir :

- produire une variété de textes littéraires et courants en s'appuyant sur ses repères culturels et en tenant compte des caractéristiques appropriées à chaque texte.
- améliorer ses textes en mettant à contribution ses connaissances relatives à la grammaire du texte et à la langue et en faisant preuve d'esprit critique.
- réinvestir dans ses écrits les apprentissages réalisés en communication orale, en lecture de même qu'en matière d'utilisation des technologies de l'information et de la communication.

CONTENUS D'APPRENTISSAGE

Pour satisfaire aux attentes, l'élève doit pouvoir :

Production de textes

- écrire régulièrement, de façon spontanée, de courts textes pour exprimer une opinion, une réaction, des sentiments, son imaginaire (p. ex., sur les sports, les spectacles ou les événements culturels se déroulant dans la communauté).
- recourir au processus d'écriture pour rédiger une variété de textes littéraires et courants.
- recourir à l'écrit pour exprimer ses idées et ses valeurs et les faire connaître à des francophones d'ici et d'ailleurs (p. ex., correspondance, courriel).
- tenir compte au moment de la collecte de renseignements de ses champs d'intérêt et de ses connaissances pour traiter certains aspects dans ses productions écrites.
- rédiger des **récits** en tenant compte, entre autres, des éléments suivants :
 - le schéma narratif:
 - le point de vue de la narration (p. ex., narrateur omniscient, narrateur témoin);
 - les dialogues pour faire interagir les personnages entre eux et faire progresser l'action;
 - l'adaptation de la langue aux personnages selon le contexte et l'époque;
 - la durée réelle et la durée narrative;

- les procédés narratifs (p. ex., ordre chronologique, retour en arrière);
- les procédés linguistiques (p. ex., variété de phrases, choix lexicaux).
- rédiger une dissertation littéraire de type explicatif en tenant compte, entre autres, des éléments suivants :
 - la sélection de l'information en fonction des aspects à développer;
 - la présentation d'une introduction pour amener, poser et diviser le sujet;
 - le développement des aspects du sujet à l'aide de procédés descriptifs et explicatifs (p. ex., définitions, comparaisons, reformulations);
 - le point de vue et le ton (p. ex., vocabulaire dénotatif, emploi de verbes impersonnels);
 - le choix des articulations (p. ex., phrase de présentation de l'aspect traité et résumé succinct de l'essentiel du contenu présenté dans chaque grande division);
 - les transitions appropriées (p. ex., transitions explicites au moyen de marqueurs de relation, transitions implicites selon le rapport entre les idées);
 - les procédés linguistiques (p. ex., lexicaux, syntaxiques, stylistiques);
 - le modèle de présentation (p. ex., mode de présentation de citations, bibliographie des sources consultées).

- ▶ rédiger des chroniques en tenant compte, entre autres, des éléments suivants :
 - la structure (p. ex., précision du sujet, rappel de l'événement, contextualisation, énoncé du point de vue);
 - le choix et l'agencement de séquences narratives, descriptives et explicatives (p. ex., organisation logique, transition);
 - les procédés descriptifs et explicatifs (*p. ex., descriptions, témoignages, illustrations*);
 - le registre de langue en fonction du contexte et de l'effet recherché (p. ex., langue courante, langue familière);
 - les choix lexicaux et syntaxiques (p. ex., mots liés à certains aspects du sujet, tournures de phrases).
- réaliser un projet autonome en tenant compte, entre autres, des éléments suivants :
 - la nature du projet (p. ex., production d'un dossier, écriture de textes littéraires, rédaction d'un rapport d'enquête);
 - le sujet du projet (p. ex., question d'actualité, texte littéraire, recherche sur l'environnement, réflexion personnelle, comparaison d'une œuvre avec sa version cinématographique);
 - le recours à des sources variées pour la recherche (p. ex., entrevues, enquêtes, sondages; lecture de divers textes narratifs, descriptifs, explicatifs, argumentatifs; écoute de chansons et d'émissions radiophoniques; visionnement de films et d'émissions télévisées; consultation de sites Web);
 - le choix des renseignements à communiquer selon la situation de communication;
 - l'organisation des renseignements selon un plan détaillé;
 - les procédés descriptifs, explicatifs et argumentatifs (p. ex., descriptions, définitions, illustrations, appui aux arguments);
 - les procédés linguistiques (p. ex., lexicaux, syntaxiques, stylistiques);
 - le modèle de présentation (p. ex., mode de présentation de citations, bibliographie des sources consultées).
- rédiger des éditoriaux en tenant compte, entre autres, des éléments suivants :
 - la structure (p. ex., rappel des faits, prise de position, contextualisation, élargissement);
 - le choix et l'agencement de séquences narratives, descriptives, explicatives et argumentatives (p. ex., organisation logique, transitions);

- les procédés descriptifs, explicatifs et argumentatifs (p. ex., témoignages, exactitude et variété des référents à l'appui);
- le point de vue en rapport avec ses prises de position et le rapport à établir avec les destinataires (p. ex., distancié, engagé);
- les procédés linguistiques (p. ex., phrases complexes, figures de construction).

Amélioration de textes

- écrire ses textes en tenant compte de certains principes de base de la grammaire du texte (p. ex., unité du sujet, reprise de l'information, progression, constance du point de vue).
- assurer la cohérence du texte par l'emploi de marqueurs de relation et d'organisateurs textuels.
- recourir à des choix lexicaux et stylistiques pour réviser ses textes en fonction de la situation de communication.
- exercer son esprit critique pour produire des textes d'une teneur appropriée au contexte (p. ex., absence de préjugés, d'affirmations gratuites, de vocabulaire sexiste ou raciste).
- ▶ respecter les conventions d'usage dans ses textes en tenant compte en particulier des contenus prescrits dans le tableau des connaissances linguistiques et textuelles (p. ex., morphologie verbale, accord des participes passés, orthographe d'usage).

Réinvestissement

- utiliser en écriture les connaissances linguistiques et textuelles apprises en :
 - communication orale (p. ex., formulation des arguments dans un débat);
 - lecture (p. ex., emploi d'une structure observée dans le reportage pour rédiger une chronique);
 - technologies de l'information et de la communication (p. ex., recours à des outils de recherche, de correction et de révision).
- ▶ porter un regard critique sur ses productions écrites en consignant ses réflexions sur ses champs d'intérêt et ses apprentissages en écriture (p. ex., moyens à prendre pour améliorer la présentation matérielle de sa dissertation, aspects réussis de sa chronique).

Français, 11^e année

cours précollégial

FRA3C

Ce cours permet à l'élève de perfectionner ses compétences langagières en communication orale, en lecture et en écriture. L'étude d'œuvres littéraires contemporaines dont un roman, une pièce de théâtre et des poèmes ou des chansons du Canada français lui fait apprécier la littérature canadienne et l'amène à réfléchir aux enjeux de la francophonie et à la place qu'elle ou il y occupe. À l'oral et à l'écrit, l'élève utilise les technologies de l'information et de la communication et applique ses connaissances et ses habiletés langagières pour produire des textes variés. Ce cours est conçu pour préparer l'élève à suivre un cours obligatoire des filières précollégiale ou préemploi en 12e année.

Préalable : Français, 10^e année, cours appliqué

TEXTES À L'ÉTUDE

	Communication orale ¹		Lostino	Écriture
	Interprétation	Présentation	Lecture	Ecriture
TEXTES LITTÉRAIRES ²				
Textes narratifs	Court métrage narratif ou téléroman		Roman Pièce de théâtre	Récit historique ou récit d'un fait vécu ou récit de voyage
Textes poétiques	 Poème ou chanson du Canada français³ 		• Poème ou chanson du Canada français ³	
TEXTES COURANTS				
Textes descriptifs ou explicatifs	Reportage télévisé	Production radio- phonique ou télévisuelle d'un bulletin de nouvelles ou d'un magazine de nouvelles technologiques, scientifiques ou culturelles	 Article de revue Textes liés à la correspondance commerciale Fiche technique ou guide d'utilisation 	Bulletin de nouvelles ou reportage Textes liés à la correspondance commerciale
Textes argumentatifs ou incitatifs	Tribune radiophonique ou télévisuelle	• Table ronde	Texte d'opinion Lettre de réclamation Consignes ou directives administratives	Texte d'opinion Lettre de réclamation Consignes

Remarques

- 1. Les habiletés en communication orale spontanée s'apprennent dans le quotidien de la salle de classe. À cette fin, il faut tenir compte de l'attente formulée dans le domaine Communication orale.
- 2. Parmi les textes littéraires qui lui sont proposés à l'oral et en lecture, l'élève doit interpréter, en 11e et 12e année, un minimum de trois œuvres d'auteurs de l'Ontario français dont un roman et, au choix, une pièce de théâtre, une bande dessinée ou un recueil (contes, légendes, poèmes, chansons).
- 3. Les poèmes ou les chansons peuvent être soit écoutés, soit lus ou les deux simultanément.

CONNAISSANCES LINGUISTIQUES ET TEXTUELLES

Connaissances faisant l'objet d'un apprentissage planifié et évalué

Dans le contexte d'activités de communication orale, de lecture et d'écriture, l'élève apprend à mettre à contribution ses connaissances linguistiques et textuelles pour mieux comprendre et interpréter les textes à l'étude ainsi que pour mieux évaluer ses propres textes dans le but de les améliorer. Pour ce faire, on l'amène à faire des observations, à dégager des constatations et à faire des généralisations sur la langue orale et écrite et sur son fonctionnement en s'inspirant des principes pédagogiques et des exemples d'activités d'apprentissage proposés en annexe.

GRAMMAIRE DE LA PHRASE / SYNTAXE

- 1. La phrase de base et ses constituants
 - 1.1 Le groupe nominal :

groupe participe complément du nom groupe du nom complément d'un nom déterminant quantitatif, partitif, relatif pronom : genre et nombre

1.2 Le groupe verbal :

position des pronoms personnels compléments directs et indirects complément du verbe passif attribut du complément direct groupe adverbial modificateur du verbe ou complément de phrase groupe infinitif complément

- 1.3 Le groupe adjectival : ses modificateurs
- 2. Les subordonnées
 - 2.1 Relatives : avec qui, que, dont, où, lequel ou un pronom précédé d'une préposition
 - 2.2 Complétives : compléments du verbe, temps et mode de la subordonnée
 - 2.4 Circonstancielles : de temps, de conséquence, de concession/d'opposition et de but au subjonctif; de comparaison
- 3. Les types et les formes de phrases
 - 3.2 Formes: phrase négative (nul... ne; aucun... ne); phrase passive (verbes transitifs et intransitifs); phrase impersonnelle; phrase non verbale/elliptique; phrase infinitive

GRAMMAIRE DU TEXTE / COHÉRENCE

- 4. Le texte
 - 4.1 Principes de base : unité du sujet, reprise de l'information, progression, absence de contradiction, point de vue/point de vue de la narration
 - 4.2 Autres procédés : division en paragraphes, structure et caractéristiques du texte, organisation logique; marqueurs de relation; organisateurs textuels; temps et modes des verbes; nuance et relation de temps; discours rapporté indirect; remplacement des subordonnées par des groupes nominaux

ORTHOGRAPHE D'ACCORD ET PONCTUATION

- 5. La morphologie des mots variables
 - 5.1 Noms : nombre du nom dans les groupes prépositionnels
 - 5.2 Pronoms relatifs, démonstratifs
 - 5.4 Adjectifs: exceptions usuelles et cas particuliers
 - 5.5 Verbes : accord avec un nom collectif, une subordonnée infinitive, des sujets qui s'additionnent ou s'excluent
 - 5.6 Participes passés avec avoir
- 6. La ponctuation : tiret, points de suspension, parenthèses, majuscule dans des cas spéciaux

LEXIQUE ET ORTHOGRAPHE D'USAGE

- 7. Le vocabulaire et l'usage
 - 7.3 Homophones (p. ex., davantage/d'avantages, quel que/quelque)
 - 7.4 Termes génériques ou spécifiques

STYLE

- 8. Les figures
 - 8.1 Figures de construction
 - 8.3 Figures de mots

MORPHOLOGIE VERBALE

- 9. Les modes et les temps de verbes; la conjugaison
 - 9.1 Modes et temps : mode indicatif, subjonctif, impératif, infinitif, participe aux temps usuels

COMMUNICATION ORALE

ATTENTES

À la fin du cours, l'élève doit pouvoir :

- s'exprimer spontanément, en temps opportun, dans le contexte de diverses situations de communication.
- interpréter diverses communications orales de textes littéraires et courants pour en construire le sens, y réagir de façon critique et se donner des repères culturels.
- présenter diverses communications orales préparées en utilisant les connaissances linguistiques et textuelles appropriées et en faisant preuve d'esprit critique.
- réinvestir dans ses communications orales les apprentissages réalisés en lecture, en écriture de même qu'en matière d'utilisation des technologies de l'information et de la communication.

CONTENUS D'APPRENTISSAGE

Pour satisfaire aux attentes, l'élève doit pouvoir :

Communication orale spontanée

- ▶ prendre la parole spontanément dans divers contextes pour interagir, informer et s'informer, présenter et défendre ses prises de position, préciser sa pensée (p. ex., réagir spontanément à l'occasion d'une table ronde, poser des questions de clarification).
- ▶ échanger avec ses pairs dans divers contextes pour mieux se connaître, faire connaître ses valeurs et apprendre à respecter celles des autres (p. ex., exprimer son désaccord à l'occasion d'un travail d'équipe).
- prendre la parole dans divers contextes pour manifester son engagement envers la langue et la culture d'expression française (p. ex., raconter une histoire à de jeunes enfants, participer à un spectacle).

Interprétation

- recourir au processus de communication orale pour interpréter une variété de communications orales.
- ▶ relever l'information exprimée de façon explicite (p. ex., résumé des propos d'un reportage télévisé) et implicite (p. ex., lexique tendancieux).

- ▶ reconnaître les causes des bris de compréhension (p. ex., difficulté à saisir le message en raison de la quantité de renseignements communiqués) et les stratégies à appliquer pour corriger la situation (p. ex., prendre des notes pendant l'écoute, poser des questions de clarification).
- ▶ recourir à des connaissances textuelles d'ordre lexical, syntaxique, morphologique et prosodique et à des connaissances textuelles (p. ex., accord des adjectifs, articulation) pour analyser des communications orales.
- comparer des référents culturels dans diverses communications orales pour se donner des repères culturels (p. ex., stéréotypes et préjugés véhiculés, valeurs présentées dans un court métrage narratif).
- ▶ réagir avec un esprit critique à diverses présentations orales, par rapport notamment :
 - au contenu (p. ex., pertinence de l'information, organisation);
 - aux référents culturels (p. ex., réalisation artistique, mode de pensée);
 - aux valeurs (p. ex., éthique professionnelle, engagement social);
 - aux perceptions véhiculées par le narrateur ou le locuteur (p. ex., expression d'opinions sans appui, partialité évidente).

- interpréter des courts métrages narratifs ou des téléromans en tenant compte, entre autres, des éléments suivants :
 - le schéma narratif;
 - le développement du thème;
 - le registre de langue et le ton;
 - les caractéristiques des personnages principaux et secondaires et leurs rapports (p. ex., observation des paroles et des gestes);
 - le jeu des personnages;
 - les éléments sonores et visuels pour créer un effet (p. ex., support musical, décor);
 - les aspects techniques (p. ex., images, mouvements de la caméra, narration).
- interpréter des poèmes ou des chansons du Canada français en tenant compte, entre autres, des éléments suivants :
 - le développement du thème;
 - la forme poétique (p. ex., versification);
 - l'univers créé par les mots, les images et les figures de style (p. ex., métonymies, antithèses);
 - les procédés syntaxiques et stylistiques (p. ex., ellipses);
 - l'appréciation des aspects musicaux (p. ex., mélodie, interprétation de l'artiste, arrangement ou ensemble sonore).
- ▶ interpréter des **reportages télévisés** en tenant compte, entre autres, des éléments suivants :
 - le type de reportage (p. ex., sportif, politique, scientifique);
 - les renseignements (p. ex., précision, ordre du général au particulier);
 - le préambule, s'il y a lieu, et son rôle (p. ex., présenter le sujet et l'intention du reportage, accrocher l'auditoire);
 - la conclusion et son rôle (p. ex., suggestion de solutions, lien entre l'événement et certaines valeurs);
 - l'organisation des informations (p. ex., à la manière d'un récit, d'une nouvelle journalistique);
 - le point de vue du reporter (p. ex., narration objective d'un événement sans commentaires ou interprétation personnelle du reporter);
 - les procédés descriptifs et explicatifs (p. ex., définitions, comparaisons, exemples, témoignages);
 - les procédés linguistiques (p. ex., registre de langue, choix du vocabulaire);
 - les aspects techniques (p. ex., plans, angles, trame sonore).

- interpréter des tribunes radiophoniques ou télévisuelles en tenant compte, entre autres, des éléments suivants :
 - ses connaissances antérieures sur le sujet et ses besoins supplémentaires en information;
 - le rôle des participantes et participants (p. ex., animatrice ou animateur, invités, intervenants);
 - la pertinence des interventions, la qualité de l'argumentation et la progression de la discussion en cours;
 - les interventions et leur lien avec l'intention des participantes et participants;
 - les procédés linguistiques qui révèlent le point de vue (p. ex., registre de langue, comparaisons révélatrices);
 - les procédés utilisés par les participantes et participants pour soutenir leur prise de position (p. ex., ton de la voix, témoignages, répétitions);
 - la structure de l'émission (p. ex., rythme des séquences, ordre de présentation des exposés et des témoignages);
 - la comparaison entre les prises de position des participantes et participants d'une part et ses propres valeurs et opinions personnelles sur le sujet d'autre part.

Communication orale préparée

- suivre les étapes du processus de communication orale pour présenter diverses communications orales.
- ▶ respecter les caractéristiques des textes à présenter oralement.
- utiliser les éléments linguistiques appropriés d'ordre syntaxique, lexical, morphologique et prosodique de même que les éléments textuels pour assurer la qualité de ses présentations.
- exercer son esprit critique pour présenter des communications orales d'une teneur appropriée au contexte (p. ex., absence de préjugés, d'affirmations gratuites, de vocabulaire sexiste ou raciste).
- ▶ tenir compte de repères culturels, de ses valeurs et des valeurs du milieu pour produire ses communications orales (*p. ex., caractéristiques ethniques de certains milieux*).

- présenter une production radiophonique ou télévisuelle d'un bulletin de nouvelles ou d'un magazine de nouvelles technologiques, scientifiques ou culturelles en tenant compte, entre autres, des éléments suivants :
 - la pertinence, la variété et la crédibilité des informations;
 - l'ordre de présentation des informations;
 - le format de présentation, les stratégies de communication et les supports techniques (p. ex., carte pour les prévisions météorologiques, échantillons ou photos pour accompagner une nouvelle technologique, fiches techniques);
 - le rôle de l'animatrice ou animateur et des autres intervenants (p. ex., témoignages de spécialistes, de scientifiques);
 - les procédés descriptifs et explicatifs (p. ex., définitions, exemples, présentation des causes et des conséquences);
 - les éléments linguistiques qui révèlent le point de vue (p. ex., registre de langue, vocabulaire tendancieux);
 - l'emploi d'un vocabulaire spécialisé ou technique;
 - l'emploi d'appuis sonores et visuels pour enrichir la présentation (p. ex., courts extraits visuels ou sonores; démonstration avec un échantillon ou un modèle).
- participer à une table ronde en tenant compte, entre autres, des éléments suivants :
 - le choix d'un thème à discuter;
 - une documentation et une préparation adéquates pour soutenir la discussion, présenter des éléments nouveaux et répondre aux questions (p. ex., faits, références, citations, statistiques);
 - le respect des règles propres à ce format de discussion (p. ex., ordre de présentation, durée de chaque présentation et de la période d'échanges);
 - des stratégies d'écoute active pour maintenir une interaction soutenue entre les participantes et participants (p. ex., contact visuel, reformulations, reprise de l'information à partir de la dernière idée émise);
 - l'utilisation de questions de clarification ou de prévision (*p. ex.*, Que voulez-vous dire par...?, Pouvez-vous donner un exemple de...?, Quelles seront les conséquences ou retombées de...?);
 - un registre de langue, un ton et un vocabulaire appropriés.

Réinvestissement

- utiliser en communication orale, à des fins d'interprétation et de présentation, les connaissances linguistiques et textuelles acquises en lecture, en écriture et en matière d'utilisation des technologies de l'information et de la communication :
 - lecture (p. ex., utilisation des données d'une fiche technique pour se documenter, réutilisation du vocabulaire technique);
 - écriture (p. ex., élaboration d'un plan pour présenter des renseignements, accord des déterminants et des pronoms);
 - technologies de l'information et de la communication (p. ex., recours à des moyens graphiques pour présenter des données, maniement d'une caméra numérique pour la production d'un bulletin de nouvelles).
- ▶ porter un regard critique sur sa performance en communication orale en consignant ses réflexions sur ses champs d'intérêt et ses apprentissages en communication orale (p. ex., intérêt suscité par le sujet de sa présentation, pistes pour améliorer son articulation).

LECTURE

ATTENTES

À la fin du cours, l'élève doit pouvoir :

- interpréter une variété de textes littéraires et courants pour en construire le sens, se donner des repères culturels et y réagir de façon critique.
- analyser une variété de textes de manière critique pour mieux comprendre les moyens d'ordre linguistique et textuel qui servent à véhiculer le sens.
- réinvestir en lecture les apprentissages réalisés en communication orale, en écriture de même qu'en matière d'utilisation des technologies de l'information et de la communication.

CONTENUS D'APPRENTISSAGE

Pour satisfaire aux attentes, l'élève doit pouvoir :

Interprétation

- recourir au processus de lecture pour interpréter une variété de textes littéraires et courants.
- ▶ relever dans les textes à l'étude l'information exprimée de façon explicite (p. ex., renseignements dans un article de revue) et implicite (p. ex., éléments de texte descriptif ou explicatif qui suggèrent l'engagement).
- ▶ établir un parallèle entre ses champs d'intérêt et ses connaissances d'une part et les thèmes des textes lus d'autre part (p. ex., thèmes présentés dans les chansons et ses propres convictions).
- ▶ comparer les référents culturels des œuvres étudiées avec ceux du monde d'aujourd'hui pour se donner des repères culturels (p. ex., valeurs et thèmes dans les romans et les pièces de théâtre à l'étude).
- interpréter un roman en tenant compte, entre autres, des éléments suivants :
 - la progression de l'intrigue (p. ex., succession des péripéties, point culminant);
 - les personnages (p. ex., traits physiques et psychologiques, motivation);
 - l'évolution des personnages (p. ex., observation des attitudes et des réactions);

- les éléments permettant de créer un univers narratif (p. ex., descriptions réalistes, éléments fictifs);
- le point de vue de la narration (p. ex., narrateur participant, narrateur témoin);
- les procédés narratifs (p. ex., durée réelle, durée narrative).
- ▶ interpréter une pièce de théâtre en tenant compte, entre autres, des éléments suivants :
 - la progression de l'intrigue (p. ex., événements inattendus, réactions des personnages);
 - le contexte socioculturel et les valeurs véhiculées;
 - l'évolution du personnage principal et des personnages secondaires (p. ex., caractère, préoccupations, aspirations);
 - le registre de langue des personnages selon leur rôle et l'époque;
 - les didascalies et les indications scéniques concernant notamment les décors, les accessoires, les costumes, les effets sonores, la musique, l'éclairage.
- interpréter des poèmes ou des chansons du Canada français en tenant compte, entre autres, des éléments suivants :
 - le développement du thème;
 - la forme poétique (p. ex., versification);
 - l'univers poétique créé par les mots, les images et les figures de style (p. ex., métonymies, antithèses);

- les données essentielles pour exécuter une tâche (p. ex., étapes à suivre pour la réparation d'un appareil ou l'entretien d'un ordinateur);
- les consignes, les étapes de la tâche à exécuter ou de la procédure (p. ex., ordre et prévision des actions à poser);
- le sens des mots et des expressions techniques (p. ex., recours à des dictionnaires spécialisés en ligne, à l'étymologie);
- le recours à des stratégies pour trouver des renseignements :
 - onglets, table des matières, index, notes en bas de page,
 - lien entre le texte et les illustrations,
 - graphiques de tous genres et légendes explicatives,
 - pictogramme, représentation schématique, organigramme et dessin à échelle;
- la mise en page (p. ex., disposition du texte en colonnes, taille et police de caractères, utilisation de la couleur).
- interpréter des textes d'opinion en tenant compte, entre autres, des éléments suivants :
 - la prise de position et les aspects traités;
 - la distinction entre faits et opinions;
 - le point de vue (p. ex., objectif, subjectif, tendancieux);
 - les procédés descriptifs et argumentatifs (p. ex., faits, statistiques, citations, témoignages);
 - les mots et expressions servant à exprimer une opinion (*p. ex.*, penser, croire, juger, prétendre, à leur avis, selon les experts);
 - la qualité de la langue (p. ex., variété des tournures, utilisation de figures de style);
 - la qualité de l'organisation (p. ex., progression, structure parallèle).
- interpréter des lettres de réclamation en tenant compte, entre autres, des éléments suivants :
 - les divisions habituelles de ce genre de lettre (p. ex., description du problème, description du contexte, formulation d'une demande);
 - le point de vue en fonction de l'effet recherché (p. ex., ton neutre ou engagé selon l'importance ou l'urgence de la demande);
 - les éléments visuels et les conventions d'écriture (p. ex., mise en page, formules épistolaires usuelles).

- les procédés syntaxiques et stylistiques (p. ex., ellipse);
 l'appréciation des aspects musicaux (p. ex.,
- l'appréciation des aspects musicaux (p. ex., mélodie, interprétation de l'artiste, arrangement ou ensemble sonore).
- ▶ interpréter des articles de revue en tenant compte, entre autres, des éléments suivants :
 - le sujet et le degré de précision des renseignements;
 - la structure (p. ex., introduction, développement, séquences descriptives et explicatives, conclusion);
 - les procédés descriptifs et explicatifs (p. ex., résultats d'enquêtes, citations, statistiques) et leur rôle (p. ex., précision selon les destinataires, renseignements essentiels à la compréhension);
 - le registre de langue, le vocabulaire technique, la variété des tournures;
 - les procédés linguistiques qui révèlent le point de vue (p. ex., emploi des auxiliaires de modalité comme il faut que, il paraît que; emploi d'adjectifs et d'adverbes comme assurément; emploi du conditionnel);
 - les éléments visuels et les conventions de mise en page (p. ex., photos, graphiques, illustrations dans un article de revue).
- ▶ interpréter des textes liés à la correspondance commerciale en tenant compte, entre autres, des éléments suivants :
 - le développement du sujet;
 - la précision des renseignements (p. ex., emploi d'adjectifs, d'adverbes);
 - les procédés argumentatifs (p. ex., faits, justifications, appuis);
 - la disposition du texte selon l'usage (p. ex., dans une lettre, une note de service, un courriel ou une page de garde de télécopie);
 - la formulation du message en fonction du contexte et de l'effet recherché (p. ex., formulation dynamique, ton positif);
 - les éléments linguistiques qui révèlent le point de vue distancié ou engagé (p. ex., interpellation du destinataire, utilisation d'un vocabulaire mélioratif).
- ▶ interpréter des fiches techniques ou des guides d'utilisation en tenant compte, entre autres, des éléments suivants :
 - la structure du document (p. ex., description des parties d'un produit, mesures de sécurité, explications des pictogrammes);

- interpréter des consignes ou des directives administratives en tenant compte, entre autres, des éléments suivants :
 - l'objet de la consigne ou de la directive;
 - la précision des renseignements;
 - la structure du texte (p. ex., avant-propos, intertitres);
 - les caractéristiques du texte (p. ex., concision, tournures elliptiques, tableaux);
 - les éléments linguistiques (p. ex., modes et temps des verbes, constructions particulières);
 - les éléments visuels qui assurent la clarté du texte.

Analyse / Littératie critique

- ▶ recourir à des connaissances relatives à la grammaire du texte et à la langue pour construire le sens des textes lus (p. ex., unité du sujet, valeur des subordonnées).
- ▶ recourir à la manipulation linguistique pour construire le sens des textes lus (p. ex., sens de certaines tournures de phrases et sens de phrases complexes).
- expliquer le rôle des marqueurs de relation et des organisateurs textuels.
- expliquer les éléments contribuant à la cohérence du texte (p. ex., reprise de l'information et progression du texte).
- ▶ réagir aux choix stylistiques et lexicaux pour en commenter l'efficacité (p. ex., mots et expressions techniques).
- réagir avec un esprit critique à divers textes lus, par rapport notamment :
 - aux renseignements (p. ex., pertinence, précision);
 - aux référents culturels (p. ex., façon de penser, mode de vie);
 - aux valeurs (p. ex., franchise, sens des responsabilités);
 - aux perceptions véhiculées par le narrateur (p. ex., partis pris, clichés).

Réinvestissement

- utiliser en lecture les connaissances linguistiques et textuelles apprises en :
 - communication orale (p. ex., arguments énoncés à l'occasion d'une tribune radiophonique ou télévisuelle);
 - écriture (p. ex., ordre des idées à l'aide d'organisateurs textuels);
 - technologies de l'information et de la communication (p. ex., recours à des dictionnaires en ligne).
- ▶ porter un regard critique sur les textes lus en consignant ses réflexions sur ses champs d'intérêt et ses apprentissages en lecture (p. ex., habileté à recourir au contexte pour trouver le sens des mots, pistes d'amélioration).

FRA3C

ÉCRITURE

ATTENTES

À la fin du cours, l'élève doit pouvoir :

- produire une variété de textes littéraires et courants en s'appuyant sur ses repères culturels et en tenant compte des caractéristiques propres à chaque texte.
- améliorer ses textes en mettant à contribution ses connaissances relatives à la grammaire du texte et à la langue et en faisant preuve d'esprit critique.
- réinvestir dans ses écrits les apprentissages réalisés en communication orale, en lecture de même qu'en matière d'utilisation des technologies de l'information et de la communication.

CONTENUS D'APPRENTISSAGE

Pour satisfaire aux attentes, l'élève doit pouvoir :

Production de textes

- écrire régulièrement, de façon spontanée, de courts textes pour exprimer une opinion, une réaction, des sentiments, son imaginaire (p. ex., sur un nouveau règlement municipal, un match, une émission de télévision).
- recourir au processus d'écriture pour rédiger une variété de textes littéraires et courants.
- recourir à l'écrit pour exprimer ses idées et ses valeurs et les faire connaître à des francophones d'ici et d'ailleurs (p. ex., récit d'un fait vécu, lettre d'opinion).
- tenir compte au moment de la collecte de renseignements de ses champs d'intérêt et de ses connaissances pour traiter certains aspects dans ses productions écrites.
- rédiger un récit historique ou un récit d'un fait vécu ou un récit de voyage en tenant compte, entre autres, des éléments suivants :
 - l'ordre de présentation (p. ex., ordre chronologique, retour en arrière);
 - la durée réelle et la durée narrative;
 - les indications de temps et de lieux;
 - le registre de langue approprié à la situation de communication et aux personnages;

- un vocabulaire clair et précis de même que des expressions imagées;
- les éléments descriptifs (p. ex., appel aux sens, emploi d'adjectifs et d'adverbes).
- rédiger des **bulletins de nouvelles** ou des reportages en tenant compte, entre autres, des éléments suivants :

DANS LE CAS D'UN BULLETIN DE NOUVELLES:

- la structure habituelle d'une nouvelle journalistique (p. ex., réponse aux questions Qui?, Quoi?, Quand?, Où?, Comment?, Pourquoi?);
- la pertinence, la variété et la crédibilité des informations;
- l'ordre de présentation des informations;
- le point de vue et le ton (p. ex., phrases impersonnelles, objectivité, subjectivité et sensationnalisme de la nouvelle);
- les procédés descriptifs et explicatifs (p. ex., définitions, exemples, présentation des causes et des conséquences);
- les éléments linguistiques qui révèlent le point de vue (p. ex., registre de langue, vocabulaire spécialisé ou courant);
- l'emploi d'un vocabulaire spécialisé ou technique;
- l'emploi d'appuis sonores et visuels pour enrichir la présentation (p. ex., courts extraits visuels ou sonores; démonstration avec un échantillon ou un modèle).

DANS LE CAS D'UN REPORTAGE :

- le type de reportage et ses caractéristiques (p. ex., événement sportif, consommation, vulgarisation scientifique);
- les aspects traités et leur agencement (p. ex., organisation des informations autour de sousthèmes, séquences descriptives et explicatives);
- la qualité et la quantité des informations présentées;
- l'organisation des informations (p. ex., à la manière d'un récit, d'une nouvelle journalistique);
- l'objectivité ou la subjectivité du point de vue et les indices de modalité qui la traduisent (p. ex., adjectifs mélioratifs, adverbes, mode conditionnel);
- les procédés descriptifs et explicatifs (*p. ex., résultats d'enquêtes, citations, statistiques*);
- les procédés linguistiques (p. ex., registre de langue, choix du vocabulaire).
- rédiger des textes liés à la correspondance commerciale en tenant compte, entre autres, des éléments suivants :
 - le choix des renseignements à communiquer selon la situation de communication;
 - l'organisation des renseignements;
 - la disposition du texte (p. ex., dans une lettre, une note de service, un courriel, une page de garde de télécopie);
 - la formulation du message en fonction du contexte et de l'effet recherché (p. ex., formulation dynamique et ton positif pour valoriser l'image de l'entreprise);
 - les éléments linguistiques qui révèlent le point de vue distancié ou engagé (p. ex., interpellation du destinataire);
 - les éléments linguistiques (p. ex., formules épistolaires, style approprié).
- rédiger des textes d'opinion en tenant compte, entre autres, des éléments suivants :
 - la prise de position;
 - le choix et l'ordre des renseignements qui appuient l'opinion;
 - les éléments linguistiques qui révèlent le point de vue (p. ex., emploi de verbes qui expriment un jugement comme je pense que; mode des verbes);
 - les procédés argumentatifs (p. ex., faits, justifications, appuis);
 - la mise en page et les conventions d'écriture (p. ex., formules usuelles).

- ▶ rédiger des lettres de réclamation en tenant compte, entre autres, des éléments suivants :
 - le respect des conventions d'écriture et du format approprié (p. ex., mise en page, formules épistolaires);
 - l'organisation selon les divisions habituelles de ce genre de lettre (p. ex., description du problème, description du contexte, formulation d'une demande);
 - le choix d'un point de vue en fonction de l'effet recherché (p. ex., ton neutre ou engagé selon l'importance ou l'urgence de la demande).
- ▶ rédiger des consignes en tenant compte, entre autres, des éléments suivants :
 - la structure du texte (p. ex., préambule, division des sections);
 - l'ordre des consignes, des étapes à suivre;
 - le sens des mots et des expressions techniques;
 - les appuis visuels pour présenter les renseignements (p. ex., illustrations, légendes);
 - les éléments linguistiques (p. ex., modes appropriés, adverbes, adjectifs);
 - la mise en page (p. ex., disposition du texte en colonnes, taille et police des caractères, utilisation de la couleur).

Amélioration de textes

- écrire ses textes en tenant compte de certains principes de base de la grammaire du texte (p. ex., reprise de l'information, progression, constance du point de vue).
- assurer la cohérence du texte par l'emploi de marqueurs de relation et d'organisateurs textuels.
- recourir à des choix lexicaux et stylistiques pour modifier ses textes en fonction de la situation de communication.
- exercer son esprit critique pour produire des textes d'une teneur appropriée au contexte (p. ex., absence de préjugés, d'affirmations gratuites, de vocabulaire sexiste ou raciste).
- ▶ respecter les conventions d'usage dans ses textes en tenant compte en particulier des contenus prescrits dans le tableau des connaissances linguistiques et textuelles (p. ex., orthographe d'usage, cas d'exceptions).

ÉCRITI

Réinvestissement

- utiliser en écriture les connaissances linguistiques et textuelles apprises en :
 - communication orale (p. ex., argument entendu pendant une tribune radiophonique ou télévisuelle);
 - lecture (p. ex., format d'une lettre);
 - technologies de l'information et de la communication (p. ex., recours à un schéma pour illustrer une fiche technique).
- ▶ porter un regard critique sur ses productions écrites en consignant ses réflexions sur ses champs d'intérêt et ses apprentissages en écriture (p. ex., intérêt suscité par un récit, moyens à utiliser pour rendre le récit plus vivant).

Français, 11^e année

cours préemploi

FRA3E

Ce cours permet à l'élève de consolider ses compétences en communication orale, en lecture et en écriture. À l'oral, l'accent est mis sur l'interprétation de produits médiatiques courants; en lecture et en écriture, l'élève interprète et produit des textes utilitaires se rapportant au monde du travail et à la vie de tous les jours. L'étude d'un roman, d'un récit ou d'un conte ou d'une bande dessinée et d'un poème lui fait mieux connaître et apprécier ce qui caractérise la francophonie. L'élève met à profit ses connaissances linguistiques et les technologies de l'information et de la communication pour communiquer un message correctement et efficacement. Ce cours est conçu pour préparer l'élève à suivre un cours obligatoire de la filière préemploi en 12^e année.

Préalable: Français, 10^e année, cours appliqué

TEXTES À L'ÉTUDE

	Communication orale ¹		Lord or	£
	Interprétation	Présentation ²	Lecture	Écriture
TEXTES LITTÉRAIRES ³				
Textes narratifs	Transposition ciné- matographique d'une œuvre littéraire		Roman Récit ou conte ou bande dessinée	Récit d'un fait vécu ou récit de voyage ou récit historique
Textes poétiques			Poème à forme fixe (calligramme ou épigramme ou haïku)	Poème à forme fixe (calligramme ou épigramme ou haïku)
TEXTES COURANTS	'	•	'	<u>'</u>
Textes descriptifs ou explicatifs	Reportage Documentaire	Topo (bref exposé)	 Guide d'utilisation ou fiche technique Textes liés à la corres- pondance commerciale 	Compte rendu Formulaire à remplir (imprimé ou en ligne)
Textes argumentatifs ou incitatifs		Message publicitaire Critique	 Texte d'opinion Texte publicitaire ou dépliant Consignes 	Texte d'opinion Texte publicitaire ou dépliant

Remarques:

- 1. Les habiletés en communication orale spontanée s'apprennent dans le quotidien de la salle de classe. À cette fin, il faut tenir compte de l'attente formulée dans le domaine Communication orale.
- 2. En fonction du nombre d'élèves dans le cours et de l'envergure des présentations orales, on pourra n'exiger que deux présentations portant sur des textes différents.
- 3. Parmi les textes littéraires qui lui sont proposés à l'oral et en lecture, l'élève doit interpréter, en 11e et 12e année, un minimum de trois œuvres d'auteurs de l'Ontario français dont un roman et, au choix, une pièce de théâtre, une bande dessinée ou un recueil (contes, légendes, poèmes, chansons).

CONNAISSANCES LINGUISTIQUES ET TEXTUELLES

Connaissances faisant l'objet d'un apprentissage planifié et évalué

Dans le contexte d'activités de communication orale, de lecture et d'écriture, l'élève apprend à mettre à contribution ses connaissances linguistiques et textuelles pour mieux comprendre et interpréter les textes à l'étude ainsi que pour mieux évaluer ses propres textes dans le but de les améliorer. Pour ce faire, on l'amène à faire des observations, à dégager des constatations et à faire des généralisations sur la langue orale et écrite et sur son fonctionnement en s'inspirant des principes pédagogiques et des exemples d'apprentissage proposés en annexe.

GRAMMAIRE DE LA PHRASE / SYNTAXE

- 1. La phrase de base et ses constituants
 - 1.1 Le groupe nominal :

groupe participe complément du nom déterminant quantitatif, partitif, relatif pronom : son antécédent, son genre et son nombre

1.2 Le groupe verbal :

complément direct et indirect, choix de la préposition position des pronoms personnels compléments directs et indirects complément du verbe passif; attribut du complément direct groupe adverbial modificateur du verbe groupe infinitif complément

- 1.3 Le groupe adjectival : ses modificateurs
- 1.4 Le groupe adverbial modificateur du verbe ou complément de phrase
- 2. Les subordonnées
 - 2.1 Relatives : avec *qui, que, dont, où, lequel* ou un pronom précédé d'une préposition
 - 2.2 Complétives : compléments du verbe, temps et mode de la subordonnée
 - 2.4 Circonstancielles : de temps, de conséquence, de concession/d'opposition et de but au subjonctif; de comparaison
- 3. Les types et les formes de phrases
 - 3.2 Formes: phrase négative (*nul... ne*; *aucun... ne*); phrase passive; phrase emphatique; phrase impersonnelle; phrase non verbale/elliptique; phrase infinitive

GRAMMAIRE DU TEXTE / COHÉRENCE

- 4. Le texte
 - 4.1 Principes de base : unité du sujet, reprise de l'information, progression, absence de contradiction, point de vue/point de vue de la narration
 - 4.2 Autres procédés : division en paragraphes, structure et caractéristiques du texte, organisation logique; marqueurs de relation; organisateurs textuels; temps et modes des verbes; nuance et relation de temps; discours rapporté indirect; remplacement des subordonnées par des groupes nominaux

ORTHOGRAPHE D'ACCORD ET PONCTUATION

- 5. La morphologie des mots variables
 - 5.1 Noms : nombre du nom dans les groupes prépositionnels
 - 5.2 Pronoms relatifs, démonstratifs, possessifs
 - 5.4 Adjectifs: exceptions usuelles et cas particuliers
 - 5.5 Verbes : accord avec un nom collectif, une subordonnée infinitive, des sujets qui s'additionnent ou s'excluent
 - 5.6 Participes passés avec avoir
- 6. La ponctuation : tiret, points de suspension, parenthèses, majuscule dans des cas spéciaux

LEXIQUE ET ORTHOGRAPHE D'USAGE

- 7. Le vocabulaire et l'usage
 - 7.3 Homophones fréquents et autres
 - 7.4 Termes génériques ou spécifiques

STYLE

- 8. Les figures
 - 8.1 Figures de construction
 - 8.3 Figures de mots

MORPHOLOGIE VERBALE

- 9. Les modes et les temps des verbes; la conjugaison
 - 9.1 Modes et temps: mode indicatif, subjonctif, impératif, infinitif, participe aux temps usuels

COMMUNICATION ORALE

ATTENTES

À la fin du cours, l'élève doit pouvoir :

- s'exprimer spontanément, en temps opportun, dans le contexte de diverses situations de communication.
- interpréter diverses communications orales de textes littéraires et courants pour en construire le sens, y réagir de façon critique et se donner des repères culturels.
- présenter diverses communications orales préparées en utilisant les connaissances linguistiques et textuelles appropriées et en faisant preuve d'esprit critique.
- réinvestir dans ses communications orales les apprentissages réalisés en lecture, en écriture de même qu'en matière d'utilisation des technologies de l'information et de la communication.

CONTENUS D'APPRENTISSAGE

Pour satisfaire aux attentes, l'élève doit pouvoir :

Communication orale spontanée

- ▶ prendre la parole spontanément dans divers contextes pour interagir, informer et s'informer, présenter et défendre ses prises de position, préciser sa pensée (p. ex., participer à un travail d'équipe, poser des questions de clarification).
- ▶ échanger avec ses pairs dans divers contextes pour mieux se connaître, faire connaître ses valeurs et apprendre à respecter celles des autres (p. ex., exprimer son opinion lors d'un échange en classe).
- prendre la parole dans divers contextes pour manifester son engagement envers la langue et la culture d'expression française (p. ex., participer à un spectacle).

Interprétation

- recourir au processus de communication orale pour interpréter une variété de communications orales.
- ▶ relever l'information exprimée de façon explicite (p. ex., renseignements importants d'un documentaire) et implicite (p. ex., valeurs véhiculées dans un film).

- ▶ reconnaître les causes des bris de compréhension (p. ex., manque de connaissances sur le sujet) et les stratégies à appliquer pour corriger la situation (p. ex., préciser certains termes techniques, poser des questions de clarification).
- ▶ recourir à des connaissances linguistiques d'ordre lexical, syntaxique, morphologique et prosodique et à des connaissances textuelles (p. ex., synonymie, intonation) pour analyser des communications orales.
- ▶ comparer des référents culturels dans diverses communications orales pour se donner des repères culturels (p. ex., valeurs véhiculées dans les messages publicitaires, qualité prédominante chez les héros).
- réagir avec un esprit critique à diverses présentations orales, par rapport notamment :
 - au contenu (p. ex., pertinence de l'information, respect des caractéristiques des textes à l'étude);
 - aux référents culturels (p. ex., réalisation artistique, mode de pensée);
 - aux valeurs (p. ex., éthique professionnelle, engagement social);
 - aux perceptions véhiculées par le narrateur ou le locuteur (p. ex., idées fixes, manque d'ouverture).

- ▶ interpréter la transposition cinématographique d'une œuvre littéraire en tenant compte, entre autres, des éléments suivants :
 - la progression dramatique (p. ex., enchaînement des péripéties, de la situation initiale à la situation finale);
 - le contexte socioculturel (p. ex., choix des temps et lieux liés aux péripéties, traitement du sujet selon l'époque);
 - l'évolution des personnages principaux et secondaires (p. ex., à travers leurs paroles, leurs gestes, leurs réactions et les rapports entre eux);
 - le registre de langue des personnages selon l'époque et le lieu de l'intrigue;
 - les techniques dramatiques (p. ex., coup de théâtre, retour en arrière) et les effets créés (p. ex., maintien de l'intérêt, intensité dans le déroulement de l'action);
 - les éléments de la mise en scène (p. ex., décors, accessoires, éclairage);
 - la vraisemblance entre les comportements et les paroles des personnages;
 - les aspects cinématographiques (p. ex., angles, plans, travellings);
 - la version filmée et la version écrite (p. ex., comparaison de certains éléments caractéristiques de la télévision ou du cinéma).
- interpréter des reportages en tenant compte, entre autres, des éléments suivants :
 - le sujet et l'ordre des renseignements (*p. ex., réponse aux questions* Qui?, Quoi?, Quand?, Où?, Comment?, Pourquoi?);
 - la structure du reportage (p. ex., schéma d'un récit si les renseignements s'y prêtent, schéma d'une nouvelle journalistique);
 - le point de vue (p. ex., recours à la 1^{re} personne dans un témoignage, absence de pronoms à la 1^{re} personne et ton neutre dans un reportage);
 - les procédés descriptifs et explicatifs (p. ex., citations, statistiques) et leur rôle (p. ex., ajout de précision, renseignements essentiels à la compréhension);
 - les aspects techniques (p. ex., plans, angles, trame sonore).
- ▶ interpréter un documentaire en tenant compte, entre autres, des éléments suivants :
 - la situation de communication (*p. ex., émetteur, destinataire, message, intention*);
 - le contenu (p. ex., thèmes abordés, événements décrits, idées principales et secondaires);

- la structure du document : introduction, développement, conclusion;
- le point de vue et le ton (p. ex., indices révélant un ton neutre ou subjectif);
- les procédés descriptifs et explicatifs (p. ex., statistiques, définitions, comparaisons) et leur rôle (p. ex., précision des détails);
- les aspects techniques (p. ex., images, mouvements de la caméra);
- les éléments sonores et visuels (p. ex., trame sonore, tableaux, séquences visuelles).

Communication orale préparée

- suivre les étapes du processus de communication orale pour présenter diverses communications orales.
- respecter les caractéristiques des textes à présenter oralement.
- utiliser les éléments linguistiques appropriés d'ordre syntaxique, lexical, morphologique et prosodique de même que les éléments textuels pour assurer la qualité de ses présentations.
- exercer son esprit critique pour présenter des communications orales d'une teneur appropriée au contexte (p. ex., absence de préjugés, d'affirmations gratuites, de vocabulaire sexiste ou raciste).
- ▶ tenir compte de ses repères culturels, de ses valeurs et des valeurs du milieu pour produire ses communications orales.
- présenter des topos (brefs exposés) en tenant compte, entre autres, des éléments suivants :
 - la pertinence et la crédibilité des renseignements;
 - l'ordre de présentation des renseignements;
 - le format de présentation, les stratégies de communication et les supports techniques (p. ex., échantillons ou photos pour accompagner la présentation, fiche technique);
 - les procédés descriptifs, explicatifs, incitatifs et argumentatifs (p. ex., définitions, exemples, présentation des causes et des conséquences);
 - les procédés linguistiques qui révèlent le point de vue (p. ex., registre de langue, vocabulaire tendancieux);
 - l'emploi d'un vocabulaire spécialisé ou technique;

- l'emploi d'appuis sonores et visuels pour enrichir la présentation (p. ex., courts extraits visuels ou sonores; démonstration avec un échantillon ou un modèle).
- présenter des messages publicitaires en tenant compte, entre autres, des éléments suivants :
 - l'organisation des données sur le produit ou l'événement à annoncer (p. ex., idées principales et secondaires, ordre du déroulement);
 - les procédés incitatifs (p. ex., statistiques, énumérations, descriptions, témoignages, comparaisons);
 - les procédés linguistiques (p. ex., mots mélioratifs, variété de phrases, jeux de mots);
 - le point de vue du publicitaire (p. ex., ton engagé pour convaincre, ton neutre pour informer ou décrire);
 - les nuances des divers modes verbaux (p. ex., indicatif, impératif, infinitif);
 - les éléments extralinguistiques (p. ex., images, graphiques, couleur);
 - les éléments prosodiques (p. ex., articulation, prononciation, volume, débit).
- présenter des critiques en tenant compte, entre autres, des éléments suivants :
 - le choix du sujet et la raison du choix;
 - la sélection des aspects à critiquer (p. ex., utilité d'un bien de consommation, stéréotypes relevés dans une publicité, rêves suscités par un produit, valeurs proposées, identification personnelle ou non à un produit);
 - les renseignements importants pour informer l'auditoire (p. ex., caractéristiques de l'objet de la critique, résumé d'un film);
 - la prise de position et les moyens de l'appuyer (p. ex., comparaison de produits du même type, démonstrations, exemples, témoignages, statistiques);
 - le choix du point de vue (p. ex., subjectif) et du ton approprié (p. ex., ton engagé);
 - le choix de la stratégie de communication (p. ex., recours à un média, présentation formelle) et des supports techniques appropriés (p. ex., logiciel de présentation, schémas, illustrations);
 - les éléments extralinguistiques (p. ex., images, graphiques, couleur);
 - les éléments prosodiques (p. ex., articulation, prononciation, volume, débit, tonalité).

Réinvestissement

- ▶ utiliser en communication orale, à des fins d'interprétation et de présentation, les connaissances linguistiques et textuelles acquises en lecture, en écriture et en matière d'utilisation des technologies de l'information et de la communication :
 - lecture (p. ex., utilisation d'expressions et d'une banque de mots, utilisation des données d'une fiche technique pour se documenter);
 - écriture (p. ex., recours au vocabulaire mélioratif d'un texte publicitaire, accord des déterminants et des pronoms);
 - technologies de l'information et de la communication (p. ex., recours à des moyens graphiques pour présenter un message publicitaire, projection d'images numérisées comme arrière-plan d'un topo).
- porter un regard critique sur sa performance en communication orale en consignant ses réflexions sur ses champs d'intérêt et ses apprentissages en communication orale (p. ex., intérêt suscité par un film, pistes pour améliorer sa langue).

LECTURE

ATTENTES

À la fin du cours, l'élève doit pouvoir :

- interpréter une variété de textes littéraires et courants pour en construire le sens, y réagir de façon critique et se donner des repères culturels.
- analyser une variété de textes de manière critique pour mieux comprendre les moyens d'ordre linguistique et textuel qui servent à véhiculer le sens.
- réinvestir en lecture les apprentissages réalisés en communication orale, en écriture de même qu'en matière d'utilisation des technologies de l'information et de la communication.

CONTENUS D'APPRENTISSAGE

Pour satisfaire aux attentes, l'élève doit pouvoir :

Interprétation

- recourir au processus de lecture pour interpréter une variété de textes littéraires et courants.
- ▶ relever dans les textes à l'étude l'information exprimée de façon explicite (p. ex., sujet d'une publicité) et implicite (p. ex., éléments descriptifs ou explicatifs qui suggèrent l'engagement).
- ▶ établir un parallèle entre ses champs d'intérêt et ses connaissances d'une part et les thèmes des textes lus d'autre part (p. ex., thème présenté dans un texte d'opinion et ses propres convictions).
- ▶ comparer les référents culturels des œuvres étudiées avec ceux du monde d'aujourd'hui pour se donner des repères culturels (p. ex., valeurs et thèmes dans les romans et les récits à l'étude).
- interpréter un roman en tenant compte, entre autres, des éléments suivants :
 - l'enchaînement des péripéties de l'intrigue (p. ex., progression, rebondissements);
 - les personnages (p. ex., traits physiques et psychologiques, motivation);
 - l'évolution des personnages (p. ex., observation des attitudes et des réactions);

- les éléments permettant de créer un univers narratif (p. ex., descriptions réalistes, éléments fictifs);
- le point de vue de la narration (p. ex., narrateur témoin);
- les procédés narratifs (p. ex., ordre des péripéties, retour en arrière, discours rapporté direct et indirect).
- interpréter des récits ou des contes ou des bandes dessinées en tenant compte, entre autres, des éléments suivants :
 - le schéma narratif;
 - les personnages (p. ex., traits physiques et psychologiques, préoccupations, motivation);
 - les éléments permettant de créer un univers narratif (p. ex., descriptions permettant de se situer dans le temps et le lieu; éléments permettant de créer un univers réaliste ou merveilleux);
 - le point de vue de la narration (p. ex., narrateur témoin, narrateur participant);
 - les procédés narratifs (p. ex., ordre des actions, retour en arrière, discours rapporté direct et indirect);
 - les éléments linguistiques (p. ex., variété des phrases, figures de style);
 - les éléments visuels dans la bande dessinée (p. ex., images, plans, angles, dessins).

- les éléments visuels et les conventions d'écriture (p. ex., mise en page, formules usuelles).
- interpréter des **textes d'opinion** en tenant compte, entre autres, des éléments suivants :
 - la prise de position et les aspects traités;
 - le point de vue (p. ex., objectif, subjectif, tendancieux);
 - les procédés descriptifs et argumentatifs (p. ex., faits, statistiques, citations, témoignages);
 - les mots et expressions servant à exprimer une opinion (*p. ex.*, penser, croire, juger, prétendre, à leur avis, selon les experts);
 - la qualité de la langue (p. ex., variété des tournures, utilisation de figures de style).
- interpréter des textes publicitaires ou des dépliants à caractère incitatif en tenant compte, entre autres, des éléments suivants :
 - les aspects du sujet et les renseignements clés;
 - l'organisation du document (p. ex., regroupement de renseignements, intertitres);
 - les procédés descriptifs, explicatifs et incitatifs (p. ex., témoignages, néologismes, slogans);
 - les éléments linguistiques (p. ex., mode du verbe, termes mélioratifs, figures de style);
 - les éléments visuels (p. ex., illustrations, couleur, éléments typographiques) et les conventions d'écriture (p. ex., interpellation, formules usuelles);
 - le format et la mise en page (p. ex., proportion et disposition des illustrations et du texte).
- ▶ interpréter des **consignes** en tenant compte, entre autres, des éléments suivants :
 - la précision dans les consignes;
 - le format (p. ex., concision, tournures elliptiques, liste, tableau);
 - la structure (p. ex., ordre des consignes);
 - les procédés linguistiques (p. ex., mode impératif ou infinitif, termes précis, adjectifs, modificateurs);
 - les éléments visuels et les conventions d'écriture (p. ex., couleur, illustrations, taille et police des caractères).

- ▶ interpréter des poèmes à forme fixe (calligrammes ou épigrammes ou haïkus) en tenant compte, entre autres, des éléments suivants :
 - le développement du thème;
 - la forme poétique (p. ex., caractéristiques des poèmes à forme fixe, versification);
 - le champ lexical;
 - l'univers poétique créé par les mots (p. ex., atmosphère, figures de style);
 - les procédés poétiques et les éléments syntaxiques ou stylistiques (p. ex., images, répétitions);
 - le rythme et les sonorités.
- interpréter des guides d'utilisation ou des fiches techniques en tenant compte, entre autres, des éléments suivants :
 - la structure du document (p. ex., description des parties d'un produit, mesures de sécurité, explication des pictogrammes);
 - les données essentielles pour exécuter une tâche (p. ex., étapes à suivre pour la réparation d'un appareil ou l'entretien d'un ordinateur);
 - le sens des mots et des expressions techniques;
 - le recours à des stratégies pour trouver des renseignements :
 - onglets, table des matières, index, bibliographie, notes en bas de page,
 - lien entre le texte et les illustrations,
 - graphiques de tous genres et légendes explicatives;
 - la mise en page (p. ex., disposition du texte en colonnes, taille et police des caractères, utilisation de la couleur).
- ▶ interpréter des textes liés à la correspondance commerciale en tenant compte, entre autres, des éléments suivants :
 - le développement du sujet;
 - la disposition du texte selon l'usage (p. ex., dans une lettre, une note de service, un courriel, une page de garde de télécopie);
 - les éléments linguistiques qui révèlent le point de vue (p. ex., interpellation du destinataire, emploi de verbes qui expriment un jugement comme je pense que);
 - les procédés descriptifs, explicatifs et argumentatifs (p. ex., reconstitution des faits, énumération, justification);

Analyse / Littératie critique

- ▶ recourir à des connaissances relatives à la grammaire du texte et à la langue pour construire le sens des textes lus (p. ex., reprise de l'information, valeurs des modificateurs du groupe adjectival).
- ▶ recourir à la manipulation linguistique pour construire le sens des textes lus (p. ex., sens de certaines tournures de phrases et sens des phrases complexes).
- expliquer le rôle des marqueurs de relation et des organisateurs textuels.
- expliquer les éléments contribuant à la cohérence du texte (p. ex., constance du point de vue et progression du texte).
- ▶ réagir aux choix stylistiques et lexicaux pour en commenter l'efficacité (p. ex., mots et expressions relatifs au marché du travail).
- réagir avec un esprit critique à divers textes lus, par rapport notamment :
 - aux renseignements (p. ex., pertinence, précision);
 - aux référents culturels (p. ex., façon de penser, mode de vie);
 - aux valeurs (p. ex., justice, sens des responsabilités);
 - aux perceptions véhiculées par le narrateur (p. ex., point de vue, stéréotypes).

- utiliser en lecture les connaissances linguistiques et textuelles apprises en :
 - communication orale (p. ex., importance du dialogue entendu dans une transposition cinématographique d'une œuvre littéraire);
 - écriture (p. ex., conventions usuelles utilisées dans un formulaire);
 - technologies de l'information et de la communication (p. ex., recours à un moteur de recherche).
- ▶ porter un regard critique sur les textes lus en consignant ses réflexions sur ses champs d'intérêt et ses apprentissages en lecture (p. ex., intérêt démontré par les choix de lecture, reconnaissance de ses difficultés de lecture).

ÉCRITURE

ATTENTES

À la fin du cours, l'élève doit pouvoir :

- produire une variété de textes littéraires et courants en s'appuyant sur ses repères culturels et en tenant compte des caractéristiques propres à chaque texte.
- améliorer ses textes en mettant à contribution ses connaissances relatives à la grammaire du texte et à la langue et en faisant preuve d'esprit critique.
- réinvestir dans ses écrits les apprentissages réalisés en communication orale, en lecture de même qu'en matière d'utilisation des technologies de l'information et de la communication.

CONTENUS D'APPRENTISSAGE

Pour satisfaire aux attentes, l'élève doit pouvoir :

Production de textes

- écrire régulièrement, de façon spontanée, de courts textes pour exprimer une opinion, une réaction, des sentiments, son imaginaire (p. ex., sur la visite d'une usine, la construction d'une maquette).
- recourir au processus d'écriture pour rédiger une variété de textes littéraires et courants.
- recourir à l'écrit pour exprimer ses idées et ses valeurs et les faire connaître à des francophones d'ici et d'ailleurs (p. ex., compte rendu d'un événement, affiche publicitaire).
- tenir compte au moment de la collecte de renseignements de ses champs d'intérêt et de ses connaissances pour traiter certains aspects dans ses productions écrites.
- rédiger un récit d'un fait vécu, un récit de voyage ou un récit historique en tenant compte, entre autres, des éléments suivants :
 - l'ordre de présentation (p. ex., ordre chronologique, retour en arrière);
 - les indications de temps et de lieux;
 - le temps des verbes;
 - le registre de langue approprié à la situation de communication;

- un vocabulaire clair et précis de même que des expressions imagées;
- les éléments descriptifs (p. ex., appel aux sens, emploi d'adjectifs et d'adverbes).
- rédiger des poèmes à forme fixe (calligrammes ou épigrammes ou haïkus) en tenant compte, entre autres, des éléments suivants :
 - le développement du thème;
 - les règles relatives aux formes fixes;
 - l'univers poétique créé par les mots, les images et les figures de style (p. ex., métaphores, comparaisons);
 - les éléments syntaxiques et stylistiques (p. ex., ellipses, répétitions);
 - le rythme et les sonorités.
- rédiger des comptes rendus en tenant compte, entre autres, des éléments suivants :
 - le choix des renseignements selon l'objet;
 - l'ordre des renseignements (p. ex., réponse aux questions Qui?, Quoi?, Quand?, Où?, Comment?, Pourquoi?);
 - les procédés descriptifs et explicatifs (p. ex., citations, témoignages, énumération, lien de cause à effet);
 - les éléments linguistiques (p. ex., marqueurs de relation, organisateurs textuels);

- l'objectivité du point de vue (p. ex., vocabulaire neutre, phrases impersonnelles);
- les appuis visuels (p. ex., photos, tableaux).
- remplir divers formulaires (imprimés ou en ligne) en tenant compte, entre autres, des éléments suivants :
 - les instructions pour remplir un formulaire;
 - les conventions usuelles utilisées pour les formulaires en ligne :
 - utilisation de divers outils de navigation (p. ex., onglets, hyperliens, boutons de commande),
 - messages d'erreur;
 - les conventions usuelles utilisées pour les formulaires en format papier :
 - système de renvois (p. ex., Si vous répondez « Oui », passez à la question 16.),
 - espace relatif alloué pour la réponse,
 - espace pour la signature et la date;
 - la concision;
 - l'organisation des renseignements demandés;
 - l'attention aux détails importants.
- rédiger des textes d'opinion en tenant compte, entre autres, des éléments suivants :
 - la prise de position;
 - le choix et l'ordre des renseignements qui appuient l'opinion;
 - les éléments linguistiques qui révèlent le point de vue (p. ex., emploi de verbes qui expriment un jugement comme je pense que; mode des verbes);
 - les procédés argumentatifs (p. ex., faits, justifications, appuis);
 - la mise en page et les conventions d'écriture (p. ex., formules usuelles).
- rédiger des textes publicitaires ou des dépliants à caractère incitatif en tenant compte, entre autres, des éléments suivants :
 - un format approprié;
 - les procédés incitatifs (p. ex., faits, slogans, jeux de mots);
 - les éléments linguistiques (p. ex., modes et temps des verbes, variété des phrases, mots mélioratifs, association d'idées, néologismes, figures de style);
 - les mécanismes de cohérence (p. ex., marqueurs de relation, organisateurs textuels, éléments paratextuels);
 - les appuis visuels.

Amélioration de textes

- ▶ écrire ses textes en tenant compte de certains principes de base de la grammaire du texte (p. ex., unité du sujet, constance du point de vue).
- assurer la cohérence du texte par l'emploi de marqueurs de relation et d'organisateurs textuels.
- recourir à des choix lexicaux et stylistiques pour modifier ses textes en fonction de la situation de communication.
- exercer son esprit critique pour produire des textes d'une teneur appropriée au contexte (p. ex., absence de préjugés, d'affirmations gratuites, de vocabulaire sexiste ou raciste).
- ▶ respecter les conventions d'usage dans ses textes en tenant compte en particulier des contenus prescrits dans le tableau des connaissances linguistiques et textuelles (p. ex., ponctuation, orthographe d'usage).

- utiliser en écriture les connaissances linguistiques et textuelles apprises en :
 - communication orale (p. ex., façon de rapporter un témoignage entendu dans un reportage);
 - lecture (p. ex., mise en page d'une publicité);
 - technologies de l'information et de la communication (p. ex., recours à des photos numérisées pour un texte publicitaire ou un dépliant).
- ▶ porter un regard critique sur ses productions écrites en consignant ses réflexions sur ses champs d'intérêt et ses apprentissages en écriture (p. ex., intérêt reconnu lors de la recherche de formulaires en ligne, moyens à prendre pour assurer la correction de ses textes).

Français, 12^e année

cours préuniversitaire

FRA4U

Ce cours permet à l'élève d'approfondir ses connaissances en communication orale, en lecture et en écriture. L'interprétation et la production de divers textes oraux ainsi que l'étude d'œuvres contemporaines du Canada français et de quelques extraits significatifs d'œuvres de la littérature française des XX^e et XXI^e siècles et de quelques extraits significatifs d'œuvres de la francophonie ontarienne, canadienne ou mondiale écrites après 1960 enrichissent le bagage culturel de l'élève et l'amènent à réfléchir aux questions fondamentales de la francophonie et à son engagement envers la langue et la culture d'expression française. La réalisation d'un projet autonome d'envergure lui permet de développer son esprit critique et son autonomie en matière d'apprentissage. L'élève a recours aux technologies de l'information et de la communication pour mener à bien ses recherches et ses travaux. Ce cours est conçu pour préparer l'élève à suivre des cours universitaires et collégiaux ou à intégrer le monde du travail.

Préalable : Français, 11^e année, cours préuniversitaire

TEXTES À L'ÉTUDE

	Communication orale ¹		Lostino	Écriture		
	Interprétation	Présentation ²	Lecture	Ecriture		
TEXTES LITTÉRAIRES ³						
Textes narratifs	 Pièce de théâtre ou transposition cinémato- graphique d'une œuvre littéraire 	Création littéraire	• Œuvres contemporaines du Canada français dont un roman ET quelques extraits significatifs d'œuvres de la littérature française des XX ^e et XXI ^e siècles ET quelques extraits significatifs d'œuvres de la francophonie ontarienne, canadienne ou mondiale écrites après 1960	Création littéraire		
Textes poétiques						
TEXTES COURANTS						
Textes descriptifs ou explicatifs	Chronique Discours ou conférence ou exposé	Projet autonome	Article de fond	Projet autonome		
Textes argumentatifs ou incitatifs		Commentaire critique Débat parlementaire	Essai Critique littéraire	 Dissertation littéraire de type argumentatif Commentaire critique 		

Remarques :

- 1. Les habiletés en communication orale spontanée s'apprennent dans le quotidien de la salle de classe. À cette fin, il faut tenir compte de l'attente formulée dans le domaine Communication orale.
- 2. En fonction du nombre d'élèves dans le cours et de l'envergure des présentations orales, on pourra n'exiger que deux présentations dont l'une sera le commentaire critique ou le débat parlementaire.
- 3. Parmi les textes littéraires qui lui sont proposés à l'oral et en lecture, l'élève doit interpréter, en 11e et 12e année, un minimum de trois œuvres d'auteurs de l'Ontario français dont un roman et, au choix, une pièce de théâtre, une bande dessinée ou un recueil (contes, légendes, poèmes, chansons).

CONNAISSANCES LINGUISTIQUES ET TEXTUELLES

Connaissances faisant l'objet d'un apprentissage planifié et évalué

Dans le contexte d'activités de communication orale, de lecture et d'écriture, l'élève apprend à mettre à contribution ses connaissances linguistiques et textuelles pour mieux comprendre et interpréter les textes à l'étude ainsi que pour mieux évaluer ses propres textes dans le but de les améliorer. Pour ce faire, on l'amène à faire des observations, à dégager des constatations et à faire des généralisations sur la langue orale et écrite et sur son fonctionnement en s'inspirant des principes pédagogiques et des exemples d'activités d'apprentissage proposés en annexe.

GRAMMAIRE DE LA PHRASE / SYNTAXE

- 1. La phrase de base et ses constituants
 - 1.5 Le groupe prépositionnel complément de l'adjectif ou de phrase
- 2. Les subordonnées
 - 2.3 Sujets
 - 2.4 Circonstancielles de temps et de conséquence au subjonctif
- 3. Les types et les formes de phrase
 - 3.2 Formes:

phrase impersonnelle phrase non verbale/elliptique

GRAMMAIRE DU TEXTE / COHÉRENCE

- 4. Le texte
 - 4.1 Principes de base : unité du sujet, reprise de l'information, progression, absence de contradiction
 - 4.2 Autre procédé : remplacement des subordonnées par des groupes nominaux

ORTHOGRAPHE D'ACCORD ET PONCTUATION

- 5. La morphologie des mots variables
 - 5.1 Noms : nombre du nom dans les groupes prépositionnels
 - 5.4 Adjectifs: exceptions usuelles
 - 5.5 Verbes : accord avec un nom collectif, une subordonnée infinitive, des sujets qui s'additionnent ou s'excluent
- 6. La ponctuation : tiret, points de suspension, parenthèses, majuscule dans des cas spéciaux

LEXIQUE ET ORTHOGRAPHE D'USAGE

- 7. Le vocabulaire et l'usage
 - 7.3 Homophones (p. ex., davantage/d'avantages; quel que/quelque)

COMMUNICATION ORALE

ATTENTES

À la fin du cours, l'élève doit pouvoir :

- s'exprimer spontanément, en temps opportun, dans le contexte de diverses situations de communication.
- interpréter diverses communications orales de textes littéraires et courants pour en construire le sens, y réagir de façon critique et se donner des repères culturels.
- présenter diverses communications orales préparées en utilisant des connaissances linguistiques et textuelles appropriées et en faisant preuve d'esprit critique.
- réinvestir dans ses communications orales les apprentissages réalisés en lecture, en écriture de même qu'en matière d'utilisation des technologies de l'information et de la communication.

CONTENUS D'APPRENTISSAGE

Pour satisfaire aux attentes, l'élève doit pouvoir :

Communication orale spontanée

- ▶ prendre la parole spontanément dans divers contextes pour interagir, informer et s'informer, présenter et défendre ses prises de position, préciser sa pensée, susciter une réaction (p. ex., participer à un travail d'équipe, poser des questions de clarification, formuler une opposition).
- ▶ échanger avec ses pairs dans divers contextes pour mieux se connaître, faire connaître ses valeurs et apprendre à respecter celles des autres (p. ex., formuler des objections ou des opinions contraires).
- ▶ prendre la parole dans divers contextes pour manifester son engagement envers la langue et la culture d'expression française (p. ex., réagir à la suite de la présentation d'une pièce de théâtre, de l'écoute d'une chronique).

Interprétation

- recourir au processus de communication orale pour interpréter une variété de communications orales.
- relever l'information exprimée de façon explicite (p. ex., aspect abordé dans un exposé) et implicite (p. ex., valeurs véhiculées par un personnage dans une pièce de théâtre).

- ▶ reconnaître les causes des bris de compréhension (p. ex., manque de connaissances préalables sur le sujet des chroniques) et les stratégies à appliquer pour corriger la situation (p. ex., se documenter avant l'écoute ou le visionnement, poser des questions de clarification).
- ▶ recourir à des connaissances linguistiques d'ordre lexical, syntaxique, morphologique et prosodique et à des connaissances textuelles (p. ex., sens des subordonnées, pauses) pour analyser des communications orales.
- comparer des référents culturels trouvés dans diverses communications orales pour se donner des repères culturels (p. ex., responsabilité en recherche scientifique).
- ▶ réagir avec un esprit critique à diverses présentations orales, par rapport notamment :
 - au contenu (p. ex., pertinence de l'information, respect des caractéristiques des textes à l'étude);
 - aux référents culturels (p. ex., réalisation artistique, mode de pensée);
 - aux valeurs (p. ex., éthique professionnelle, engagement social);
 - aux perceptions véhiculées par le narrateur ou le locuteur (p. ex., affirmations gratuites, généralisations).

- ▶ interpréter la présentation d'une pièce de théâtre ou la transposition cinématographique d'une œuvre littéraire en tenant compte, entre autres, des éléments suivants :
 - la progression dramatique (p. ex., enchaînement des péripéties, de la situation initiale à la situation finale);
 - la structure dramatique (p. ex., histoires connexes, durée narrative et durée réelle);
 - le contexte socioculturel (p. ex., choix des temps et lieux liés aux péripéties, traitement du sujet selon l'époque);
 - les motivations et l'évolution des personnages principaux et secondaires (p. ex., à travers leurs paroles, leurs gestes, leurs réactions et les rapports entre eux);
 - le jeu des comédiens;
 - le registre de langue selon les personnages, l'époque et le lieu de l'intrigue;
 - le genre dramatique de la pièce de théâtre (p. ex., tragédie, drame, comédie, farce);
 - les techniques dramatiques (p. ex., quiproquos, coup de théâtre, jeux de mots) et les effets créés (p. ex., maintien de l'intérêt, intensité dans le déroulement de l'action);
 - les éléments de la mise en scène (p. ex., décors, accessoires, éclairage);
 - le registre de langue (p. ex., selon la tragédie, la comédie, la vraisemblance);
 - la vraisemblance entre les comportements et les paroles des personnages;
 - la trame sonore (p. ex., atmosphère créée, émotions suscitées);
 - les techniques cinématographiques (p. ex., angles, plans, travellings);
 - la version filmée et la version écrite (p. ex., comparaison de certains éléments caractéristiques de la télévision ou du cinéma).
- interpréter des chroniques en tenant compte, entre autres, des éléments suivants :
 - le thème et son lien possible à l'actualité;
 - le contenu et la structure adoptée (p. ex., ordre des sujets abordés, interlocuteur, émission d'information ou d'opinions);
 - les procédés descriptifs, explicatifs et argumentatifs (p. ex., faits, témoignages, statistiques, commentaires) et leur apport à la qualité de l'émission (p. ex., précision des messages véhiculés, défense des valeurs endossées);

- les procédés linguistiques qui révèlent le point de vue (p. ex., verbes tels que je crois que, je pense que; adjectifs et adverbes tels que inacceptable, absolument; champ lexical, modes et temps des verbes);
- le registre de langue et le vocabulaire selon la situation de communication;
- le ton (p. ex., humoristique, sarcastique, sérieux);
- les techniques sonores et leur contribution à l'émission (p. ex., support musical, montage, enchaînement).
- interpréter des discours ou des conférences ou des exposés en tenant compte, entre autres, des éléments suivants :
 - le sujet (p. ex., problème de société, sujet d'intérêt public);
 - le traitement du sujet (p. ex., exposition, interprétation, analyse);
 - le point de vue (p. ex., neutre, partial);
 - la structure (p. ex., rappel du sujet dans l'introduction, argumentation appuyée, synthèse de l'argumentation et incitation à l'action);
 - les procédés descriptifs, explicatifs et argumentatifs (p. ex., appel aux sens, recours aux diagrammes, statistiques) et leur apport à la qualité du texte (p. ex., précision, démonstration, incitation);
 - le registre de langue et sa pertinence au sujet (p. ex., emploi de termes spécialisés pour l'analyse du sujet et de formules incitatives pour convaincre);
 - l'élocution de l'orateur (p. ex., éléments prosodiques).

Communication orale préparée

- suivre les étapes du processus de communication orale pour présenter diverses communications orales.
- respecter les caractéristiques des textes à présenter oralement.
- utiliser les éléments linguistiques appropriés d'ordre syntaxique, lexical, morphologique et prosodique de même que les éléments textuels pour assurer la qualité de ses présentations.
- exercer son esprit critique pour présenter des communications orales d'une teneur appropriée au contexte (p. ex., absence de préjugés, d'affirmations gratuites, de vocabulaire sexiste ou raciste).

- tenir compte de ses repères culturels, de ses valeurs et des valeurs du milieu pour produire ses communications orales.
- présenter sa création littéraire (p. ex., celle rédigée en Écriture) en tenant compte, entre autres, des éléments suivants :
 - l'organisation et l'adaptation des renseignements selon la nature et la longueur de l'œuvre créée;
 - le choix d'une stratégie de communication (p. ex., recours à un média) et des supports techniques appropriés (p. ex., logiciel de présentation, schémas, illustrations);
 - la présentation du sujet de sa création littéraire et du genre littéraire utilisé;
 - la présentation des sources utilisées, des étapes suivies;
 - la présentation de commentaires critiques sur sa démarche;
 - la présentation de l'œuvre créée ou d'extraits significatifs de l'œuvre;
 - la prosodie et les éléments extralinguistiques (p. ex., intonation adaptée au sujet, contact avec l'auditoire).
- présenter son projet autonome (p. ex., celui réalisé en Écriture) en tenant compte, entre autres, des éléments suivants :
 - l'organisation des renseignements selon un plan détaillé;
 - le choix d'une stratégie de communication (p. ex., recours à un média) et des supports techniques appropriés (p. ex., logiciel de présentation, schémas, illustrations);
 - la présentation du sujet du projet et des raisons qui en ont motivé la production;
 - la présentation du projet, de ses caractéristiques, des étapes de sa réalisation et des difficultés encourues, le cas échéant;
 - la présentation des sources utilisées pour la recherche;
 - la prosodie et les éléments extralinguistiques (p. ex., intonation adaptée au sujet, contact avec l'auditoire).
- présenter son commentaire critique (p. ex., celui rédigé en Écriture) en tenant compte, entre autres, des éléments suivants :
 - la présentation du sujet (p. ex., œuvre littéraire, auteur, artiste, spectacle, événement);

- la mise en contexte du commentaire critique (p. ex., intérêt pour un auteur, lecture d'une œuvre, visionnement d'un film);
- le choix et l'organisation des renseignements pour préparer l'auditoire (p. ex., résumé d'une œuvre littéraire, éléments biographiques de l'auteur, synopsis d'un film);
- la présentation de sa prise de position et des points importants de son commentaire critique;
- le ton et le registre de langue selon l'effet recherché (p. ex., engagé, didactique, incitatif);
- la prosodie et les éléments extralinguistiques (p. ex., intonation adaptée au sujet, contact avec l'auditoire).
- participer à un débat parlementaire en tenant compte, entre autres, des éléments suivants :
 - le choix du sujet (p. ex., question d'intérêt pour les élèves, sujet permettant deux prises de position opposées, formulation affirmative et précise du sujet);
 - le respect des règles du débat parlementaire (p. ex., durée globale du débat et de ses différentes composantes, rôles des participantes et participants et modalités de leurs interventions, aménagement du lieu de présentation);
 - l'argumentation : arguments appuyés à l'aide de divers procédés (p. ex., témoignages d'experts, citations, statistiques);
 - les types d'arguments (p. ex., argument d'autorité, appel à la raison, argument a contrario, argument ad hominem);
 - la cohérence de chaque présentation et entre les présentations d'une même équipe;
 - l'application de stratégies d'écoute active (p. ex., reformulations, reprise à partir de la dernière idée émise, questions de clarification);
 - la prévision des contre-arguments et la préparation de pistes possibles pour la réplique (p. ex., citations, faits, statistiques);
 - le registre de langue approprié (p. ex., vouvoiement, formules de politesse);
 - le point de vue (p. ex., adapté aux partis à défendre et aux moments du débat);
 - le ton du discours (p. ex., engagé, sarcastique, humoristique);
 - les éléments prosodiques (*p. ex., débit, intonation*);
 - le choix de l'équipe gagnante par la classe selon des critères précis (p. ex., contenu, raisonnement, réfutation, organisation, présentation).

- utiliser en communication orale, à des fins d'interprétation et de présentation, les connaissances linguistiques et textuelles acquises en lecture, en écriture et en matière d'utilisation des technologies de l'information et de la communication :
 - lecture (p. ex., utilisation de moyens appropriés pour la reprise de l'information, respect des caractéristiques d'un essai, emploi d'organisateurs textuels dans un récit);
 - écriture (p. ex., respect des principes de base de la grammaire du texte, emploi correct à l'oral des verbes du 2^e groupe aux temps et aux modes usuels);
 - technologies de l'information et de la communication (p. ex., recours à un moteur de recherche, projection d'une photo numérisée comme décor de la présentation d'une création littéraire, recours à des effets spéciaux sonores ou visuels pour la présentation d'un commentaire critique).
- ▶ porter un regard critique sur sa performance en communication orale en consignant ses réflexions sur ses champs d'intérêt et ses apprentissages en communication orale (p. ex., commentaires critiques des partenaires, pistes pour améliorer sa langue).

LECTURE

ATTENTES

À la fin du cours, l'élève doit pouvoir :

- interpréter une variété de textes littéraires et courants pour en construire le sens, y réagir de façon critique et se donner des repères culturels.
- analyser une variété de textes de manière critique pour mieux comprendre les moyens d'ordre linguistique et textuel qui servent à véhiculer le sens.
- réinvestir en lecture les apprentissages réalisés en communication orale, en écriture de même qu'en matière d'utilisation des technologies de l'information et de la communication.

CONTENUS D'APPRENTISSAGE

Pour satisfaire aux attentes, l'élève doit pouvoir :

Interprétation

- recourir au processus de lecture pour interpréter une variété de textes littéraires et courants.
- relever dans les textes à l'étude l'information exprimée de façon explicite (p. ex., renseignements présentés dans un article de fond ou dans une critique littéraire) et implicite (p. ex., valeurs véhiculées dans une œuvre contemporaine).
- établir un parallèle entre ses champs d'intérêt et ses connaissances d'une part et les thèmes des textes lus d'autre part (p. ex., personnages d'œuvres littéraires provenant de diverses régions de la francophonie mondiale et les personnes d'origines ethnoculturelles diverses de son entourage).
- comparer les référents culturels des œuvres étudiées avec ceux du monde d'aujourd'hui pour se donner des repères culturels (p. ex., valeurs véhiculées dans des articles d'actualité publiés ici et ailleurs et traitant d'un même sujet).

- interpréter des œuvres contemporaines du Canada français dont un roman ET quelques extraits significatifs d'œuvres de la littérature française des XX^e et XXI^e siècles ET quelques extraits significatifs d'œuvres de la francophonie ontarienne, canadienne ou mondiale écrites après 1960 en tenant compte, entre autres, des éléments suivants selon le genre de texte à l'étude :
 - l'auteure ou l'auteur et son œuvre;
 - les caractéristiques du genre littéraire à l'étude;
 - les indices qui permettent de connaître le contexte socioculturel ou sociohistorique et le rôle ou l'influence des œuvres littéraires à l'étude (p. ex., idées, valeurs, thèmes sociaux contemporains, événements historiques d'importance);
 - les variations linguistiques (p. ex., comparaison entre des textes d'époques et d'origines diverses; observation de tournures stylistiques et syntaxiques et de temps des verbes caractéristiques d'une époque);
 - les liens entre certains aspects dans les œuvres étudiées et le monde contemporain (p. ex., guerre, pouvoir, honneur);
 - les périodes ou mouvements littéraires associés aux œuvres littéraires à l'étude;

- les repères culturels de la francophonie (p. ex., caractéristiques d'une société, manières d'agir d'un groupe);
- la progression de l'action (p. ex., succession des péripéties, point culminant);
- l'évolution des personnages et leur rôle dans la progression de l'action (p. ex., traits physiques et psychologiques);
- l'ordre de présentation de séquences descriptives, explicatives ou dialogales;
- les procédés narratifs (p. ex., écart entre la durée réelle et la durée narrative, retour en arrière, discours rapporté direct et indirect, personnage archétype);
- le point de vue de la narration (p. ex., narrateur omniscient, narrateur participant);
- le temps dans les œuvres littéraires à l'étude (p. ex., ordre chronologique ou narratif des actions);
- les procédés poétiques (p. ex., versification, images, figures de style, sonorités).
- ▶ interpréter des **articles de fond** en tenant compte, entre autres, des éléments suivants :
 - le sujet et le degré de précision des renseignements;
 - l'ordre des séquences descriptives et explicatives;
 - les caractéristiques du texte explicatif;
 - le point de vue (p. ex., distancié ou engagé; spécialiste ou vulgarisateur);
 - les procédés linguistiques qui révèlent le point de vue (p. ex., emploi de tournures comme il faut que, il paraît que; emploi d'adjectifs et d'adverbes comme assurément; emploi du conditionnel);
 - les procédés descriptifs et explicatifs (p. ex., résultats d'enquêtes, citations, statistiques) et leur rôle (p. ex., précision selon les destinataires, renseignements essentiels à la compréhension);
 - les éléments visuels et les conventions de mise en page (p. ex., photos, graphiques, illustrations dans un article de revue).
- ▶ interpréter des essais en tenant compte, entre autres, des éléments suivants :
 - le sujet développé et le domaine de l'activité humaine touchée (p. ex., philosophie, psychologie, histoire);
 - les caractéristiques du texte (p. ex., chronique, éditorial, étude philosophique);

- les indices reflétant les caractéristiques de l'essai (p. ex., démarche de l'auteur visant à faire réfléchir le lecteur plutôt qu'à le convaincre);
- la structure (p. ex., introduction, développement, synthèse partielle, conclusion introduisant d'autres enjeux ou questions);
- le ton (p. ex., neutre, réflexif, sérieux);
- les procédés linguistiques et leur efficacité (p. ex., mécanismes de cohérence, phrases emphatiques, phrases impersonnelles);
- les procédés descriptifs, explicatifs et argumentatifs (p. ex., faits, citations, énumérations, comparaisons).
- ▶ interpréter des critiques littéraires en tenant compte, entre autres, des éléments suivants :
 - le contenu (p. ex., aspects abordés, idées principales et secondaires);
 - les caractéristiques de la critique littéraire;
 - l'organisation et la progression des idées (p. ex., ordre des arguments : croissant, décroissant, nestorien);
 - le champ lexical (p. ex., mots liés au roman, à la pièce de théâtre, au poème);
 - le point de vue adopté (p. ex., subjectif, engagé);
 - le registre de langue;
 - les procédés descriptifs, explicatifs et argumentatifs et leur efficacité (p. ex., témoignages, citations, illustrations, définitions);
 - les mécanismes de cohérence et leur efficacité (p. ex., choix des marqueurs de relation et des organisateurs textuels).

Analyse / Littératie critique

- ▶ recourir à des connaissances relatives à la grammaire du texte et à la langue pour construire le sens des textes lus (p. ex., progression et reprise de l'information, registre de langue selon le genre de texte).
- ▶ recourir à la manipulation linguistique pour construire le sens des textes lus (p. ex., emploi du subjonctif après certains verbes, nominalisation).
- expliquer le rôle des marqueurs de relation et des organisateurs textuels.
- expliquer les éléments contribuant à la cohérence du texte (p. ex., constance du point de vue).

- ▶ réagir aux choix stylistiques et lexicaux pour en commenter l'efficacité (p. ex., rôle des images et du champ lexical dans un poème).
- ▶ réagir avec un esprit critique à divers textes lus, par rapport notamment :
 - aux renseignements (p. ex., quantité, validité, précision);
 - aux référents culturels (p. ex., façon de penser, mode de vie);
 - aux valeurs (p. ex., engagement, sens des responsabilités);
 - aux perceptions véhiculées par le narrateur (p. ex., point de vue, clichés).

- ▶ utiliser en lecture les connaissances linguistiques et textuelles apprises en :
 - communication orale (p. ex., structures utilisées dans une chronique);
 - écriture (p. ex., types de phrases);
 - technologies de l'information et de la communication (p. ex., recours à Internet pour la lecture de renseignements sur une auteure ou auteur).
- ▶ porter un regard critique sur les textes lus en consignant ses réflexions sur ses champs d'intérêt et ses apprentissages en lecture (p. ex., capacité à reconnaître ses difficultés de lecture et à résumer un texte).

ÉCRITURE

ATTENTES

À la fin du cours, l'élève doit pouvoir :

- produire une variété de textes littéraires et courants en s'appuyant sur ses repères culturels et en tenant compte des caractéristiques appropriées à chaque texte.
- améliorer ses textes en mettant à contribution ses connaissances relatives à la grammaire du texte et à la langue et en faisant preuve d'esprit critique.
- réinvestir dans ses écrits les apprentissages réalisés en communication orale, en lecture de même qu'en matière d'utilisation des technologies de l'information et de la communication.

CONTENUS D'APPRENTISSAGE

Pour satisfaire aux attentes, l'élève doit pouvoir :

Production de textes

- ▶ écrire régulièrement, de façon spontanée, de courts textes pour exprimer une opinion, une réaction, des sentiments, son imaginaire (p. ex., sur la préparation aux examens, le choix d'une destination postsecondaire, les exigences d'un emploi à temps partiel).
- recourir au processus d'écriture pour rédiger une variété de textes littéraires et courants.
- ▶ recourir à l'écrit pour exprimer ses idées et ses valeurs et les faire connaître à des francophones d'ici et d'ailleurs (p. ex., courriel, lettre aux journaux).
- tenir compte au moment de la collecte de renseignements de ses champs d'intérêt et de ses connaissances pour traiter certains aspects dans ses productions écrites.
- rédiger une création littéraire en tenant compte, entre autres, des éléments suivants :
 - les caractéristiques du texte littéraire choisi (p. ex., récit de vie, nouvelle littéraire, conte, légende, fable, poème);
 - le choix des éléments de la narration (p. ex., péripéties, ordre de présentation des personnages, lieux, temps);

- l'atmosphère en fonction de l'effet désiré (p. ex., fantastique, réaliste, romantique);
- le point de vue de la narration (p. ex., narrateur omniscient, narrateur participant);
- la description des lieux, de l'époque, des personnages (p. ex., vraisemblance, précision pittoresque);
- la tension dramatique par l'enchaînement des séquences (p. ex., alternance de courtes répliques, de monologues et de dialogues; rebondissements; changement d'atmosphère);
- l'adaptation de la langue aux personnages, au contexte et à l'époque;
- la durée réelle et la durée narrative;
- l'emploi de divers procédés pour assurer la cohérence du texte (p. ex., progression, emploi de phrases de transition);
- les éléments linguistiques (p. ex., choix syntaxiques, figures de style).
- réaliser un projet autonome en tenant compte, entre autres, des éléments suivants :
 - le sujet du projet (p. ex., production d'un dossier sur une question d'actualité, production de textes littéraires, rédaction d'un rapport de recherche à partir d'une enquête, réflexion personnelle qui porte sur une vision de la vie, comparaison d'une œuvre avec sa version cinématographique);

- un ton approprié et un style harmonisé au contenu (p. ex., ton neutre fondé sur un jugement objectif);
- le modèle de présentation (p. ex., plan, texte, bibliographie).
- ▶ rédiger un **commentaire critique** en tenant compte, entre autres, des éléments suivants :
 - le sujet de son commentaire (p. ex., œuvre littéraire, auteur, artiste, spectacle, événement);
 - l'ordre de présentation des éléments;
 - la mise en contexte (p. ex., résumé de l'œuvre littéraire, notes biographiques de l'auteur ou de l'artiste, synopsis du film);
 - la prise de position appuyée sur des faits et des observations (*p. ex., statistiques, citations, extraits*);
 - la pertinence et la crédibilité des renseignements;
 - le ton et le registre de langue selon l'effet recherché (p. ex., engagé, didactique, incitatif);
 - les procédés linguistiques (p. ex., choix lexicaux, syntaxiques, stylistiques).

• le recours à des sources variées pour la recherche (p. ex., entrevues; enquêtes; sondages; lecture de divers textes narratifs, descriptifs, explicatifs, argumentatifs; écoute de chansons et d'émissions radiophoniques; visionnement de films et d'émissions télévisées; consultation de sites Web);

- le choix des renseignements à communiquer selon la situation de communication;
- l'organisation des renseignements selon un plan détaillé;
- les procédés descriptifs, explicatifs et argumentatifs (p. ex., descriptions, définitions, illustrations, appuis aux arguments);
- les procédés linguistiques (p. ex., lexicaux, syntaxiques, stylistiques);
- le modèle de présentation (p. ex., mode de présentation de citations, bibliographie des sources consultées).
- ▶ rédiger une dissertation littéraire de type argumentatif en tenant compte, entre autres, des éléments suivants :
 - l'analyse du sujet à traiter selon les nuances de l'énoncé (p. ex., analyser, apprécier, discuter, exprimer son point de vue);
 - l'inventaire des idées (p. ex., connaissances antérieures, connaissances additionnelles à la suite de consultation de documents imprimés, médiatiques, électroniques);
 - l'organisation des idées (p. ex., sujet amené, posé, divisé dans l'introduction; présentation des idées principales accompagnées d'idées secondaires dans le développement; résumé et ouverture dans la conclusion);
 - l'argumentation : arguments appuyés à l'aide de divers procédés (p. ex., témoignages d'experts, citations, statistiques);
 - les types d'arguments (p. ex., argument d'autorité, appel à la raison, argument a contrario, argument ad hominem);
 - les procédés descriptifs, explicatifs et argumentatifs (p. ex., faits, citations, exemples, témoignages);
 - le choix des articulations (p. ex., phrase de présentation de l'aspect traité, résumé succinct de l'essentiel du contenu présenté dans chaque grande division);
 - les transitions appropriées (p. ex., transitions explicites au moyen de marqueurs de relation, transitions implicites selon le rapport entre les idées);

Amélioration de textes

- ▶ écrire ses textes en tenant compte de certains principes de base de la grammaire du texte (p. ex., unité du sujet, reprise de l'information, absence de contradiction).
- assurer la cohérence du texte par l'emploi de marqueurs de relation et d'organisateurs textuels.
- recourir à des choix lexicaux et stylistiques pour améliorer ses textes en fonction de la situation de communication.
- exercer son esprit critique pour produire des textes d'une teneur appropriée au contexte (p. ex., absence de préjugés, d'insinuations, de vocabulaire sexiste ou raciste).
- ▶ respecter les conventions d'usage dans ses textes en tenant compte en particulier des contenus prescrits dans le tableau des connaissances linguistiques et textuelles (p. ex., ponctuation, morphologie verbale, accord des participes passés, syntaxe des subordonnées).

- utiliser en écriture les connaissances linguistiques et textuelles apprises en :
 - communication orale (p. ex., formulation des arguments présentés lors d'un débat parlementaire);
 - lecture (p. ex., emploi d'une structure de texte argumentatif pour la rédaction d'une dissertation littéraire de type argumentatif);
 - technologies de l'information et de la communication (p. ex., recours à des moteurs de recherche francophones et à des liens hypertextes, emploi d'images pour illustrer le projet autonome).
- ▶ porter un regard critique sur ses productions écrites en consignant ses réflexions sur ses champs d'intérêt et ses apprentissages en écriture (p. ex., moyens à prendre pour améliorer la rédaction de sa création littéraire, aspects réussis de sa dissertation).

Français, 12^e année

cours précollégial

FRA4C

Ce cours permet à l'élève de perfectionner ses compétences langagières en communication orale, en lecture et en écriture. L'étude de romans, de nouvelles littéraires et d'œuvres poétiques lui fait apprécier la littérature francophone de l'Ontario, du Canada et d'ailleurs, et l'amène à se donner des repères culturels importants et à démontrer son engagement envers la francophonie. À l'oral comme à l'écrit, l'élève utilise les technologies de l'information et de la communication et applique ses connaissances et ses habiletés langagières pour produire des textes courants utilisés dans le monde du travail. Ce cours est conçu pour préparer l'élève à entreprendre des études collégiales ou à intégrer le monde du travail.

Préalable: Français, 11e année, cours précollégial

TEXTES À L'ÉTUDE

	Communication orale ¹		Lastura	Écriture		
	Interprétation	Présentation	Lecture	Ecriture		
TEXTES LITTÉRAIRES ²						
Textes narratifs	 Pièce de théâtre ou téléroman ou sketch 		Roman Nouvelle littéraire	Récit de fiction		
Textes poétiques	• Poème ou chanson ³		• Poème ou chanson ³			
TEXTES COURANTS						
Textes descriptifs ou explicatifs	Documentaire sur les carrières et entrevue radiophonique ou télévisuelle	Simulation d'entrevue d'emploi	Reportage Textes liés à l'emploi et au monde du travail	 Projet autonome Dissertation Rapport d'accident ou d'incident Curriculum vitæ Lettre de demande d'emploi 		
Textes argumentatifs ou incitatifs	Éditorial radiophonique ou télévisuel	• Débat	Directives administra- tives	Critique d'un produit culturel		

Remarques

- 1. Les habiletés en communication orale spontanée s'apprennent dans le quotidien de la salle de classe. À cette fin, il faut tenir compte de l'attente formulée dans le
- 2. Parmi les textes littéraires qui lui sont proposés à l'oral et en lecture, l'élève doit interpréter, en 11e et 12e année, un minimum de trois œuvres d'auteurs de l'Ontario français dont un roman et, au choix, une pièce de théâtre ou une bande dessinée ou un recueil (contes, légendes, poèmes, chansons).
- 3. Les poèmes ou les chansons peuvent être soit écoutés, soit lus ou les deux simultanément.

CONNAISSANCES LINGUISTIQUES ET TEXTUELLES

Connaissances faisant l'objet d'un apprentissage planifié et évalué

Dans le contexte d'activités de communication orale, de lecture et d'écriture, l'élève apprend à mettre à contribution ses connaissances linguistiques et textuelles pour mieux comprendre et interpréter les textes à l'étude ainsi que pour mieux évaluer ses propres textes dans le but de les améliorer. Pour ce faire, on l'amène à faire des observations, à dégager des constatations et à faire des généralisations sur la langue orale et écrite et sur son fonctionnement en s'inspirant des principes pédagogiques et des exemples d'activités d'apprentissage proposés en annexe.

GRAMMAIRE DE LA PHRASE / SYNTAXE

- 1. La phrase de base et ses constituants
 - 1.1 Le groupe nominal :

subordonnée relative avec un pronom précédé d'une préposition groupe du nom complément d'un nom déterminant quantitatif, partitif, relatif

1.2 Le groupe verbal :

position des pronoms personnels compléments directs et indirects complément du verbe passif attribut du complément direct groupe adverbial modificateur du verbe ou complément de phrase groupe infinitif complément

- 1.3 Le groupe adjectival : ses modificateurs
- 2. Les subordonnées
 - 2.2 Complétives : compléments du verbe, temps et mode de la subordonnée
 - 2.4 Circonstancielles : de temps, de conséquence, de concession/d'opposition et de but au subjonctif
- 3. Les types et les formes de phrases
 - 3.2 Formes: phrase négative (nul... ne; aucun... ne); phrase passive (verbes transitifs et intransitifs); phrase impersonnelle; phrase non verbale/elliptique

GRAMMAIRE DU TEXTE / COHÉRENCE

- 4. Le texte
 - 4.1 Principes de base : unité du sujet, reprise de l'information, progression, absence de contradiction
 - 4.2 Autres procédés : division en paragraphes, structure et caractéristiques du texte, organisation logique; marqueurs de relation; organisateurs textuels; discours rapporté indirect; remplacement des subordonnées par des groupes nominaux

ORTHOGRAPHE D'ACCORD ET PONCTUATION

- 5. La morphologie des mots variables
 - 5.1 Noms : nombre du nom dans les groupes prépositionnels
 - 5.2 Pronoms relatifs, démonstratifs
 - 5.4 Adjectifs: exceptions usuelles et cas particuliers
 - 5.5 Verbes : accord avec un nom collectif, une subordonnée infinitive, des sujets qui s'additionnent ou s'excluent
 - 5.6 Participes passés avec avoir
- 6. La ponctuation : tiret, points de suspension, parenthèses, majuscule dans des cas spéciaux

LEXIQUE ET ORTHOGRAPHE D'USAGE

- 7. Le vocabulaire et l'usage
 - 7.3 Homophones (p. ex., davantage/d'avantages; quel que /quelque)
 - 7.4 Termes génériques ou spécifiques

STYLE

- 8. Les figures
 - 8.3 Figures de mots

MORPHOLOGIE VERBALE

- 9. Les modes et les temps des verbes; la conjugaison
 - 9.1 Modes et temps : mode indicatif, subjonctif, impératif, infinitif, participe aux temps usuels

COMMUNICATION ORALE

ATTENTES

À la fin du cours, l'élève doit pouvoir :

- s'exprimer spontanément, en temps opportun, dans le contexte de diverses situations de communication.
- interpréter diverses communications orales de textes littéraires et courants pour en construire le sens, y réagir de façon critique et se donner des repères culturels.
- présenter diverses communications orales préparées en utilisant les connaissances linguistiques et textuelles appropriées et en faisant preuve d'esprit critique.
- réinvestir dans ses communications orales les apprentissages réalisés en lecture, en écriture de même qu'en matière d'utilisation des technologies de l'information et de la communication.

CONTENUS D'APPRENTISSAGE

Pour satisfaire aux attentes, l'élève doit pouvoir :

Communication orale spontanée

- ▶ prendre la parole spontanément dans divers contextes pour interagir, informer et s'informer, présenter et défendre ses prises de position, préciser sa pensée (p. ex., participer à un travail d'équipe ou à un remue-méninges, exprimer une opinion).
- ▶ échanger avec ses pairs dans divers contextes pour mieux se connaître, faire connaître ses valeurs et apprendre à respecter celles des autres (p. ex., préciser ses goûts personnels, son engagement communautaire).
- prendre la parole dans divers contextes pour manifester son engagement envers la langue et la culture d'expression française (p. ex., réagir à la suite de la présentation d'une pièce de théâtre).

Interprétation

- recourir au processus de communication orale pour interpréter une variété de communications orales.
- ▶ relever l'information exprimée de façon explicite (p. ex., propos tirés d'une entrevue radiophonique ou télévisuelle) et implicite (p. ex., sentiments d'un personnage à l'égard d'un autre dans une pièce de théâtre).

- ▶ reconnaître les causes des bris de compréhension (p. ex., manque de connaissances préalables sur le sujet d'un éditorial radiophonique ou télévisuel) et les stratégies à appliquer pour corriger la situation (p. ex., se documenter avant l'écoute ou le visionnement, poser des questions de clarification).
- ▶ recourir à des connaissances linguistiques d'ordre lexical, syntaxique, morphologique et prosodique et à des connaissances textuelles (p. ex., emploi de modes verbaux, prononciation) pour analyser des communications orales.
- ▶ comparer des référents culturels trouvés dans diverses communications orales pour se donner des repères culturels (p. ex., comportement exigé sur le marché du travail).
- ▶ réagir avec un esprit critique à diverses présentations orales, par rapport notamment :
 - au contenu (p. ex., pertinence de l'information, respect des caractéristiques des textes à l'étude);
 - aux référents culturels (p. ex., réalisation artistique, mode de pensée);
 - aux valeurs (p. ex., éthique professionnelle, engagement social);
 - aux perceptions véhiculées par le narrateur ou le locuteur (p. ex., manque de respect du point de vue des autres, jugement superficiel).

- ▶ interpréter la présentation d'une pièce de théâtre ou d'un téléroman ou d'un sketch en tenant compte, entre autres, des éléments suivants :
 - le schéma dramatique (p. ex., temps, lieu, nœud dramatique, point culminant, dénouement);
 - le contexte socioculturel (p. ex., lieu et temps en fonction des péripéties);
 - le rôle des personnages (p. ex., interaction qui assure la progression de l'intrigue);
 - les transformations des personnages (p. ex., évolution selon les expériences vécues);
 - la vraisemblance entre les comportements et les paroles des personnages;
 - le jeu des comédiens;
 - le ton (p. ex., sérieux, humoristique, badin);
 - la mise en scène et sa pertinence par rapport à l'intrigue (p. ex., décors, apparence physique des personnages, accessoires);
 - les éléments sonores et visuels (*p. ex., trame sonore, techniques cinématographiques*).
- ▶ interpréter des poèmes ou des chansons en tenant compte, entre autres, des éléments suivants :
 - le développement du thème;
 - la forme poétique (p. ex., poème à forme fixe, prose poétique);
 - l'univers poétique créé par les mots (*p. ex., répétitions, gradations, antithèses*);
 - les éléments poétiques (p. ex., strophes, sonorités, rythme);
 - l'appréciation de la musique pour le traitement du thème (p. ex., mélodie, accompagnement).
- ▶ interpréter un documentaire sur les carrières et une entrevue radiophonique ou télévisuelle en tenant compte, entre autres, des éléments suivants :
 - les renseignements (p. ex., faits et leur crédibilité, thèmes et valeurs véhiculées);
 - la structure (p. ex., introduction, développement, conclusion);
 - l'ordre de présentation des éléments de l'explication (p. ex., progression du simple au complexe, ordre chronologique);
 - le point de vue et le ton :
 - du documentaire (p. ex., objectivité du documentaire selon le traitement du sujet et l'intention de communication);
 - de l'entrevue (p. ex., type de rapport entre l'intervieweur et la personne interviewée, subjectivité);

- les procédés descriptifs et explicatifs
 (p. ex., statistiques, définitions, reformulations,
 simulation) et leur apport à la qualité de
 l'information (p. ex., précision des messages,
 défense des valeurs endossées);
- les techniques utilisées pour l'entrevue (p. ex., recours à des questions de clarification, à des données biographiques);
- les aspects techniques (p. ex., images, gros plans, narration);
- les éléments sonores et visuels (p. ex., support musical, tableaux, séquences visuelles).
- interpréter des éditoriaux radiophoniques ou télévisuels en tenant compte, entre autres, des éléments suivants :
 - le sujet (p. ex., lié à l'actualité, à un problème de société, à une question d'intérêt public);
 - le traitement du sujet (p. ex., exposition, interprétation, analyse);
 - le point de vue (p. ex., partialité reflétant la vision du diffuseur);
 - la structure (p. ex., rappel du sujet dans l'introduction, argumentation appuyée, synthèse de l'argumentation, incitation à l'action);
 - le registre de langue et sa pertinence par rapport au sujet (p. ex., emploi de termes spécialisés pour l'analyse du sujet, de formules incitatives pour convaincre);
 - les procédés descriptifs et explicatifs (p. ex., illustration d'un concept, recours aux diagrammes);
 - les procédés argumentatifs (p. ex., exemples, statistiques, témoignages d'experts).

Communication orale préparée

- suivre les étapes du processus de communication orale pour présenter diverses communications orales.
- ▶ respecter les caractéristiques des textes à présenter oralement.
- utiliser les éléments linguistiques appropriés d'ordre syntaxique, lexical, morphologique et prosodique de même que les éléments textuels pour assurer la qualité de ses présentations.
- exercer son esprit critique pour présenter des communications orales d'une teneur appropriée au contexte (p. ex., absence de préjugés, d'affirmations gratuites, de vocabulaire sexiste ou raciste).

- tenir compte de ses repères culturels, de ses valeurs et des valeurs du milieu pour produire ses communications orales.
- présenter une simulation d'entrevue d'emploi en tenant compte, entre autres, des éléments suivants :
 - le sujet de l'entrevue (p. ex., type d'emploi, travail à temps plein ou à temps partiel);
 - la précision des rôles (p. ex., intervieweur, interviewé);
 - le choix des questions à la suite d'une recherche documentaire sur les fonctions et les responsabilités liées à l'emploi désiré;
 - l'ordre et la formulation des questions (p. ex., ouvertes, fermées, de transition);
 - la formulation de réponses précises et concises aux questions posées;
 - le protocole dans la façon de s'adresser à un interlocuteur;
 - la réaction de la classe à l'entrevue au moyen de commentaires et de questions.
- participer à un débat en tenant compte, entre autres, des éléments suivants :
 - le choix d'un sujet controversé;
 - le format et les règles du débat;
 - les procédés argumentatifs (p. ex., témoignages, citations, statistiques, illustrations);
 - la cohérence de chaque présentation et entre les présentations d'une même équipe;
 - le registre de langue approprié (p. ex., vouvoiement, formules de politesse);
 - le ton du discours (p. ex., engagé, sarcastique, humoristique);
 - la prévision des arguments de l'équipe adverse et la préparation de pistes possibles pour la réplique;
 - l'application de stratégies d'écoute active (p. ex., reformulations, reprise à partir de la dernière idée émise, questions de clarification);
 - la préparation pour pouvoir répondre aux questions de l'auditoire.

- ▶ utiliser en communication orale, à des fins d'interprétation et de présentation, les connaissances linguistiques et textuelles acquises en lecture, en écriture et en matière d'utilisation des technologies de l'information et de la communication :
 - lecture (p. ex., utilisation de moyens appropriés pour la reprise de l'information, respect des caractéristiques d'un reportage);
 - écriture (p. ex., emploi de divers types et formes de phrases, progression du texte, emploi correct à l'oral des verbes du 2^e groupe aux temps et aux modes usuels);
 - technologies de l'information et de la communication (p. ex., recours à un moteur de recherche, enregistrement de sa performance sur vidéocassette ou caméscope).
- porter un regard critique sur sa performance en communication orale en consignant ses réflexions sur ses champs d'intérêt et ses apprentissages en communication orale (p. ex., commentaires critiques des partenaires, poursuite des répétitions).

LECTURE

ATTENTES

À la fin du cours, l'élève doit pouvoir :

- interpréter une variété de textes littéraires et courants pour en construire le sens, y réagir de façon critique et se donner des repères culturels.
- analyser une variété de textes de manière critique pour mieux comprendre les moyens d'ordre linguistique et textuel qui servent à véhiculer le sens.
- réinvestir en lecture les apprentissages réalisés en communication orale, en écriture de même qu'en matière d'utilisation des technologies de l'information et de la communication.

CONTENUS D'APPRENTISSAGE

Pour satisfaire aux attentes, l'élève doit pouvoir :

Interprétation

- ▶ recourir au processus de lecture pour interpréter une variété de textes littéraires et courants.
- ▶ relever dans les textes à l'étude l'information exprimée de façon explicite (p. ex., renseignements présentés dans un document sur le monde du travail) et implicite (p. ex., atmosphère dans une nouvelle littéraire).
- ▶ établir un parallèle entre ses champs d'intérêt et ses connaissances d'une part et les thèmes des textes lus d'autre part (p. ex., exigences d'un type particulier d'emploi et exigences de l'emploi de diverses personnes de son entourage).
- comparer les référents culturels des œuvres étudiées avec ceux du monde d'aujourd'hui pour se donner des repères culturels (p. ex., stéréotypes et préjugés dans le roman à l'étude).
- interpréter un **roman** en tenant compte, entre autres, des éléments suivants :
 - la progression de l'action (p. ex., enchaînement des péripéties, rôle des éléments descriptifs);
 - les indices qui permettent de connaître les personnages (p. ex., faits et gestes, paroles et commentaires des autres);
 - l'évolution des personnages et leur rôle dans la progression de l'action (p. ex., interaction, attitude, réaction);

- les indices qui permettent de connaître le contexte socioculturel ou sociohistorique (p. ex., milieu, époque);
- l'ordre de présentation de séquences descriptives, explicatives ou dialogales;
- les procédés narratifs (p. ex., écart entre la durée réelle et la durée narrative; retour en arrière, discours rapporté direct et indirect, personnage archétype);
- le temps dans le roman (p. ex., ordre chronologique ou narratif des actions);
- le point de vue de la narration (p. ex., narrateur omniscient, narrateur participant).
- ▶ interpréter des nouvelles littéraires en tenant compte, entre autres, des éléments suivants :
 - le schéma narratif;
 - les personnages (p. ex., traits physiques et psychologiques, motivation des personnages, valeurs);
 - les éléments permettant de créer un univers narratif (p. ex., descriptions permettant de se situer dans le temps et le lieu; éléments permettant de créer un univers réaliste ou fantastique);
 - le point de vue de la narration (p. ex., narrateur omniscient, narrateur témoin);
 - les procédés narratifs (p. ex., ordre des actions, retour en arrière, discours rapporté direct et indirect);
 - les procédés linguistiques (p. ex., variété des tournures, figures de style).

- interpréter des **poèmes** ou des **chansons** en tenant compte, entre autres, des éléments suivants:
 - le développement du thème;
 - la forme poétique (p. ex., poème à forme fixe, prose poétique);
 - l'univers poétique créé par les mots (p. ex., images, figures de style);
 - les procédés syntaxiques et stylistiques (p. ex., répétitions, gradations, antithèses);
 - les éléments poétiques (p. ex., strophes, sonorités, rythme);
 - l'appréciation de la musique pour le traitement du thème (p. ex., mélodie, accompagnement).
- interpréter des reportages en tenant compte, entre autres, des éléments suivants :
 - le type de reportage et ses caractéristiques (p. ex., événement sportif, consommation, vulgarisation scientifique);
 - les aspects traités et leur agencement (p. ex., organisation des informations autour de sousthèmes, séquences descriptives et explicatives);
 - la qualité et la quantité des informations présentées;
 - l'objectivité ou la subjectivité du point de vue et les indices de modalité qui la traduisent (p. ex., adjectifs mélioratifs, adverbes, mode conditionnel);
 - le point de vue adopté par le narrateur et le rapport qu'il établit avec les destinataires (p. ex., jugements personnels, commentaires déguisés);
 - les procédés descriptifs et explicatifs (p. ex., résultats d'enquêtes, citations, statistiques).
- interpréter des textes liés à l'emploi et au monde du travail (p. ex., contrat d'embauche, ordre du jour, compte rendu de réunion) en tenant compte, entre autres, des éléments suivants :
 - la situation de communication;
 - l'organisation du contenu (p. ex., étapes de réalisation d'un travail);
 - les procédés descriptifs et explicatifs (p. ex., descriptions, illustrations);
 - le registre de langue (p. ex., langue courante, langue familière) et le choix de mots en fonction du contenu (p. ex., vocabulaire technique, champ lexical);
 - les caractéristiques de la langue (p. ex., ton, indices de modalités qui traduisent l'objectivité, style administratif).

- interpréter des directives administratives en tenant compte, entre autres, des éléments suivants:
 - la mention des parties en cause (p. ex., émetteur, destinataire);
 - l'objet de la directive (p. ex., congés annuels, heures de travail, renseignements ponctuels);
 - l'indication de la date de l'envoi;
 - le ton (p. ex., neutre, objectif);
 - les procédés qui établissent un rapport d'autorité (p. ex., utilisation d'adverbes tels que absolument, de verbes tels que vous devez);
 - la concision du texte et le recours à la phrase déclarative;
 - les conventions d'écriture et les formules d'usage dans l'expression des renseignements (p. ex., nous vous rappelons que, nous vous prions de);
 - les notes en bas de page (p. ex., pièce jointe, copie conforme).

Analyse / Littératie critique

- recourir à des connaissances relatives à la grammaire du texte et à la langue pour construire le sens des textes lus (p. ex., organisation et progression de l'information, type de phrase selon le genre de texte).
- recourir à la manipulation linguistique pour construire le sens des textes lus (p. ex., rôle des modificateurs de l'adjectif, du groupe adjectival, du groupe verbal).
- expliquer le rôle des marqueurs de relation et des organisateurs textuels.
- expliquer les éléments contribuant à la cohérence du texte (p. ex., constance du point de vue).
- réagir aux choix stylistiques et lexicaux pour en commenter l'efficacité (p. ex., rôle des images et du champ lexical dans un poème).
- réagir avec un esprit critique à divers textes lus, par rapport notamment :
 - aux renseignements (p. ex., quantité, pertinence, précision);
 - aux référents culturels (p. ex., façon de penser, mode de vie);
 - aux valeurs (p. ex., loyauté, sens des responsabilités);
 - aux perceptions véhiculées par le narrateur (p. ex., point de vue, clichés).

- utiliser en lecture les connaissances linguistiques et textuelles apprises en :
 - communication orale (p. ex., structure utilisée dans un téléroman, art de poser des questions dans une entrevue);
 - écriture (p. ex., types de phrases, efficacité de la mise en page d'un texte technique);
 - technologies de l'information et de la communication (p. ex., banque de liens utiles pour la recherche d'emploi, recours à Internet pour la lecture de renseignements sur diverses carrières).
- ▶ porter un regard critique sur les textes lus en consignant ses réflexions sur ses champs d'intérêt et ses apprentissages en lecture (p. ex., capacité à reconnaître ses difficultés de lecture, à organiser les renseignements).

FNA4C

ÉCRITURE

ATTENTES

À la fin du cours, l'élève doit pouvoir :

- produire une variété de textes littéraires et courants en s'appuyant sur ses repères culturels et en tenant compte des caractéristiques appropriées à chaque texte.
- améliorer ses textes en mettant à contribution ses connaissances relatives à la grammaire du texte et à la langue et en faisant preuve d'esprit critique.
- réinvestir dans ses écrits les apprentissages réalisés en communication orale, en lecture de même qu'en matière d'utilisation des technologies de l'information et de la communication.

CONTENUS D'APPRENTISSAGE

Pour satisfaire aux attentes, l'élève doit pouvoir :

Production de textes

- ▶ écrire régulièrement, de façon spontanée, de courts textes pour exprimer une opinion, une réaction, des sentiments, son imaginaire (p. ex., sur un nouveau film, un spectacle à l'école, une émission de télévision).
- ▶ recourir au processus d'écriture pour rédiger une variété de textes littéraires et courants.
- recourir à l'écrit pour exprimer ses idées et ses valeurs et les faire connaître à des francophones d'ici et d'ailleurs (p. ex., critique, réflexion sur le monde du travail).
- ▶ tenir compte au moment de la collecte de renseignements de ses champs d'intérêt et de ses connaissances pour traiter certains aspects dans ses productions écrites.
- rédiger des récits de fiction en tenant compte, entre autres, des éléments suivants :
 - le schéma narratif;
 - le point de vue de la narration (p. ex., narrateur omniscient, narrateur témoin);
 - les dialogues pour faire interagir les personnages entre eux et faire progresser l'action;
 - l'adaptation de la langue aux personnages selon le contexte et l'époque;
 - la durée réelle et la durée narrative;
 - les procédés narratifs (p. ex., ordre chronologique, retour en arrière);

- les procédés linguistiques (p. ex., variété des phrases, choix lexical).
- réaliser un projet autonome en tenant compte, entre autres, des éléments suivants :
 - le sujet du projet (p. ex., question d'actualité, rapport de recherche à partir d'une enquête);
 - la variété des sources (p. ex., entrevues; sondages; lecture de divers textes narratifs, descriptifs, explicatifs, argumentatifs; écoute de chansons et d'émissions radiophoniques; visionnement de films et d'émissions télévisées; consultation de sites Web);
 - les renseignements à communiquer;
 - l'organisation des renseignements à partir d'un plan détaillé;
 - les procédés descriptifs, explicatifs et argumentatifs (p. ex., descriptions, définitions, illustrations, appuis aux arguments);
 - le modèle de présentation (p. ex., citations, bibliographie, notes en bas de page).
- rédiger une dissertation en tenant compte, entre autres, des éléments suivants :
 - la sélection des renseignements en fonction des aspects à développer;
 - la présentation d'une introduction pour amener, poser et diviser le sujet;
 - le développement des aspects du sujet à l'aide de procédés descriptifs et explicatifs (p. ex., définitions, comparaisons, reformulations);
 - le point de vue et le ton (p. ex., vocabulaire dénotatif, emploi de verbes impersonnels);

- les transitions appropriées (p. ex., transitions explicites au moyen de marqueurs de relation ou de phrases; transitions implicites selon le rapport entre les idées);
- les moyens linguistiques (p. ex., lexicaux, syntaxiques, stylistiques);
- le modèle de présentation (p. ex., mode de présentation de citations, bibliographie des sources consultées).
- rédiger des rapports d'accident ou d'incident en tenant compte, entre autres, des éléments suivants :
 - la pertinence des renseignements;
 - le but du rapport (p. ex., résumer l'événement, justifier le bien-fondé du rapport);
 - la structure habituelle du rapport (p. ex., introduction, développement, conclusion);
 - le format du rapport (p. ex., en-tête, sommaire, intertitres, annexes);
 - les éléments linguistiques (p. ex., modes et temps des verbes, adjectifs, adverbes).
- ▶ rédiger son curriculum vitæ en tenant compte, entre autres, des particularités suivantes :
 - le choix d'un modèle de CV (p. ex., organisation chronologique ou selon les compétences);
 - le choix des rubriques en fonction du modèle (p. ex., coordonnées personnelles, renseignements propres aux études, à la formation, aux compétences);
 - le choix des renseignements en fonction du poste désiré;
 - la qualité de la langue (p. ex., lexique, ton);
 - la qualité de la présentation matérielle.
- rédiger une lettre de demande d'emploi en tenant compte, entre autres, des éléments suivants:
 - la disposition du contenu selon l'usage (p. ex., lieu, date, vedette, objet, formule d'introduction, corps de la lettre, salutation, signature);
 - la pertinence et la clarté des données selon le CV et l'offre d'emploi;
 - les éléments linguistiques (p. ex., formules épistolaires, ton, style approprié);
 - la qualité de la présentation matérielle.
- rédiger diverses critiques d'un produit culturel en tenant compte, entre autres, des éléments suivants:
 - la présentation de l'objet de la critique;
 - la description de l'objet de la critique (p. ex., résumé d'un roman, d'un film, d'une pièce de théâtre ou d'un spectacle);

- les jugements portés sur certains aspects appuyés sur des faits et des observations (p. ex., jeux des acteurs, effets spéciaux, scénario);
- la précision des mots et l'expression nuancée (p. ex., termes techniques, absence de généralisations);
- la conclusion (p. ex., jugement global, suggestion).

Amélioration de textes

- écrire ses textes en tenant compte de certains principes de base de la grammaire du texte (p. ex., reprise de l'information, progression, absence de contradiction).
- assurer la cohérence du texte par l'emploi de marqueurs de relation et d'organisateurs textuels.
- recourir à des choix lexicaux et stylistiques pour modifier ses textes en fonction de la situation de communication.
- exercer son esprit critique pour produire des textes d'une teneur appropriée au contexte (p. ex., absence de préjugés, d'insinuations, de vocabulaire sexiste ou raciste).
- ▶ respecter les conventions d'usage dans ses textes en tenant compte en particulier des contenus prescrits dans le tableau des connaissances linguistiques et textuelles (p. ex., morphologie verbale, accord des participes passés, orthographe d'usage).

- utiliser en écriture les connaissances linguistiques et textuelles apprises en :
 - communication orale (p. ex., formulation des arguments présentés lors d'un débat);
 - lecture (p. ex., emploi d'une structure de texte administratif pour la rédaction d'un rapport d'accident ou d'incident);
 - technologies de l'information et de la communication (p. ex., recours à des graphiques, des schémas, des images pour illustrer le projet autonome).
- ▶ porter un regard critique sur ses productions écrites en consignant ses réflexions sur ses champs d'intérêt et ses apprentissages en écriture (p. ex., moyens à prendre pour améliorer la présentation matérielle de son curriculum vitæ, aspects réussis de sa lettre de demande d'emploi).

Français, 12^e année

cours préemploi

FRA4E

Ce cours permet à l'élève de consolider ses compétences en communication orale, en lecture et en écriture. À l'oral comme à l'écrit, le cours met l'accent sur l'interprétation et la production de textes utilitaires lui permettant de préparer son entrée dans le monde du travail. L'étude d'un roman, de récits ou de nouvelles littéraires et de divers poèmes l'amène à se donner des repères culturels et lui fait mieux comprendre et apprécier ce qui caractérise la francophonie. L'élève met à profit ses connaissances linguistiques et les technologies de l'information et de la communication pour communiquer un message correctement et efficacement. Ce cours est conçu pour préparer l'élève à intégrer le monde du travail ou à entreprendre des études collégiales.

Préalable : Français, 11^e année, cours préemploi

TEXTES À L'ÉTUDE

	Communication orale ¹		1	ŕ		
	Interprétation	Présentation ²	Lecture	Écriture		
TEXTES LITTÉRAIRES ³						
Textes narratifs	Transposition ciné- matographique d'une œuvre littéraire		Roman Récit ou nouvelle littéraire	• Récit		
Textes poétiques	 Poème ou chanson du Canada français⁴ 		 Poème ou chanson du Canada français⁴ 			
TEXTES COURANTS						
Textes descriptifs ou explicatifs	 Documentaire sur les métiers et le monde du travail Bulletin de nouvelles 	 Simulation d'entrevue d'emploi Simulation de situations du monde du travail (en matière de sécurité, d'éthique profession- nelle ou autres) 	 Article de revue Textes liés à la correspondance commerciale Documents officiels (plans de garantie, contrats de service, conventions collectives, normes d'emploi, normes en matière de santé et sécurité) Extraits de textes de loi 	Compte rendu Textes liés à la correspondance commerciale Rapport d'incident Curriculum vitæ Lettre de demande d'emploi		
Textes argumentatifs ou incitatifs	Critique	Expression d'opinion ou critique		Critique		

Remarques

- 1. Les habiletés en communication orale spontanée s'apprennent dans le quotidien de la salle de classe. À cette fin, il faut tenir compte de l'attente formulée dans le domaine Communication orale.
- 2. En fonction du nombre d'élèves dans le cours et de l'envergure des présentations orales, on pourra n'exiger que deux présentations portant sur des textes différents.
- 3. Parmi les textes littéraires qui lui sont proposés à l'oral et en lecture, l'élève doit interpréter, en 11e et 12e année, un minimum de trois œuvres d'auteurs de l'Ontario français dont un roman et, au choix, une pièce de théâtre, une bande dessinée, un recueil (contes, légendes, poèmes, chansons).
- 4. Les poèmes ou les chansons peuvent être soit écoutés, soit lus ou les deux simultanément.

CONNAISSANCES LINGUISTIQUES ET TEXTUELLES

Connaissances faisant l'objet d'un apprentissage planifié et évalué

Dans le contexte d'activités de communication orale, de lecture et d'écriture, l'élève apprend à mettre à contribution ses connaissances linguistiques et textuelles pour mieux comprendre et interpréter les textes à l'étude ainsi que pour mieux évaluer ses propres textes dans le but de les améliorer. Pour ce faire, on l'amène à faire des observations, à dégager des constatations et à faire des généralisations sur la langue orale et écrite et sur son fonctionnement en s'inspirant des principes pédagogiques et des exemples d'activités d'apprentissage proposés en annexe.

GRAMMAIRE DE LA PHRASE / SYNTAXE

- 1. La phrase de base et ses constituants
 - 1.1 Le groupe nominal :

groupe participe complément du nom subordonnée relative avec un pronom précédé d'une préposition déterminant quantitatif, partitif, relatif

1.2 Le groupe verbal :

complément direct et indirect, choix de la préposition position des pronoms personnels compléments directs et indirects complément du verbe passif; attribut du complément direct groupe adverbial modificateur du verbe ou complément de phrase groupe infinitif complément

- 2. Les subordonnées
 - 2.2 Complétives : compléments du verbe, temps et mode de la subordonnée
 - 2.4 Circonstancielles : de temps, de conséquence, de concession/d'opposition et de but au subjonctif
- 3. Les types et les formes de phrases
 - 3.2 Formes: phrase négative (nul... ne; aucun... ne); phrase passive; phrase emphatique; phrase impersonnelle

GRAMMAIRE DU TEXTE / COHÉRENCE

- 4. Le texte
 - 4.1 Principes de base : unité du sujet, reprise de l'information, progression, absence de contradiction
 - 4.2 Autres procédés : division en paragraphes, structure et caractéristiques du texte, organisation logique; marqueurs de relation; organisateurs textuels; discours rapporté indirect; remplacement des subordonnées par des groupes nominaux

ORTHOGRAPHE D'ACCORD ET PONCTUATION

- 5. La morphologie des mots variables
 - 5.1 Noms : nombre du nom dans les groupes prépositionnels
 - 5.2 Pronoms relatifs, démonstratifs
 - 5.4 Adjectifs: exceptions usuelles et cas particuliers
 - 5.5 Verbes : accord avec un nom collectif, une subordonnée infinitive, des sujets qui s'additionnent ou s'excluent
 - 5.6 Participes passés avec avoir
- 6. La ponctuation : tiret, points de suspension, parenthèses, majuscule dans des cas spéciaux

LEXIQUE ET ORTHOGRAPHE D'USAGE

- 7. Le vocabulaire et usage
 - 7.3 Homophones fréquents et autres
 - 7.4 Termes génériques ou spécifiques

STYLE

- 8. Les figures
 - 8.3 Figures de mots

MORPHOLOGIE VERBALE

- 9. Les modes et les temps des verbes; la conjugaison
 - 9.1 Modes et temps: mode indicatif, subjonctif, impératif, infinitif, participe aux temps usuels

COMMUNICATION ORALE

ATTENTES

À la fin du cours, l'élève doit pouvoir :

- s'exprimer spontanément, en temps opportun, dans le contexte de diverses situations de communication.
- interpréter diverses communications orales de textes littéraires et courants pour en construire le sens, y réagir de façon critique et se donner des repères culturels.
- présenter diverses communications orales préparées en utilisant les connaissances linguistiques et textuelles appropriées et en faisant preuve d'esprit critique.
- réinvestir dans ses communications orales les apprentissages réalisés en lecture, en écriture de même qu'en matière d'utilisation des technologies de l'information et de la communication.

CONTENUS D'APPRENTISSAGE

Pour satisfaire aux attentes, l'élève doit pouvoir :

Communication orale spontanée

- ▶ prendre la parole spontanément dans divers contextes pour interagir, informer et s'informer, présenter et défendre ses prises de position, préciser sa pensée (p. ex., participer à la création d'une présentation orale, poser des questions de clarification).
- ▶ échanger avec ses pairs dans divers contextes pour mieux se connaître, faire connaître ses valeurs et apprendre à respecter celles des autres (p. ex., exprimer son opposition lors des échanges en classe).
- ▶ prendre la parole dans divers contextes pour manifester son engagement envers la langue et la culture d'expression française (p. ex., rencontrer des personnes francophones de la communauté ou du monde du travail pour la collecte de renseignements en vue d'un travail scolaire).

Interprétation

- recourir au processus de communication orale pour interpréter une variété de communications orales.
- ▶ relever l'information exprimée de façon explicite (p. ex., données sur les carrières et les métiers) et implicite (p. ex., sentiments ressentis par un personnage de la transposition cinématographique d'une œuvre littéraire).

- ▶ reconnaître les causes des bris de compréhension (p. ex., renseignements préalables insuffisants sur le contexte entourant une nouvelle journalistique) et les stratégies à appliquer pour corriger la situation (p. ex., discuter en salle de classe, faire des recherches dans les journaux).
- ▶ recourir à des connaissances linguistiques d'ordre lexical, syntaxique, morphologique et prosodique et à des connaissances textuelles (p. ex., sens des préfixes et suffixes, intonation) pour analyser des communications orales.
- ▶ comparer des référents culturels trouvés dans diverses communications orales pour se donner des repères culturels (p. ex., valeurs sociales ou morales présentées dans une transposition cinématographique, qualités requises selon le type d'emploi).
- réagir avec un esprit critique à diverses présentations orales, par rapport notamment :
 - au contenu (p. ex., pertinence de l'information, intérêt suscité par l'information);
 - aux référents culturels (p. ex., réalisation télévisuelle, mode de pensée);
 - aux valeurs (p. ex., loyauté envers l'employeur, éthique professionnelle, engagement social);
 - aux perceptions véhiculées par le narrateur ou le locuteur (*p. ex., stéréotypes, valeurs endossées*).

- interpréter la transposition cinématographique d'une œuvre littéraire en tenant compte, entre autres, des éléments suivants :
 - la progression dramatique (p. ex., enchaînement des péripéties, de la situation initiale à la situation finale);
 - le contexte socioculturel (p. ex., choix des temps et lieux liés aux péripéties, traitement du sujet selon l'époque);
 - l'évolution des personnages principaux et secondaires (p. ex., à travers leurs paroles, leurs gestes, leurs réactions et les rapports entre eux);
 - le registre de langue selon les personnages, l'époque et le lieu de l'intrigue;
 - les techniques dramatiques (p. ex., quiproquos, coup de théâtre, jeux de mots) et les effets créés (p. ex., maintien de l'intérêt, intensité dans le déroulement de l'action);
 - les éléments de la mise en scène (p. ex., décors, accessoires, éclairage);
 - la vraisemblance entre les comportements et les paroles des personnages;
 - les aspects cinématographiques (p. ex., angles, plans, travellings, trame sonore);
 - la version filmée et la version écrite (p. ex., comparaison de certains éléments caractéristiques de la télévision ou du cinéma).
- interpréter des poèmes ou des chansons du Canada français en tenant compte, entre autres, des éléments suivants :
 - le développement du thème;
 - les idées principales et secondaires;
 - la forme du poème ou de la chanson (p. ex., forme fixe, vers libre, couplet, refrain);
 - le champ lexical associé au thème;
 - l'univers poétique créé par les mots, les images et les figures de style (p. ex., métonymies, antithèses);
 - les éléments poétiques (p. ex., rimes, sonorités, répétitions, inversions);
 - l'appréciation des aspects musicaux (p. ex., mélodie, interprétation de l'artiste, arrangement ou ensemble sonore).
- interpréter un documentaire sur les métiers et le monde du travail en tenant compte, entre autres, des éléments suivants :
 - la situation de communication (p. ex., émetteur, destinataire, intention, contexte);
 - les renseignements :
 - idées principales et secondaires;
 - faits et opinions;

- les conseils, les suggestions et les actions à poser;
- la structure :
 - introduction, développement et conclusion;
 - principe d'organisation des renseignements;
 - ordre de présentation des renseignements;
- le point de vue et le ton (p. ex., objectivité, partis pris);
- les procédés descriptifs et explicatifs (*p. ex., définitions, comparaisons*);
- les aspects techniques (p. ex., images, séquences narratives);
- les éléments sonores et visuels (p. ex., support musical, tableaux, séquences visuelles).
- interpréter des bulletins de nouvelles en tenant compte, entre autres, des éléments suivants :
 - la structure habituelle (p. ex., réponse aux questions Qui?, Quoi?, Quand?, Où?, Comment?, Pourquoi?);
 - l'ordre de présentation des informations (p. ex., nouvelles internationales, régionales);
 - la quantité et la pertinence des renseignements;
 - le point de vue et le ton (p. ex., phrases impersonnelles, objectivité, subjectivité, sensationnalisme);
 - les procédés descriptifs et explicatifs (*p. ex., reportages, illustrations*);
 - les aspects techniques (p. ex., jeux de la caméra; transition des séquences; montage intégrant images, texte, son);
 - les éléments sonores et visuels (*p. ex., indicatif musical, images*).
- ▶ interpréter des critiques en tenant compte, entre autres, des éléments suivants :
 - l'objet de la critique (p. ex., film, bien de consommation);
 - les moments de la critique (p. ex., exposition, description, analyse);
 - les aspects critiqués (p. ex., pour la critique de film : scénario, musique, effets spéciaux, jeux des personnages; pour la critique d'un bien de consommation : description, caractéristiques, efficacité, rapport qualité-prix);
 - le choix des moyens pour appuyer la critique (p. ex., entrevues, commentaires, comparaisons);
 - le point de vue (p. ex., indices révélant un parti pris).

Communication orale préparée

- suivre les étapes du processus de communication orale pour présenter diverses communications orales.
- respecter les caractéristiques des textes à présenter oralement.
- utiliser les éléments linguistiques appropriés d'ordre syntaxique, lexical, morphologique et prosodique de même que les éléments textuels pour assurer la qualité de ses présentations.
- exercer son esprit critique pour présenter des communications orales d'une teneur appropriée au contexte (p. ex., absence de préjugés, d'affirmations gratuites, de vocabulaire sexiste ou raciste).
- ▶ tenir compte de ses repères culturels, de ses valeurs et des valeurs du milieu pour produire ses communications orales.
- présenter une simulation d'entrevue d'emploi en tenant compte, entre autres, des éléments suivants :
 - le sujet de l'entrevue (p. ex., type d'emploi, travail à temps plein ou à temps partiel);
 - la précision des rôles (p. ex., intervieweur, interviewé);
 - le choix des questions à la suite d'une recherche sur les fonctions et les responsabilités liées à l'emploi désiré;
 - l'ordre et la formulation des questions (p. ex., ouvertes, fermées, de transition);
 - la formulation de réponses précises et concises aux questions posées;
 - le protocole dans la façon de s'adresser à une interlocutrice ou interlocuteur;
 - la réaction de la classe à l'entrevue au moyen de commentaires et de questions.
- présenter des simulations de situations du monde du travail (en matière de sécurité, d'éthique professionnelle ou autres) en tenant compte, entre autres, des éléments suivants :
 - le choix d'une situation problématique liée au monde du travail (p. ex., environnement dangereux, directives complexes pour accomplir une tâche);
 - la mise en situation (p. ex., assignation des rôles; indices du lieu de travail);
 - le traitement d'un problème (p. ex., présentation d'une situation problématique et solutions possibles);

- l'enchaînement des différentes parties du sketch (p. ex., marqueurs de relation, organisateurs textuels);
- le registre de langue adapté au contexte;
- les éléments prosodiques (p. ex., articulation, prononciation, volume, débit, intonation).
- présenter des opinions ou des critiques en tenant compte, entre autres, des éléments suivants :
 - l'objet de l'opinion ou de la critique (p. ex., spectacle, jeu électronique);
 - la sélection des aspects à critiquer (p. ex., utilité d'un bien de consommation, stéréotypes relevés dans une publicité, rêve suscité par un produit, valeurs proposées, identification personnelle ou non à un produit);
 - le choix des moyens d'appuyer l'opinion ou la critique (p. ex., comparaison de produits du même type, démonstrations, exemples, témoignages, statistiques);
 - le choix du point de vue (p. ex., subjectif) et du ton approprié selon la forme du discours argumentatif (p. ex., ton engagé);
 - le choix de la stratégie de communication (p. ex., recours à un média, présentation formelle) et des supports techniques appropriés (p. ex., logiciel de présentation, schémas, illustrations).

- utiliser en communication orale, à des fins d'interprétation et de présentation, les connaissances linguistiques et textuelles acquises en lecture, en écriture et en matière d'utilisation des technologies de l'information et de la communication :
 - lecture (p. ex., utilisation de moyens appropriés pour la reprise de l'information, de données tirées de textes de loi);
 - écriture (p. ex., accord des verbes, respect des pauses selon la syntaxe de la phrase);
 - technologies de l'information et de la communication (p. ex., recours à des connaissances technologiques pour la production télévisuelle d'une simulation de situations du monde du travail).
- ▶ porter un regard critique sur sa performance en communication orale en consignant ses réflexions sur ses champs d'intérêt et ses apprentissages en communication orale (p. ex., intérêt suscité par le sujet, pistes d'amélioration pour s'adresser à un public).

LECTURE

ATTENTES

À la fin du cours, l'élève doit pouvoir :

- interpréter une variété de textes littéraires et courants pour en construire le sens, y réagir de façon critique et se donner des repères culturels.
- analyser une variété de textes de manière critique pour mieux comprendre les moyens d'ordre linguistique et textuel qui servent à véhiculer le sens.
- réinvestir en lecture les apprentissages réalisés en communication orale, en écriture de même qu'en matière d'utilisation des technologies de l'information et de la communication.

CONTENUS D'APPRENTISSAGE

Pour satisfaire aux attentes, l'élève doit pouvoir :

Interprétation

- recourir au processus de lecture pour interpréter une variété de textes littéraires et courants.
- ▶ relever dans les textes à l'étude l'information exprimée de façon explicite (p. ex., rubriques d'un contrat) et implicite (p. ex., passages incitatifs d'un texte de loi).
- ▶ établir un parallèle entre ses champs d'intérêt et ses connaissances d'une part et les thèmes des textes lus d'autre part (p. ex., droits et obligations décrits dans une police d'assurance automobile, dans une convention collective).
- comparer les référents culturels des œuvres étudiées avec ceux du monde d'aujourd'hui pour se donner des repères culturels (p. ex., valeurs et thèmes dans les récits ou les nouvelles littéraires à l'étude).
- interpréter un roman en tenant compte, entre autres, des éléments suivants :
 - la progression de l'intrigue (p. ex., succession des péripéties, point culminant);
 - les personnages (p. ex., traits physiques et psychologiques, motivation);
 - l'évolution des personnages (p. ex., observation des attitudes et des réactions);
 - les éléments permettant de créer un univers narratif (p. ex., descriptions réalistes, éléments fictifs);

- le point de vue de la narration (p. ex., narrateur participant, narrateur témoin);
- les procédés narratifs (p. ex., durée réelle et durée narrative).
- interpréter des récits ou des nouvelles littéraires en tenant compte, entre autres, des éléments suivants :
 - le schéma narratif;
 - les personnages (p. ex., traits physiques et psychologiques, motivation des personnages, valeurs);
 - les éléments permettant de créer un univers narratif (p. ex., descriptions permettant de se situer dans le temps et le lieu; éléments permettant de créer un univers réaliste ou fantastique);
 - le point de vue de la narration (p. ex., narrateur omniscient, narrateur témoin);
 - les procédés narratifs (p. ex., ordre des actions, retour en arrière, discours rapporté direct et indirect);
 - les procédés linguistiques (p. ex., variété des structures syntaxiques, figures de style).
- ▶ interpréter des poèmes ou des chansons du Canada français en tenant compte, entre autres, des éléments suivants :
 - le développement du thème;
 - les idées principales et les idées secondaires;
 - la forme du poème ou de la chanson (p. ex., forme fixe, vers libre, couplet, refrain);
 - · le champ lexical associé au thème;

- le sens des mots et des expressions techniques (p. ex., champ sémantique des termes juridiques; mots et expressions clés d'une police d'assurance);
- le recours à des stratégies pour trouver des renseignements :
- onglets, table des matières, index, bibliographie, notes en bas de page,
- lien entre le texte et les illustrations,
- graphiques de tous genres et légendes explicatives;
- les procédés linguistiques permettant d'interpréter le sens de passages complexes (p. ex., dérivation pour le sens des mots, manipulations pour interpréter des phrases complexes);
- les conventions d'écriture et les formules d'usage;
- le registre de langue;
- la mise en page (p. ex., disposition du texte en colonnes, taille et police des caractères, utilisation de la couleur, titre et intertitres, système de numérotation de listes).
- ▶ interpréter des extraits de textes de loi en tenant compte, entre autres, des éléments suivants :
 - les composantes habituelles d'un texte de loi (p. ex., dispositions introductives, définitions, objet de la loi, champs d'application);
 - le recours à des stratégies pour trouver des renseignements (p. ex., onglets, table des matières, index, bibliographie, notes en bas de page);
 - le sens des mots et des expressions techniques;
 - le champ lexical (p. ex., mots du domaine juridique);
 - les conventions d'écriture et les formules d'usage (p. ex., division en parties, sections, articles, alinéas).

Analyse / Littératie critique

- recourir à des connaissances relatives à la grammaire du texte et à la langue pour construire le sens des textes lus (*p. ex., pronominalisation, dérivation*).
- ▶ recourir à la manipulation linguistique pour construire le sens des textes lus (p. ex., sens de certaines tournures de phrases, rôle du groupe adjectival ou adverbial).
- expliquer le rôle des marqueurs de relation et des organisateurs textuels.

- l'univers poétique créé par les mots, les images et les figures de style (p. ex., métonymies, antithèses);
- les éléments poétiques (p. ex., rimes, sonorités, répétitions, inversions);
- l'appréciation des aspects musicaux (p. ex., mélodie, interprétation de l'artiste, arrangement ou ensemble sonore).
- ▶ interpréter des **articles de revue** en tenant compte, entre autres, des éléments suivants :
 - le sujet et l'ordre des renseignements (p. ex., réponse aux questions Qui?, Quoi?, Quand?, Où?, Comment?, Pourquoi?);
 - les renseignements (p. ex., pertinence, quantité, précision);
 - l'organisation (p. ex., grandes divisions, rôle des intertitres);
 - les procédés linguistiques qui révèlent le point de vue (p. ex., recours à des phrases impersonnelles; emploi de mots mélioratifs);
 - les procédés descriptifs et explicatifs (p. ex., tableaux, citations) et leur apport à la qualité de l'information (p. ex., ajout de précisions, préjugés);
 - les éléments visuels et les conventions d'écriture (p. ex., photos, graphiques, illustrations dans un article de revue).
- interpréter des textes liés à la correspondance commerciale en tenant compte, entre autres, des éléments suivants :
 - le développement du sujet;
 - la disposition du texte selon l'usage (p. ex., dans une lettre, une note de service, un courriel, une page de garde de télécopie);
 - les éléments linguistiques qui révèlent le point de vue (p. ex., interpellation du destinataire, emploi de verbes qui expriment un jugement comme je pense que);
 - les procédés argumentatifs (p. ex., faits, justifications, appuis);
 - les éléments visuels et les conventions d'écriture (p. ex., mise en page, formules usuelles).
- interpréter des documents officiels (plans de garantie, contrats de service, conventions collectives, normes d'emploi, normes en matière de santé et sécurité) en tenant compte, entre autres, des éléments suivants :
 - les composantes du document et leur organisation (p. ex., description de l'objet du document, droits et obligations des partis, modalités d'application, signature);

- expliquer les éléments contribuant à la cohérence du texte (p. ex., absence de contradiction et progression du texte).
- réagir aux choix stylistiques et lexicaux pour en commenter l'efficacité (p. ex., mots et expressions du domaine juridique).
- ▶ réagir avec un esprit critique à divers textes lus, par rapport notamment :
 - aux renseignements (p. ex., quantité, pertinence, précision);
 - aux référents culturels (p. ex., façon de penser, mode de vie);
 - aux valeurs (p. ex., loyauté, sens des responsabilités);
 - aux perceptions véhiculées par le narrateur (p. ex., point de vue, clichés).

- utiliser en lecture les connaissances linguistiques et textuelles apprises en :
 - communication orale (p. ex., registre de langue d'un bulletin de nouvelles);
 - écriture (p. ex., conventions utilisées dans une lettre);
 - technologies de l'information et de la communication (p. ex., recours à un moteur de recherche).
- ▶ porter un regard critique sur les textes lus en consignant ses réflexions sur ses champs d'intérêt et ses apprentissages en lecture (p. ex., pertinence des textes lus par rapport à un choix de carrière, reconnaissance de ses difficultés de lecture).

ÉCRITURE

ATTENTES

À la fin du cours, l'élève doit pouvoir :

- produire une variété de textes littéraires et courants en s'appuyant sur ses repères culturels et en tenant compte des caractéristiques propres à chaque texte.
- améliorer ses textes en mettant à contribution ses connaissances relatives à la grammaire du texte et à la langue et en faisant preuve d'esprit critique.
- réinvestir dans ses écrits les apprentissages réalisés en communication orale, en lecture de même qu'en matière d'utilisation des technologies de l'information et de la communication.

CONTENUS D'APPRENTISSAGE

Pour satisfaire aux attentes, l'élève doit pouvoir :

Production de textes

- écrire régulièrement, de façon spontanée, de courts textes pour exprimer une opinion, une réaction, des sentiments, son imaginaire (p. ex., sur la visite d'un commerce, la construction d'une maquette).
- recourir au processus d'écriture pour rédiger une variété de textes littéraires et courants.
- recourir à l'écrit pour exprimer ses idées et ses valeurs et les faire connaître à des francophones d'ici et d'ailleurs (p. ex., compte rendu d'un événement, lettre).
- tenir compte au moment de la collecte de renseignements de ses champs d'intérêt et de ses connaissances pour traiter certains aspects dans ses productions écrites.
- rédiger des **récits** en tenant compte, entre autres, des éléments suivants :
 - le schéma narratif:
 - les procédés narratifs (p. ex., ordre des événements, durée réelle et durée narrative);
 - les indications de temps et de lieux;
 - le point de vue de la narration (p. ex., narrateur omniscient, narrateur témoin);
 - le registre de langue approprié à la situation de communication et aux personnages;

- un vocabulaire clair et précis;
- les procédés descriptifs (p. ex., emploi d'adjectifs et d'adverbes).
- rédiger des comptes rendus en tenant compte, entre autres, des éléments suivants :
 - le choix des renseignements selon l'objet;
 - l'ordre des renseignements (p. ex., réponse aux questions Qui?, Quoi?, Quand?, Où?, Comment?, Pourquoi?);
 - les procédés descriptifs et explicatifs (p. ex., citations, témoignages);
 - les éléments linguistiques (p. ex., marqueurs de relation, organisateurs textuels);
 - l'objectivité du point de vue objectif (p. ex., vocabulaire neutre, phrases impersonnelles);
 - les appuis visuels (*p. ex., photos, tableaux*).
- rédiger des textes liés à la correspondance commerciale en tenant compte, entre autres, des éléments suivants :
 - le choix des renseignements à communiquer selon la situation de communication;
 - l'organisation des renseignements;
 - la disposition du texte (p. ex., dans une lettre, une note de service, un courriel, une page de garde de télécopie);
 - la formulation du message en fonction du contexte (p. ex., ton et registre de langue appropriés);

- les éléments linguistiques qui révèlent le point de vue distancié ou engagé (p. ex., interpellation du destinataire);
- les éléments linguistiques (p. ex., formules épistolaires, ton, style approprié).
- rédiger des rapports d'incident en tenant compte, entre autres, des éléments suivants :
 - la pertinence et la précision des renseignements;
 - la structure habituelle du rapport (p. ex., section standardisée sous forme de formulaire à remplir, description des événements);
 - le format du rapport (p. ex., en-tête, sommaire, annexe);
 - les éléments linguistiques (p. ex., modes et temps des verbes).
- rédiger un curriculum vitæ en tenant compte, entre autres, des éléments suivants :
 - le choix d'un modèle de CV (p. ex., organisation chronologique, selon les compétences);
 - le choix des rubriques en fonction du modèle (p. ex., coordonnées personnelles, renseignements relatifs aux études, à la formation, aux compétences);
 - le choix des renseignements en fonction du poste désiré;
 - la qualité de la langue (p. ex., lexique, ton);
 - la qualité de la présentation matérielle.
- ▶ rédiger des lettres de demande d'emploi en tenant compte, entre autres, des éléments suivants :
 - la disposition du contenu selon l'usage (p. ex., lieu, date, vedette, objet, formule d'introduction, corps de la lettre, salutation, signature);
 - la pertinence et la clarté des données selon le CV et l'offre d'emploi;
 - les éléments linguistiques (p. ex., formules épistolaires, ton, style approprié);
 - la qualité de la présentation matérielle.
- ▶ rédiger une critique en tenant compte, entre autres, des éléments suivants :
 - la prise de position;
 - le choix et l'ordre des renseignements qui appuient l'opinion;
 - la cohérence du texte (p. ex., unité, progression);

- la distinction entre faits et opinions (*p. ex.*, *faits*, *croyances*, *citations*, *statistiques*);
- les éléments linguistiques qui révèlent le point de vue (p. ex., verbes qui expriment l'engagement de l'auteur comme je pense que; ponctuation, types de phrases);
- le ton (p. ex., neutre, critique, didactique).

Amélioration de textes

- ▶ écrire ses textes en tenant compte de certains principes de base de la grammaire du texte (p. ex., unité du sujet, progression).
- assurer la cohérence du texte par l'emploi de marqueurs de relation et d'organisateurs textuels.
- recourir à des choix lexicaux et stylistiques pour modifier ses textes en fonction de la situation de communication.
- exercer son esprit critique pour produire des textes d'une teneur appropriée au contexte (p. ex., absence de préjugés, d'insinuations, de vocabulaire sexiste ou raciste).
- ▶ respecter les conventions d'usage dans ses textes en tenant compte en particulier des contenus prescrits dans le tableau des connaissances linguistiques et textuelles (p. ex., ponctuation, orthographe d'usage, structure des phrases complexes).

- utiliser en écriture les connaissances linguistiques et textuelles apprises en :
 - communication orale (p. ex., témoignage entendu dans une critique);
 - lecture (p. ex., divisions du texte);
 - technologies de l'information et de la communication (p. ex., recours à un traitement de texte pour corriger ses textes).
- ▶ porter un regard critique sur ses productions écrites en consignant ses réflexions sur ses champs d'intérêt et ses apprentissages en écriture (p. ex., intérêt reconnu pour certains types d'emploi, liste de sites Web utiles).

COURS OPTIONNELS

Compétence fonctionnelle en communication orale, en lecture et en écriture, 11^e année

cours ouvert FCC30

Ce cours permet à l'élève de consolider ses connaissances de base du français et de développer les habiletés nécessaires en communication orale, en lecture et en écriture. Ce cours amène l'élève à appliquer une variété de techniques de communication orale. L'élève consolide ses habiletés langagières en recourant aux processus de communication orale, de lecture et d'écriture pour interpréter et produire une diversité de textes tant à l'oral qu'à l'écrit. L'élève approfondit ses connaissances linguistiques et apprend à utiliser efficacement les technologies de l'information et de la communication pour assurer la qualité du contenu de ses productions écrites et orales.

Préalable : Français, 10^e année, cours théorique ou appliqué

TEXTES À L'ÉTUDE

	Communication orale ¹		Lastonia	é de la
	Interprétation	Présentation ²	Lecture	Écriture
TEXTES LITTÉRAIRES				
Textes narratifs	Œuvre de fiction : téléroman ou drama- tique ou minisérie		 Récit de vie ou récit ou conte ou légende ou dialogue ou monologue ou saynète 	Conte ou récit ou récit de vie ou bande dessinée ou dialogue
Textes poétiques				
TEXTES COURANTS				
Textes descriptifs ou explicatifs	Documentaire Reportage ou entrevue télévisée ou discours prononcé dans un contexte scolaire ou annonce sur un sujet d'actualité ayant trait au domaine scolaire ou communautaire	 Simulation d'entrevue (autre qu'une entrevue d'emploi) Présentation multimédia ou exposé 	Nouvelle journalistique Paragraphe informatif ou texte informatif dans une brochure/revue ou texte informatif sur Internet ou dans un extrait de cédérom	 Message personnel Compte rendu ou entrées dans un cahier de bord Formulaire à remplir (imprimé ou en ligne)
Textes argumentatifs ou incitatifs	Message publicitaire	 Débat ou table ronde Message publicitaire³ 	Texte d'opinionMode d'emploi ou consignes	Message publicitaire ³

Remarques

- 1. Les habiletés en communication orale spontanée s'apprennent dans le quotidien de la salle de classe. À cette fin, il faut tenir compte de l'attente formulée dans le domaine Communication orale
- 2. En fonction du nombre d'élèves dans le cours et de l'envergure des présentations orales, on pourra n'exiger que deux présentations portant sur des textes différents.
- 3. Le message publicitaire peut se faire soit en production orale, soit en production écrite.

COMMUNICATION ORALE

ATTENTES

À la fin du cours, l'élève doit pouvoir :

- s'exprimer spontanément, en temps opportun, dans le contexte de diverses situations de communication.
- interpréter diverses communications orales de textes littéraires et courants pour en construire le sens, y réagir de façon critique et se donner des repères culturels.
- présenter diverses communications orales préparées en utilisant des connaissances linguistiques et textuelles appropriées et en faisant preuve d'esprit critique.
- réinvestir dans ses communications orales les apprentissages réalisés en lecture, en écriture de même qu'en matière d'utilisation des technologies de l'information et de la communication.

CONTENUS D'APPRENTISSAGE

Pour satisfaire aux attentes, l'élève doit pouvoir :

Communication orale spontanée

- ▶ prendre la parole spontanément dans divers contextes pour interagir, informer et s'informer, présenter et défendre ses prises de position, préciser sa pensée (p. ex., gérer adéquatement les conflits et les différences d'opinions à l'occasion d'un travail d'équipe).
- ▶ échanger avec ses pairs dans divers contextes pour mieux se connaître, faire connaître ses valeurs et apprendre à respecter celles des autres (p. ex., participer aux événements de la vie culturelle de l'école et de la communauté, défendre son point de vue).
- ▶ prendre la parole dans divers contextes pour manifester son engagement envers la langue et la culture d'expression française (p. ex., réagir à la suite de la présentation d'une minisérie, réagir spontanément à la suite du visionnement d'un documentaire).

Interprétation

recourir au processus de communication orale pour interpréter une variété de communications orales.

- ▶ relever l'information exprimée de façon explicite (p. ex., sujet d'un documentaire) et implicite (p. ex., importance d'un coup de théâtre dans une dramatique ou un téléroman).
- ▶ reconnaître les causes des bris de compréhension (p. ex., mots inconnus, opinions différentes de la sienne) et les stratégies à appliquer pour corriger la situation (p. ex., recours au contexte, accueil d'un point de vue différent).
- ▶ comparer des référents culturels dans diverses communications orales pour se donner des repères culturels (p. ex., justice, respect).
- ▶ recourir à des connaissances linguistiques d'ordre lexical, syntaxique, morphologique et prosodique et à des connaissances textuelles (p. ex., reprise de l'information, articulation) pour analyser des communications orales.
- réagir avec un esprit critique à diverses présentations orales, par rapport notamment :
 - au contenu (p. ex., pertinence de l'information, respect des caractéristiques des textes à l'étude);
 - aux référents culturels (p. ex., manifestation artistique, façon de penser et d'agir);
 - aux valeurs (p. ex., sociales, culturelles);
 - aux perceptions véhiculées par le narrateur ou le locuteur (*p. ex., absence de tolérance, préjugés*).

- la progression dramatique (p. ex., enchaînement des péripéties, point culminant);
- les caractéristiques des personnages principaux et secondaires (p. ex., à travers leurs paroles, leurs gestes, leurs réactions et les rapports entre eux);
- les éléments visuels (p. ex., techniques cinématographiques, jeux des comédiens, costumes, accessoires, décors, maquillage);
- la vraisemblance (p. ex., registre de langue, référents);
- le ton (p. ex., sérieux, humoristique, sarcastique);
- la trame sonore (p. ex., atmosphère créée, émotions suscitées);
- la version filmée et la version écrite, s'il y a lieu (p. ex., comparaison du traitement du sujet, de la mise en scène).
- interpréter des documentaires en tenant compte, entre autres, des éléments suivants :
 - les composantes de la situation de communication;
 - la nature des renseignements (p. ex., thème abordé, phénomène expliqué, faits présentés, événements décrits, idées principales et secondaires);
 - la structure du document : introduction, développement, conclusion;
 - l'ordre de présentation des éléments de l'explication (p. ex., progression du simple au complexe, ordre chronologique, étapes de la méthode scientifique);
 - la pertinence et la quantité des renseignements en fonction des besoins de l'auditoire (p. ex., temps consacré à certains éléments, répétitions);
 - le point de vue et le ton (p. ex., mots mélioratifs ou péjoratifs, mots ou expressions qui expriment un jugement, intonation, insistance);
 - les procédés descriptifs et explicatifs (*p. ex., statistiques, définitions, reformulations*);
 - les aspects cinématographiques (p. ex., images, mouvements de la caméra, narration);
 - les éléments sonores et visuels (p. ex., support musical dans un documentaire ou une entrevue télévisée, présentation de données sous forme de tableaux ou de séquences visuelles).

- ▶ interpréter des reportages ou des entrevues télévisées ou des discours prononcés dans un contexte scolaire ou des annonces sur des sujets d'actualité ayant trait au domaine scolaire ou communautaire en tenant compte, entre autres, des éléments suivants :
 - la pertinence ou l'importance du sujet (p. ex., problèmes environnementaux, santé publique);
 - le traitement du sujet (p. ex., exposition, interprétation, analyse);
 - la structure (p. ex., importance relative des aspects abordés, transitions);
 - les procédés descriptifs et explicatifs (p. ex., énumération de faits, comparaison, lien de cause à effet);
 - le point de vue (p. ex., faits, opinions, observation des marqueurs de modalité indiquant la distanciation ou non du narrateur);
 - les éléments sonores et visuels, s'il y a lieu (p. ex., support musical, présentation de données sous forme de tableaux ou de séquences visuelles);
 - les aspects cinématographiques (p. ex., jeux de la caméra; montage intégrant images, texte, son);
 - le découpage technique (p. ex., dialogues intégrés, transitions sonores).
- ▶ interpréter des **messages publicitaires** en tenant compte, entre autres, des éléments suivants :
 - la situation de communication (p. ex., émetteur, destinataire, message, intention);
 - le point de vue du publicitaire (p. ex., ton engagé pour convaincre, ton neutre pour informer ou décrire);
 - les valeurs véhiculées;
 - le recours aux mots clés et aux expressions clés;
 - les figures de style (p. ex., apostrophes, exclamations, comparaisons, exagérations);
 - les nuances des divers modes verbaux (p. ex., indicatif, impératif, infinitif);
 - les techniques de persuasion (p. ex., mots mélioratifs, comparatifs, superlatifs; exemples; témoignages);
 - les éléments extralinguistiques (p. ex., images, graphiques, couleur);
 - les éléments prosodiques (p. ex., articulation, prononciation, volume, débit, tonalité);
 - la formule de présentation (p. ex., indicatif musical, commentaires, recours à des entrevues);

COMMUNICATION ORALE

Communication orale préparée

- suivre les étapes du processus de communication orale pour présenter diverses communications orales.
- respecter les caractéristiques des textes à présenter oralement.
- utiliser les éléments linguistiques appropriés d'ordre syntaxique, lexical, morphologique et prosodique de même que les éléments textuels pour assurer la qualité de ses présentations.
- exercer son esprit critique pour présenter des communications orales d'une teneur appropriée au contexte (p. ex., absence de préjugés, d'affirmations gratuites, de vocabulaire sexiste ou raciste).
- tenir compte de ses repères culturels, de ses valeurs et des valeurs du milieu pour produire ses communications orales.
- présenter une simulation d'entrevue (autre qu'une entrevue d'emploi) en tenant compte, entre autres, des éléments suivants :
 - la situation de communication (p. ex., émetteur, destinataire, message, intention);
 - l'objectif de l'entrevue (p. ex., information sur un emploi, collecte de renseignements pour un travail scolaire);
 - la structure (p. ex., introduction, développement, conclusion);
 - la séquence des questions et des réponses (p. ex., progression du simple au complexe, ordre chronologique);
 - les techniques utilisées pour l'entrevue (p. ex., recours à des questions de clarification, prise de notes);
 - le point de vue et le ton (p. ex., type de rapport entre l'intervieweur et la personne interviewée, subjectivité);
 - les procédés descriptifs et explicatifs (p. ex., statistiques, définitions, reformulations) et leur rôle (p. ex., précision des messages, défense des valeurs endossées);
 - les aspects techniques dans le cas d'une entrevue enregistrée (p. ex., images, gros plans);
 - les appuis visuels dans le cas d'une entrevue enregistrée (p. ex., tableaux, séquences visuelles);
 - le langage (p. ex., tournures familières et elliptiques, langage familier correct).

- faire une présentation multimédia ou un exposé en tenant compte, entre autres, des éléments suivants :
 - le choix du sujet à présenter (p. ex., problème de société, intérêt public);
 - le traitement du sujet (p. ex., exposition, interprétation, analyse);
 - le point de vue (p. ex., spécialisé, partial);
 - le choix de la stratégie de communication (p. ex., recours à un média) et des supports techniques appropriés (p. ex., logiciel de présentation, schémas, illustrations);
 - la structure (p. ex., rappel du sujet dans l'introduction, développement du sujet, conclusion);
 - les procédés descriptifs, explicatifs et argumentatifs (p. ex., appel aux sens, recours aux diagrammes, statistiques) et leur apport à la qualité du texte (p. ex., précision, démonstration, incitation);
 - le registre de langue et sa pertinence au sujet (p. ex., emploi de termes spécialisés pour l'analyse du sujet et de formules incitatives pour convaincre);
 - les éléments prosodiques et extralinguistiques (p. ex., articulation, débit, gestuelle, mimique).
- participer à un débat ou à une table ronde en tenant compte, entre autres, des éléments suivants:

DANS LE CAS D'UN DÉBAT :

- le rôle des participantes et participants (p. ex., intervention de l'animatrice ou l'animateur, rapport entre les participantes et participants);
- le choix d'un sujet controversé;
- l'argumentation: arguments appuyés à l'aide de divers procédés (p. ex., témoignages d'experts, citations, statistiques);
- les types d'arguments (p. ex., argument d'autorité, appel à la raison);
- la structure et l'organisation des échanges (p. ex., durée des interventions, respect du minutage attribué, commentaire de clôture);
- l'application de stratégies d'écoute active (p. ex., reformulations, reprise à partir de la dernière idée émise, questions de clarification);
- le registre de langue et le ton appropriés (p. ex., vouvoiement, formules de politesse d'usage);
- les éléments prosodiques (p. ex., accent d'insistance, intonation, rythme, pauses).

DANS LE CAS D'UNE TABLE RONDE :

- une documentation et une préparation adéquates pour soutenir la discussion, présenter des éléments nouveaux et répondre aux questions (p. ex., faits, références, citations, statistiques);
- le respect des règles propres à ce format de discussion (p. ex., ordre de présentation, durée de chaque présentation et de la période d'échanges);
- des stratégies d'écoute active pour maintenir une interaction soutenue entre les participantes et participants (p. ex., contact visuel, reformulations, reprise de l'information à partir de la dernière idée émise);
- un registre de langue, un ton et un vocabulaire appropriés;
- l'utilisation de questions de clarification ou de précision (*p. ex.*, Que voulez-vous dire par...?, Pouvez-vous donner un exemple de...?, Quelles seront les conséquences ou retombées de...?).
- présenter des messages publicitaires en tenant compte, entre autres, des éléments suivants :
 - l'auditoire ciblé (p. ex., employés au travail, automobilistes faisant la navette entre leur résidence et leur lieu de travail);
 - l'organisation des données sur le produit ou l'événement à annoncer (p. ex., message à transmettre, ordre de déroulement);
 - les procédés incitatifs (p. ex., statistiques, énumérations, descriptions, témoignages, comparaisons);
 - les procédés linguistiques (p. ex., mots mélioratifs, variété des phrases, jeux de mots);
 - le point de vue du publicitaire (p. ex., ton engagé pour convaincre, ton neutre pour informer ou décrire);
 - les nuances des divers modes verbaux (p. ex., indicatif, impératif, infinitif);
 - les éléments extralinguistiques (p. ex., images, graphiques, couleur);
 - la formule de présentation (p. ex., indicatif musical, commentaire, recours à des entrevues);
 - les éléments prosodiques (p. ex., articulation, prononciation, volume, débit, tonalité).

- utiliser en communication orale, à des fins d'interprétation et de présentation, les connaissances linguistiques et textuelles acquises en lecture, en écriture et en matière d'utilisation des technologies de l'information et de la communication :
 - lecture (p. ex., contenu de l'introduction, reprise de l'information);
 - écriture (p. ex., types et formes de phrases, accord du participe passé);
 - technologies de l'information et de la communication (p. ex., image numérisée comme arrière-plan, effets spéciaux sonores ou visuels pour la présentation multimédia).
- ▶ porter un regard critique sur sa performance en communication orale en consignant ses réflexions sur ses champs d'intérêt et ses apprentissages en communication orale (p. ex., aspects réussis, pistes d'amélioration, moyens à adopter).

LECTURE

ATTENTES

À la fin du cours, l'élève doit pouvoir :

- interpréter une variété de textes littéraires et courants pour en construire le sens, y réagir de façon critique et se donner des repères culturels.
- analyser une variété de textes de manière critique pour mieux comprendre les moyens d'ordre linguistique et textuel qui servent à véhiculer le sens.
- réinvestir en lecture les apprentissages réalisés en communication orale, en écriture de même qu'en matière d'utilisation des technologies de l'information et de la communication.

CONTENUS D'APPRENTISSAGE

Pour satisfaire aux attentes, l'élève doit pouvoir :

Interprétation

- recourir au processus de lecture pour interpréter une variété de textes littéraires et courants.
- ▶ relever dans les textes à l'étude l'information exprimée de façon explicite (p. ex., données scientifiques dans un article de revue) et implicite (p. ex., valeurs véhiculées dans un récit de vie).
- ▶ comparer les référents culturels des œuvres étudiées avec ceux du monde d'aujourd'hui pour se donner des repères culturels (p. ex., valeurs culturelles et sociales qui se dégagent de l'analyse d'une nouvelle journalistique).
- ▶ établir un parallèle entre ses champs d'intérêt et ses connaissances d'une part et les thèmes des textes lus d'autre part (p. ex., importance des études pour son épanouissement personnel).
- interpréter un récit de vie ou un récit ou un conte ou une légende ou un dialogue ou un monologue ou une saynète en tenant compte, entre autres, des éléments suivants :
 - le schéma narratif (p. ex., situation initiale, événement déclencheur, péripéties, dénouement);
 - les personnages (p. ex., traits physiques et psychologiques, motivation des personnages);
 - les éléments permettant de créer un univers narratif (p. ex., descriptions permettant de se situer dans le temps et le lieu; éléments permettant de créer un univers réaliste ou fantastique);

- le point de vue de la narration;
- les procédés narratifs (p. ex., ordre des actions, retour en arrière, discours rapporté direct et indirect);
- les procédés linguistiques (p. ex., variété des structures syntaxiques, figures de style);
- les procédés stylistiques;
- la répartition et la disposition des répliques, s'il y a lieu;
- les didascalies et les indications scéniques dans une saynète (p. ex., mimiques, déplacements des personnages, décors).
- interpréter des nouvelles journalistiques en tenant compte, entre autres, des éléments suivants :
 - les renseignements et l'ordre de leur présentation (p. ex., réponse aux questions Qui?, Quoi?, Quand?, Où?, Comment?, Pourquoi?);
 - le registre de langue;
 - le point de vue (p. ex., point de vue distancié ou engagé; ton neutre, didactique ou objectif);
 - les procédés descriptifs et explicatifs (p. ex., résultats d'enquêtes, citations, statistiques) et leur rôle (p. ex., précision selon les destinataires, renseignements essentiels à la compréhension);
 - les procédés stylistiques;
 - les éléments visuels et les conventions d'écriture (p. ex., photos, illustrations, typographie, mise en page).

▶ interpréter des paragraphes informatifs ou des textes informatifs dans une brochure/ revue ou des textes informatifs sur Internet ou dans un extrait de cédérom en tenant compte, entre autres, des éléments suivants :

DANS LE CAS D'UN PARAGRAPHE INFORMATIF OU D'UN TEXTE INFORMATIF DANS UNE BROCHURE/REVUE :

- le sujet et l'ordre de présentation des renseignements (p. ex., réponse aux questions Qui?, Quoi?, Quand?, Où?, Comment?, Pourquoi?);
- les renseignements (p. ex., pertinence, quantité, précision);
- l'organisation et la disposition des renseignements dans le cas d'une brochure (p. ex., grandes divisions, rôle des intertitres);
- les procédés linguistiques qui révèlent le point de vue (p. ex., recours à des phrases impersonnelles, emploi de mots mélioratifs);
- les procédés descriptifs et explicatifs (*p. ex.*, *tableaux*, *citations*) et leur rôle (*p. ex.*, *ajout de précision*, *partis pris*);
- les procédés stylistiques;
- les éléments visuels et les conventions d'écriture (p. ex., photos, graphiques, illustrations dans un article de revue).

DANS LE CAS D'UN TEXTE INFORMATIF SUR INTERNET OU DANS UN EXTRAIT DE CÉDÉROM :

- la conception du site (p. ex., visibilité du site, rapidité d'accès à l'information);
- l'auditoire ciblé et l'intention de communication:
- le choix du contenu (p. ex., information rapportée dans un document de presse électronique, commentaires dans un blogue, renseignements biographiques, photos dans une page Web personnelle);
- la disposition du produit à l'écran (p. ex., page d'accueil, menu, titre et sous-titre; recours aux images ou à des enregistrements vidéo);
- l'aspect esthétique (p. ex., harmonie de la mise en page, qualité des photos);
- les procédés stylistiques (p. ex., registre de langue);
- les valeurs véhiculées;
- la présence explicite ou implicite, ou l'absence de stéréotypes (p. ex., propos sexistes, racistes; préjugés);
- les aspects techniques (p. ex., montage visuel, sonore).

- interpréter des **textes d'opinion** en tenant compte, entre autres, des éléments suivants :
 - la distinction entre faits et opinions (*p. ex.*, *faits*, *croyances*, *citations*, *statistiques*);
 - les éléments linguistiques qui révèlent le point de vue (p. ex., emploi de verbes qui expriment l'engagement de l'auteur comme je pense que; ponctuation; types de phrases);
 - le choix et l'ordre de renseignements pertinents pour appuyer son opinion;
 - la cohérence du texte à l'aide des marqueurs de relation;
 - le ton (p. ex., neutre, critique, didactique);
 - les procédés stylistiques;
 - les éléments visuels et les conventions d'écriture (p. ex., illustration pour accompagner l'objet de la critique; dans une lettre d'opinion, recours aux diverses parties de la lettre telles que l'appel, la signature).
- ▶ interpréter des modes d'emploi ou des consignes en tenant compte, entre autres, des éléments suivants :
 - le format (p. ex., concision, tournures elliptiques, liste, tableau);
 - les renseignements clés;
 - la structure (p. ex., ordre des consignes);
 - la précision des idées (p. ex., justesse des termes, recours aux adjectifs, déterminants, compléments);
 - le ton (p. ex., objectivité, absence de commentaires subjectifs);
 - les procédés incitatifs, descriptifs et explicatifs (p. ex., définitions, exclamations, apostrophes, énumérations, phrases elliptiques);
 - les procédés linguistiques (p. ex., vocabulaire mélioratif, jeux de mots et association d'idées, figures de style, temps et modes des verbes);
 - les éléments visuels et les conventions d'écriture (p. ex., couleur, illustrations, taille et police des caractères).

Analyse / Littératie critique

▶ recourir à des connaissances relatives à la grammaire du texte et à la langue pour construire le sens des textes lus (p. ex., place de l'adjectif dans le groupe nominal, généralisation par rapport au mode et au temps de la subordonnée).

- ▶ recourir à la manipulation linguistique pour construire le sens des textes lus (p. ex., sens des modificateurs du verbe et des phrases elliptiques).
- expliquer le rôle des marqueurs de relation et des organisateurs textuels.
- expliquer les éléments contribuant à la cohérence du texte (p. ex., reprise de l'information, pronominalisation).
- ▶ réagir aux choix stylistiques et lexicaux pour en commenter l'efficacité (p. ex., à-propos d'une réplique dans un dialogue, mots et expressions relatifs aux consignes).
- ➤ réagir avec un esprit critique à divers textes lus, par rapport notamment :
 - aux renseignements (p. ex., quantité, pertinence précision);
 - aux référents culturels (p. ex., façon de penser, mode de vie);
 - aux valeurs (p. ex., franchise, sens des responsabilités);
 - aux perceptions véhiculées par le narrateur (p. ex., point de vue, clichés, stéréotypes).

- utiliser en lecture les connaissances linguistiques et textuelles apprises en :
 - communication orale (p. ex., importance accordée aux témoignages d'experts dans un reportage);
 - écriture (p. ex., sens des phrases complexes au moyen de manipulations syntaxiques);
 - technologies de l'information et de la communication (p. ex., répertoire électronique de sites Web).
- ▶ porter un regard critique sur les textes lus en consignant ses réflexions sur ses champs d'intérêt et ses apprentissages en lecture (p. ex., habileté à reformuler les idées, lecture d'un texte avec intonation, pistes d'amélioration).

ÉCRITURE

ATTENTES

À la fin du cours, l'élève doit pouvoir :

- produire une variété de textes littéraires et courants en s'appuyant sur ses repères culturels et en tenant compte des caractéristiques propres à chaque texte.
- améliorer ses textes en mettant à contribution ses connaissances relatives à la grammaire du texte et à la langue et en faisant preuve d'esprit critique.
- réinvestir dans ses écrits les apprentissages réalisés en communication orale, en lecture de même qu'en matière d'utilisation des technologies de l'information et de la communication.

CONTENUS D'APPRENTISSAGE

Pour satisfaire aux attentes, l'élève doit pouvoir :

Production de textes

- ▶ écrire régulièrement, de façon spontanée, de courts textes pour exprimer une opinion, une réaction, des sentiments, son imaginaire (p. ex., à l'occasion de la rentrée scolaire, d'une sortie au cinéma, d'une activité spéciale à l'école).
- recourir au processus d'écriture pour rédiger une variété de textes littéraires et courants.
- ▶ recourir à l'écrit pour exprimer ses idées et ses valeurs et les faire connaître à des francophones d'ici et d'ailleurs (p. ex., courriels, lettres à des correspondantes et correspondants).
- ▶ tenir compte au moment de la collecte de renseignements de ses champs d'intérêt et de ses connaissances pour traiter certains aspects dans ses productions écrites.
- ▶ rédiger un conte ou un récit ou un récit de vie ou une bande dessinée ou un dialogue en tenant compte, entre autres, des éléments suivants :
 - le schéma du récit (p. ex., situation initiale, développement, situation finale);
 - la progression de l'intrigue (p. ex., succession des péripéties);
 - les personnages (p. ex., traits physiques et psychologiques, rôle des personnages dans la progression de l'action);

- les éléments textuels et visuels permettant de créer un univers narratif selon la forme choisie (p. ex., descriptions permettant de se situer dans le temps et le lieu; éléments permettant de créer un univers réaliste ou fantastique; dessin ou illustration);
- le point de vue de la narration;
- les procédés narratifs (p. ex., ordre des actions, retour en arrière, discours rapporté direct et indirect);
- les procédés linguistiques (p. ex., variété des structures syntaxiques, figures de style);
- la répartition et la disposition des répliques;
- les didascalies et les indications scéniques dans un dialogue (p. ex., mimiques, déplacements des personnages, décors);
- les images dans une bande dessinée (p. ex., cases ou vignettes, bulles ou ballons, appendices);
- les plans dans une bande dessinée (p. ex., général, moyen, américain, rapproché, premier plan, gros plan, très gros plan);
- les angles dans une bande dessinée (p. ex., normal, visée en plongée, en contre-plongée).
- rédiger des messages personnels en tenant compte, entre autres, des éléments suivants :
 - le sujet et son traitement;
 - l'ordre des renseignements;
 - les règles de la nétiquette au besoin (p. ex., rectitude politique, respect de la vie privée);
 - le ton et le point de vue (p. ex., personnel, subjectif, recours à la 1^{re} personne);

- la correction de la langue;
- le protocole épistolaire (p. ex., formule d'appel, objet d'un courriel, signature);
- les procédés linguistiques (p. ex., variété des structures syntaxiques, style approprié aux destinataires, figures de style);
- la mise en page et les conventions d'écriture (p. ex., formules usuelles).
- rédiger des comptes rendus ou des entrées dans un cahier de bord en tenant compte, entre autres, des éléments suivants :
 - la pertinence et l'exactitude des renseignements;
 - le but du compte rendu ou du cahier de bord (p. ex., résumer l'événement, garder un registre des étapes suivies dans un travail);
 - la structure habituelle du compte rendu ou du cahier de bord (p. ex., introduction, développement, conclusion; entrées en ordre chronologique);
 - le format du compte rendu ou du cahier de bord (p. ex., en-tête, sommaire, annexe);
 - la précision des termes;
 - les procédés linguistiques propres au compte rendu ou au cahier de bord (p. ex., modes et temps des verbes, style télégraphique).
- ▶ remplir divers formulaires (imprimés ou en ligne) en tenant compte, entre autres, des éléments suivants :
 - les instructions pour remplir un formulaire;
 - les conventions utilisées pour les formulaires en ligne :
 - utilisation de divers outils de navigation (p. ex., onglets, hyperliens, boutons de commande),
 - messages d'erreur.
 - les conventions utilisées pour les formulaires en format papier :
 - système de renvois (p. ex., Si vous répondez
 « Oui », passez à la question 16.),
 - espace relatif alloué pour la réponse,
 - espace pour la signature et la date;
 - la concision;
 - l'organisation des renseignements demandés;
 - l'attention aux détails importants.
- ▶ rédiger des **messages publicitaires** en tenant compte, entre autres, des éléments suivants :
 - un format approprié;
 - l'auditoire ciblé (p. ex., employés au travail, automobilistes faisant la navette entre leur résidence et leur lieu de travail);

- l'organisation des données sur le produit ou l'événement à annoncer (p. ex., message à transmettre, ordre de déroulement);
- les procédés incitatifs (p. ex., faits, descriptions, comparaisons, statistiques, témoignages);
- les procédés linguistiques (p. ex., mode et temps des verbes, variété des phrases, mots mélioratifs, slogans, jeux de mots, association d'idées, néologismes, figures de style);
- les éléments graphiques et les illustrations.

Amélioration de textes

- écrire ses textes en tenant compte de certains principes de base de la grammaire du texte (p. ex., unité du sujet, reprise de l'information, progression).
- assurer la cohérence du texte par l'emploi de marqueurs de relation et d'organisateurs textuels.
- recourir à des choix lexicaux et stylistiques pour modifier ses textes en fonction de la situation de communication.
- exercer son esprit critique pour produire des textes d'une teneur appropriée au contexte (p. ex., absence de préjugés, d'affirmations gratuites, de vocabulaire sexiste ou raciste).
- ▶ respecter les conventions d'usage dans ses textes en tenant compte en particulier des contenus prescrits dans le tableau des connaissances linguistiques et textuelles (p. ex., accord, ponctuation).

- utiliser en écriture les connaissances linguistiques et textuelles apprises en :
 - communication orale (p. ex., mots d'un champ lexical);
 - lecture (p. ex., mise en page d'une bande dessinée);
 - technologies de l'information et de la communication (p. ex., recours à des outils de recherche, de correction et de révision).
- ▶ porter un regard critique sur ses productions écrites en consignant ses réflexions sur ses champs d'intérêt et ses apprentissages en écriture (p. ex., aspects réussis, pistes d'amélioration, moyens à adopter).

Français des médias, 11^e année

cours ouvert FFM30

Ce cours permet à l'élève d'analyser divers types de médias pour mieux comprendre leur rôle et leur influence dans la société. En interprétant et en réalisant des productions télévisuelles, radiophoniques, cinématographiques ou diffusées sur Internet, l'élève acquiert des connaissances et des habiletés qui favorisent le développement de son sens critique et artistique. Divers projets lui donnent l'occasion de travailler seul et en équipe, et de recourir aux technologies de l'information et de la communication.

Préalable : Français, 10^e année, cours théorique ou appliqué

TEXTES À L'ÉTUDE

	Communication orale ¹		Locturo	Écriture
	Interprétation	Présentation ²	Lecture	Ecriture
TEXTES LITTÉRAIRES				
Textes narratifs	 Dramatique radio- phonique ou télévisuelle ou vidéo (présentation de poètes, récital de poésie) 	Dramatique radio- phonique ou télévisuelle ou sur bande vidéo	Bande dessinée ou roman-photo	Bande dessinée ou roman-photo
Textes poétiques				
TEXTES COURANTS				
Textes descriptifs ou explicatifs	Émission présentée à la radio ou à la télévision ou sur Internet	Documentaire ou reportage ou entrevue sur bande vidéo	 Presse écrite (journal ou revue) Produit médiatique diffusé sur Internet (presse électronique ou page Web ou blogue) 	 Presse écrite (journal ou revue) Produit médiatique à diffuser sur Internet (page Web ou blogue)
Textes argumentatifs ou incitatifs	Message publicitaire radiophonique ou télévisuel	 Forum de discussion Message publicitaire radiophonique ou télévisuel ou sur bande vidéo 	• Publireportage	Publireportage

Remarques

- 1. Les habiletés en communication orale spontanée s'apprennent dans le quotidien de la salle de classe. À cette fin, il faut tenir compte de l'attente formulée dans le domaine Communication orale.
- 2. En fonction du nombre d'élèves dans le cours et de l'envergure des présentations orales, on pourra n'exiger que deux présentations dont l'une sera le forum de discussion.

COMMUNICATION ORALE

ATTENTES

À la fin du cours, l'élève doit pouvoir :

- s'exprimer spontanément, en temps opportun, dans le contexte de diverses situations de communication.
- interpréter à l'oral des productions médiatiques de textes littéraires et courants pour en construire le sens, y réagir de façon critique et se donner des repères culturels.
- présenter des productions médiatiques préparées en utilisant des connaissances linguistiques et textuelles appropriées et en faisant preuve d'esprit critique.
- réinvestir dans ses productions médiatiques les apprentissages réalisés en lecture, en écriture de même qu'en matière d'utilisation des technologies de l'information et de la communication.

CONTENUS D'APPRENTISSAGE

Pour satisfaire aux attentes, l'élève doit pouvoir :

Communication orale spontanée

- ▶ prendre la parole spontanément dans divers contextes pour interagir, informer et s'informer, présenter et défendre ses prises de position, préciser sa pensée, susciter une réaction (p. ex., à l'occasion d'un travail d'équipe, d'un remue-méninges, d'une discussion au sujet d'une émission de télévision ou de radio).
- échanger avec ses pairs dans divers contextes pour mieux se connaître, faire connaître ses valeurs et apprendre à respecter celles des autres (p. ex., goûts personnels, engagement communautaire).
- ▶ prendre la parole dans divers contextes pour manifester son engagement envers la langue et la culture d'expression française (p. ex., réagir à la suite de la présentation d'une dramatique, à la suite de l'écoute d'un message publicitaire).

Interprétation

- recourir au processus de communication orale pour interpréter une variété de communications orales.
- ▶ relever l'information exprimée de façon explicite (p. ex., thèmes abordés dans un message publicitaire) et implicite (p. ex., valeurs véhiculées).

- ▶ reconnaître les causes des bris de compréhension (p. ex., manque de connaissances préalables sur le sujet des dramatiques) et les stratégies à appliquer pour corriger la situation (p. ex., se documenter avant l'écoute ou le visionnement, poser des questions de clarification).
- ▶ comparer des référents culturels dans diverses communications orales pour se donner des repères culturels (p. ex., différences et ressemblances entre les différentes productions médiatiques d'un même genre; différences et ressemblances dans les messages publicitaires).
- ▶ recourir à des connaissances linguistiques d'ordre lexical, syntaxique, morphologique et prosodique et à des connaissances textuelles (p. ex., reconnaître la reprise de l'information) pour analyser des communications orales.
- réagir avec un esprit critique à diverses présentations orales, par rapport notamment :
 - au contenu (p. ex., pertinence de l'information, respect des caractéristiques des textes à l'étude);
 - aux référents culturels (p. ex., manifestation artistique, mode de pensée);
 - aux valeurs (p. ex., éthique professionnelle, engagement social);
 - aux perceptions véhiculées par le narrateur ou le locuteur (*p. ex., préjugés, partis pris*).

interpréter des dramatiques radiophoniques ou télévisuelles ou des vidéos (présentation de poètes, récital de poésie) en tenant compte, entre autres, des éléments suivants :

DANS LE CAS D'UNE DRAMATIQUE RADIOPHONIQUE OU TÉLÉVISUELLE :

- le schéma dramatique (p. ex., situation initiale, point culminant, dénouement);
- le thème de la dramatique;
- le contexte socioculturel (p. ex., indices de temps et de lieu; caractéristiques des personnages en fonction de l'époque, des lieux et du statut social);
- les caractéristiques du personnage principal et des personnages secondaires (p. ex., principaux traits physiques et psychologiques, rôle, statut, stéréotypes, préjugés);
- la vraisemblance des personnages (p. ex., registre de langue, gestes, réactions);
- le ton (p. ex., sérieux, humoristique, badin);
- le registre de langue (p. ex., selon le genre, vraisemblance);
- la mise en scène (p. ex., élément principal du décor, costumes, accessoires);
- l'auditoire ciblé (p. ex., enfants, parents, adolescentes, adolescents);
- la trame sonore (p. ex., atmosphère créée, émotions suscitées);
- l'éclairage (p. ex., éclairage direct, indirect, intensité lumineuse);
- les angles de prise de vue (p. ex., plongée, contre-plongée);
- les différents plans (p. ex., gros plan, plan américain, plan d'ensemble, plan éloigné);
- les mouvements de la caméra (p. ex., panoramiques, travellings);
- les autres techniques cinématographiques de base (p. ex., fondus, effets spéciaux).

DANS LE CAS D'UNE VIDÉO (présentation de poètes, récital de poésie) :

- le traitement du thème;
- le contexte socioculturel (p. ex., milieu qui a influencé l'auteur, environnement décrit);
- la vraisemblance des référents;
- l'univers poétique créé par les mots, l'éclairage et la trame sonore;
- le langage poétique (p. ex., sonorités, images, champ lexical);
- les aspects techniques (p. ex., prises de vue, plans, mouvements de la caméra, effets spéciaux).

▶ interpréter des émissions présentées à la radio ou à la télévision ou sur Internet en tenant compte, entre autres, des éléments suivants :

DANS LE CAS D'UNE ÉMISSION DE RADIO OU DE TÉLÉVISION :

- le thème et son contenu (p. ex., environnement, droits de la personne);
- les renseignements :
 - idées principales et secondaires,
 - faits et opinions,
 - conseils, suggestions, actions à poser;
- la structure :
- introduction, développement et conclusion selon le genre (p. ex., bulletin de nouvelles, entrevue, tribune téléphonique, débat),
- principe d'organisation des renseignements,
- ordre de présentation des renseignements en fonction de leur importance relative et des effets recherchés;
- le traitement de l'information en fonction des besoins de l'auditoire (p. ex., consommateurs, amateurs, professionnels, jeunes);
- les procédés de mise en relief pour faire ressortir les éléments importants de l'émission (p. ex., support musical, intonation, effets sonores);
- les valeurs véhiculées;
- les éléments linguistiques;
- le point de vue et le ton (p. ex., objectivité, partis pris);
- les procédés descriptifs, explicatifs et argumentatifs (p. ex., définitions, comparaisons);
- les techniques de communication pour s'adresser à l'auditoire (p. ex., vouvoiement, techniques d'écoute active);
- les éléments extralinguistiques (p. ex., intonation adaptée au sujet, contact avec l'auditoire);
- les aspects techniques (p. ex., montage visuel, sonore).

DANS LE CAS D'UNE ÉMISSION PRÉSENTÉE SUR INTERNET :

- la situation de communication (p. ex., émetteur, destinataire, message, intention);
- le choix du contenu (p. ex., bulletin de nouvelles);
- la fonction principale des textes (p. ex., commentaires, reportages);
- la formule de présentation (p. ex., indicatif musical, commentaires, recours à des entrevues);
- la convivialité du site Web (p. ex., visibilité du site, rapidité de l'accès à l'information);
- l'auditoire ciblé (p. ex., consommatrices, consommateurs, amateurs, professionnels, jeunes);
- le registre de langue;

COMMUNICATION ORALE

- les valeurs véhiculées;
- la présence explicite ou implicite de stéréotypes ou leur absence (p. ex., propos sexistes, racistes; préjugés);
- les éléments prosodiques (p. ex., articulation, prononciation, volume, débit, tonalité);
- les aspects techniques (p. ex., montage visuel, sonore).
- ▶ interpréter des messages publicitaires radiophoniques ou télévisuels en tenant compte, entre autres, des éléments suivants :
 - la situation de communication (p. ex., émetteur, destinataire, message, intention);
 - le point de vue du publicitaire (p. ex., ton engagé pour convaincre, ton neutre pour informer ou décrire);
 - les valeurs véhiculées;
 - le recours aux mots clés et aux expressions clés;
 - les figures de style (p. ex., apostrophes, exclamations, comparaisons, exagérations);
 - les nuances des divers modes verbaux (p. ex., indicatif, impératif, infinitif);
 - les techniques de persuasion (p. ex., mots mélioratifs, comparatifs, superlatifs; exemples, témoignages);
 - les éléments extralinguistiques (p. ex., images, graphiques, couleur);
 - les éléments prosodiques (p. ex., articulation, prononciation, volume, débit, tonalité);
 - la formule de présentation (p. ex., indicatif musical, commentaires, recours à des entrevues);
 - les techniques de diffusion (p. ex., en direct, en différé, enregistrement sonore);
 - les modalités de diffusion (*p. ex., durée, moment*).

Communication orale préparée

- suivre les étapes du processus de communication orale pour présenter diverses communications orales.
- respecter les caractéristiques des textes à présenter oralement.
- utiliser les éléments linguistiques appropriés d'ordre syntaxique, lexical, morphologique et prosodique de même que les éléments textuels pour assurer la qualité de ses présentations.
- appliquer dans ses productions médiatiques les normes régissant le monde des médias (p. ex., langage adapté, respect des opinions, absence d'accusations non fondées).

- exercer son esprit critique pour présenter des communications orales d'une teneur appropriée au contexte (p. ex., absence de préjugés, d'affirmations gratuites, de vocabulaire sexiste ou raciste).
- tenir compte de ses repères culturels, de ses valeurs et des valeurs du milieu pour produire ses communications orales.
- présenter une dramatique radiophonique ou télévisuelle ou sur bande vidéo en tenant compte, entre autres, des éléments suivants :
 - le type de dramatiques possibles (p. ex., monologue, sketch);
 - la structure de la dramatique (p. ex., ordre chronologique, parallèle, opposition, énumération, argumentation);
 - l'enchaînement des composantes du schéma dramatique (p. ex., amorce, péripéties, dénouement);
 - le choix des éléments caractéristiques d'une époque et d'un contexte socioculturel;
 - la présentation d'un préambule pour situer l'auditoire (*p. ex., temps et lieu de l'action*);
 - le choix du ton (p. ex., comique, sérieux, mélodramatique);
 - le registre de langue adapté au personnage et à la situation de communication;
 - la prosodie et les éléments extralinguistiques (p. ex., articulation, débit, gestuelle, mimique);
 - la trame sonore (p. ex., bruit, silence, musique);
 - le choix du décor, des accessoires et des costumes;
 - le tournage, les angles et les prises de vue.
- produire un documentaire ou un reportage ou une entrevue sur bande vidéo en tenant compte, entre autres, des éléments suivants :
 - le contenu de la vidéo (p. ex., dramatique, documentaire, reportage, entrevue, message publicitaire);
 - l'intérêt du sujet et son traitement;
 - la structure (p. ex., séquence de présentation des aspects traités en fonction de leur importance relative et des effets recherchés);
 - les procédés relatifs au type de vidéo (p. ex., procédés narratifs, descriptifs, explicatifs, incitatifs);
 - le point de vue selon le type de vidéo (p. ex., emploi de mots marquant la modalité);
 - les appuis sonores et visuels (p. ex., support musical, photos);
 - les techniques de communication des présentateurs, des commentateurs, des comédiennes et comédiens.

- participer à un **forum de discussion** en tenant compte, entre autres, des éléments suivants :
 - les thèmes traités, entre autres :
 - le phénomène de la convergence dans le monde des médias,
 - les multiples rôles et l'influence des médias francophones dans la société (p. ex., sensibiliser, informer, divertir) en faisant le lien avec son vécu,
 - l'influence des médias sur la vie politique et sociale de la communauté francophone (p. ex., influence d'un débat politique télévisé),
 - les rôles et les fonctions des organismes régulateurs de diffusion dans les médias (p. ex., Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes, Conseil des normes de la publicité, Conseil de presse de l'Ontario),
 - l'accessibilité aux médias francophones en Ontario et ailleurs au Canada par voie électronique (p. ex., Le Droit, TFO, Société Radio-Canada),
 - les compétences essentielles (p. ex., habiletés en communication orale et en lecture, en raisonnement et résolution de problèmes, au travail d'équipe et au travail de promotion) liées aux carrières dans les médias (p. ex., publiciste, attaché de presse, scénariste);
 - une documentation et une préparation adéquates pour soutenir la discussion, présenter des éléments nouveaux et répondre aux questions (p. ex., faits, références, citations, statistiques);
 - le respect des règles propres à ce format de discussion (p. ex., ordre de présentation, durée de chaque présentation et de la période d'échanges);
 - des stratégies d'écoute active pour maintenir une interaction soutenue entre les participantes et participants (p. ex., contact visuel, reformulations, reprise de l'information à partir de la dernière idée émise);
 - un registre de langue, un ton et un vocabulaire appropriés;
 - l'utilisation de questions de clarification ou de précision (*p. ex.*, Que voulez-vous dire par...?, Pouvez-vous donner un exemple de...?, Quelles seront les conséquences ou retombées de...?).
- produire des messages publicitaires radiophoniques ou télévisuels ou sur bande vidéo en tenant compte, entre autres, des éléments suivants :
 - la situation de communication (p. ex., émetteur, destinataire, message, intention);
 - le point de vue du publicitaire (p. ex., ton engagé pour convaincre, ton neutre pour informer ou décrire);

- les valeurs véhiculées;
- le recours aux mots clés et aux expressions clés;
- les figures de style (p. ex., apostrophes, exclamations, comparaisons, exagérations);
- les nuances des divers modes verbaux (p. ex., indicatif, impératif, infinitif);
- les techniques de persuasion (p. ex., mots mélioratifs, comparatifs, superlatifs; exemples, témoignages);
- les éléments extralinguistiques (p. ex., images, graphiques, couleur);
- les éléments prosodiques (p. ex., articulation, prononciation, volume, débit);
- la formule de présentation (p. ex., indicatif musical, commentaires, recours à des entrevues);
- les techniques de diffusion (p. ex., en direct, en différé, enregistrement sonore);
- les modalités de diffusion (p. ex., durée, moment).

Réinvestissement

- utiliser en communication orale, à des fins d'interprétation et de présentation, les connaissances linguistiques et textuelles acquises en lecture, en écriture et en matière d'utilisation des technologies de l'information et de la communication :
 - lecture (p. ex., mots et expressions appropriés à la reprise de l'information, emploi d'organisateurs textuels dans un forum de discussion);
 - écriture (p. ex., respect des principes de base de la grammaire du texte, emploi correct à l'oral des verbes du 2^e groupe aux temps et aux modes usuels);
 - technologies de l'information et de la communication (p. ex., recours à un moteur de recherche, photos numérisées utilisées comme décor dans la production d'une vidéo, effets spéciaux sonores ou visuels pour la présentation d'une dramatique).
- ▶ porter un regard critique sur sa performance en communication orale en consignant ses réflexions sur ses champs d'intérêt et ses apprentissages en communication orale (p. ex., commentaires critiques des partenaires, répétitions additionnelles).

COMMUNICATION ORALE

LECTURE

LECTURE

À la fin du cours, l'élève doit pouvoir :

- interpréter divers produits médiatiques littéraires et courants pour en construire le sens, y réagir de façon critique et se donner des repères culturels.
- analyser une variété de produits médiatiques de manière critique pour mieux comprendre les moyens d'ordre linguistique et textuel qui servent à véhiculer le sens.
- réinvestir en lecture les apprentissages réalisés en communication orale, en écriture de même qu'en matière d'utilisation des technologies de l'information et de la communication.

CONTENUS D'APPRENTISSAGE

Pour satisfaire aux attentes, l'élève doit pouvoir :

Interprétation

- ▶ recourir au processus de lecture pour interpréter une variété de produits médiatiques.
- ▶ relever dans les textes à l'étude l'information exprimée de façon explicite (p. ex., renseignements présentés dans un article de presse écrite) et implicite (p. ex., point de vue adopté dans un produit médiatique diffusé sur Internet).
- comparer les référents culturels des œuvres étudiées avec ceux du monde d'aujourd'hui pour se donner des repères culturels (p. ex., valeurs véhiculées dans divers publireportages).
- ▶ établir un parallèle entre ses champs d'intérêt et ses connaissances d'une part et les thèmes des produits médiatiques d'autre part (p. ex., comparaison des thèmes présentés dans les produits médiatiques, dans les documents de la presse écrite).
- interpréter des bandes dessinées ou des romans-photos en tenant compte, entre autres, des éléments suivants :
 - la catégorie de bande dessinée (p. ex., anticipation, manga, franco-belge, science-fiction) ou de roman-photo;
 - le schéma du récit (p. ex., situation initiale, développement, situation finale);
 - la progression de l'intrigue (p. ex., succession des péripéties);

- les personnages (p. ex., traits physiques et psychologiques, rôle des personnages dans l'intrigue);
- les éléments permettant de créer un univers narratif (p. ex., descriptions imagées décrivant les objets et les lieux pour créer un univers);
- le genre de bande dessinée (p. ex., humoristique, d'aventures, fantastique, western, policier, d'espionnage, de guerre, historique);
- les images (p. ex., cases ou vignettes, bulles ou ballons, photos);
- les plans (p. ex., général, moyen, américain, rapproché, premier plan, gros plan, très gros plan);
- les angles (p. ex., normal, visée en plongée, en contre-plongée);
- la qualité esthétique du dessin ou de la photo.
- interpréter des documents de la presse écrite (journal ou revue) en tenant compte, entre autres, des éléments suivants :

DANS LE CAS D'UNE NOUVELLE JOURNALISTIQUE :

- les renseignements et l'ordre de leur présentation (p. ex., réponse aux questions Qui?, Quoi?, Quand?, Où?, Comment?, Pourquoi? dans une nouvelle journalistique; ordre des explications dans un article de revue);
- le registre de langue;
- le point de vue (p. ex., point de vue distancié, engagé; ton neutre, didactique, objectif);

- les procédés descriptifs et explicatifs
 (p. ex., résultats d'enquêtes, citations, statistiques) et leur rôle (p. ex., précision selon les
 destinataires, renseignements essentiels à la
 compréhension);
- les procédés stylistiques;
- les éléments visuels et les conventions d'écriture (p. ex., photos, illustrations, typographie, mise en page).

DANS LE CAS D'UN ÉDITORIAL:

- la structure des séquences narratives, descriptives, explicatives et argumentatives, leur importance relative et leur rôle (p. ex., mise en contexte, narration des circonstances entourant un événement);
- l'objet de l'argumentation (p. ex., thèse soutenue, idée principale présentée);
- l'argumentation : arguments appuyés à l'aide de divers procédés (p. ex., témoignages d'experts, citations, statistiques);
- les types d'arguments (p. ex., argument d'autorité, appel à la raison);
- le point de vue adopté par l'éditorialiste et le rapport qu'il établit avec le destinataire et le sujet (p. ex., point de vue distancié ou engagé; procédé qui établit l'autorité de l'auteur);
- les procédés linguistiques (p. ex., phrases complexes, figures de construction);
- les procédés stylistiques.

DANS LE CAS D'UN REPORTAGE:

- le type de reportage et ses caractéristiques (p. ex., événement sportif, consommation, vulgarisation scientifique);
- les aspects traités et leur agencement (p. ex., organisation des informations autour de sousthèmes);
- l'ordre, la qualité et la quantité des informations présentées;
- l'objectivité ou la subjectivité du point de vue et les indices de modalité qui la traduisent (p. ex., adjectifs, adverbes, modes des verbes);
- le point de vue adopté par le narrateur et le rapport qu'il établit avec les destinataires (p. ex., jugements personnels, commentaires déguisés);
- les procédés descriptifs et explicatifs (p. ex., résultats d'enquêtes, citations, statistiques);
- les procédés stylistiques.

DANS LE CAS D'UNE ENTREVUE:

- le sujet de l'entrevue et son traitement (p. ex., renseignements, faits et leur crédibilité, thèmes et valeurs véhiculées);
- la structure : introduction, développement et conclusion;

- l'ordre de présentation des éléments de l'explication (p. ex., progression du simple au complexe, ordre chronologique);
- les techniques utilisées pour l'entrevue (p. ex., recours à des questions de clarification, à des données biographiques);
- le point de vue et le ton (p. ex., type de rapport entre l'intervieweur et la personne interviewée, subjectivité);
- les procédés descriptifs et explicatifs (p. ex., statistiques, définitions, reformulations, simulation) et leur rôle (p. ex., précision des messages, défense des valeurs endossées);
- les procédés stylistiques;
- les aspects techniques (p. ex., images, gros plans);
- les éléments visuels (p. ex., tableaux, séquences dialogales).
- ▶ interpréter des produits médiatiques diffusés sur Internet (presse électronique ou page Web ou blogue) en tenant compte, entre autres, des éléments suivants :
 - la conception du site (p. ex., visibilité du site, rapidité de l'accès à l'information);
 - le choix du contenu (p. ex., information rapportée dans un document de presse électronique, commentaires dans un blogue, renseignements biographiques et photos dans une page Web personnelle);
 - la fonction principale;
 - le registre de langue;
 - les valeurs véhiculées;
 - la présence explicite ou implicite, ou l'absence de stéréotypes (p. ex., propos sexistes, racistes; préjugés);
 - l'auditoire ciblé (p. ex., consommatrices, consommateurs, amateurs, professionnels, jeunes);
 - la disposition du produit à l'écran (p. ex., page d'accueil, menu, titre et sous-titre, recours à l'image et à des enregistrements vidéo);
 - l'aspect esthétique (p. ex., harmonie de la mise en page, qualité des photos);
 - le traitement de l'image;
 - les aspects techniques (p. ex., montage visuel, sonore).
- ▶ interpréter des publireportages en tenant compte, entre autres, des éléments suivants :
 - les composantes de la situation de communication (p. ex., émetteur, destinataire, message, intention);
 - les faits et les opinions;

- le point de vue et le ton (p. ex., engagé pour convaincre, neutre pour informer ou décrire);
- le format employé et la mise en page;
- les procédés descriptifs, explicatifs et incitatifs (p. ex., slogans, figures de style, temps et modes des verbes);
- les éléments visuels et les conventions d'écriture (p. ex., design, couleur, typographie);
- la mise en page (p. ex., choix des photos, des illustrations).

Analyse / Littératie critique

- ▶ recourir à des connaissances relatives à la grammaire du texte et à la langue pour construire le sens des produits médiatiques (p. ex., progression et reprise de l'information, types de phrases selon le genre de texte).
- recourir à la manipulation linguistique pour construire le sens des produits médiatiques (p. ex., emploi du subjonctif après certains verbes, nominalisation).
- expliquer le rôle des marqueurs de relation et des organisateurs textuels.
- ▶ expliquer les éléments contribuant à la cohérence du texte (*p. ex., coordonnants et subordonnants comme marqueurs de relation*).
- ▶ réagir aux choix stylistiques et lexicaux pour en commenter l'efficacité (p. ex., champ lexical dans un document de presse écrite).
- ➤ réagir avec un esprit critique à divers textes lus, par rapport notamment :
 - aux renseignements (p. ex., quantité, pertinence, précision);
 - aux référents culturels (p. ex., façon de penser, mode de vie);
 - aux valeurs (p. ex., franchise, sens des responsabilités);
 - aux perceptions véhiculées par le narrateur (p. ex., point de vue, clichés, stéréotypes).

- utiliser en lecture les connaissances linguistiques et textuelles apprises en :
 - communication orale (p. ex., structure utilisée dans les messages publicitaires radiophoniques ou télévisuels, art de poser les questions);
 - écriture (p. ex., types de phrases, efficacité de la mise en page d'un produit médiatique);
 - technologies de l'information et de la communication (p. ex., recours à Internet pour la recherche d'information sur l'interprétation des produits médiatiques à l'étude).
- ▶ porter un regard critique sur les textes lus en consignant ses réflexions sur ses champs d'intérêt et ses apprentissages en lecture (p. ex., capacité à reconnaître ses difficultés de lecture, à organiser l'information).

ÉCRITURE

ATTENTES

À la fin du cours, l'élève doit pouvoir :

- produire une variété de produits médiatiques de type littéraire et courant en s'appuyant sur ses repères culturels et en tenant compte des caractéristiques appropriées à chaque texte.
- améliorer ses textes en mettant à contribution ses connaissances relatives à la grammaire du texte et à la langue et en faisant preuve d'esprit critique.
- réinvestir dans ses produits médiatiques les apprentissages réalisés en communication orale, en lecture de même qu'en matière d'utilisation des technologies de l'information et de la communication.

CONTENUS D'APPRENTISSAGE

Pour satisfaire aux attentes, l'élève doit pouvoir :

Production de textes

- écrire régulièrement, de façon spontanée, de courts textes pour exprimer une opinion, une réaction, des sentiments, son imaginaire (p. ex., au moment de la préparation aux examens, du choix d'une destination postsecondaire).
- recourir au processus d'écriture pour élaborer une variété de produits médiatiques.
- appliquer les normes régissant le monde des médias dans ses productions médiatiques.
- recourir à l'écrit pour exprimer ses idées et ses valeurs et les faire connaître à des francophones d'ici et d'ailleurs (p. ex., courriel, lettre à l'éditeur).
- tenir compte au moment de la collecte de renseignements de ses champs d'intérêt et de ses connaissances pour traiter certains aspects dans ses productions écrites.
- produire une bande dessinée ou un roman**photo** en tenant compte, entre autres, des éléments suivants :
 - le schéma du récit (p. ex., situation initiale, développement, situation finale);
 - la progression de l'intrigue (p. ex., succession des péripéties);

- les personnages (p. ex., traits physiques et psychologiques, rôle des personnages dans l'intrigue);
- les éléments textuels et visuels permettant de créer un univers narratif (p. ex., descriptions imagées décrivant les objets et les lieux pour créer un univers; dessins, illustrations, photos);
- le genre de bande dessinée (p. ex., humoristique, d'aventures, de science-fiction, fantastique, western, policier, d'espionnage, de guerre, historique);
- les images (p. ex., cases ou vignettes, bulles ou ballons, photos);
- les plans (p. ex., général, moyen, américain, rapproché, premier plan, gros plan, très gros plan);
- les angles (p. ex., normal, visée en plongée, en contre-plongée);
- la qualité esthétique du dessin ou de la photo.
- produire des documents de la presse écrite (journal ou revue) en tenant compte, entre autres, des éléments suivants :

DANS LE CAS D'UNE NOUVELLE JOURNALISTIQUE:

- les renseignements et l'ordre de leur présentation (p. ex., réponse aux questions Qui?, Quoi?, Quand?, Où?, Comment?, Pourquoi? dans une nouvelle journalistique; ordre des explications dans un article de revue);
- le registre de langue;

- le point de vue et le ton (p. ex., point de vue distancié, engagé; ton neutre, didactique, objectif);
- les procédés descriptifs et explicatifs (p. ex., résultats d'enquêtes, citations, statistiques) et leur rôle (p. ex., précision selon les destinataires, renseignements essentiels à la compréhension);
- les appuis visuels et les conventions d'écriture (p. ex., photos, illustrations, typographie, mise en page).

DANS LE CAS D'UN ÉDITORIAL :

- la structure des séquences narratives, descriptives, explicatives et argumentatives, leur importance relative et leur rôle (p. ex., mise en contexte, narration des circonstances entourant un événement);
- l'objet de l'argumentation (p. ex., thèse soutenue, idée principale présentée);
- l'argumentation : arguments appuyés à l'aide de divers procédés (p. ex., témoignages d'experts, citations, statistiques);
- les types d'arguments (p. ex., argument d'autorité, appel à la raison, argument a contrario, argument ad hominem);
- le point de vue adopté par l'éditorialiste et le rapport qu'il établit avec les destinataires et le sujet (p. ex., point de vue distancié ou engagé; procédés qui établissent l'autorité de l'auteur);
- les procédés linguistiques (p. ex., phrases complexes, figures de construction).

DANS LE CAS D'UN REPORTAGE:

- le type de reportage et ses caractéristiques (p. ex., événement sportif, consommation, vulgarisation scientifique);
- les aspects traités et leur agencement (p. ex., organisation des informations autour de sous-thèmes);
- l'ordre, la qualité et la quantité des informations;
- le ton (p. ex., engagé, alarmiste);
- l'objectivité ou la subjectivité du point de vue et les indices de modalité qui la traduisent (p. ex., adjectifs, adverbes, modes des verbes);
- les procédés descriptifs et explicatifs (p. ex., recours aux résultats d'enquêtes, citations, statistiques).

DANS LE CAS D'UNE ENTREVUE :

- le sujet de l'entrevue et son traitement (p. ex., renseignements, faits et leur crédibilité, thèmes et valeurs véhiculées);
- la structure (p. ex., introduction, développement, conclusion);

- l'ordre de présentation des éléments de l'explication (p. ex., progression du simple au complexe, ordre chronologique);
- les techniques utilisées pour l'entrevue
 (p. ex., recours à des questions de clarification, à des données biographiques);
- le point de vue et le ton (p. ex., type de rapport entre l'intervieweur et la personne interviewée, subjectivité);
- les procédés descriptifs et explicatifs
 (p. ex., statistiques, définitions, reformulations,
 simulation) et leur rôle (p. ex., précision des
 messages, défense des valeurs endossées);
- le recours à des appuis visuels (p. ex., photos, illustrations, tableaux).
- élaborer des produits médiatiques à diffuser sur Internet (page Web ou blogue) en tenant compte, entre autres, des éléments suivants :
 - la conception du site (p. ex., visibilité du site, rapidité de l'accès à l'information);
 - le choix du contenu (p. ex., information rapportée, commentée, expliquée; slogan);
 - l'auditoire ciblé (p. ex., consommatrices, consommateurs, amateurs, professionnels, jeunes);
 - le registre de langue;
 - les valeurs véhiculées:
 - la présence explicite ou implicite, ou l'absence de stéréotypes (p. ex., propos sexistes, racistes; préjugés);
 - la disposition du produit à l'écran (p. ex., page d'accueil, menu, titre et sous-titre, recours aux images, à des enregistrements vidéo);
 - l'aspect esthétique (p. ex., harmonie de la mise en page, qualité des photos).
- produire des publireportages en tenant compte, entre autres, des éléments suivants :
 - les composantes de la situation de communication (p. ex., émetteur, destinataire, message, intention);
 - les faits et les opinions;
 - le point de vue et le ton (p. ex., engagé pour convaincre, neutre pour informer ou décrire);
 - le format employé et la mise en page;
 - les procédés descriptifs, explicatifs et incitatifs (p. ex., slogans, figures de style, temps et modes des verbes);
 - les appuis visuels et les conventions d'écriture (p. ex., design, couleur, typographie);
 - la mise en page (p. ex., choix des photos et des illustrations).

Amélioration de textes

- écrire ses textes en tenant compte de certains principes de base de la grammaire du texte (p. ex., unité du sujet, reprise de l'information, absence de contradiction).
- assurer la cohérence du texte par l'emploi de marqueurs de relation et d'organisateurs textuels.
- ▶ recourir à des choix lexicaux et stylistiques pour réviser ses textes en fonction de la situation de communication.
- exercer son esprit critique pour produire des textes d'une teneur appropriée au contexte (p. ex., absence de préjugés, d'affirmations gratuites, de vocabulaire sexiste ou raciste).
- ➤ respecter les conventions d'usage dans ses textes en tenant compte en particulier des contenus prescrits dans le tableau des connaissances linguistiques et textuelles (p. ex., ponctuation, morphologie verbale, accord des participes passés, orthographe d'usage).

- ▶ utiliser en écriture les connaissances linguistiques et textuelles apprises en :
 - communication orale (p. ex., structure d'un message publicitaire);
 - lecture (p. ex., emploi d'une structure de texte informatif pour la rédaction de textes de presse écrite);
 - technologies de l'information et de la communication (p. ex., recours à des moteurs de recherche francophones et à des liens hypertextes, emploi d'images pour illustrer la bande dessinée).
- ▶ porter un regard critique sur ses productions écrites en consignant ses réflexions sur ses champs d'intérêt et ses apprentissages en écriture (p. ex., moyens à prendre pour améliorer la rédaction de ses textes de presse électronique, aspects réussis de son publireportage).

Grandes œuvres de la littérature, 12^e année

cours préuniversitaire

FLO4U

Dans ce cours, l'élève approfondit sa connaissance de la littérature de langue française d'ici et d'ailleurs en étudiant des œuvres marquantes de la littérature du Moyen Âge au XXI^e siècle et en les situant dans leur contexte historique. Les activités proposées lui permettent d'apprécier ces œuvres, de les analyser et d'y réagir de façon critique. Un projet de recherche autonome d'envergure lui donne l'occasion d'explorer un champ d'intérêt particulier.

Préalable : Français, 11^e année, cours préuniversitaire

TEXTES À L'ÉTUDE

Communication orale ¹			
Interprétation	Présentation ²	Lecture ³	Écriture
 Texte littéraire narratif (représentation ou spectacle; écoute ou visionnement en version originale ou transposée au cinéma) 		Œuvres littéraires narratives marquantes ou recueils ou extraits significatifs (roman, nouvelle littéraire, conte, pièce de théâtre, auto- biographie) de la littérature d'expression française mondiale, du Moyen Âge au XXIe siècle	Adaptation d'une œuvre littéraire
		• Œuvres littéraires poétiques marquantes ou recueils ou extraits significatifs (fables, poèmes en vers et en prose) de la littérature d'expression française mondiale, du Moyen Âge au XXI ^e siècle	
		• Œuvres marquantes ou recueils ou extraits significatifs (essais ou pensées ou sentences et proverbes ou oraisons funèbres ou lettres philosophiques ou portraits ou correspondance ou autres œuvres) de la littérature d'expression française mondiale, du Moyen Âge au XXIe siècle	
	 Appréciation personnelle d'une œuvre littéraire ou d'un recueil ou d'un extrait significatif d'une œuvre de la littérature d'expression française mondiale, du Moyen Âge au XXI^e siècle Forum de discussion littéraire 		Critique littéraire Projet autonome
	 Promotion d'une œuvre littéraire d'expression française mondiale contemporaine 		Dissertation littéraire
	Texte littéraire narratif (représentation ou spectacle; écoute ou visionnement en version originale ou transposée	Interprétation Présentation ² Texte littéraire narratif (représentation ou spectacle; écoute ou visionnement en version originale ou transposée au cinéma) Appréciation personnelle d'une œuvre littéraire ou d'un recueil ou d'un extrait significatif d'une œuvre de la littérature d'expression française mondiale, du Moyen Âge au XXI ^e siècle Forum de discussion littéraire Promotion d'une œuvre littéraire Promotion d'une œuvre littéraire d'expression française mondiale	Texte littéraire narratif (représentation ou spectacle; écoute ou visionnement en version originale ou transposée au cinéma) Texte littéraire narratif (représentation ou spectacle; écoute ou visionnement en version originale ou transposée au cinéma) Texte littéraire d'expression française mondiale, du knoyen Âge au XXI° siècle Teuvres littéraires poétiques marquantes ou recueils ou extraits significatifs (fables, poèmes en vers et en prose) de la littérature d'expression française mondiale, du Moyen Âge au XXI° siècle Teuvres marquantes ou recueils ou extraits significatifs (essais ou pensées ou sentences et proverbes ou orainons funèbres ou lettres philosophiques ou portraits ou correspondance ou autres œuvres) de la littérature d'expression française mondiale, du Moyen Âge au XXI° siècle Appréciation personnelle d'une œuvre littéraire ou d'un recueil ou d'un extrait significatif d'une œuvre de la littérature d'expression française mondiale, du Moyen Âge au XXI° siècle Forum de discussion littéraire Promotion d'une œuvre littéraire d'expression française mondiale, du Moyen Âge au XXI° siècle Forum de discussion littéraire Promotion d'une œuvre littéraire d'expression française mondiale, du Moyen Âge au XXI° siècle

Remarques:

- 1. Les habiletés en communication orale spontanée s'apprennent dans le quotidien de la salle de classe. À cette fin, il faut tenir compte de l'attente formulée dans le domaine Communication orale.
- 2. En fonction du nombre d'élèves dans le cours et de l'envergure des présentations orales, on pourra n'exiger que deux présentations dont l'une sera le forum de discussion littéraire.
- 3. Parmi les textes littéraires qui lui sont proposés, l'élève doit interpréter un minimum d'une œuvre complète ou d'un recueil provenant de chacune des trois catégories de textes du domaine Lecture.

FLO4U

COMMUNICATION ORALE

ATTENTES

À la fin du cours, l'élève doit pouvoir :

- s'exprimer spontanément, en temps opportun, dans le contexte de diverses situations de communication.
- interpréter des textes littéraires pour en construire le sens, y réagir de façon critique et se donner des repères culturels.
- présenter diverses communications orales préparées en utilisant des connaissances linguistiques et textuelles appropriées et en faisant preuve d'esprit critique.
- réinvestir dans ses communications orales les apprentissages réalisés en lecture, en écriture de même qu'en matière d'utilisation des technologies de l'information et de la communication.

CONTENUS D'APPRENTISSAGE

Pour satisfaire aux attentes, l'élève doit pouvoir :

Communication orale spontanée

- ▶ prendre la parole spontanément dans divers contextes pour interagir, informer et s'informer, présenter et défendre ses prises de position, préciser sa pensée (p. ex., à l'occasion d'un travail d'équipe, d'un remue-méninges, de présentations orales).
- ▶ échanger avec ses pairs dans divers contextes pour mieux se connaître, faire connaître ses valeurs et apprendre à respecter celles des autres (p. ex., goûts personnels, engagement communautaire).
- prendre la parole dans divers contextes pour manifester son engagement envers la langue et la culture d'expression française (p. ex., réagir à la suite de la présentation d'une pièce de théâtre).

Interprétation

- recourir au processus de communication orale pour interpréter une variété de communications orales.
- expliquer les caractéristiques de certains courants littéraires du Moyen Âge au XXI^e siècle et les genres littéraires s'y rattachant (p. ex., classicisme, romantisme, symbolisme, humanisme).

- ▶ décrire le contexte socioculturel et historique dans lequel l'œuvre a été produite.
- ▶ commenter la portée d'une œuvre en mettant en évidence le caractère universel des situations et des personnages (p. ex., thème de la condition humaine, de l'intolérance, de l'altruisme, de l'incommunicabilité).
- ▶ relever, s'il y a lieu, les similitudes et les différences entre une œuvre et son adaptation à l'écran et commenter la valeur de cette adaptation (*p. ex., intrigue, personnages*).
- comparer des textes d'époques et d'origines diverses (p. ex., langue, facture, caractéristiques, thèmes).
- ▶ apprécier l'apport de la littérature francophone à la société canadienne et au monde en général.
- réagir avec un esprit critique à diverses communications orales, notamment, à leur contenu, aux référents culturels, aux valeurs et à leur qualité.
- ▶ recourir à des connaissances linguistiques d'ordre lexical, syntaxique, morphologique et prosodique et à des connaissances textuelles (p. ex., reconnaître la reprise de l'information) pour analyser des communications orales.

- ▶ interpréter des textes littéraires narratifs (représentation ou spectacle; écoute ou visionnement en version originale ou transposée au cinéma) en tenant compte, entre autres, des éléments suivants :
 - la progression dramatique (p. ex., enchaînement des péripéties, de la situation initiale à la situation finale);
 - les valeurs et les thèmes;
 - les motivations et l'évolution des personnages principaux et secondaires (p. ex., au moyen de leurs paroles, leurs gestes, leurs réactions et les rapports entre eux);
 - les techniques dramatiques (p. ex., quiproquos, coup de théâtre, jeux de mots) et les effets créés (p. ex., maintien de l'intérêt, intensité dans le déroulement de l'action);
 - la mise en scène et le jeu des personnages (p. ex., importance de la mise en scène et de certains aspects comme les décors, les accessoires et l'éclairage pour donner vie au texte dramatique);
 - l'univers poétique créé par les mots (p. ex., images, figures de style);
 - la forme poétique (p. ex., poème à forme fixe, prose poétique);
 - la trame sonore (p. ex., atmosphère créée, émotions suscitées);
 - le registre de langue choisi selon les personnages, l'époque et le lieu de l'intrigue.

Communication orale préparée

- suivre les étapes du processus de communication orale pour présenter diverses communications orales.
- respecter les caractéristiques des textes à présenter oralement.
- utiliser les éléments linguistiques appropriés d'ordre syntaxique, lexical, morphologique et prosodique de même que les éléments textuels pour assurer la qualité de ses présentations.
- exercer son esprit critique pour présenter des communications orales d'une teneur appropriée au contexte (p. ex., absence de préjugés, d'affirmations gratuites, de vocabulaire sexiste ou raciste).
- ▶ tenir compte de ses repères culturels, de ses valeurs et des valeurs du milieu pour produire ses communications orales.
- justifier son appréciation personnelle d'œuvres variées en s'appuyant sur le texte étudié.

- ▶ présenter une appréciation personnelle d'une œuvre littéraire ou d'un recueil ou d'un extrait significatif d'une œuvre de la littérature d'expression française mondiale, du Moyen Âge au XXI^e siècle, en tenant compte, entre autres, des éléments suivants :
 - le traitement des éléments propres au genre de l'œuvre choisie selon l'époque, la région et le contexte (p. ex., schéma narratif, éléments merveilleux et fantastiques, langage poétique);
 - les personnages principaux et secondaires;
 - la description du lieu et de l'atmosphère;
 - les thèmes et les valeurs;
 - le courant littéraire dans lequel l'œuvre s'inscrit;
 - les référents culturels (p. ex., coutumes, traditions, mœurs);
 - le point de vue de la narration;
 - le champ lexical (en s'inspirant du thème principal) et le registre de langue;
 - les figures de style.
- participer à un forum de discussion littéraire pour se donner une vue d'ensemble de la littérature d'expression française mondiale, du Moyen Âge au XXI^e siècle, en tenant compte, entre autres, des éléments suivants :
 - les thèmes traités;
 - le caractère universel des personnages et des situations;
 - les enjeux politiques, sociaux et culturels (p. ex., justice sociale, liberté d'expression, réflexion sur le bien et le mal);
 - le rôle de l'écrivain et de la littérature;
 - la particularité du style, l'originalité et la singularité de la composition.
- ▶ faire la promotion d'une œuvre littéraire d'expression française mondiale contemporaine en tenant compte, entre autres, des éléments suivants :
 - l'auteure ou auteur (p. ex., biographie, œuvres marquantes, style d'écriture, influence);
 - les caractéristiques du genre littéraire de l'œuvre choisie (p. ex., dramatique, lyrique, romanesque);
 - la présentation du contenu de l'œuvre littéraire choisie;
 - l'impact de l'œuvre littéraire choisie sur son époque et son milieu;
 - les valeurs véhiculées;
 - la langue (p. ex., registre de langue, champ lexical, expressions, figures de style);

- le point de vue et le ton de l'auteur;
- le choix de l'outil de promotion (p. ex., vidéo, publicité, exposition à la bibliothèque, présentation d'un site Web).

- ▶ utiliser en communication orale, à des fins d'interprétation et de présentation, les connaissances linguistiques et textuelles acquises en lecture, en écriture et en matière d'utilisation des technologies de l'information et de la communication :
 - lecture (p. ex., reprise de l'information par divers moyens, respect des caractéristiques d'un essai, emploi d'organisateurs textuels);
 - écriture (p. ex., respect des principes de base de la grammaire du texte, emploi correct à l'oral des verbes du 2^e groupe aux temps et aux modes usuels);
 - technologies de l'information et de la communication (p. ex., recours à un moteur de recherche, photos numérisées projetées comme décor de présentation, effets spéciaux sonores ou visuels pour une présentation).
- porter un regard critique sur sa performance en communication orale (p. ex., commentaires critiques des partenaires, répétitions additionnelles).

LECTURE

ATTENTES

À la fin du cours, l'élève doit pouvoir :

- interpréter des œuvres marquantes ou des recueils ou des extraits significatifs de la littérature d'expression française mondiale du Moyen Âge au XXI^e siècle pour en construire le sens, y réagir de façon critique et se donner des repères culturels.
- analyser une variété de textes littéraires de manière critique pour mieux comprendre les moyens d'ordre linguistique et textuel qui servent à véhiculer le sens.
- réinvestir en lecture les apprentissages réalisés en communication orale, en écriture de même qu'en matière d'utilisation des technologies de l'information et de la communication.

CONTENUS D'APPRENTISSAGE

Pour satisfaire aux attentes, l'élève doit pouvoir :

Interprétation

- recourir au processus de lecture pour interpréter une variété de textes littéraires.
- commenter l'apport de la littérature d'expression française à la société canadienne et au monde en général.
- décrire le contexte socioculturel et historique dans lequel l'œuvre a été produite.
- comparer des textes d'époques et d'origines diverses pour comprendre l'évolution de la langue et se donner des repères culturels (p. ex., vocabulaire, néologismes, régionalismes).
- expliquer les caractéristiques de certains courants littéraires du Moyen Âge au XXI^e siècle et les genres privilégiés s'y rattachant (p. ex., Renaissance, naturalisme, surréalisme).
- ➤ commenter la portée d'une œuvre en mettant en évidence le caractère universel des situations et des personnages (p. ex., thème de la condition humaine, de l'intolérance, de l'altruisme, de l'incommunicabilité).

- comparer les référents culturels des œuvres étudiées avec ceux du monde d'aujourd'hui pour se donner des repères culturels (p. ex., valeurs véhiculées, enjeux sociaux).
- ▶ établir un parallèle entre ses champs d'intérêt et ses connaissances d'une part et les thèmes des textes lus d'autre part (p. ex., comparer les types de personnages d'œuvres littéraires provenant de régions et d'époques diverses de la francophonie mondiale et les personnes de divers milieux de son entourage).
- ▶ interpréter des œuvres littéraires narratives marquantes ou des recueils ou des extraits significatifs (roman, nouvelle littéraire, conte, pièce de théâtre, autobiographie) de la littérature d'expression française mondiale, du Moyen Âge au XXI^e siècle, en tenant compte, entre autres, des éléments suivants :
 - certaines caractéristiques de chaque type de texte;
 - le contenu (p. ex., sujet, thèmes, valeurs);
 - le lien entre chaque type de texte, son auteur et son époque;
 - les référents (p. ex., époque, lieu, rôle des personnages);
 - la structure (p. ex., schéma narratif, ordre chronologique);

- certains éléments caractéristiques de l'œuvre de l'auteur (p. ex., perspective descriptive et dramatique de Hugo; perspective subjective et lyrique de Lamartine);
- les procédés linguistiques caractérisant le style;
- les caractéristiques esthétiques de l'œuvre (p. ex., richesse des mots, justesse ou originalité des images).
- ▶ interpréter des œuvres littéraires poétiques marquantes ou des recueils ou des extraits significatifs (fables, poèmes en vers et en prose) de la littérature d'expression française mondiale, du Moyen Âge au XXI^e siècle, en tenant compte, entre autres, des éléments suivants :
 - le développement du thème, les valeurs, les référents;
 - la forme poétique (p. ex., vers rimés ou vers libres, poème à forme fixe, prose poétique);
 - le lien entre chaque type de texte, son auteur et son époque;
 - l'univers poétique créé par les mots (p. ex., images, figures de style);
 - le ton (p. ex., moralisateur, personnel, humoristique);
 - les procédés syntaxiques et stylistiques (p. ex., répétitions, gradations, antithèses);
 - les procédés poétiques (p. ex., rythme, sonorités, inversions, ellipses);
 - les caractéristiques esthétiques de l'œuvre (p. ex., richesse des mots, justesse ou originalité des images).
- ▶ interpréter des œuvres marquantes ou des recueils ou des extraits significatifs (essais ou pensées ou sentences et proverbes ou oraisons funèbres ou lettres philosophiques ou portraits, correspondance ou autres œuvres) de la littérature d'expression française mondiale, du Moyen Âge au XXIe siècle, en tenant compte, entre autres, des éléments suivants :
 - certaines caractéristiques de chaque type de texte;
 - le lien entre chaque type de texte, son auteur et son époque;
 - le contenu (p. ex., sujet, thèmes, valeurs);
 - la structure de chaque type de texte (p. ex., introduction ex abrupto);
 - les référents (p. ex., époque, lieu);
 - les procédés linguistiques caractérisant le style.

Analyse / Littératie critique

- construire le sens des textes lus en recourant à des connaissances relatives à la grammaire du texte (p. ex., progression et reprise de l'information, types de phrases selon le genre de texte).
- analyser de façon critique des œuvres littéraires en comparant diverses interprétations critiques exposant des points de vue et des idéologies variées.
- ▶ réagir aux choix stylistiques et lexicaux pour en commenter l'efficacité (p. ex., rôle du champ lexical dans une lettre philosophique.
- ▶ réagir avec un esprit critique au contenu, aux référents culturels et aux valeurs véhiculées dans les textes pour se donner une vision du monde (p. ex., description d'enjeux sociaux et politiques telles la justice sociale et la liberté d'expression; réflexions sur le bien et le mal).

- utiliser en lecture les connaissances linguistiques et textuelles apprises en :
 - communication orale (p. ex., structure utilisée dans les chansons);
 - écriture (p. ex., types de phrases);
 - technologies de l'information et de la communication (p. ex., recours à Internet pour la lecture de renseignements sur une époque donnée, pour la définition de mots et d'expressions, pour préciser un sujet de recherche; recours à des ouvrages de référence électroniques pour approfondir sa compréhension d'un texte).
- ▶ porter un regard critique sur sa lecture (p. ex., capacité à reconnaître ses difficultés de lecture, à organiser l'information).

ÉCRITURE

ATTENTES

À la fin du cours, l'élève doit pouvoir :

- écrire une adaptation d'une œuvre littéraire et produire une variété de textes courants en tenant compte des caractéristiques de chaque texte.
- améliorer ses textes en mettant à contribution ses connaissances relatives à la grammaire du texte et à la langue et en faisant preuve d'esprit critique.
- réinvestir dans ses écrits les apprentissages réalisés en communication orale, en lecture de même qu'en matière d'utilisation des technologies de l'information et de la communication.

CONTENUS D'APPRENTISSAGE

Pour satisfaire aux attentes, l'élève doit pouvoir :

Production de textes

- ▶ écrire régulièrement, de façon spontanée, de courts textes pour exprimer une opinion, une réaction, des sentiments, son imaginaire (p. ex., réflexions sur la langue, sur la condition humaine).
- recourir au processus d'écriture pour écrire une adaptation d'une œuvre littéraire et des textes courants.
- ▶ rédiger une adaptation d'une œuvre littéraire (p. ex., mettre en scène un personnage, quelques péripéties; transposer un poème en prose ou vice versa; réécrire un extrait en variant le point de vue de la narration) en tenant compte, entre autres, des éléments suivants :
 - les caractéristiques du texte littéraire choisi (p. ex., nouvelle littéraire, pièce de théâtre, conte, légende, poème);
 - la sélection des renseignements pertinents à présenter;
 - la transposition des éléments de la narration dans le texte littéraire choisi (p. ex., péripéties, ordre de présentation des personnages, lieu, temps);
 - le respect des caractéristiques des personnages;
 - le respect des lieux et de l'époque;
 - le respect de l'atmosphère du texte d'origine transposé dans le texte littéraire choisi (*p. ex., fantastique, réaliste, romantique*);

- le point de vue de la narration (p. ex., narrateur omniscient, narrateur participant).
- ▶ rédiger une **critique littéraire** en tenant compte, entre autres, des éléments suivants :
 - le contexte de l'œuvre (p. ex., époque historique, climat social et politique);
 - des éléments biographiques de l'auteur;
 - le genre de texte (p. ex., poésie, nouvelle littéraire, roman);
 - la provenance du texte analysé (p. ex., période de création de l'auteur, contexte littéraire);
 - le courant littéraire (p. ex., romantisme, naturalisme, symbolisme);
 - le thème central, l'idée directrice à analyser (p. ex., thème de la nature qui accentue la mélancolie des personnages, thème de la souffrance);
 - les grandes articulations du travail (p. ex., résumé, analyse thématique, analyse des éléments linguistiques et stylistiques);
 - les procédés descriptifs, explicatifs et argumentatifs (p. ex., faits, citations, exemples, témoignages);
 - des transitions appropriées (p. ex., transitions explicites au moyen de marqueurs de relation, transitions implicites selon le rapport entre les idées);
 - un ton approprié et un style harmonisé avec le contenu (p. ex., un ton neutre fondé sur un jugement le plus objectif possible);
 - le protocole de présentation (p. ex., disposition du plan, du texte, des citations, des notes en bas de page, de la bibliographie).

- ▶ réaliser un projet autonome en tenant compte, entre autres, des éléments suivants :
 - le sujet du projet de recherche (p. ex., production d'un dossier sur le traitement d'un thème dans divers genres littéraires d'une même époque; production de textes littéraires; rédaction d'un rapport de recherche à partir d'une enquête, d'une réflexion personnelle qui porte sur une vision de la vie; comparaison d'une œuvre avec sa version cinématographique);
 - le recours à des sources variées pour la recherche (p. ex., entrevues, enquêtes, sondages, lecture de divers textes narratifs, descriptifs, explicatifs, argumentatifs; écoute de chansons, d'émissions radiophoniques; visionnement de films, d'émissions télévisées; consultation de sites Web);
 - le choix des renseignements à communiquer selon la situation de communication;
 - l'organisation des renseignements selon un plan détaillé;
 - les procédés descriptifs et explicatifs pour la précision des renseignements (p. ex., descriptions, définitions, illustrations, énumérations);
 - les procédés linguistiques (p. ex., lexicaux, syntaxiques, stylistiques);
 - le protocole de présentation (p. ex., mode de présentation de citations, bibliographie des sources consultées).
- ▶ rédiger une **dissertation littéraire** en tenant compte, entre autres, des éléments suivants :
 - l'analyse du sujet à traiter selon les nuances de l'énoncé (p. ex., analyser, apprécier, discuter, exprimer son point de vue);
 - l'inventaire des idées (p. ex., connaissances antérieures; connaissances additionnelles à la suite de consultations de documents imprimés, médiatiques, électroniques);
 - l'organisation des idées dans chaque grande partie de la dissertation (p. ex., sujet amené, posé, divisé dans l'introduction; présentation des idées principales accompagnées d'idées secondaires dans le développement; résumé et ouverture dans la conclusion);
 - l'argumentation : arguments appuyés à l'aide de divers procédés (p. ex., témoignages d'experts, citations, statistiques);
 - les types d'arguments (p. ex., appel à la raison; arguments d'autorité, a contrario, ad hominem);
 - les procédés descriptifs, explicatifs et argumentatifs (p. ex., faits, citations, exemples, témoignages);

- le choix des articulations (p. ex., phrase de présentation de l'aspect traité et résumé succinct de l'essentiel du contenu présenté dans chaque grande division);
- des transitions appropriées (p. ex., transitions explicites au moyen de marqueurs de relation, transitions implicites selon le rapport entre les idées);
- un ton approprié et un style harmonisé avec le contenu (p. ex., ton neutre fondé sur un jugement le plus objectif possible);
- le protocole de présentation (p. ex., disposition du plan, du texte, des citations, des notes en bas de page, de la bibliographie).

Amélioration de textes

- ▶ écrire ses textes en tenant compte de certains principes de base de la grammaire du texte (p. ex., unité du sujet, reprise de l'information, absence de contradiction).
- ▶ assurer la cohérence du texte par l'emploi de marqueurs de relation et d'organisateurs textuels.
- recourir à des choix lexicaux et stylistiques pour réviser ses textes en fonction de la situation de communication.
- exercer son esprit critique pour produire des textes d'une teneur appropriée au contexte (p. ex., absence de préjugés, d'affirmations gratuites, de vocabulaire sexiste ou raciste).
- ▶ respecter les conventions d'usage dans ses textes en tenant compte en particulier des contenus prescrits dans le tableau des connaissances linguistiques et textuelles (p. ex., ponctuation, morphologie verbale, accord des participes passés, orthographe d'usage).

- ▶ utiliser en écriture les connaissances linguistiques et textuelles apprises en communication orale, en lecture et en technologies de l'information et de la communication.
- ▶ porter un regard critique sur ses productions écrites en consignant ses réflexions sur ses champs d'intérêt et ses apprentissages en écriture (p. ex., moyens à prendre pour améliorer son adaptation d'une œuvre littéraire, aspects réussis de sa dissertation littéraire).

Littérature du Canada français, 12^e année

cours préuniversitaire/précollégial

FLC4M

Ce cours donne à l'élève un aperçu de la littérature d'expression française du Québec, de l'Acadie, de l'Ontario et des provinces de l'Ouest. À l'aide de critiques littéraires, l'élève analyse quelques œuvres marquantes pour les apprécier et y réagir. La réalisation d'un projet de recherche autonome lui donne l'occasion d'explorer la littérature contemporaine du pays et d'en analyser les thèmes caractéristiques.

Préalable: Français, 11e année, cours préuniversitaire ou précollégial

TEXTES À L'ÉTUDE

	Communica		Lecture ³	Écriture
	Interprétation	Présentation ²	Lecture	Ecitare
TEXTES LITTÉRAIRES			ı	ı
Textes narratifs	Texte littéraire narratif (représentation ou spectacle; écoute ou visionnement en version originale ou transposée au cinéma)		Œuvres littéraires narratives marquantes ou recueils ou extraits significatifs (roman, nouvelle littéraire, conte, pièce de théâtre, autobiographie) de la littérature d'expression française du Canada	Adaptation d'une œuvre littéraire
Textes poétiques			Œuvres littéraires poétiques marquantes ou recueils ou extraits significatifs (fables, poèmes en vers et en prose) de la littérature d'expression française du Canada	
Autres textes			Œuvres marquantes ou recueils ou extraits significatifs (essais, récits de voyage, mémoires, correspondance) de la littérature d'expression française du Canada	
TEXTES COURANTS				
Textes descriptifs ou explicatifs		 Appréciation personnelle d'un courant littéraire ou d'une œuvre littéraire ou d'un recueil ou d'un extrait significatif d'une œuvre de la littérature d'expression française du Canada Forum de discussion littéraire 		Critique littéraire ou dissertation littéraire ou étude comparative d'œuvres Projet autonome
Textes argumentatifs ou incitatifs		 Promotion d'une œuvre littéraire contemporaine d'expression française du Canada 		

Remarques:

- 1. Les habiletés en communication orale spontanée s'apprennent dans le quotidien de la salle de classe. À cette fin, il faut tenir compte de l'attente formulée dans le domaine Communication orale.
- 2. En fonction du nombre d'élèves dans le cours et de l'envergure des présentations orales, on pourra n'exiger que deux présentations dont l'une sera le forum de discussion littéraire.
- 3. Parmi les textes littéraires qui lui sont proposés, l'élève doit interpréter un minimum d'une œuvre complète ou d'un recueil provenant de chacune des trois catégories de textes du domaine Lecture.

COMMUNICATION ORALE

ATTENTES

À la fin du cours, l'élève doit pouvoir :

- s'exprimer spontanément, en temps opportun, dans le contexte de diverses situations de communication.
- interpréter des textes littéraires pour en construire le sens, y réagir de façon critique et se donner des repères culturels.
- présenter diverses communications orales préparées en utilisant des connaissances linguistiques et textuelles appropriées et en faisant preuve d'esprit critique.
- réinvestir dans ses communications orales les apprentissages réalisés en lecture, en écriture de même qu'en matière d'utilisation des technologies de l'information et de la communication.

CONTENUS D'APPRENTISSAGE

Pour satisfaire aux attentes, l'élève doit pouvoir :

Communication orale spontanée

- présenter et défendre ses prises de position, préciser sa pensée (p. ex., à l'occasion d'un travail d'équipe, d'un remue-méninges, d'une présentation orale).
- ▶ échanger avec ses pairs dans divers contextes pour mieux se connaître, faire connaître ses valeurs et apprendre à respecter celles des autres (p. ex., goûts personnels, découvertes littéraires).
- ▶ prendre la parole dans divers contextes pour manifester son engagement envers la langue et la culture d'expression française (p. ex., réagir aux valeurs véhiculées dans une œuvre).

Interprétation

- recourir au processus de communication orale pour interpréter une variété de communications orales.
- ▶ expliquer les caractéristiques des œuvres de certains auteurs (p. ex., Jean Marc Dalpé), de courants ou de mouvements littéraires de la littérature d'expression française du Canada (p. ex., École littéraire de Montréal) et de genres littéraires (p. ex., romans du terroir) s'y rattachant.
- décrire le contexte politique, socioculturel et historique dans lequel l'œuvre a été produite.

- ▶ commenter la portée d'une œuvre en mettant en évidence le caractère universel des situations et des personnages (p. ex., thème de la condition humaine, de l'intolérance, de l'altruisme, de l'incommunicabilité).
- ▶ relever, s'il y a lieu, les similitudes et les différences entre une œuvre et son adaptation à l'écran et commenter la valeur de cette adaptation (p. ex., intrigue, personnages).
- ▶ comparer des textes d'époques et d'origines diverses (p. ex., langue, caractéristiques, thèmes dans des œuvres ou des extraits provenant de l'Acadie, des provinces de l'Ouest, de l'Ontario et du Québec).
- apprécier l'apport de la littérature d'expression française du Canada à la société canadienne et au monde en général.
- réagir avec un esprit critique à diverses communications orales, par rapport notamment, à leur contenu, aux référents culturels, aux valeurs véhiculées et à leur qualité.
- ▶ recourir à des connaissances linguistiques d'ordre lexical, syntaxique, morphologique et prosodique et à des connaissances textuelles (p. ex., reconnaître la reprise de l'information) pour analyser des communications orales.

- ▶ interpréter des textes littéraires narratifs (représentation ou spectacle; écoute ou visionnement en version originale ou transposée au cinéma) en tenant compte, entre autres, des éléments suivants :
 - la progression dramatique (p. ex., enchaînement des péripéties, de la situation initiale à la situation finale);
 - les valeurs et les thèmes (p. ex., identité culturelle, importance de la nature);
 - les motivations et l'évolution des personnages principaux et secondaires (p. ex., au moyen de leurs paroles, leurs gestes, leurs réactions et les rapports entre eux);
 - les techniques dramatiques (p. ex., retour en arrière, coup de théâtre, jeux de mots) et les effets créés (p. ex., maintien de l'intérêt, intensité dans le déroulement de l'action);
 - la mise en scène et le jeu des personnages (p. ex., importance de la mise en scène et de certains aspects comme les décors, les accessoires et l'éclairage pour donner vie au texte dramatique);
 - l'univers poétique créé par les mots (p. ex., images, figures de style);
 - la forme poétique (p. ex., poème à forme fixe, prose poétique);
 - la trame sonore (p. ex., atmosphère créée, émotions suscitées);
 - le registre de langue choisi selon les personnages, l'époque et le lieu de l'intrigue.

Communication orale préparée

- suivre les étapes du processus de communication orale pour présenter diverses communications orales.
- utiliser les éléments linguistiques appropriés d'ordre syntaxique, lexical, morphologique et prosodique de même que les éléments textuels pour assurer la qualité de ses présentations.
- exercer son esprit critique pour présenter des communications orales d'une teneur appropriée au contexte (p. ex., absence de préjugés, d'affirmations gratuites, de vocabulaire sexiste ou raciste).
- ▶ tenir compte de ses repères culturels, de ses valeurs et des valeurs du milieu pour produire ses communications orales.

- justifier son appréciation personnelle d'œuvres variées en s'appuyant sur des exemples précis tirés des textes.
- présenter une appréciation personnelle d'un courant littéraire ou d'une œuvre littéraire ou d'un recueil ou d'un extrait significatif d'une œuvre de la littérature d'expression française du Canada en tenant compte, entre autres, des éléments suivants :
 - le traitement des éléments propres au genre de l'œuvre choisie selon l'époque, la région et le contexte (p. ex., schéma narratif; éléments merveilleux et fantastiques; langage poétique);
 - les personnages principaux et secondaires;
 - la description du lieu et de l'atmosphère;
 - les thèmes et les valeurs;
 - le courant littéraire dans lequel l'œuvre s'inscrit;
 - les référents culturels (p. ex., coutumes, traditions, mœurs);
 - le point de vue de la narration;
 - le champ lexical (en s'inspirant du thème principal) et le registre de langue;
 - les figures de style.
- participer à un forum de discussion littéraire pour se donner une vue d'ensemble de la littérature d'expression française du Canada en tenant compte, entre autres, des éléments suivants :
 - les thèmes traités;
 - le caractère universel des personnages et des situations;
 - les enjeux politiques, sociaux et culturels (p. ex., justice sociale, liberté d'expression, survie de l'identité socioculturelle);
 - le rôle de l'écrivain et de la littérature;
 - la particularité du style, l'originalité et la singularité de la composition.
- ▶ faire la promotion d'une œuvre littéraire contemporaine d'expression française du Canada en tenant compte, entre autres, des éléments suivants :
 - l'auteure ou auteur (p. ex., biographie, style, influence, œuvres marquantes);
 - les caractéristiques du genre littéraire de l'œuvre choisie (p. ex., drame, conte merveilleux ou fantastique, poésie lyrique);

- la présentation du contenu de l'œuvre littéraire choisie;
- l'impact de l'œuvre littéraire choisie sur son époque et son milieu;
- les valeurs véhiculées;
- la langue (p. ex., registre de langue, expressions, champ lexical, figures de style);
- le point de vue et le ton de l'auteur;
- le choix de l'outil de promotion (p. ex., vidéo, publicité, exposition à la bibliothèque, présentation d'un site Web).

- utiliser en communication orale, à des fins d'interprétation et de présentation, les connaissances linguistiques et textuelles acquises en lecture, en écriture et en matière d'utilisation des technologies de l'information et de la communication :
 - lecture (p. ex., reprise de l'information par divers moyens, emploi d'organisateurs textuels);
 - écriture (p. ex., respect des principes de base de la grammaire du texte, emploi correct à l'oral des verbes du 2^e groupe aux temps et aux modes usuels);
 - technologies de l'information et de la communication (p. ex., recours à un moteur de recherche, photos numérisées projetées comme décor de présentation, effets spéciaux sonores ou visuels pour une présentation).
- ▶ porter un regard critique sur sa performance en communication orale (p. ex., commentaires critiques des partenaires, répétitions additionnelles).

LECTURE

ATTENTES

À la fin du cours, l'élève doit pouvoir :

- interpréter des œuvres marquantes ou des recueils ou des extraits significatifs de la littérature d'expression française du Canada pour en construire le sens, y réagir de façon critique et se donner des repères culturels.
- analyser une variété de textes littéraires de manière critique pour mieux comprendre les moyens d'ordre linguistique et textuel qui servent à véhiculer le sens.
- réinvestir en lecture les apprentissages réalisés en communication orale, en écriture de même qu'en matière d'utilisation des technologies de l'information et de la communication.

CONTENUS D'APPRENTISSAGE

Pour satisfaire aux attentes, l'élève doit pouvoir :

Interprétation

- recourir au processus de lecture pour interpréter une variété de textes littéraires.
- commenter l'apport de la littérature d'expression française du Canada à la société canadienne et au monde en général.
- ▶ décrire le contexte socioculturel et historique dans lequel l'œuvre a été produite.
- ▶ comparer des textes d'époques et d'origines diverses pour comprendre l'évolution de la langue et se donner des repères culturels (p. ex., canadianismes, néologismes, patrimoine artistique).
- expliquer les caractéristiques des œuvres de certains auteurs, de courants ou mouvements de la littérature d'expression française du Canada et des genres privilégiés s'y rattachant (p. ex., Hélène Brodeur, littérature de la grande noirceur, poésie hermétique).
- ▶ commenter la portée d'une œuvre en mettant en évidence le caractère universel des thèmes, des situations et des personnages (p. ex., thème de la condition humaine, de l'intolérance, de l'altruisme, de l'incommunicabilité).

- ▶ comparer les référents culturels des œuvres étudiées avec ceux du monde d'aujourd'hui pour se donner des repères culturels (p. ex., valeurs véhiculées, enjeux sociaux).
- ▶ établir un parallèle entre ses champs d'intérêt et ses connaissances d'une part et les thèmes des textes lus d'autre part (p. ex., comparer les types de personnages d'œuvres littéraires de la littérature d'expression française du Canada et les personnes de divers milieux de son entourage).
- ▶ interpréter des œuvres littéraires narratives marquantes ou des recueils ou des extraits significatifs (romans, nouvelles littéraires, contes, pièces de théâtre, autobiographies) de la littérature d'expression française du Canada en tenant compte, entre autres, des éléments suivants :
 - certaines caractéristiques des types de texte à l'étude;
 - le contenu (p. ex., sujet, thèmes, valeurs);
 - le lien entre chaque type de texte, son auteur et son époque;
 - les référents (p. ex., mœurs, types de personnages);
 - la structure (p. ex., schéma narratif, ordre chronologique);
 - certains éléments caractéristiques de l'œuvre de l'auteur;

- les procédés linguistiques caractérisant le style;
- les caractéristiques esthétiques de l'œuvre (p. ex., richesse des mots, justesse ou originalité des images).
- ▶ interpréter des œuvres littéraires poétiques marquantes ou des recueils ou des extraits significatifs (fables, poèmes en vers et en prose) de la littérature d'expression française du Canada en tenant compte, entre autres, des éléments suivants :
 - le développement du thème, les valeurs, les référents;
 - la forme poétique (p. ex., vers rimés ou vers libres, poème à forme fixe, prose poétique);
 - le lien entre chaque type de texte, son auteur et son époque;
 - certains éléments caractéristiques de l'œuvre de l'auteur;
 - l'univers poétique créé par les mots (*p. ex., images, figures de style*);
 - le ton (p. ex., moralisateur, personnel, humoristique);
 - les procédés syntaxiques et stylistiques (p. ex., répétitions, gradations, antithèses);
 - les procédés poétiques (p. ex., rythme, sonorités, inversions, ellipses);
 - les caractéristiques esthétiques de l'œuvre (p. ex., richesse des mots, justesse ou originalité des images).
- ▶ interpréter des œuvres marquantes ou des recueils ou des extraits significatifs (essais, récits de voyage, mémoires, correspondance) de la littérature d'expression française du Canada en tenant compte, entre autres, des éléments suivants :
 - certaines caractéristiques de chaque type de texte;
 - le lien entre chaque type de texte, son auteur et son époque;
 - le contenu (p. ex., sujet, thèmes, valeurs);
 - la structure de chaque type de texte (p. ex., introduction ex abrupto);
 - les référents (p. ex., lieux, mœurs);
 - certains éléments caractéristiques de l'œuvre (p. ex., critique politique des œuvres d'Arthur Buies; importance historique des Relations des Jésuites);

- les procédés linguistiques caractérisant le style;
- les caractéristiques esthétiques de l'œuvre (p. ex., richesse des mots, justesse ou originalité des images).

Analyse / Littératie critique

- ▶ construire le sens des textes lus en recourant à des connaissances relatives à la grammaire du texte (p. ex., progression et reprise de l'information, types de phrases selon le genre de texte).
- analyser de façon critique des œuvres littéraires en comparant diverses interprétations critiques exposant des points de vue et des idéologies variés.
- ▶ réagir aux choix stylistiques et lexicaux pour en commenter l'efficacité (p. ex., rôle du champ lexical dans un essai).
- ▶ réagir avec un esprit critique au contenu, aux référents culturels et aux valeurs véhiculées dans les textes pour se donner une vision du monde (p. ex., description d'enjeux sociaux et politiques telles la justice sociale et la liberté d'expression; réflexions sur le bien et le mal).

- utiliser en lecture les connaissances linguistiques et textuelles apprises en :
 - communication orale (p. ex., schéma narratif d'un film);
 - écriture (p. ex., types de phrases);
 - technologies de l'information et de la communication (p. ex., recours à Internet pour la lecture de renseignements sur une époque donnée, pour la définition de mots et d'expressions, pour préciser un sujet de recherche; recours à des ouvrages de référence électroniques pour approfondir sa compréhension d'un texte).
- porter un regard critique sur sa lecture (p. ex., capacité à reconnaître ses difficultés de lecture, à organiser l'information).

ÉCRITURE

ATTENTES

À la fin du cours, l'élève doit pouvoir :

- écrire une adaptation d'une œuvre littéraire et produire une variété de textes courants en tenant compte des caractéristiques de chaque texte.
- améliorer ses textes en mettant à contribution ses connaissances relatives à la grammaire du texte et à la langue et en faisant preuve d'esprit critique.
- réinvestir dans ses écrits les apprentissages réalisés en communication orale, en lecture de même qu'en matière d'utilisation des technologies de l'information et de la communication.

CONTENUS D'APPRENTISSAGE

Pour satisfaire aux attentes, l'élève doit pouvoir :

Production de textes

- ▶ écrire régulièrement, de façon spontanée, de courts textes pour exprimer une opinion, une réaction, des sentiments, son imaginaire (p. ex., réflexion sur la langue et la littérature).
- recourir au processus d'écriture pour écrire une adaptation d'une œuvre littéraire et des textes courants.
- ▶ rédiger une **adaptation d'une œuvre littéraire** (p. ex., mettre en scène un personnage, quelques péripéties; transposer un poème en prose ou vice versa; réécrire un extrait en variant le point de vue de la narration) en tenant compte, entre autres, des éléments suivants :
 - les caractéristiques du texte littéraire choisi (p. ex., nouvelle littéraire, pièce de théâtre, conte, légende, poème);
 - la sélection des renseignements pertinents à présenter;
 - la transposition des éléments de la narration dans le texte littéraire choisi (p. ex., péripéties, ordre de présentation des personnages, lieu, temps);
 - le respect des caractéristiques des personnages;
 - le respect des lieux et de l'époque;
 - le respect de l'atmosphère du texte d'origine transposé dans le texte littéraire choisi (*p. ex., fantastique, réaliste, romantique*);
 - le point de vue de la narration (p. ex., narrateur omniscient, narrateur participant).

- rédiger une critique littéraire ou une dissertation littéraire ou une étude comparative d'œuvres en tenant compte, entre autres, des éléments suivants :
 - l'analyse du sujet à traiter selon les nuances de l'énoncé (p. ex., analyser, apprécier, discuter, exprimer son point de vue);
 - l'inventaire des idées (p. ex., contexte de l'œuvre, éléments de la biographie de l'auteur, genre de texte, provenance du texte analysé, courant littéraire);
 - le thème central, l'idée directrice à analyser (p. ex., thème de la nature, de la souffrance);
 - l'organisation des idées dans chaque grande partie de la dissertation (p. ex., sujet amené, posé, divisé dans l'introduction; présentation des idées principales accompagnées d'idées secondaires dans le développement; résumé et ouverture dans la conclusion);
 - les procédés descriptifs, explicatifs et argumentatifs (p. ex., faits, citations, exemples, témoignages);
 - des transitions appropriées (p. ex., transitions explicites au moyen de marqueurs de relation, transitions implicites selon le rapport entre les idées);
 - un ton approprié et un style harmonisé avec le contenu (p. ex., ton neutre fondé sur un jugement le plus objectif possible);
 - le protocole de présentation (p. ex., disposition du plan, du texte, des citations, des notes en bas de page, de la bibliographie).

- ▶ réaliser un projet autonome en tenant compte, entre autres, des éléments suivants :
 - le sujet du projet de recherche (p. ex., production d'un dossier sur le traitement d'un thème dans divers genres littéraires d'une même époque ou d'un thème à travers les âges; production de textes littéraires; rédaction d'un rapport de recherche à partir d'une enquête, d'une réflexion personnelle qui porte sur une vision de la vie; comparaison d'une œuvre avec sa version cinématographique);
 - le recours à des sources variées pour la recherche (p. ex., entrevues, enquêtes, sondages; lecture de divers textes narratifs, descriptifs, explicatifs et argumentatifs; écoute de chansons, d'émissions radiophoniques; visionnement de films, d'émissions télévisées; consultation de sites Web);
 - le choix des renseignements à communiquer selon la situation de communication;
 - l'organisation des renseignements à l'aide d'un plan détaillé adapté au projet;
 - le recours aux procédés descriptifs et explicatifs pour la précision des renseignements (p. ex., descriptions, définitions, illustrations, énumérations);
 - les moyens linguistiques (p. ex., lexicaux, syntaxiques, stylistiques);
 - le protocole de présentation (p. ex., mode de présentation des citations, bibliographie des sources consultées).

Amélioration de textes

- ▶ écrire ses textes en tenant compte de certains principes de base de la grammaire du texte (p. ex., unité du sujet, reprise de l'information, absence de contradiction).
- assurer la cohérence du texte par l'emploi de marqueurs de relation et d'organisateurs textuels.
- ▶ recourir à des choix lexicaux et stylistiques pour adapter ses textes en fonction de la situation de communication.
- exercer son esprit critique pour produire des textes d'une teneur appropriée au contexte (p. ex., absence de préjugés, d'affirmations gratuites, de vocabulaire sexiste ou raciste).

▶ respecter les conventions d'usage dans ses textes en tenant compte en particulier des contenus prescrits dans le tableau des connaissances linguistiques et textuelles (p. ex., ponctuation, morphologie verbale, accord des participes passés, orthographe d'usage).

- ▶ utiliser en écriture les connaissances linguistiques et textuelles apprises en communication orale, en lecture et en technologies de l'information et de la communication.
- ▶ porter un regard critique sur ses productions écrites en consignant ses réflexions sur ses champs d'intérêt et ses apprentissages en écriture (p. ex., moyens à prendre pour améliorer son adaptation d'une œuvre littéraire, aspects réussis de sa dissertation littéraire).

Atelier d'écriture, 12^e année

cours ouvert FAE40

Ce cours permet à l'élève de développer sa créativité et d'acquérir les habiletés et les connaissances nécessaires à une communication écrite de qualité. La préparation à l'écriture se fait à l'aide de l'analyse de modèles provenant de divers médias au moment de la collecte des données et de la préécriture. L'élève rédige une variété de textes littéraires et courants, notamment des textes médiatiques et techniques, réalise des projets individuels et collectifs, et réagit aux écrits d'autres élèves.

Préalable: Français, 11e année, cours préuniversitaire, précollégial ou préemploi

TEXTES À L'ÉTUDE

	Communic	ation orale ¹		£ 1.
	Interprétation ²	Présentation ³	Lecture ²	Écriture
TEXTES LITTÉRAIRES				
Textes narratifs				 Textes divers narratifs (texte dramatique ou roman-photo ou bande dessinée ou conte ou nouvelle littéraire ou autres textes)
Textes poétiques		Récital (poèmes ou chansons ou contes)		Recueil de poésie
TEXTES COURANTS				
Textes descriptifs ou explicatifs		 Appréciation personnelle d'une œuvre littéraire ou d'un extrait significatif d'une œuvre littéraire d'expression française Émission de radio étudiante ou de radio communautaire⁴ Forum de discussion sur l'écriture 		 Dossier d'écriture Journal scolaire Textes techniques et administratifs (correspondance d'affaires, courriels, notes de service, consignes, diapositives d'un logiciel de présentation) Projet d'écriture authentique
Textes argumentatifs ou incitatifs				

Remarques

- 1. Les habiletés en communication orale spontanée s'apprennent dans le quotidien de la salle de classe. À cette fin, il faut tenir compte de l'attente formulée dans le domaine Communication orale.
- 2. Étant donné le contenu de ce cours, les colonnes d'interprétation et de lecture ne comportent aucun texte à l'étude. Cependant, l'analyse de modèles dans ces deux cas permettra de perfectionner chez les élèves les habiletés d'interprétation à l'oral et en lecture.
- 3. En fonction du nombre d'élèves dans le cours et de l'envergure des présentations orales, on pourra n'exiger que deux présentations dont l'une sera le forum de discussion sur l'écriture
- 4. Les émissions de radio peuvent être créées pour des radios existantes ou pour des présentations en salle de classe ou à l'interphone de l'école. Ces émissions sont réalisées à partir de textes rédigés pour assurer la qualité de la langue et répondre aux exigences d'un cours axé sur l'écriture.

COMMUNICATION ORALE

ATTENTES

À la fin du cours, l'élève doit pouvoir :

- s'exprimer spontanément, en temps opportun, dans le contexte de diverses situations de communication.
- présenter diverses communications orales de textes littéraires et courants préparées en utilisant les connaissances linguistiques et textuelles appropriées et en faisant preuve d'esprit critique.
- réinvestir dans ses communications orales les apprentissages réalisés en lecture au moment de l'analyse de modèles, en écriture de même qu'en matière d'utilisation des technologies de l'information et de la communication.

CONTENUS D'APPRENTISSAGE

Pour satisfaire aux attentes, l'élève doit pouvoir :

Communication orale spontanée

- ▶ prendre la parole spontanément dans divers contextes pour interagir, informer et s'informer, présenter et défendre ses prises de position, préciser sa pensée (p. ex., à l'occasion d'un travail d'équipe, d'un remue-méninges, d'une expression d'opinion).
- échanger avec ses pairs dans divers contextes pour mieux se connaître, faire connaître ses valeurs et apprendre à respecter celles des autres (p. ex., goûts personnels, engagement communautaire).
- ▶ prendre la parole dans divers contextes pour manifester son engagement envers la langue et la culture d'expression française (p. ex., raconter une histoire à de jeunes enfants, participer à un spectacle).

Communication orale préparée

- suivre les étapes du processus de communication orale pour présenter diverses communications orales.
- respecter les caractéristiques des textes à présenter oralement.
- utiliser les éléments linguistiques appropriés d'ordre syntaxique, lexical, morphologique et prosodique de même que les éléments textuels pour assurer la qualité de ses présentations.

- exercer son esprit critique pour présenter des communications orales d'une teneur appropriée au contexte (p. ex., absence de préjugés, d'affirmations gratuites, de vocabulaire sexiste ou raciste).
- tenir compte de ses repères culturels, de ses valeurs et des valeurs du milieu pour produire ses communications orales.
- présenter un récital (poèmes ou chansons ou contes) en tenant compte, entre autres, des éléments suivants :
 - le choix des chansons ou des poèmes ou des contes selon un thème;
 - l'ordre et l'agencement des textes;
 - la présentation d'une introduction (p. ex., présentation de l'auteur ou de l'interprète; précisions sur le temps et le lieu de l'action du conte);
 - le choix du ton en fonction du contenu ou de l'atmosphère désirée (p. ex., comique, sérieux, mélodramatique);
 - le registre de langue selon les personnages du conte ou l'atmosphère d'une chanson;
 - le jeu des personnages du conte;
 - les indications techniques et scéniques (p. ex., détails liés aux gestes du héros du conte);
 - la prosodie et les éléments extralinguistiques (p. ex., intonation adaptée au sujet, contact avec l'auditoire);
 - la mélodie, l'arrangement et le lien avec le texte.

- participer à un forum de discussion sur l'écriture pour commenter l'importance de l'écriture en tenant compte, entre autres, des éléments suivants :
 - une documentation et une préparation adéquates pour soutenir la discussion, présenter des éléments nouveaux et répondre aux questions (p. ex., faits, références, citations, statistiques);
 - le respect des règles propres à ce format de discussion (p. ex., ordre de présentation, durée de chaque présentation et de la période d'échanges);
 - des stratégies d'écoute active pour maintenir une interaction soutenue entre les participantes et participants (p. ex., contact visuel, reformulations, reprise de l'information à partir de la dernière idée émise);
 - un registre de langue, un ton et un vocabulaire appropriés;
 - l'utilisation de questions de clarification ou de précision (*p. ex.*, Que voulez-vous dire par...?, Pouvez-vous donner un exemple de...?, Quelles seront les conséquences ou retombées de...?).

- présenter une appréciation personnelle d'une œuvre littéraire ou d'un extrait significatif d'une œuvre littéraire d'expression française en tenant compte, entre autres, des éléments suivants:
 - le traitement des éléments propres au genre de l'œuvre littéraire choisie selon l'époque, la région et le contexte (p. ex., schéma narratif, drame, éléments merveilleux et fantastiques, langage poétique);
 - l'auteure ou l'auteur (p. ex., biographie, caractéristiques de son œuvre);
 - les personnages principaux et secondaires;
 - la description des lieux et de l'atmosphère;
 - les thèmes et les valeurs;
 - les référents culturels (p. ex., coutumes, traditions, mœurs);
 - le point de vue de la narration;
 - le champ lexical (en s'inspirant du thème principal) et le registre de langue;
 - les caractéristiques du style.
- présenter des émissions de radio étudiante ou de radio communautaire en tenant compte, entre autres, des éléments suivants :
 - le choix d'un thème pouvant faire l'objet d'une émission (p. ex., taxage, bénévolat, violence);
 - la recherche sur le sujet (p. ex., écoute de médias, recherche à la bibliothèque);
 - les divers éléments de l'émission radiophonique (p. ex., introduction et conclusion par une animatrice ou un animateur, bulletin de nouvelles, entrevue, tribune téléphonique sur le thème retenu, débat, pièces musicales liées au thème);
 - le traitement des aspects en fonction des besoins en information des destinataires;
 - la structure de l'émission (p. ex., séquence de présentation des aspects traités en fonction de leur importance relative et des effets recherchés);
 - les procédés de mise en relief pour faire ressortir les éléments importants de l'émission (p. ex., support musical, intonation, effets sonores);
 - les techniques de communication pour la présentation et les commentaires;
 - la prosodie et les éléments extralinguistiques (p. ex., intonation adaptée au sujet, contact avec l'auditoire).

Réinvestissement

- utiliser en communication orale, à des fins d'interprétation et de présentation, les connaissances linguistiques et textuelles acquises en lecture, en écriture et en matière d'utilisation des technologies de l'information et de la communication :
 - lecture (p. ex., moyens appropriés pour la reprise de l'information, respect des caractéristiques d'un poème, emploi d'organisateurs textuels dans un forum de discussion);
 - écriture (p. ex., diversité des types et des formes de phrases, progression du texte, conjugaison correcte à l'oral des verbes du 2^e groupe aux temps et aux modes usuels);
 - technologies de l'information et de la communication (p. ex., recours à un moteur de recherche, enregistrement de sa performance sur vidéocassette ou caméscope, photo numérisée projetée comme décor de présentation d'un récital).
- ▶ porter un regard critique sur sa performance en communication orale en consignant ses réflexions sur ses champs d'intérêt et ses apprentissages en communication orale (p. ex., commentaires critiques des partenaires, répétitions additionnelles).

COMMUNICATION ORALE

ÉCRITURE

ATTENTES

À la fin du cours, l'élève doit pouvoir :

- produire une variété de textes littéraires et courants en s'appuyant sur ses repères culturels et en tenant compte des caractéristiques appropriées à chaque texte.
- améliorer ses textes en mettant à contribution ses connaissances relatives à la grammaire du texte et à la langue et en faisant preuve d'esprit critique.
- réinvestir dans ses écrits les apprentissages réalisés en communication orale, en lecture de même qu'en matière d'utilisation des technologies de l'information et de la communication.

CONTENUS D'APPRENTISSAGE

Pour satisfaire aux attentes, l'élève doit pouvoir :

Production de textes

- ▶ écrire régulièrement, de façon spontanée, de courts textes pour exprimer une opinion, une réaction, des sentiments, son imaginaire (p. ex., réaction à un nouveau règlement municipal, à un match, à un spectacle à l'école, à une émission de télévision).
- ▶ recourir au processus d'écriture pour rédiger une variété de textes littéraires et courants.
- ▶ recourir à l'écrit pour exprimer ses idées et ses valeurs et les faire connaître à des francophones d'ici et d'ailleurs (p. ex., critique, réflexion sur le monde du travail).
- ▶ tenir compte au moment de la collecte de renseignements de ses champs d'intérêt et de ses connaissances pour traiter certains aspects dans ses productions écrites.
- ▶ rédiger divers textes narratifs (texte dramatique ou roman-photo ou bande dessinée ou conte ou nouvelle littéraire ou autres textes) en tenant compte, entre autres, des éléments suivants :

DANS LE CAS D'UN TEXTE DRAMATIQUE :

- le schéma dramatique (p. ex., situation initiale, point culminant, dénouement);
- le contexte socioculturel (p. ex., indices de temps et de lieu; caractéristiques des personnages en fonction de l'époque, des lieux et du statut social);

- les caractéristiques du personnage principal et des personnages secondaires (p. ex., principaux traits physiques et psychologiques, rôle, statut, stéréotypes, préjugés);
- la vraisemblance des personnages (*p. ex., registre de langue, gestes, réactions*).

DANS LE CAS D'UN ROMAN-PHOTO OU D'UNE BANDE DESSINÉE :

- le choix d'un héros;
- l'enchaînement des péripéties de l'intrigue (p. ex., progression de l'action);
- les éléments permettant de créer un univers narratif (p. ex., éléments fictifs, illustrations);
- le montage des photos ou des dessins liés au texte.

DANS LE CAS D'UN TEXTE NARRATIF (CONTES, NOUVELLES LITTÉRAIRES, AUTRES TEXTES) :

- l'enchaînement des péripéties (p. ex., progression, rebondissements);
- les personnages (p. ex., traits physiques et psychologiques, motivation);
- l'évolution des personnages (p. ex., observation des attitudes et des réactions);
- les éléments permettant de créer un univers narratif (p. ex., descriptions réalistes, éléments fictifs);
- le point de vue de la narration;
- les procédés narratifs (p. ex., ordre des péripéties, retour en arrière, discours rapporté direct et indirect).

- rédiger un recueil de poésie en tenant compte, entre autres, des éléments suivants :
 - les thèmes à exploiter;
 - la forme des poèmes;
 - les éléments poétiques (p. ex., versification, rimes, sonorités);
 - le choix des mots et des images qui traduisent le mieux ses émotions et sa perception des thèmes abordés;
 - l'emploi de figures de style;
 - la structure du recueil et l'enchaînement des poèmes selon l'effet désiré;
 - l'utilisation d'un traitement de texte pour intégrer des éléments visuels liés aux poèmes et pour assurer la qualité de la mise en page.
- tenir un dossier d'écriture comprenant entre autres :
 - des réflexions, des réactions ou des commentaires découlant de ses lectures et de ses écrits;
 - l'analyse de divers passages de qualité puisés dans ses lectures pour mieux en saisir les nuances et apprécier le travail de réflexion et de recherche que requiert l'écriture;
 - les remue-méninges faits en prévision de futures rédactions;
 - divers exercices visant à explorer des techniques de composition (p. ex., noter à partir d'un mot choisi toutes les idées que ce mot peut suggérer; créer un champ lexical autour d'une notion particulière; composer une suite logique à un texte; décrire un objet, un bruit, un mouvement);
 - le plan de diverses rédactions et différents éléments nécessaires à la rédaction de ses textes (p. ex., idées principales et secondaires; précision du sujet; choix des détails; précision des référents: objets, lieux, événements, personnages);
 - des notes personnelles sur des méthodes de travail employées durant les étapes de rédaction (p. ex., échange en équipe; échange avec une personne-ressource; utilisation d'un logiciel de traitement de texte);
 - les ébauches de textes littéraires et courants à diverses étapes de révision (p. ex., annotations à la suite de la consultation de divers outils de référence, notes manuscrites d'une autre personne);
 - des notes ou des exercices sur des procédés de rédaction (p. ex., recours à une variété de phrases et de tournures; emploi d'un langage imagé, de figures de style; construction linéaire ou brisée du schéma narratif; caractéristiques des référents).

- ▶ rédiger un journal scolaire en tenant compte, entre autres, des éléments suivants :
 - l'organisation d'un journal (p. ex., la « une », sections, rubriques, page éditoriale);
 - le respect des caractéristiques des textes journalistiques (p. ex., éditorial, nouvelle, reportage, billet, critique);
 - la quantité, la pertinence et la précision des informations;
 - l'ordre de présentation des informations selon le genre journalistique;
 - le respect d'un point de vue selon le texte journalistique (p. ex., objectif pour la nouvelle, subjectif pour la critique);
 - les procédés linguistiques qui révèlent le point de vue (p. ex., emploi des auxiliaires de modalité comme il faut que, il paraît que; emploi d'adjectifs et d'adverbes comme assurément; emploi du conditionnel);
 - le choix de titres, de sous-titres et d'intertitres appropriés;
 - les procédés descriptifs et explicatifs (p. ex., définitions, comparaisons, exemples, témoignages);
 - le choix des photos et des caricatures se rapportant aux articles;
 - le recours à des logiciels spécialisés pour la mise en page des textes (p. ex., logiciel de publication assistée par ordinateur);
 - la publication des textes sous forme de journal ou la diffusion sur le site Web de l'école.
- ▶ rédiger divers textes techniques et administratifs (correspondance d'affaires, courriels, notes de service, consignes, diapositives d'un logiciel de présentation) en tenant compte, entre autres, des éléments suivants :
 - le choix des renseignements à communiquer selon la situation de communication;
 - l'organisation des renseignements;
 - la disposition du texte (p. ex., dans une lettre, une note de service, un courriel);
 - la formulation du message en fonction du contexte et de l'effet recherché (p. ex., formulation dynamique et ton positif pour valoriser l'image de l'entreprise);
 - les éléments linguistiques qui révèlent un point de vue distancié ou engagé (p. ex., interpellation du destinataire);
 - les procédés linguistiques (p. ex., formules épistolaires, ton, style approprié).

- produire des projets d'écriture authentique en tenant compte, entre autres, des éléments suivants:
 - la pertinence du projet par rapport à l'école (p. ex., publicité pour une activité du conseil des élèves, publication officielle de l'école) ou par rapport à la communauté (p. ex., divers points de vue sur un même événement, tournoi sportif, collecte de fonds, club social, développement économique, spectacle, règlement municipal);
 - le choix des projets d'écriture authentique (p. ex., magazine, brochure de promotion ou d'information, campagne de publicité, rapport au conseil municipal, profil de personnalités engagées dans la communauté);
 - le choix des textes en fonction des objectifs
 (p. ex., publireportage pour annoncer un
 spectacle, nouvelle journalistique pour informer
 la communauté, commentaire ou texte d'opinion
 dans le journal pour exprimer ses idées);
 - le recours à des logiciels spécialisés pour la mise en page des textes;
 - la publication des textes.

Amélioration de textes

- ▶ écrire ses textes en tenant compte de certains principes de base de la grammaire du texte (p. ex., reprise de l'information, progression, absence de contradiction).
- assurer la cohérence du texte par l'emploi de marqueurs de relation et d'organisateurs textuels.
- recourir à des choix lexicaux et stylistiques pour modifier ses textes en fonction de la situation de communication.
- exercer son esprit critique pour produire des textes d'une teneur appropriée au contexte (p. ex., absence de préjugés, d'affirmations gratuites, de vocabulaire sexiste ou raciste).
- ▶ respecter les conventions d'usage dans ses textes en tenant compte en particulier des contenus prescrits dans le tableau des connaissances linguistiques et textuelles (p. ex., morphologie verbale, accord des participes passés, orthographe d'usage).

- utiliser en écriture les connaissances linguistiques et textuelles apprises en :
 - communication orale (p. ex., genre de texte d'une émission radiophonique pour la rédaction d'un journal scolaire);
 - lecture (p. ex., emploi du schéma narratif pour la rédaction d'un texte narratif);
 - technologies de l'information et de la communication (p. ex., recours à des graphiques, des schémas; images pour illustrer le projet d'écriture authentique).
- ▶ porter un regard critique sur ses productions écrites en consignant dans un dossier d'écriture ses réflexions sur ses champs d'intérêt et ses apprentissages en écriture (p. ex., moyens à prendre pour améliorer la présentation matérielle du journal scolaire, aspects réussis de son dossier d'écriture).

Français des affaires et de la technologie, 12^e année

cours ouvert FAF40

Ce cours permet à l'élève de développer ses compétences de communication reliées au français des affaires et de la technologie. L'analyse d'une variété de documents spécialisés tels que des contrats, des procès-verbaux et d'autres textes techniques et administratifs ainsi que l'écoute de messages liés au monde des affaires ou de la technologie l'amène à perfectionner sa compétence en communication administrative et technique. L'élève présente des communications orales en respectant les protocoles en usage et rédige une variété de textes en appliquant les conventions appropriées.

Préalable: Français, 11e année, cours préuniversitaire, précollégial ou préemploi

TEXTES À L'ÉTUDE

	Communic	ation orale ¹	Lastura	Écriture
	Interprétation	Présentation ²	Lecture	Ecriture
TEXTES LITTÉRAIRES				
Textes narratifs			Biographie d'une personnalité du monde des affaires et de la technologie	
Textes poétiques				
TEXTES COURANTS	'		'	
Textes descriptifs ou explicatifs	Émission télévisée d'affaires courantes Entretien radiodiffusé ou télévisé avec des personnalités du monde des affaires et de la technologie	Résumé (biographie, article de revue d'affaires ou de technologie, émission télévisée de questions d'actualité) Simulation de conversations téléphoniques	 Entretien avec des personnalités du monde des affaires et de la technologie Textes relevant de la correspondance d'affaires Article de revue sur les affaires ou la technologie Contrat (vente, garantie, assurance, embauche) Extraits de textes de loi ou de règlements Textes non linéaires (tableaux, graphiques, schémas, plans) 	 Courriel d'affaires Textes relevant de la correspondance d'affaires (lettres de réclamation, accusés de réception, lettres de plainte, demandes de renseignements, lettres d'offre de service) Textes administratifs et techniques (communiqués, notes de service, diapositives d'un logiciel de présentation) Procès-verbal, compte rendu d'une réunion, avis de convocation et ordre du jour Formulaire à remplir (imprimé ou en ligne)
Textes argumentatifs ou incitatifs		Topo (promotion de produits ou de services)	Textes administratifs et techniques (directives administratives, procédures, guides d'utilisation)	

Remarques

- 1. Les habiletés en communication orale spontanée s'apprennent dans le quotidien de la salle de classe. À cette fin, il faut tenir compte de l'attente formulée dans le domaine Communication orale.
- 2. En fonction du nombre d'élèves dans le cours et de l'envergure des présentations orales, on pourra n'exiger que deux présentations.

FAF40

COMMUNICATION ORALE

ATTENTES

À la fin du cours, l'élève doit pouvoir :

- s'exprimer spontanément, en temps opportun, dans le contexte de diverses situations de communication.
- interpréter diverses communications orales de textes courants pour en construire le sens, y réagir de façon critique et se donner des repères culturels.
- présenter diverses communications orales préparées liées au monde des affaires et de la technologie en utilisant les connaissances linguistiques et textuelles appropriées et en faisant preuve d'esprit critique.
- réinvestir dans ses communications orales les apprentissages réalisés en lecture, en écriture de même qu'en matière d'utilisation des technologies de l'information et de la communication.

CONTENUS D'APPRENTISSAGE

Pour satisfaire aux attentes, l'élève doit pouvoir :

Communication orale spontanée

- ▶ prendre la parole spontanément dans divers contextes pour interagir, informer et s'informer, présenter et défendre ses prises de position, préciser sa pensée (p. ex., travail d'équipe, remue-méninges, expression d'opinion).
- échanger avec ses pairs dans divers contextes pour mieux se connaître, faire connaître ses valeurs et apprendre à respecter celles des autres (p. ex., goûts personnels, engagement communautaire).
- ▶ prendre la parole dans divers contextes pour manifester son engagement envers la langue et la culture d'expression française (p. ex., participation à l'organisation d'activités scolaires).

Interprétation

- recourir au processus de communication orale pour interpréter une variété de communications orales.
- ▶ relever l'information exprimée de façon explicite (p. ex., résumé des propos tirés d'un entretien radiodiffusé ou télévisé) et implicite (p. ex., sentiments d'une entrepreneure ou entrepreneur à propos d'un événement de nature économique).

- ▶ reconnaître les causes des bris de compréhension (p. ex., manque de connaissances préalables sur le sujet d'un entretien radiodiffusé ou télévisé) et les stratégies à appliquer pour corriger la situation (p. ex., se documenter avant l'écoute ou le visionnement; poser des questions de clarification).
- ▶ comparer des référents culturels dans diverses communications orales pour se donner des repères culturels (p. ex., comportements exigés sur le marché du travail).
- identifier des sources d'information francophones liées au monde des affaires et de la technologie.
- ➤ commenter l'importance du français et du bilinguisme ainsi que la place qu'occupent les francophones dans le monde des affaires et de la technologie.
- réagir avec un esprit critique à diverses communications orales, par rapport notamment, à leur contenu, aux référents culturels, aux valeurs véhiculées et à leur qualité.
- ▶ recourir à des connaissances linguistiques d'ordre lexical, syntaxique, morphologique et prosodique et à des connaissances textuelles (p. ex., emploi de modes verbaux, prononciation fautive) pour analyser des communications orales.

- ▶ interpréter des émissions télévisées d'affaires courantes (p. ex., reportages portant sur la consommation, les finances; émissions d'affaires publiques) en tenant compte, entre autres, des éléments suivants :
 - les renseignements :
 - idées principales et secondaires,
 - faits et opinions,
 - conseils, suggestions, actions à poser;
 - la structure :
 - introduction, développement et conclusion,
 - principe d'organisation des renseignements,
 - ordre de présentation des renseignements;
 - le registre de langue;
 - le point de vue et le ton (p. ex., objectivité, partis pris);
 - les procédés descriptifs et explicatifs (*p. ex., définitions, comparaisons*);
 - les aspects techniques (p. ex., montage visuel, sonore).
- ▶ interpréter des entretiens radiodiffusés ou télévisés avec des personnalités du monde des affaires et de la technologie en tenant compte, entre autres, des éléments suivants :
 - le sujet de l'entrevue et son traitement (p. ex., renseignements, faits et leur crédibilité, thèmes et valeurs véhiculées);
 - la structure : introduction, développement et conclusion;
 - l'ordre de présentation des éléments de l'explication (p. ex., progression du simple au complexe, ordre chronologique);
 - les techniques utilisées pour l'entrevue (p. ex., recours à des questions de clarification, à des données biographiques);
 - le point de vue et le ton (p. ex., type de rapport entre l'intervieweur et la personne interviewée, subjectivité);
 - les procédés descriptifs et explicatifs (p. ex., statistiques, définitions, reformulations, simulation) et leur rôle (p. ex., précision des messages, défense des valeurs endossées);
 - les aspects cinématographiques (p. ex., images, gros plans, narration);
 - les éléments sonores et visuels (p. ex., support musical, tableaux, séquences visuelles).

Communication orale préparée

- suivre les étapes du processus de communication orale pour présenter diverses communications orales.
- respecter les caractéristiques des textes à présenter oralement.
- utiliser les éléments linguistiques appropriés d'ordre syntaxique, lexical, morphologique et prosodique de même que les éléments textuels pour assurer la qualité de ses présentations.
- exercer son esprit critique pour présenter des communications orales d'une teneur appropriée au contexte (p. ex., absence de préjugés, d'affirmations gratuites, de vocabulaire sexiste ou raciste).
- tenir compte de ses repères culturels, de ses valeurs et des valeurs du milieu pour produire ses communications orales.
- présenter un résumé (biographie, article de revue d'affaires ou de technologie, émission télévisée de questions d'actualité) en traitant, entre autres, des éléments suivants :
 - la structure du texte d'origine;
 - les idées principales et les idées secondaires du texte d'origine;
 - la proportion de chacune des parties du texte d'origine;
 - les techniques propres au résumé (p. ex., relever les mots ou expressions clés);
 - la cohérence (p. ex., marqueurs de relation, substituts lexicaux).
- présenter des simulations de conversations téléphoniques en tenant compte, entre autres, des éléments suivants :
 - l'objet de la conversation téléphonique (p. ex., demande de renseignements, retour sur une transaction);
 - le protocole en usage selon les circonstances et la situation de communication;
 - l'enchaînement des différentes parties de la conversation téléphonique (p. ex., marqueurs de relation, organisateurs textuels);
 - le vocabulaire et les expressions d'usage;
 - le vouvoiement et les formules de politesse;
 - le registre de langue adapté au contexte;
 - le point de vue et le ton appropriés au contexte;

FAF40

- la prosodie et les éléments extralinguistiques (p. ex., intonation, accent d'insistance, pauses, débit, contact avec l'interlocuteur).
- présenter des topos (promotion de produits ou de services) en tenant compte, entre autres, des éléments suivants :
 - le choix, la pertinence et la crédibilité des renseignements;
 - l'ordre de présentation des renseignements;
 - le format de présentation, les stratégies de communication et les supports techniques (p. ex., échantillons ou photos pour accompagner la présentation, fiches techniques);
 - les procédés incitatifs (p. ex., statistiques, énumérations, descriptions, témoignages, comparaisons);
 - les procédés linguistiques qui révèlent le point de vue (*p. ex., registre de langue, ton didactique*);
 - l'emploi d'un vocabulaire spécialisé ou technique;
 - l'emploi d'appuis sonores et visuels pour enrichir la présentation (p. ex., courts extraits visuels ou sonores, démonstration avec un échantillon ou un modèle).

- utiliser en communication orale, à des fins d'interprétation et de présentation, les connaissances linguistiques et textuelles acquises en lecture, en écriture et en matière d'utilisation des technologies de l'information et de la communication :
 - lecture (p. ex., moyens appropriés pour la reprise de l'information, respect des caractéristiques d'un entretien, emploi d'organisateurs textuels dans un article de revue sur les affaires ou la technologie);
 - écriture (p. ex., diversité des types et formes de phrases, progression du texte, emploi correct à l'oral des verbes du 2^e groupe aux temps et aux modes usuels);
 - technologies de l'information et de la communication (p. ex., recours à un moteur de recherche, enregistrement de sa performance sur vidéocassette ou caméscope, effets spéciaux sonores ou visuels pour la présentation d'un topo).
- ▶ porter un regard critique sur sa performance en communication orale en consignant ses réflexions sur ses champs d'intérêt et ses apprentissages en communication orale (p. ex., commentaires critiques des partenaires, répétitions additionnelles).

LECTURE

ATTENTES

À la fin du cours, l'élève doit pouvoir :

- interpréter une variété de textes liés au monde des affaires et de la technologie pour en construire le sens, y réagir de façon critique et se donner des repères culturels.
- analyser une variété de textes de manière critique pour mieux comprendre les moyens d'ordre linguistique et textuel qui servent à véhiculer le sens.
- réinvestir en lecture les apprentissages réalisés en communication orale, en écriture de même qu'en matière d'utilisation des technologies de l'information et de la communication.

CONTENUS D'APPRENTISSAGE

Pour satisfaire aux attentes, l'élève doit pouvoir :

Interprétation

- recourir au processus de lecture pour interpréter une variété de textes liés au monde des affaires et de la technologie.
- ▶ relever dans les textes à l'étude l'information exprimée de façon explicite (p. ex., rubriques d'un contrat) et implicite (p. ex., passages incitatifs d'un texte de loi).
- comparer les référents culturels des textes à l'étude avec ceux du monde d'aujourd'hui pour se donner des repères culturels (p. ex., valeurs, enjeux économiques et sociaux).
- ▶ établir un parallèle entre ses champs d'intérêt et ses connaissances d'une part et les enjeux économiques et sociaux présentés dans les textes à l'étude d'autre part (p. ex., compréhension de ses droits et obligations décrits dans une police d'assurance automobile, dans une convention collective, dans un contrat de vente).
- ▶ interpréter une biographie d'une personnalité du monde des affaires ou de la technologie (p. ex., finances, construction, informatique) en tenant compte, entre autres, des éléments suivants :
 - la forme (p. ex., biographie, autobiographie, mémoires, journal personnel);

- le sujet (p. ex., faits marquants, traits physiques et psychologiques, réalisations);
- le contexte socioculturel (p. ex., lieux et époque, influence du milieu sur la personne);
- les valeurs véhiculées (p. ex., par les actions, les opinions et les réflexions de la personne);
- le point de vue de l'auteure ou l'auteur (p. ex., personne connue ou non connue de l'auteure ou l'auteur, préjugés favorables ou défavorables envers la personne);
- le style et le ton (p. ex., littéraire, journalistique, personnel).
- interpréter des entretiens avec des personnalités du monde des affaires ou de la technologie en tenant compte, entre autres, des éléments suivants :
 - les aspects de l'entretien;
 - le point de vue et les valeurs exprimées;
 - l'ordre, la formulation, la précision et la pertinence des questions et des réponses;
 - le protocole dans la façon de s'adresser à un interlocuteur;
 - les procédés descriptifs et explicatifs (p. ex., description, exemple, lien cause-conséquence);
 - les procédés linguistiques (p. ex., variété des structures syntaxiques, emploi du conditionnel);
 - le registre de langue.

- interpréter des textes relevant de la correspondance d'affaires en tenant compte, entre autres, des éléments suivants :
 - la formulation du message en fonction du contexte et de l'effet recherché (p. ex., formulation dynamique et d'un ton positif);
 - les formules et le protocole épistolaire selon le type de lettre;
 - la disposition du texte selon l'usage (p. ex., dans une lettre, une note de service, un courriel, une page de garde de télécopie);
 - les éléments linguistiques qui révèlent le point de vue distancié ou engagé (p. ex., interpellation du destinataire, utilisation d'un vocabulaire mélioratif);
 - la mise en page et les conventions d'écriture (p. ex., formules usuelles).
- interpréter des articles de revue sur les affaires ou la technologie en tenant compte, entre autres, des éléments suivants :
 - le sujet et la situation de communication (p. ex., antécédents de l'auteure ou l'auteur, destinataire, but de l'article, contexte);
 - le type d'article et ses caractéristiques (p. ex., éditorial, publireportage, article de fond, reportage);
 - les procédés descriptifs et explicatifs (p. ex., résultats d'enquêtes, citations, statistiques) et leur rôle (p. ex., précision selon les destinataires, information essentielle à la compréhension);
 - l'ordre des séquences descriptives et explicatives et leur importance relative (p. ex., importance des notes biographiques en début d'article);
 - le registre de langue;
 - les procédés linguistiques qui révèlent le point de vue (p. ex., emploi des auxiliaires de modalité comme il faut que, il paraît que; emploi d'adjectifs ou d'adverbes comme assurément; emploi du conditionnel);
 - les éléments visuels et les conventions d'écriture (p. ex., photos, graphiques, illustrations dans un article de revue).
- interpréter des contrats (vente, garantie, assurance, embauche) en tenant compte, entre autres, des éléments suivants :
 - les composantes du document et son organisation (p. ex., description de l'objet du document; droits et obligations des parties; modalités d'application; signature);

- le sens des mots et des expressions techniques (p. ex., champ sémantique des termes juridiques, mots et expressions clés d'une police d'assurance);
- le recours à des stratégies pour trouver des renseignements :
 - onglets, table des matières, index, bibliographie, notes en bas de page,
 - liens entre le texte et les illustrations,
 - graphiques de tous genres et légendes explicatives;
- les procédés linguistiques permettant d'interpréter le sens de passages complexes (p. ex., dérivation pour le sens des mots, diverses manipulations pour interpréter des phrases complexes);
- les conventions d'écriture et les formules d'usage;
- le registre de langue;
- la mise en page (p. ex., disposition du texte en colonnes, taille et police des caractères, utilisation de la couleur, titre et intertitres, système de numérotation de listes).
- ▶ interpréter des extraits de textes de loi ou de règlements en tenant compte, entre autres, des éléments suivants :
 - les composantes habituelles d'un texte de loi ou de règlement (p. ex., disposition introductive, définitions, objet de la loi, champ d'application);
 - le sens des mots et des expressions techniques;
 - les conventions d'écriture et les formules d'usage (p. ex., division en parties, sections, articles, alinéas);
 - le recours à des stratégies pour trouver des renseignements (p. ex., onglets, table des matières, index, bibliographie, notes en bas de page);
 - le champ lexical (p. ex., mots du domaine juridique).
- interpréter des textes non linéaires (tableaux, graphiques, schémas, plans) en tenant compte, entre autres, des éléments suivants :
 - le sujet et l'ordre des renseignements;
 - les renseignements (p. ex., pertinence, quantité, précision);
 - l'organisation du texte (p. ex., grandes divisions, rôle des intertitres, numérotation);
 - le lien entre le texte et les éléments non linéaires (p. ex., présentation des données, renseignements supplémentaires);

- la disposition des données numériques dans les tableaux;
- les commentaires et l'analyse accompagnant les tableaux;
- le type de graphique et ses caractéristiques (p. ex., graphique linéaire, graphique à colonnes);
- la mise en page, les éléments typographiques et leur lien avec le contenu du texte (p. ex., icônes, illustrations, encadrés, caractères gras, italique, surlignement, taille ou police des caractères).
- ▶ interpréter des textes administratifs et techniques (directives administratives, procédures, guides d'utilisation) en tenant compte, entre autres, des éléments suivants :
 - l'organisation du contenu et la fonction de chacune des sections (p. ex., propos liminaires, corps du texte et annexes);
 - le sens des mots et des expressions techniques (p. ex., locutions telles que attendu que, étant donné que);
 - le recours à divers procédés pour présenter et organiser le contenu :
 - table des matières, index, bibliographie, notes en bas de page,
 - tableaux, horaires, calendriers de tous genres,
 - graphiques de tous genres et légendes,
 - organisateurs visuels (p. ex., intertitres, notes en marge, graphisme);
 - la mise en page (p. ex., disposition en escalier des éléments, numérotation, alinéas);
 - les temps et les modes verbaux appropriés.

Analyse / Littératie critique

- ▶ recourir à des connaissances relatives à la grammaire du texte et à la langue pour construire le sens des textes lus (*p. ex.*, *pronominalisation*, *dérivation*).
- expliquer le rôle des marqueurs de relation et des organisateurs textuels.
- expliquer les éléments contribuant à la cohérence du texte (p. ex., absence de contradiction, progression du texte).
- ▶ réagir aux choix stylistiques et lexicaux pour en commenter l'efficacité (p. ex., mots et expressions relatifs au marché du travail; mots et expressions du domaine juridique).

- réagir avec un esprit critique à divers textes lus, par rapport notamment :
 - aux renseignements (p. ex., quantité, pertinence, précision);
 - aux référents culturels (p. ex., façon de penser, mode de vie);
 - aux valeurs (p. ex., franchise, sens des responsabilités);
 - aux perceptions véhiculées par le narrateur (p. ex., point de vue, clichés, stéréotypes).

- utiliser en lecture les connaissances linguistiques et textuelles apprises en :
 - communication orale (p. ex., registre de langue d'une émission télévisée sur des sujets techniques comme la mécanique, la construction, la menuiserie);
 - écriture (p. ex., conventions utilisées dans la correspondance d'affaires);
 - technologies de l'information et de la communication (p. ex., recours à un moteur de recherche).
- porter un regard critique sur les textes lus en consignant ses réflexions sur ses champs d'intérêt et ses apprentissages en lecture (p. ex., pertinence des textes lus par rapport à un choix de carrière, reconnaissance de ses difficultés en lecture).

ÉCRITURE

ATTENTES

À la fin du cours, l'élève doit pouvoir :

- produire une variété de textes liés au monde des affaires et de la technologie en s'appuyant sur ses repères culturels et en tenant compte des caractéristiques appropriées à chaque texte.
- améliorer ses textes en mettant à contribution ses connaissances relatives à la grammaire du texte et à la langue et en faisant preuve d'esprit critique.
- réinvestir dans ses écrits les apprentissages réalisés en communication orale, en lecture de même qu'en matière d'utilisation des technologies de l'information et de la communication.

CONTENUS D'APPRENTISSAGE

Pour satisfaire aux attentes, l'élève doit pouvoir :

Production de textes

- écrire régulièrement, de façon spontanée, de courts textes pour exprimer une opinion, une réaction, des sentiments, son imaginaire (p. ex., réaction à un nouveau règlement municipal, à une émission de télévision).
- recourir au processus d'écriture pour rédiger une variété de textes courants.
- recourir à l'écrit pour exprimer ses idées et ses valeurs et les faire connaître à des francophones d'ici et d'ailleurs (p. ex., critique, réflexion sur le monde du travail).
- tenir compte au moment de la collecte de renseignements de ses champs d'intérêt et de ses connaissances pour traiter certains aspects dans ses productions écrites.
- rédiger des courriels d'affaires en tenant compte, entre autres, des éléments suivants :
 - le protocole épistolaire et les formules en usage (p. ex., précision de l'objet);
 - la concision du message;
 - le style du message (p. ex., style plus proche de la communication orale, voire télégraphique selon les contextes);
 - les règles de la nétiquette;
 - la disposition du message à un seul alignement;
 - l'accompagnement d'un fichier.

- rédiger divers textes relevant de la correspondance d'affaires (lettres de réclamation, accusés de réception, lettres de plainte, demandes de renseignements, lettres d'offre de service) en tenant compte, entre autres, des éléments suivants :
 - la disposition du texte selon l'usage (p. ex., dans une lettre, une note de service, un courriel, une page de garde de télécopie);
 - le protocole épistolaire selon le message;
 - la formulation du message en fonction du contexte et de l'effet recherché (p. ex., formulation dynamique, ton positif);
 - les éléments linguistiques qui révèlent le point de vue distancié ou engagé (p. ex., interpellation du destinataire, utilisation d'un vocabulaire mélioratif);
 - la mise en page et les conventions d'écriture (p. ex., formules usuelles).
- rédiger divers textes techniques et administratifs (communiqués, notes de service, diapositives d'un logiciel de présentation) en tenant compte, entre autres, des éléments suivants:
 - le choix des renseignements à communiquer selon la situation de communication;
 - l'organisation du contenu et la fonction de chacune des sections (p. ex., but d'une note, propos liminaire, corps du texte, annexe d'un rapport technique);

- le recours à divers procédés pour présenter et organiser le contenu :
 - table des matières, index, bibliographie, notes en bas de page,
 - tableaux, horaires, calendriers de tous genres,
 - graphiques de tous genres et légendes,
 - organisateurs visuels (p. ex., intertitres, notes en marge, graphisme);
- la mise en page (p. ex., disposition en escalier des éléments, numérotation, alinéas);
- les temps et les modes verbaux appropriés;
- les procédés linguistiques (p. ex., formules épistolaires, ton, style approprié).
- rédiger des procès-verbaux, des comptes rendus de réunions, des avis de convocation et des ordres du jour en tenant compte, entre autres, des éléments suivants :

DANS LE CAS DES PROCÈS-VERBAUX ET DES COMPTES RENDUS DE RÉUNIONS :

- la précision dans la prise de notes lors de la réunion;
- la mention du lieu, de la date et de l'heure de la réunion;
- la liste des personnes présentes et absentes;
- l'utilisation d'un système de numérotation et d'un titre pour chaque rubrique de la réunion selon l'ordre chronologique du déroulement de la réunion;
- l'emploi de termes spécialisés (*p. ex.*, quorum, unanimité, avis de convocation);
- la concision du compte rendu de la réunion pour donner l'essentiel des discussions et des décisions;
- le recours à la forme impersonnelle pour un ton neutre et un point de vue objectif;
- le recours au présent;
- les signatures des personnes agissant à titre de président et de secrétaire.

DANS LE CAS DES AVIS DE CONVOCATION:

- la mention du lieu, de la date et de l'heure de la réunion;
- la mention du nom de la personne qui convoque la réunion;
- la mention du type de réunion (p. ex., réunion régulière, assemblée annuelle, séance extraordinaire);
- la mention de l'objet de la réunion;
- la précision et la concision du style;
- l'ordre du jour prévu annexé à l'avis de convocation.

DANS LE CAS DES ORDRES DU JOUR:

- la présentation des points suivants :
 - l'ouverture de la réunion,
 - la nomination d'une personne qui agira à titre de présidente ou président et d'une autre personne qui agira à titre de secrétaire,
 - la lecture et l'adoption de l'ordre du jour,
 - la lecture et l'adoption du procès-verbal de la réunion précédente,
 - la lecture de la correspondance et de documents, le cas échéant,
 - l'énumération des questions précises à discuter,
 - les questions diverses,
 - la clôture de la réunion.
- remplir divers formulaires (imprimés ou en ligne) en tenant compte, entre autres, des éléments suivants :
 - les instructions pour remplir un formulaire (p. ex., bon de travail, bon de commande, facture; formulaire de demande d'emploi, de remboursement de dépenses);
 - les conventions utilisées pour les formulaires en ligne :
 - utilisation de divers outils de navigation (p. ex., onglets, hyperliens, boutons de commande),
 - messages d'erreur;
 - les conventions usuelles utilisées pour les formulaires en format papier :
 - système de renvois (p. ex., Si vous répondez « Oui », passez à la question 16.),
 - espace relatif alloué pour la réponse,
 - espace pour la signature et la date;
 - la concision;
 - l'organisation des renseignements demandés;
 - l'attention aux détails importants.

Amélioration de textes

- écrire ses textes en tenant compte de certains principes de base de la grammaire du texte (p. ex., reprise de l'information, progression, absence de contradiction).
- assurer la cohérence du texte par l'emploi de marqueurs de relation et d'organisateurs textuels.
- recourir à des choix lexicaux et stylistiques pour modifier ses textes en fonction de la situation de communication.

- exercer son esprit critique pour produire des textes d'une teneur appropriée au contexte (p. ex., absence de préjugés, d'affirmations gratuites, de vocabulaire sexiste ou raciste).
- ▶ respecter les conventions d'usage dans ses textes en tenant compte, en particulier, des contenus prescrits dans le tableau des connaissances linguistiques et textuelles (p. ex., morphologie verbale, accord des participes passés, orthographe d'usage).

- utiliser en écriture les connaissances linguistiques et textuelles apprises en :
 - communication orale (p. ex., registre de langue employé dans des émissions télévisées d'affaires courantes);
 - lecture (p. ex., emploi de formules en usage pour la rédaction de textes administratifs et techniques);
 - technologies de l'information et de la communication (p. ex., recours à des graphiques, des schémas, des images pour les pièces jointes d'un procès-verbal).
- ▶ porter un regard critique sur ses productions écrites en consignant ses réflexions sur ses champs d'intérêt et ses apprentissages en écriture (p. ex., moyens à prendre pour améliorer la présentation matérielle du procès-verbal, aspects réussis dans ses textes relevant de la correspondance d'affaires).

ANNEXE A

CONNAISSANCES LINGUISTIQUES ET TEXTUELLES

Description générale du contenu du tableau

Le tableau sommaire des connaissances linguistiques et textuelles porte sur les trois sous-systèmes de la langue, à l'oral et à l'écrit : la syntaxe, la morphologie et le lexique. Le tableau inclut la ponctuation liée à la syntaxe, l'orthographe d'usage liée au lexique et les éléments prosodiques liés à la langue orale. De plus, il inclut la grammaire du texte parce que tout texte recourt à la langue et que l'acquisition des connaissances linguistiques vise essentiellement à les rendre fonctionnelles au moment d'interpréter ou de produire des textes. Les connaissances linguistiques et textuelles doivent aller de pair.

Principes pédagogiques : considérations à prendre en compte dans une démarche d'enseignement.

- Consolider les acquis avant d'enseigner de nouvelles connaissances pour bâtir sur le connu.
- Enseigner concurremment la grammaire du texte et la grammaire de la phrase.
- Adopter un seul modèle d'analyse des structures syntaxiques et l'appliquer à tous les faits de langue observés; laisser de côté les constructions trop peu fréquentes qui n'obéissent pas aux règles usuelles.
- Procéder régulièrement avec rigueur pour faire observer comment fonctionne la langue orale et écrite.
- Enseigner les connaissances linguistiques et textuelles dans un contexte d'écoute, de parole, de lecture ou d'écriture.
- Favoriser l'objectivation/métacognition en faisant réfléchir les élèves sur les succès ou les difficultés éprouvées dans l'acquisition des connaissances; faire préciser, au besoin, les moyens à prendre pour améliorer leur démarche d'apprentissage.
- Assurer clairement le réinvestissement de toute connaissance linguistique ou textuelle qui fait l'objet d'un apprentissage.

Exemples d'activités visant l'acquisition des connaissances linguistiques et textuelles à l'étude.

 Procéder aux manipulations linguistiques de base pour comprendre une phrase et pour vérifier sa structure, la ponctuation, les accords et la morphologie verbale.

Les membres de notre équipe ont très bien joué hier soir.

 Effacement : Retrancher les mots non essentiels pour trouver la phrase de base en repérant les constituants obligatoires.

Les membres ont joué.

Deux constituants obligatoires : le GN (groupe nominal) sujet, *Les membres* et le GV (groupe verbal) prédicat, *ont joué*.

 Déplacement : Inverser les constituants obligatoires pour reconnaître leur ordre habituel.

Les membres ont joué. / Ont joué les membres. Inversion impossible des constituants obligatoires dans la 2^e phrase; leur ordre habituel est : GN et GV.

Dans certains cas, l'inversion est possible et sert à créer un effet stylistique. *Tombe la neige en gros flocons serrés*.

Déplacement : Déplacer un constituant pour trouver sa fonction.
 Les membres de l'équipe ont très bien joué hier soir. / Hier soir, les membres de l'équipe ont très bien joué.

Hier soir, complément de phrase, constituant facultatif, déplaçable.

- **Remplacement**: Utiliser un substitut lexical.

Les membres de l'équipe ont joué hier soir. Elles ont remporté la victoire. Elles remplace Les membres. On évite ainsi la répétition d'un même mot et on assure la reprise de l'information. C'est un principe de la grammaire du texte. Le remplacement permet de trouver la fonction d'un mot ou d'un groupe de mots.

 Addition : Ajouter de l'information à l'aide de constituants facultatifs ou d'expansions.

Les membres de notre équipe ont très bien joué hier soir.

Addition d'un complément de phrase : hier soir.

Additions d'expansions à la phrase de base : de notre équipe, très bien.

- Reconnaître les constituants obligatoires ou facultatifs d'une phrase; observer leur ordre et leur rôle dans la phrase.
 - Trouver les constituants obligatoires ou facultatifs d'une phrase grâce à l'effacement.

Demain matin, les élèves de notre groupe iront au laboratoire d'informatique.

Les élèves iront au laboratoire. GN : Les élèves; GV : iront au laboratoire.

Le complément *au laboratoire* est obligatoire, car le verbe *aller* exige un complément comme dans : *Je vais au cinéma. / J'y vais*.

- Trouver le complément de phrase mobile.
 Demain matin pourrait s'écrire en fin de phrase.
- Trouver les expansions (groupes prépositionnels facultatifs) compléments de nom.
 de notre classe (les élèves) et d'informatique (laboratoire).
- Observer la position des compléments d'un nom. Ils ne sont pas mobiles par rapport aux noms complétés.

- Observer le fonctionnement des mots et des groupes de mots (accord du verbe, variation en genre et en nombre des noms).
 - Observer l'accord du verbe dans le GV et de l'adjectif dans le GN.
 Mon voisin part très tôt le matin. Mes jeunes voisins reviennent tard du travail.
 - Chercher les donneurs d'accord : voisin pour le verbe part, voisins pour le verbe reviennent et voisins pour l'adjectif jeunes et les receveurs d'accord : part, reviennent et jeunes.
 - Observer la variation en genre et en nombre des noms sujets. *Mon voisin est infirmier. Mes voisines sont épicières.*
 - Observer la variation en genre et en nombre des noms : réécrire les phrases suivantes en mettant les noms au singulier. Attention aux receveurs d'accord!
 À cause de graves incendies, les animaux sont sortis de la forêt.
 À cause des rapides de la rivière, les élèves ont fait plusieurs portages.
 - Déplacer un groupe de mots pour trouver sa fonction.
 Les membres de l'équipe ont très bien joué hier soir.
 Très bien, les membres de l'équipe ont joué hier soir.
 Très bien, groupe adverbial non mobile, modificateur du verbe ont joué et non complément de phrase.
- **Utiliser le modèle de base de la phrase** pour analyser des phrases en vue de les interpréter et d'en construire.
 - Trouver la phrase enchâssante et la phrase enchâssée (subordonnée).
 Les membres de notre équipe, qui ont très bien joué, ont remporté facilement la victoire.
 - Trouver les verbes à mode personnel. ont joué (sujet : qui) et ont remporté (sujet : membres).
 - Trouver la phrase matrice (la phrase complète).
 Les membres de notre équipe, qui ont très bien joué, ont remporté facilement la victoire.
 - Trouver la phrase enchâssée : *qui ont très bien joué*, à partir des deux phrases suivantes.
 - Les membres de notre équipe ont remporté facilement la victoire. Les membres de notre équipe ont très bien joué.
 - Trouver le référent (membres) du pronom relatif qui et sa fonction sujet.
 - Trouver les groupes d'expansion facultatifs dans la phrase enchâssante.
 de notre équipe : groupe prépositionnel complément de membres;
 facilement : modificateur du verbe ont remporté.
 - Trouver le groupe d'expansion facultatif dans la phrase enchâssée.
 très bien : groupe adverbial, non mobile, modificateur du verbe ont joué.
 - Observer la ponctuation.
 La subordonnée relative enchâssée, qui ont très bien joué, complément du nom membres, est encadrée par deux virgules.

- Évaluer l'apport des constituants obligatoires ou facultatifs dans une phrase ou une séquence de phrases.
 - Commenter le rôle des constituants obligatoires.
 Bientôt, les arbres vont bourgeonner. Ils se sont bien reposés durant les longs mois d'hiver.
 - Trouver le substitut lexical qui assure la reprise de l'information et qui évite de répéter le sujet *arbres*: ils.
 - Apprécier le rôle des constituants facultatifs, compléments de phrase : bientôt, durant les longs mois d'hiver. Leur rôle est d'ajouter de l'information, de rendre le texte plus précis et d'assurer la qualité du style.
- Établir le lien entre les types et les formes de phrases d'une part, et l'intention, le point de vue et la complexité d'une pensée nuancée d'autre part.
 - Préciser l'intention d'une phrase exclamative : communiquer un sentiment intense.
 Elles sont belles tes photos! La phrase exclamative se termine par un indice pour le lecteur (!) ou l'intonation à l'oral.
 - Changer l'intention et la ponctuation.
 Elles sont belles tes photos? Nouvelle intention (interrogation) et nouvelle ponctuation (?).
 - Saisir la nuance selon la phrase.
 Ne sont-elles pas belles tes photos? Tournure interrogative négative avec insistance.
 N'étais-tu pas supposé arriver à 8 h? Tournure négative et reproche avec insistance.
- Reconnaître le rôle des classes de mots variables (adjectifs, noms, etc.) ou invariables (groupe adverbial modificateur du verbe, préposition).
 - Relever des exemples de différentes classes de mots variables et invariables.
 La plupart des grosses branches ont bien résisté au verglas. Cependant, beaucoup de petites branches n'ont pas supporté le trop grand poids de la glace et ont cassé.
 Mots variables : la (le, les), des (de la, du), grosses, branches, ont (avoir), résisté (résister), au (à la), petites, supporté (supporter), grand, glace, cassé (casser).
 Mots invariables : plupart, bien, verglas, cependant, beaucoup, de, n' (ne) pas, trop, poids, et. On notera que certains noms n'ont qu'une orthographe et sont donc invariables.
 - Écrire ces phrases en mettant au singulier les noms qui sont au pluriel et observer la variation.
 - Séparer les mots selon leur classe et selon qu'ils sont variables ou invariables.
 Variables: déterminants, noms (sauf quelques exceptions), adjectifs, verbes, pronoms.

Invariables: adverbes, conjonctions, prépositions, certains noms.

- Observer et préciser le rôle des mots variables :

Pronom : remplace le nom;

Nom : désigne, précise de quoi ou de qui il est question;

Verbe : précise et situe dans le temps une action, un événement ou un état;

Adjectif: précise les noms (qualité, classe);

Déterminant : précise ce que les noms désignent. *Le chapeau / Deux chapeaux*.

- Dégager les régularités et les irrégularités en observant **la morphologie des classes de mots variables** : *finir / finissais; beau / belle; animal / animaux; le mien / la mienne*.
 - Composer un référentiel ou un tableau aide-mémoire pour les pronoms possessifs, démonstratifs, interrogatifs, personnels, indéfinis, relatifs.
 - Observer les modèles de conjugaison verbale :
 verbes du 1^{er} groupe : verbes se terminant en er; modèle : parler.
 - Explorer les verbes du 2º groupe (tous ceux qui ne sont pas du 1ºr groupe):
 finir / finissais; cueillir / cueillais; prendre / prenais; recevoir / recevais; boire / buvais; craindre / craignais, etc.
 - Trouver des modèles de conjugaison verbale dans un dictionnaire ou dans un manuel.
- Observer et relever les préfixes, les radicaux et les suffixes usuels en français; dégager des régularités et préciser le sens de ces éléments.
 - Relever les préfixes, les radicaux et les suffixes de certains mots et en donner le sens. *In-défend-able*: qu'on ne peut défendre; *a-norm-al*: qui ne correspond pas à la norme; *légal-iser*: rendre légal; *mélo-mane*: qui aime la musique.
 - Créer des néologismes et en donner le sens. Bibliovore : qui mange des livres;
 chronophobie : la crainte du temps; téléphage : qui mange de la télévision/qui adore la télévision; monovore : qui ne mange qu'un seul aliment.
- Trouver les figures de style et apprécier leur intérêt et leur efficacité.
 - Observer et apprécier la valeur des figures de style.
 Ce n'est pas en s'amusant qu'on devient sérieux. (antithèse)
 Un ciel d'encre annonçait l'orage. (métaphore)
 Midi! La cohue. Tout le monde au gymnase. (ellipse)
 Le soir, le silence leur pèse. (allitération)
 Les étalages débordent de fruits, de légumes, de fleurs, d'épices, de poissons. (énumération)
- **Relever les éléments prosodiques** et commenter leur utilisation.

Remarques

Le tableau tient compte des connaissances acquises au palier élémentaire.

L'apprentissage des connaissances s'étale sur quatre ans selon un continuum qui permet la planification des éléments à l'étude, la vérification des acquis et leur approfondissement.

Le tableau comporte sept objets et dix catégories de connaissances qui recoupent tous les aspects de la langue et du texte.

TABLEAU SOMMAIRE DES CONNAISSANCES LINGUISTIQUES ET TEXTUELLES

Légende : P : apprentissage planifié et évalué

A : approfondissement des connaissances

0 : apprentissage occasionnel

Connaissan	ces linguistiques et textuelles			CO	URS		
		3U	4U	3C	4C	3E	4E
GRAMMAIRE	DE LA PHRASE / SYNTAXE						
1. La phrase	de base et ses constituants obligatoires et facultatifs						
Manipulati	ons linguistiques de base : effacement, déplacement, remplacement, addition	Α	Α	A	Α	A	A
1.1 Le gr	pupe nominal (sujet ou complément)						
1.1.1	Le nom et ses compléments						
	 groupe adjectival (p. ex., Une <u>très grosse</u> tempête s'est abattue sur notre région.) 	A	A	A	A	A	A
	• groupe prépositionnel (<i>p. ex., Un orage <u>d'une grande violence</u> a frappé la région.</i>)	A	A	A	A	A	A
	• groupe participe (p. ex., L'orage, <u>annoncé depuis le matin</u> , nous a atteints vers six heures.)	A	A	P	A	P	P
	subordonnée relative avec :			_	_	_	_
	- qui, que, dont, où, quoi, lequel	A	A	P P	A P	P P	A P
	 un pronom précédé d'une préposition (p. ex., Les collègues, <u>avec lesquels</u> je travaille, sont toujours à l'heure.) 	A	A	r	r	r	r
	 groupe du nom (p. ex., Mes collègues, <u>amies de longue date</u>, sont très compétentes.) 	A	A	P	P	0	0
1.1.2	Le déterminant						
	défini, possessif, démonstratif, interrogatif, exclamatif, numéral, indéfini	Α	Α	A	Α	A	Α
	• quantitatif, partitif, relatif	Α	Α	P	P	P	P
1.1.3	Le pronom						
	• son antécédent, son genre et son nombre (p. ex., <u>Wahib</u> arrive demain; <u>il</u> a quitté la France hier. / <u>Les joueuses</u> <u>dont</u> je parle sont très motivées.)	A	A	A	A	Р	A
	• ses compléments (<i>p. ex., Les athlètes à la gauche partiront dans 3 minutes;</i> <u>ceux</u> de la droite, dans six minutes.)	0	0	0	0	0	0
1.2 Le gr	oupe verbal (prédicat)						
1.2.1	Complément direct et indirect						
	choix de la préposition	Α	Α	Α	Α	P	P
	 position des pronoms personnels compléments directs et indirects (p. ex., J'ai emprunté trois livres à la bibliothèque et je comptais vous les remettre.) 	0	0	P	P	P	P
1.2.2	Complément du verbe passif (p. ex., Le ballon qui a été frappé <u>par l'adversaire</u> a été aperçu <u>de tous les spectateurs</u> .)	A	A	P	P	P	P
1.2.3	Attribut						
	• du sujet (<i>p. ex., Elle est rentrée <u>très fatiguée</u>. / Ma voisine est <u>médecin</u>.)</i>	A	A	A	A	A	A
	• du complément direct (<i>p. ex., Je trouve ce roman <u>fascinant</u></i> .)	P	Α	P	P	P	P
1.2.4	Groupe adverbial modificateur du verbe (<i>p. ex., Cette virtuose joue <u>vraiment</u></i> <u>très bien</u> .)	A	A	P	P	P	P
1.2.5	Groupe infinitif (p. ex., L'équipe souhaite <u>commencer l'entraînement</u> .)	P	A	P	P	P	P
1.3 Le gr	oupe adjectival						
1.3.1	Ses compléments						
	• groupes prépositionnels (<i>p. ex., Ma cousine était très heureuse <u>de revoir sa grand-mère</u>.)</i>	P	A	0	0	0	0

Conna	issances linguistiques et textuelles			CO	URS	RS			
		3U	4U	3C	4C	3E	4E		
	1.3.2 Ses modificateurs								
	 groupes adverbiaux (p. ex., Une tempête tropicale <u>particulièrement</u> violente a frappé la côte.) 	P	A	P	P	P	Α		
	1.3.3 La place de l'adjectif (p. ex., Un <u>grand</u> espace <u>libre</u> est prévu pour les activités <u>scolaires</u> .)				0	0	0		
1.4	Le groupe adverbial								
	1.4.1. Modificateur du verbe (<i>p. ex., Ces élèves réussissent <u>très bien</u>.</i>)		Α	Р	P	Р	P		
	1.4.2 Complément de phrase (p. ex., <u>Tard dans la nuit</u> , un avion a survolé notre maison.)	A	A	P	P	P	P		
	1.4.3 Modificateur de l'adverbe ou de l'adjectif (p. ex., <u>Fort</u> heureusement, nous sommes arrivés avant l'orage.)	0	0	0	0	0	0		
1.5	Le groupe prépositionnel								
	1.5.1 Complément du nom (p. ex., Le comble <u>du bonheur</u> , c'est de réussir ce que l'on entreprend.)	A	A	Α	A	A	A		
	1.5.2 Complément de l'adjectif (p. ex., Heureuses <u>de cette éclatante victoire</u> , elles étaient tout sourire.)	P	P	0	0	0	0		
	1.5.3 Complément du verbe (<i>p. ex., Je demande</i> à tous les visiteurs de bien vouloir s'approcher.)	A	A	A	A	A	A		
	1.5.4 Complément de phrase (p. ex., <u>Dès ton retour</u> , nous ferons notre travail.)	P	P	0	0	0	0		
	1.5.5 Choix de la préposition; anglicismes syntaxiques	0	0	A	A	A	A		
2. Les :	subordonnées								
2.1	Relatives								
	2.1.1 Compléments du nom	A	Α	Α	Α	Α	Α		
	2.1.2 Choix du pronom relatif								
	• qui, que, dont, où, quoi, lequel, duquel	A	Α	P	Α	P	A		
	 un pronom précédé d'une préposition (p. ex., La patronne pour qui je travaille, est toujours gentille.) 	A	A	P	P	P	P		
2.2	Complétives								
	2.2.1 Compléments du verbe, temps et mode de la subordonnée (<i>p. ex., J'aurais préféré <u>que tu me préviennes plus tôt</u>.)</i>	A	A	P	P	P	P		
	2.2.2 Compléments du nom (<i>p. ex., Le fait <u>qu'il se soit perdu</u> a semé la panique dans le groupe.</i>)	0	0	0	0	0	0		
	2.2.3 Compléments de l'adjectif (p. ex., lls sont satisfaits <u>que vous soyez fidèles à l'entraînement.</u>)	0	0	0	0	0	0		
2.3	Sujets (p. ex., <u>Que tu aies réussi</u> ne me surprend pas.)	Р	P	0	0	0	0		
2.4	Circonstancielles / compléments de phrase								
	2.4.1 De temps								
	• à l'indicatif (p. ex., Je te préviens quand j'arrive à la maison.)	A	A	A	A	A	A		
	• au subjonctif (p. ex., Il reste une heure <u>avant qu'il ne vienne nous prendre</u> .)	P	P	P	P	P	P		
	2.4.2 De cause								
	 à l'indicatif (p. ex., La voiture s'est arrêtée parce qu'elle est tombée en panne sèche.) 	A	A	A	Α	A	A		
	2.4.3 De conséquence								
	• à l'indicatif (p. ex., ll a tellement neigé <u>que les rues sont impraticables.</u>)	Α	A	0	0	0	0		
	 au subjonctif (p. ex., Nous avons tout prévu de sorte <u>qu'il n'y ait pas</u> <u>de surprise</u>.) 	P	P	P	P	P	P		

Co	onna	issand	ces linguistiques et textuelles			CO	URS		
				3U	4U	3C	4C	3E	4E
		2.4.4	De concession/d'opposition						
			• à l'indicatif après même si (p. ex., <u>Même s'il pleut</u> , j'y vais.)	0	0	0	0	0	0
		 au subjonctif après bien que, quoique, quel que (p. ex., <u>Bien que ce soit samedi</u>, je dois travailler quelques heures.) 					P	P	P
		2.4.5	De but						
			 au subjonctif (p. ex., Nous avons voyagé en train pour que ce soit moins fatigant.) 	A	A	P	P	Р	P
		2.4.6	De supposition/d'hypothèse						
			• à l'indicatif après si (p. ex., <u>Si je finis assez tôt, j'y serai. / Si j'allais au cinéma, viendrais-tu?</u>)	Α	A	Α	A	A	A
		2.4.7	De comparaison						
			• à l'indicatif (p. ex., Mon frère travaille <u>comme notre oncle lui a appris</u> .)	Α	Α	P	Α	Р	Α
3.	Les 1	types e	t les formes de phrases						
	3.1	Types	-						
			aratif, impératif, interrogatif, exclamatif	Α	Α	Α	Α	A	Α
	3.2	Forme							
		3.2.1	Négative avec :						
		3.2.1	• ne pas; ne jamais; ne rien	Α	A	Α	Α	Α	A
			• nulne; aucun ne (p. ex., <u>Nul</u> répit <u>n</u> 'est attendu.)	A	A	P	P	P	P
		3 2 2	Passive	Λ			•	-	'
		J.L.L	• construite avec des verbes transitifs (<i>p. ex., Je suis choyé. / <u>On m'obéit</u></i>						
			plutôt que : <i>Je suis obéi</i> .)	Р	Α	Р	Р	Р	Р
		3.2.3	Emphatique (p. ex., C'est demain que je pars.)	Α	Α	Α	Α	Р	Р
			Impersonnelle (<i>p. ex., En janvier, <u>il</u> y aura des changements majeurs à l'école.</i>)	Р	Р	Р	Р	Р	Р
		3.2.5	À présentatif (p. ex., Voilà l'hiver qui nous arrive à grands coups de tempêtes.)	Α	Α	0	0	0	0
		3.2.6	Non verbale/elliptique (p. ex., Y penser? Pourquoi pas! Jamais deux sans trois.)	Р	Р	Р	Р	Р	A
		3.2.7	Infinitive (p. ex., Ne pas répéter la consigne.)	Α	Α	Р	Α	Р	Α
GF	RAMN		DU TEXTE / COHÉRENCE						
	Le te								
<u> </u>			pes de base						
	4.1		Unité du sujet	P	D	D	D	D	D
		4.1.1	Reprise de l'information par un terme générique ou spécifique, une	P	r P	P	r P	P	P
			association, une périphrase, la nominalisation, un groupe adverbial	-	P		P	-	
		4.1.3	Progression Absence de contradiction	Р	P	Р	P	P	P
				P	-	P		P	P
			Point de vue : constance, modalités d'expression; point de vue de la narration	A	A	P	A	P	A
	4.2		s procédés						
		4.2.1	Division en paragraphes, structure et caractéristiques du texte, organisation logique	A	A	P	P	P	P
		4.2.2	Marqueurs de relation						
			coordonnants et subordonnants	A	A	P	P	P	P
		4.2.3	<u> </u>	A	A	P	P	P	P
		4.2.4	Temps et modes des verbes; nuance et relation de temps	A	A	P	A	P	A
		4.2.5	Discours rapporté						
			• direct	A	A	A	A	A	A
			• indirect	A	A	P	P	P	P
L		4.2.6	Remplacement des subordonnées par des groupes nominaux	P	P	P	P	Р	P

Co	nna	issances linguistiques et textuelles			CO	URS		
			3U	4U	3C	4C	3E	4E
OR.	тно	GRAPHE D'ACCORD ET PONCTUATION						
5.	La m	norphologie des mots variables						
	5.1	Noms						
		cas fréquents et réguliers; exceptions usuelles	Α	Α	A	Α	A	Α
		• nombre du nom dans les groupes prépositionnels (p. ex., du papier à lettres, un	Р	Р	Р	Р	Р	Р
		vêtement sans manches, du jus d'orange, des coups de poing, des boucles d'oreilles)						
	5.2	Pronoms						
		• personnels : il, elle, ils, elles	Α	Α	Α	Α	Α	Α
		• relatifs : lequel, lesquels, laquelle	Α	Α	Р	P	P	Р
		• démonstratifs : celui, celle, celles, ceux, celui-ci	Α	Α	Р	P	Р	Р
		• possessifs : le mien, la mienne, les miens, les miennes, les nôtres	Α	Α	Α	Α	Р	Α
		• interrogatifs : quel, quels, quelle, quelles, lequel	Α	Α	Α	Α	Α	Α
		• indéfinis : chacun, chacune, nul, nulle, tout	0	0	0	0	0	0
		• numéraux : vingt, cent	0	0	0	0	0	0
	5.3	Déterminants						
		• définis : <i>le, la, les</i>	Α	Α	Α	Α	Α	Α
		• possessifs : mon, ma, mes, ton notre, votre, leur	Α	Α	Α	Α	Α	Α
		démonstratifs : ce, cet, cette, ces	Α	Α	Α	Α	Α	Α
		• indéfinis : un, une, des, d'	Α	Α	A	Α	Α	Α
		• quantitatifs : aucun, aucune, n'importe quel	Α	Α	Α	Α	Α	Α
		• partitifs : du, de la, de l', des	Α	Α	A	Α	A	Α
		• numéraux : <i>un, une, deux</i>	A	A	A	A	A	A
		• interrogatifs et exclamatifs : quel, quelle, quelles	A	A	A	A	A	A
		• relatifs : lequel, laquelle	0	0	0	0	0	0
	5.4	Adjectifs		_		_		
		• cas fréquents et réguliers	Α	Α	A	Α	Α	A
		 exceptions usuelles (p. ex., pareil/pareille, vif/vive; franc/franche; long/longue; original/originaux, nouveau/nouveaux, fatal/fatals) 	P	P	Р	P	Р	P
		 cas particuliers (p. ex., des chemises <u>vert olive</u>, des voitures <u>marron</u>, se promener <u>nu-tête</u>, une fille et un garçon <u>adroits</u>, un chandail de laine <u>bleue</u>) 	0	0	Р	P	P	P
	5.5	Verbes						
		• cas réguliers	Α	Α	A	A	A	Α
		accord avec deux sujets ou plus	Α	Α	A	A	A	A
		accord avec des sujets de personne différente	0	0	0	0	0	0
		 accord avec un nom collectif, une subordonnée infinitive, des sujets qui s'additionnent ou s'excluent (p. ex., <u>La foule</u> des spectateurs <u>s'est avancée</u>. / Bien <u>dormir</u> <u>assure</u> le repos nécessaire. / <u>Le garçon ou la fille</u> <u>se présentera</u> à 9 h 30.) 	P	P	Р	P	Р	P
	5.6	Participes passés						
		• avec être	Α	Α	A	Α	Α	Α
		• avec avoir	A	A	P	P	P	P
		des verbes pronominaux	A	A	0	0	0	0
6	lan	onctuation	,,			_		_
		rgule, point-virgule, deux-points, guillemets	A	Α	A	Α	Α	Α
		ret, points de suspension, parenthèses, majuscule dans des cas spéciaux	P	P	P	P	P	P
	· UI	ret, points de suspension, parentifeses, majuscule dans des cas speciaux	P	r	r	r	r	r

Conn	aissances linguistiques et textuelles			CO	URS		
		3U	4U	3C	4C	3E	4E
LEXIQ	UE ET ORTHOGRAPHE D'USAGE						
7. Le	vocabulaire et l'usage						
7.1	Étymologie						
	 préfixes, radicaux (formants) et suffixes; dérivation, famille de mots; anglicismes lexicaux 	0	0	0	0	0	0
7.2	Aspects particuliers						
	 champ lexical; synonymie, antonymie; polysémie : vocabulaire spécialisé; vocabulaire connotatif, dénotatif; registres de langue 	0	0	0	0	0	0
7.3	Homophones						
	• fréquents (p. ex., mon, mais, son)	Α	Α	A	Α	P	P
	 autres (p. ex., davantage/d'avantages; quel que/quelque; aussi tôt que/aussitôt que; c'en/s'en/sans) 	P	P	P	P	P	P
7.4	Termes génériques ou spécifiques (p. ex., animal, mammifère, félidé, chat, matou)	0	0	P	P	P	P
7.5	Proverbes et expressions imagées	0	0	0	0	0	0
7.6	Graphies des phonèmes; anglicismes orthographiques	0	0	0	0	0	0
STYLE							
8. Les	figures						
8.1	Figures de construction (p. ex., inversion, addition, ellipse, répétition, chiasme, pléonasme, parallélisme)	A	A	P	A	P	A
8.2	Figures de pensée (p. ex., antithèse, gradation, comparaison, personnification, hyperbole, litote)	A	A	A	A	A	A
8.3	Figures de mots (p. ex., allégorie, allusion, euphémisme, métaphore, métonymie, symbole)	A	A	P	P	P	P
MORP	HOLOGIE VERBALE						
9. Les	modes et les temps des verbes; la conjugaison						
9.1	Modes et temps						
	• valeur, durée, aspects	Α	A	Α	Α	Α	A
	mode indicatif, subjonctif, impératif, infinitif, participe aux temps usuels	Α	Α	Р	P	Р	Р
	mêmes modes aux temps moins usuels	Α	Α	0	0	0	0
9.2	Conjugaison						
	• choix de l'auxiliaire	0	0	0	0	0	0
	• verbes en <i>er</i> (1 ^{er} groupe) aux temps et aux modes usuels	0	A	Α	Α	A	A
	• verbes du 2 ^e groupe en <i>ir-issant</i> (finir) aux temps et aux modes usuels	Α	0	Α	Α	A	Α
	 verbes du 2^e groupe autres que ceux du modèle ir-issant aux temps et aux modes usuels 	0	0	A	A	A	A
	• verbes hors modèles : aller, dire, faire et verbes aux radicaux variables	0	0	0	0	0	0
ÉLÉME	NTS PROSODIQUES						
10. La	phonétique et la prosodie						
10.	1 Phonétique						
	prononciation et articulation; liaisons	Α	A	A	A	A	A
10.	2 Prosodie						
	rythme ou débit, pauses, intonation, accent tonique, accent d'insistance	A	A	A	A	A	A

ANNEXE B

LISTE D'AUTEURES ET AUTEURS

Cette liste sert uniquement à indiquer le niveau d'exigence des cours d'études littéraires : FRA3U, FRA4U, FLO4U et FLC4M. Elle ne suggère pas de lectures obligatoires et ne représente pas non plus un jugement de valeur sur les auteures et auteurs qui ne sont pas mentionnés. Elle permet de choisir des œuvres de différentes époques et de diverses origines. Le choix des œuvres doit se conformer à la politique du conseil scolaire quant à la sélection du matériel didactique.

Littérature de langue française

Auteures et auteurs de l'Ontario

Romans: Marguerite Andersen, Hélène Brodeur, Michel Dallaire, Mylène Demers, Doric Germain, Aristote Kavungu, Myriam Legault, Roger Levac, Michèle Matteau, Melchior Mbonimpa, Daniel Poliquin, Gabrielle Poulin, Paul-François Sylvestre, Jean-Louis Trudel, Évelyne Voldeng, Mila Younes.

Contes, récits, nouvelles : Marguerite Andersen, Marcel Bénéteau, Marie-Andrée Donovan, Claude Forand, Maurice Henrie, Germain Lemieux, Pierre Léon, Ange-Émile Maheu, Alain Bernard Marchand, Aurélie Rausch, Marc Scott, Danièle Vallée.

Théâtre: Esther Beauchemin, Robert Bellefeuille, Jean Marc Dalpé, Patrick Leroux, Robert Marinier, Michel Ouellette, André Paiement.

Poésie: Hédi Bouraoui, Éric Charlebois, Tina Charlebois, Andrée Christensen, Cécile Cloutier, Margaret Michèle Cook, Antonio D'Alfonso, Jean Marc Dalpé, Patrice Desbiens, Robert Dickson, Gilles Lacombe, Andrée Lacelle, Marc LeMyre, Guy Lizotte, Arash Mohtashami-Maali, Pierre Raphael Pelletier, Jacques Poirier, Gabrielle Poulin, Rachelle Renaud, Michel Thérien, Gaston Tremblay, Michel Vallières.

Essais : Roger Bernard, René Dionne, Gaétan Gervais, Lucie Hotte, Patrick Imbert, Lucie Joubert, François Paré, Paul-François Sylvestre.

Auteures et auteurs du Canada français

Romans: Noël Audet, Gilles Archambault, Jean Babineau, François Barcelo, Yves Beauchemin, Victor-Lévy Beaulieu, Pierre Billon, Marie-Claire Blais, Jean-Claude Boult, Stéphane Bourguignon, Chrystine Brouillet, Louis Caron, Roch Carrier, Simone Chaput, Ying Chen, Jacques Côté, Gil Courtemanche, Arlette Cousture, France Daigle, Jacques Desautels, Jacques Ferron, Monique Genuist, Jacques Godbout, Gilles Gougeon, François Gravel, Germaine Guévremont, Anne Hébert, Claude Jasmin, Suzanne Julien,

Sergio Kokis, Marie Laberge, Robert Lalonde, Ronald Lavallée, Gérald Leblanc, Claude LeBouthillier, J.R. Léveillé, Antonine Maillet, Nadine Mackenzie, Claire Martin, Francine Noël, Francine Ouellette, Madeleine Ouellette-Michalska, Raymond Plante, Jacques Poulin, Marguerite-A Primeau, Monique Proulx, Anne Robillard, Normand Rousseau, Maryse Rouy, Gabrielle Roy, Jacques Savoie, Patrick Senécal, Jean-François Somain, Gaétan Soucy, Jean-Yves Soucy, Yves Thériault, Michel Tremblay, Élisabeth Vonarburg.

Contes, nouvelles, récits: Gaétan Brulotte, André Carpentier, Roch Carrier, Simone Chaput, Herménégilde Chiasson, Esther Croft, Jacques Ferron, Madeleine Ferron, Jacques Frigault, Monique Genuist, Inge Israel, Fred Pellerin, Stéphane Psenak, Paul Savoie, Daniel Sernine, Gilles Sirois.

Théâtre: Michel Marc Bouchard, Rhéal Cenerini, Normand Chaurette, Herménégilde Chiasson, Claude Dorge, Marcel Dubé, Marcien Ferland, Carole Fréchette, Laval Goupil, Marie Laberge, Robert Lepage, Antonine Maillet, Wajdi Mouawad, Dominique Parenteau-Lebeuf, Jean Péronnet, Michel Tremblay.

Poésie: Claude Beausoleil, Lisa Carducci, Paul Chamberland, Herménégilde Chiasson, Éric Cormier, Normand de Bellefeuille, Ronald Després, Rose Després, Louise Fiset, Calixte Duguay, Melvin Gallant, Anne Hébert, Inge Israël, Michèle Lalonde, Gilbert Langevin, Gérald Leblanc, Félix Leclerc, Dyane Léger, Sylvain Lelièvre, J.R. Léveillé, Gaston Miron, Émile Nelligan, Laurent Poliquin, Paul Savoie, Roméo Savoie, Serge Patrice Thibodeau, Gilles Vigneault.

Essais : Lise Bissonnette, Luc Bureau, Lionel Dorge, Fernand Dumont, Jacques Frigault, Georges-Hébert Germain, Jacques Godbout, Laurent Laplante, Jean Larose, David Lonergan, Nadine Mackenzie, Marguerite Maillet, François Ricard, Pierre Vadeboncoeur.

Auteures et auteurs d'autres pays et d'expression française

Romans: Marianna Bâ, René Belleto, Tahar Ben Jelloun, Serge Brussolo, Albert Camus, Emmanuel Carrère, Didier van Cauwelaert, François Cheng, Catherine Clément, Marguerite Duras, Annie Ernaux, Romain Gary (Émile Ajar), Jean Giono, Hélène Grimaud, Nancy Huston, Christian Jacq, Sébastien Japrisot, Alexandre Jardin, Yves Jégo, Raphaël Kron-Adler, Milan Kundera, Marc Levy, Amin Maalouf, Andreï Makine, François Mauriac, Hubert Mingarelli, François Nourissier, Marcel Pagnol, Daniel Pennac, Georges Perec, Antoine de Saint-Exupéry, Eric-Emmanuel Schmitt, Georges Simenon, Gilbert Sinoué, Michel Tournier, Henri Troyat, Marguerite Yourcenar.

Contes, nouvelles, récits : Frédérik Brown, Théophile Gautier, Jean-Marie Gustave Le Clézio, Guy de Maupassant, Michel Tournier.

Théâtre : Jean Anouilh, Samuel Beckett, Jean Giraudoux, Eugène Ionesco, Marcel Pagnol, Edmond Rostand, Eric-Emmanuel Schmitt.

Poésie : Louis Aragon, Charles Baudelaire, Paul Eluard, Léo Ferré, Édouard Glissant, Stéphane Mallarmé, Jacques Prévert, Rainer Maria Rilke, Arthur Rimbaud, Paul Verlaine.

Essais: Mark Alter, Albert Camus, Hubert Reeves.

Auteures et auteurs étrangers en traduction

Romans : Isabel Allende, Nina Berberova, Dino Buzzati, Ines Cagnati, Mikhail Bulgakov, Italo Calvino, Umberto Eco, Jostein Gaarder, Günter Grass, Franz Kafka, Agota Kristof, Gabriel Garcia Marquez, Henning Mankell, Yann Martel, Christopher Paolini, Léon Tolstoï, Mika Waltari, Carlos Ruiz Zafon.

Contes, Nouvelles, Récits: Nina Berberova, Jorge Luis Borges, Dino Buzzati, Edgar Poe, Anton Tchekhov, Stefan Sweig, Ivan Tourgenev.

Théâtre: Henrik Ibsen, Luigi Pirandello, Anton Tchekhov.

Poésie: Rafael Alberti, Federico Garcia Lorca, Pablo Neruda, Octavio Paz.

Essais: Carlos Fuentes, Octavio Paz, Stefan Sweig.

Le ministère de l'Éducation tient à remercier toutes les personnes, tous les groupes et tous les organismes qui ont participé à l'élaboration et à la révision de ce document.